Le plus fort tirage de tous les journaux de Québec

"Instaurare omnia in Christo"

L'Action Catholique
Membre de l'A. B. C.
Organe de l'Action Sociale Catholique
Directeur : Jules DORION

L'ACTION CATHOLIQUE

2e ÉDITION en pages 5 et 9
Lisez les annonces de LA COMPAGNIE PAQUET

Trente-deuxième année No 9902 — Québec — Canada — Vendredi, 10 février 1939 — 3 sous le numéro

MORT DE SA SAINTETÉ PIE XI

Le Pontife s'éteint en murmurant: Paix

Au moment où il allait rendre sa belle âme à Dieu, Celui qui tout récemment encore offrait sa vie pour épargner à l'humanité une nouvelle guerre, prononce le mot Paix. — Pie XI est mort à 5 heures 31, heure de Rome.— L'agonie n'a duré que dix minutes.— Une dernière bénédiction à ceux qui l'entouraient.

40 CARDINAUX SONT A ROME

(Copyright par l'United Press)

CITE DU VATICAN, 10. (UP). — Le pape Pie XI est mort paisiblement à 5 h. 31 aujourd'hui, (11 heures 31 p. m., heure de Québec), après qu'une agonie de 10 minutes eût ébranlé son frêle corps. Les dernières paroles intelligibles du Saint-Père ont été les suivantes : "Nous avons encore tant de choses à faire".

Le vénérable Pontife, âgé de 81 ans, avait dormi jusqu'à 4 heures ce matin, et l'on avait l'espoir que son état, qui s'était empiré hier soir, s'améliorerait aujourd'hui.

C'est alors que le docteur Rochi, qui reposait dans un fauteuil dans la chambre du Pape, entendit le patient murmurer des paroles inintelligibles. Voyant que la fin approchait, le médecin administra immédiatement au Saint-Père une injection de camphre dans un effort désespéré pour stimuler le coeur chancelant du patient.

Puis il appela les secrétaires particuliers du Pape, Messeigneurs Venini et Confalonieri, les hauts représentants de l'Eglise et le docteur Aminta Milani, médecin particulier du Pape, qui quitta son lit de malade pour courir au chevet de son ami et chef spirituel. (Le docteur Milani soufre de l'influenza).

Le sacriste du Vatican, Monseigneur Alfonso-Camillo de Romanis, était parmi les premiers arrivants. L'état du Pontife était si désespéré que le sacriste après lui avoir administré le dernier sacrement, entendit aussi la confession du Pape. Il était trop tard pour attendre le cardinal Lorenzo Lauri, confesseur personnel du Pape, qui arriva quelques minutes plus tard.

AGONIE DE 10 MINUTES

A 5 heures, le Pape entra dans un état d'agonie qui dura 10 minutes. Lorsque la lucidité revint, ceux qui se trouvaient à son chevet ont dit qu'il répétait le simple mot "Pace", qui, traduit de l'italien, signifie "Paix".

Après ses dernières paroles intelligibles, les secrétaires qui se penchaient sur le corps du Saint-Père ont dit que celui-ci a fait mouvoir ses lèvres avec une extrême lenteur et beaucoup de difficulté. Ils ont pu entendre le Pontife réciter des prières en latin.

30 secondes seulement avant que le Pape eût expiré, son neveu, le comte Ratti, entra dans la chambre. Parmi ceux qui s'y trouvaient déjà, on remarquait le secrétaire d'Etat papal, le cardinal Eugenio Pacelli, qui, par suite de la mort du Pape, assume temporairement les pouvoirs du chef de l'Eglise catholique dont les 400,000,000 de communiants sont répandus à travers le monde.

DERNIERE BENEDICTION

Quelques secondes avant sa mort, le Pape leva la main droite faiblement avec tout ce qui lui restait de forces, et traça le signe de la croix. C'est ainsi qu'il donna la dernière bénédiction apostolique de son règne comme 266e pape de l'Eglise catholique.

Les traits de sa figure se détendirent entièrement et il entra dans l'éternité avec la plus grande sérénité. Lorsque la mort arriva, Sa Sainteté pencha légèrement la tête à droite sur son oreiller.

Ceux qui étaient présents à l'agonie du Saint-Père tombèrent à genoux et firent le signe de la croix. Le docteur Milani, ami intime et médecin particulier du Pape, sanglotait.

Le premier devoir du cardinal Pacelli en quittant la chambre mortuaire a été de convoquer les cardinaux de toutes les parties du monde pour la tenue d'un conclave au cours duquel sera élu un nouveau pape.

Le vote du Collège des cardinaux commencera probablement dans 15 jours. Autrefois, cette période était de dix jours, mais le pape décédé aujourd'hui porta cette période à quinze jours afin de permettre aux cardinaux de l'Amérique de participer au vote, qui doit être enregistré personnellement.

A 6 h. 15 ce matin, les gendarmes pontificaux ont prié tous les journalistes, italiens et étrangers, de quitter le Vatican. Ils désiraient que tout fut paisible et normal; les citoyens de Rome ignoraient encore la mort du Pape.

EN CHAPELLE ARDENTE

Le corps du Pape repose sur sa couche funèbre, les bras croisés et les mains tenant un crucifix. Le seul tableau de la chambre est une peinture représentant sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que le Saint-Père implorait pour son retour à la santé.

Les parents du Pontife et un groupe de prélats de l'Eglise se tenaient près du corps. Devant la porte de l'appartement du Pape, deux gardes étaient au garde à vous, leur sabre pointé vers le sol en signe d'affliction.

La gendarmerie papale a reçu l'ordre de défendre l'entrée à toutes les personnes qui n'ont strictement rien à faire avec le Vatican.

40 CARDINAUX A ROME

A 6 h. 50 ce matin, les premiers cardinaux commençaient à arriver en réponse à l'appel du cardinal Pacelli. Quarante cardinaux sont déjà à Rome, assemblés pour la célébration du dixième anniversaire de la signature du traité de Latran entre l'Eglise et l'Etat italien.

Les sympathies de la ville

A la demande de Son Honneur le maire Lucien-H. Borne, son secrétaire, M. Louis-Philippe Desjardins, doit envoyer aujourd'hui deux messages à Rome par câblogramme : l'un à l'adresse de Son Eminence le cardinal Pacelli, carmerlingue, et l'autre à l'adresse de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

Ce soir, le conseil de ville va adopter une résolution exprimant la douleur de la ville de Québec à la nouvelle de la mort du pape. Copie en sera envoyée à S. Em. le cardinal Villeneuve, avec prière de transmettre aux membres du Sacré Collège.

Le drapeau flotte en berne sur l'hôtel de ville.

LE PAPE DE LA PAIX N'EST PLUS

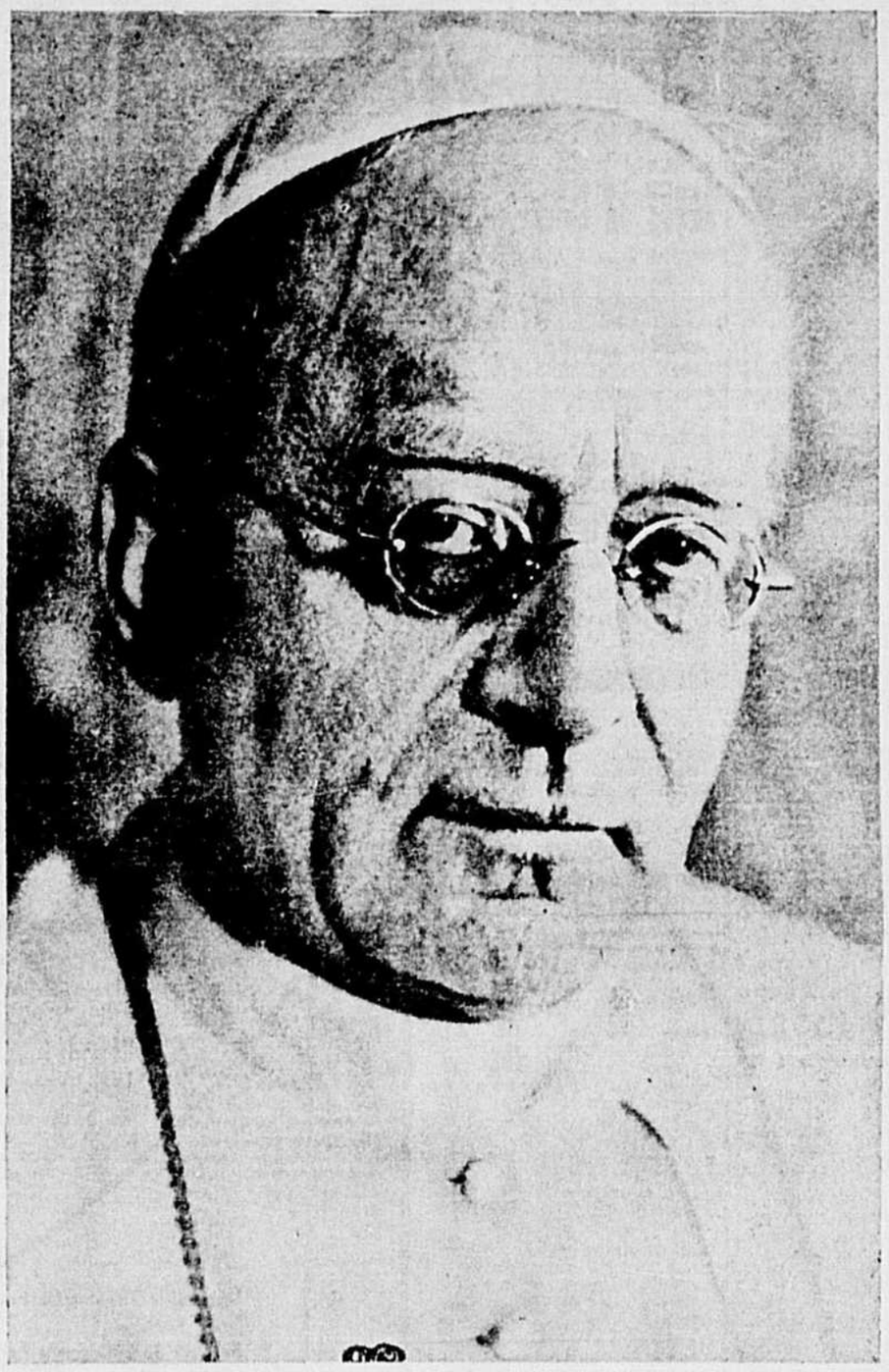

● Sa Sainteté le Pape Pie XI, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et successeur du Prince des Apôtres, saint Pierre, évêque de Rome et archevêque métropolitain de la province romaine, primat d'Italie et patriarche d'Occident, Pontife suprême de l'Eglise universelle, souverain de l'Etat de la Cité du Vatican, est mort, hier, à l'âge de 81 ans et 8 mois, dans la 18e année de son pontificat. Il était le 265e successeur de saint Pierre et occupait le trône pontifical depuis le 6 février 1922. Né à Désio, près de Milan, le 31 mai 1857, Achille Ratti, fils de Francesco Ratti et de Teresa Galli, est ordonné prêtre en la basilique de St-Jean de Latran, le 20 décembre 1879. Docteur en théologie, en droit canon et en philosophie, Don Achille Ratti professe au grand Séminaire de Milan en même temps qu'il remplit les fonctions d'aumônier des religieuses du Cénacle. Le 8 novembre 1888, il est admis à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan. En mars 1907, il est nommé prélat de la maison de Sa Sainteté le Pape Pie X et préfet de la Bibliothèque Ambrosienne. Le 8 novembre 1911, Mgr Ratti est appelé à la pro-préfecture de la Bibliothèque Vaticane et devient préfet le 14 septembre 1914 ; le 28 octobre suivant, il reçoit le titre de protonotaire apostolique. Le 25 avril 1918, il devient visiteur apostolique en Pologne. Benoit XV le nomme à la nonciature de Varsovie le 6 juin 1919. Le 3 juillet 1919, le futur Pape est élu archevêque titulaire de Lépante et est sacré le 28 octobre suivant à Varsovie. Fait archevêque de Milan et cardinal de la Sainte Eglise Romaine avec le titre des saints Sylvestre et Martin "ai Monti", le 13 juin 1921 et intronisé le 8 septembre suivant, le cardinal Ratti est élu pape le 6 février 1922, est couronné à St-Pierre le 12 février suivant et devient souverain de la Cité du Vatican le 11 février 1929.

Un service sera chanté dans toutes les églises du diocèse

Le monde catholique pleure, aujourd'hui, la perte d'un père bien-aimé. L'affliction est grande au Canada qui eut une large et bienfaisante part des sollicitudes de Pie XI; mais la douleur semble particulièrement profonde dans notre vieille province où vit un amour du Pape si filial, un amour soumis. La noble figure de Pie XI fut intimement attachante, son règne marqué d'événements mémorables.

A Québec, en signe de deuil, les drapeaux flottent en berne à l'Archevêché et sur les principaux édifices religieux et d'Action catholique.

Son Excellence Monseigneur Omer Plante nous a remis ce matin, un communiqué touchant cette mort soudaine qui vient d'éteindre une vie si précieuse, et de jeter dans l'éternité la plus auguste des victimes que la terre pouvait lui offrir.

Dans toutes les églises et chapelles de communauté de ce diocèse, il sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Sainteté le Pape Pie XI. A la basilique-cathédrale, ce service aura lieu jeudi, le seize février, à neuf heures et demie.

C'est S. Exc. Mgr Omer Plante qui officiera à cette cérémonie funèbre.

De plus, partout, on sonnera les glas pour le Pontife décédé.

Le tintement pour le glas est de quinze coups par cloche pour le Pape.

(Suite à la page 4)

Le cardinal Pacelli convoque le Conclave

Son Eminence le cardinal Pacelli a convoqué les cardinaux du monde entier.— L'élection du nouveau Pape se fera probablement dans 26 jours.— Sa Sainteté Pie XI exposé en chapelle ardente dans la salle du trône.— Les derniers instants du Pontife de la paix.— L'attaque d'asthme cardiaque a duré 40 minutes.

LA FOULE DANS LES EGLISES

CITE DU VATICAN, 10. (Par Reynolds Packard, correspondant de l'United Press). — Le cardinal Eugenio Pacelli, assumant la direction de l'Eglise catholique romaine, a convoqué aujourd'hui le conclave qui élira un pape en remplacement de Pie XI.

Pie XI est décédé à 5 h. 31 (11 h. 31 jeudi soir, temps de l'est), ce matin, après plusieurs attaques d'asthme cardiaque et autres complications qui ont suivi le rapide développement de l'influenza.

Sa dernière parole, murmurée comme il entrait en agonie, a été "paix".

Quelques minutes plus tôt, alors qu'il luttait pour respirer encore, il a prononcé ces paroles intelligibles: "Nous avons encore tant de choses à faire".

Les cloches de Saint-Pierre de Rome et d'ailleurs ont commencé à sonner le glas, et des éditions spéciales de journaux ont appris au monde que le bien-aimé père spirituel était mort. Pourtant, ces mêmes cloches devaient en cette fin de semaine sonner joyeusement — demain, à l'occasion du 10ième anniversaire du traité de Latran et dimanche pour célébrer le 17ième anniversaire de l'accession du Pape au trône.

Des préparatifs ont été faits immédiatement pour transformer la salle du trône du Vatican en une chambre mortuaire. Le corps du Pape y sera transporté cet après-midi (10 h. 30 ce matin, temps de l'est) pour reposer en chapelle ardente.

Le corps diplomatique du Vatican et le gouvernement d'Italie ont été avisés de la mort du Pape.

COURTOISIE DE L'ITALIE

On a rapporté que le gouvernement italien a immédiatement offert de mettre le paquebot "Rex", qui doit arriver à New-York ce matin, à la disposition des cardinaux américains afin que ceux-ci puissent arriver à Rome à temps pour assister à la réunion du conclave qui doit avoir lieu dans quelques jours.

Trois cardinaux ont été nommés pour assister le cardinal Pacelli, qui agit temporairement comme chef de l'Eglise d'ici à l'élection d'un nouveau successeur de saint Pierre. Ces cardinaux sont le cardinal Gennaro-Granito Pignatelli di Belmonte, doyen de l'ordre des évêques; le cardinal William O'Connell, archevêque de Boston, doyen de l'ordre des prêtres; le cardinal Camillo-Caccia Dominioni, doyen de l'ordre des diacres.

Le cardinal O'Connell, présentement à Nassau, îles Bahamas, est devenu cardinal-prêtre senior le 24 décembre dernier à la mort du cardinal de Skrbensky d'Allemagne.

On parlait ce matin du successeur possible de Pie XI. Comme d'habitude, plusieurs noms ont été mentionnés.

UNE ATTAQUE LUNDI

Le Pape Pie XI, né le 31 mai 1857, a souffert d'une attaque d'asthme cardiaque dans sa bibliothèque, lundi après-midi, alors qu'il lisait les messages de toutes les parties du monde le félicitant à l'occasion de l'anniversaire de l'historique traité de Latran et de celui de son accession au trône.

Un rhume s'aggrava. On a appris le lendemain matin que son état causait beaucoup d'anxiété. On espérait encore que le Saint-Père surmonterait la crise. Non seulement lui avait cet espoir, mais ses médecins, qui croyaient qu'il lui serait possible d'assister aux cérémonies de samedi et de dimanche.

Hier, il devint évident que l'état du Pontife était excessivement grave.

Le docteur Giovanni Rocchi appela le docteur Bianchi Cesa. Trois jours de prières ont été ordonnées pour le rétablissement du Pape. On a annoncé tard au cours de l'après-midi que ses forces faiblissaient. L'influenza s'aggravait et on enregistrait de la fièvre.

LE PAPE S'EVANOUIT

Puis vint une grave attaque d'asthme cardiaque, qui dura 40 minutes. Le Pape s'évanouit plusieurs fois. Deux médecins sont demeurés à son chevet et deux infirmiers ont été appelés. A l'étonnement de tous, le Pape commença à reprendre des forces ainsi qu'il l'avait déjà fait si souvent.

Le professeur Achille Bonanome, spécialiste des reins, a été appelé à 9 heures du soir. A ce moment, le Pape dormait paisiblement. Les deux médecins ordinaires se sont entendus pour passer la nuit dans la chambre de l'auguste malade, confiants dans la pensée qu'il avait surmonté une autre attaque, il n'y a pas longtemps.

LA FOULE PRIE

Au cours de la soirée d'hier, les églises de Rome et des autres parties du monde étaient remplies de fidèles priant pour le rétablissement du Pape. Il existait une atmosphère de tension à l'intérieur du Vatican et plusieurs de ceux qui s'y trouvaient hésitaient à regagner leur chambre. Plus de 200 évêques italiens, invités à assister aux fêtes de samedi et de dimanche, et plus de 40 cardinaux, étaient parmi ceux qui demandaient au Ciel de

(Suite à la page 4)

Les évêques canadiens à Rome

En plus de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, plusieurs évêques canadiens étaient à Rome au moment de la mort de Sa Sainteté le pape Pie XI. Mentionnons Leurs Excellences Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr John-Thomas McNally, archevêque d'Halifax, Mgr Alfred Comtois, évêque des Trois-Rivières, Mgr Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Anastase Forget, évêque de St-Jean, et Mgr Emile Yelle, évêque coadjuteur de St-Boniface.

Ces hauts dignitaires ecclésiastiques canadiens assistaient, récemment, à la célébration du jubilé d'or du Collège canadien à Rome.

LÉVIS et la Banlieue

Les travaux remédiateurs augmentent à Lévis.— Cause suivie avec intérêt.— Gratitude.— Ski à Bienville. — Récent mariage.— Profession.— A Lauzon.— Hockey. — Sortie des pompiers.

Depuis quelques jours, les travaux de chômage ont sensiblement augmenté. En effet, deux chantiers de plus ont été ouverts et l'on compte environ une trentaine d'hommes de plus au travail.

Depuis plusieurs semaines, les chômeurs ont trouvé de l'emploi au drainage de la rue Wolfe, depuis la rue St-Omer jusqu'à la rue St-Félix, mais depuis lundi dernier, deux autres chantiers ont été ouverts, l'un au parc Shaw, où l'on a recommencé la construction des tuyaux en béton, et l'autre sur la rue Commerciale, où l'on a entrepris le drainage de la côte Labadie. Les ouvriers ont ouvert une tranchée vis-à-vis la petite rue de la gare, le long de la voie d'évitement des tramways, ce qui, à certaines heures de la journée, provoque des embouteillages interminables. Les travaux progressent rapidement et l'on aura bientôt atteint le bas de la C;te Labadie.

Une cause qui intéresse la cité de Lévis. — On sait que la Cour d'Appel est saisie d'un important litige qui intéresse au plus haut point la cité de Lévis. Il s'agit d'un appel de la cité de Lévis à l'encontre d'un jugement de la Cour Supérieure, déclarant que la propriété de l'hôtel Dohan ne pouvait être mise en vente pour les taxes municipales à cause de son caractère de bien fédéral.

On se rappelle que M. Michael-L. Dohan a réussi, en Cour Supérieure, à faire établir que le lot sur lequel il était construit était la propriété du gouvernement fédéral et qu'ainsi il était exempt de l'impôt municipal.

On comprend l'importance de ce litige, puisque plusieurs autres propriétés pouraient se prévaloir du même droit vis-à-vis de la cité de Lévis.

Toute la cause repose sur les droits conférés au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial par l'acte de l'Amérique du Nord.

La cité est représentée par Me V.-A. de Billy, C.R., assisté de Me J.-A. Gagné, C.R.

M. Dohan est représenté par Me J.-Paul Galipault, assisté de M. Geoffrion. C.R., de Montréal.

Plusieurs contribuables de Lévis ont assisté au plaidoyer en Cour d'Appel.

Les Soeurs d'Afrique remercient. — Depuis 26 ans qu'elles en font partie, les Soeurs Blanches ont eu de nombreuses preuves déjà de la sympathie de la grande famille lévisienne pour les Misisons d'Afrique.

Cette générosité pour l'Afrique lointaine les touche profondément. Si, pour y répondre, elles n'ont qu'un bien pauvre "merci" elles sont certaines que le bon Dieu se charge toujours d'acquitter les dettes de ses missionnaires.

Elles savent que M. le chanoine Carrier, après avoir invité les dames et jeunes filles à cette partie de cartes, a tenu à la présider lui-même, malgré ses multiples occupations. Elles lui disent ici leur religieuse et profonde reconnaissance.

Elles savent que Mmes Hudon et Bergeron, les organisatrices de cette partie, se sont dépensées sans compter pour en assurer le succès. Le bon Dieu a tout compté et les Soeurs Blanches les remercient cordialement.

Malgré le vent qui faisait rage le matin, elles savent que les amies des missions se sont rendues à la salle Saint-François-Xavier, faisant vraiment preuve de leur sympathique dévouement à nos oeuvres.

Elles n'oublient pas les dames qui, dans leur générosité, ont offert de nombreux et magnifiques prix d'asistance.

Arabes, Kabyles et Noirs sont bien loin.. pour eux, nous disons à toutes un cardial merci !

La superbe tapisserie "Scène du Sahara" a été gagnée par Mlle Germaine Roy, avenue Bégin, Lévis.

Le 1er prix d'assistance, offert par Mme Larochelle fut gagné par Mlle Dion ; le 2e prix d'assistance, offert par Mme Durand, fut gagné par Mme O. Carrier ; 3e prix, offert par Mme Maranda, gagné par Mlle Noëlla Bergeron; 4e prix offert par Mme Bourget, gagnée par Mme J.-A. Allaire ; 5e prix offert par Mme Sylvestre, gagné par Mlle Fernande Roy ; 6e prix, offert par Mme Hudon, gagné par Mlle Marguerite Gagnon ; 7e prix, offert par Mme Bergeron, gagné par Mme W. Jean.

Résultat de cette course de skis. Dimanche dernier, a eu lieu une intéressante course de skis disputée entre les membres de la J.O.C. de Bienville. Voici le résultat et le classement des coureurs:

1er, M. Noël Bolduc, 41 minutes et 45 secondes; 2e, M. J.-Pierre Poiré, 42 m., 15 s.; 3e, M. Jacques Girard, 43 m., 43 s.; 4e, M. Louis Bolduc, 44 m., 9 s.; 5e, M. F. Beaudet, 45 m., 22 s.; il arriva en même temps que MM. Thibault; 6e, M. R. Guay, 49 m., 6 s.; 7e, M. Roland Beaudet, 49 m., 10 s.; 8e, M. A. Pérusse, 51 m., 18 s.; 9e, M. G. Boulanger, 54 m., 15 s.

Comme on le voit, cette course fut très contestée. Le public assista nombreux et avec intérêt. Il faut dire que la J.O.C. de Bienville possède de bons skieurs.

Le comité sportif de la J.O.C. désire remercier le public pour son chaleureux encouragement.

Mariage Gareau - Labrecque, à Lévis. — Lundi matin dernier, à 7 h., à la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été célébré le mariage de M. Télesphore Gareau, fils du lieutenant J.-G.-R. Gareau, de Québec, et Mlle Béatrice Labrecque, fille de M. Adélard Labrecque, de Lévis.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le chan. J.-E Carrier, V.F., curé de la paroisse. Le lieutenant J.-G.-R. Gareau servait de témoin à son fils, tandis que M. Adélard Labrecque accompagnait sa fille.

Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris à l'hôtel Shaienks, rue St-Georges, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Nos souhaits de bonheur à M. et Mme Gareau.

VOEUX PERPETUELS.—Mercredi matin, au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, a eu lieu une cérémonie de voeux perpétuels. Parmi les membres du clergé qui assistaient dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Gérard Emond, vicaire de Lévis. Au nombre des religieuses qui prononcèrent leurs voeux perpétuels, il y eut la Révde Mère Marie-du-Divin-Coeur, née Marcelle Bégin, de Lauzon.

Course de chiens à Lauzon. — Le comité chargé de l'organisation de la course de chiens qui aura lieu dimanche après-midi prochain, à Lauzon, s'occupe activement du programme qui sera exécuté à cette occasion. Il y a présentement six équipes enregistrées, celles des maisons suivantes:

New Kennebec Hotel, J.-L. Demers, Daniel Dumas, J.-P. Thibault, employés du 'coal plant" du C.N.R., et Maurice Gilbert. On s'attend à l'inscription de quatre autres équipes aujourd'hui, et tout indique qu'une quinzaine d'équipes prendront part à cette course.

Le président du comité d'organisation de ce derby est M. Ernest Bolduc, échevin de Lauzon.

Actifs victorieux. — Les Anciens du Patronage de Lévis se sont mesurés aux Actifs, hier soir, dans une intéressante partie de gouret sur la glace.

Le résultat de la partie fut de 4 à 1 en faveur des Actifs.

Partie nulle. — Une foule enthousiaste a suivi hier soir, la partie entre les médecins et les infirmiers de l'Hôtel-Dieu. Aucune des deux équipes n'a pu crier victoire.

Elles durent se contenter de se partager les applaudissements de la foule et les honneurs de la partie, puisqu'elles ont annulé au pointage de 5 à 5.

Les médecins ont, cependant, créé une meilleure impression dans la première période, qu'ils ont terminée à 3 à 1 en leur faveur. Les infirmiers ont repris un peu l'avantage dans la seconde session et sont parvenus à annuler à la fin de la partie.

Dames de Ste-Anne, à Lévis. — Les dames conseillères de la congrégation des dames de Ste-Anne auront une réunion ce soir, à 7 h. 30, au lieu ordinaire. Elles prendront connaissance des inscriptions données au cours de la semaine par les membres de cette congrégation et feront une révision complète des livres de la congrégation.

Toutes les conseillères voudront bien être présentes.

Feu de tuyau. — La brigade à incendie de Lévis a été appelée, hier matin, vers 9 h., à la résidence de M. Léo Langlois, rue St-Antoine.

Il ne s'agissait que d'un feu de tuyau, qui ne causa pratiquement aucun dommage.

Scouts vs Notre-Dame. — Une partie de hockey qui aura des conséquences sur le classement pour la série de détail est celle qui sera débattue, ce soir, à Lévis, entre les Scouts et le Notre-Dame (ancien Zouave).

Ces deux clubs sont sur un pied d'égalité, en troisième position, et la partie de ce soir décidera qui restera dans la course au championnat.

Mercredi soir, la J.I.C. a joué une vigoureuse partie pour s'emparer de la première place de la ligue paroissiale, en disposant de la J.E.C. au pointage de 6 à 3.

L'assistance était nombreuse et les applaudissements n'ont pas manqué.

Le vrai, le sûr moyen d'éviter les excès du jugement et de la volonté propre, c'est d'accepter sans restriction, c'est de croire et d'aimer l'infaillible représentant de ma Personne et de ma divine Autorité.

Carrier & Goulet

JEUNE LARD FRAIS Côte et filet ..... .14
BEURRE NATIONALE en pains de 1 livre première qualité ..... .23
OEUFS FRAIS en carton de 1 douzaine
"A" GROS, 3 doz pour ..... .79
"A" MEDIUM, 3 doz pour ..... .73
POULES & POULETS à partir de ..... .18
AGNEAUX FRAIS Devants ..... .13
Derrières ..... .18
Côtelettes, 2 livres .. .43
LARD HACHE 3 livres ..... .57
BOEUF de première qualité
Bas de côte ..... .05
Boeuf salé ..... .09
SHORTENING .... .11
EPAULE FUMEE .. .17
JANBON CUIT 39
PANNES DE LARD . .12
Pommes Wealthy, No 140, 2 douzaines pour ..... .39
Pamplemousses No 150 .. .39
Oranges Sunkist, No 344, 3 douzaines pour ..... .43
Salade Iceberg, 3 pieds .... .14
Filet de Sole, 2 lbs ..... .39
Filet de Gaspé, 2 lbs ..... .23
Haddeck ..... .08
Morue tranchée, 2 lbs .... .23
Morue salée ..... .07½

Carrier & Goulet
475, rue St-Jean, Tél.: 4-4681
118-120, rue du Pont, Tél. : 2-8285

Funérailles de Mlle Marguerite McKenna

Le R. P. P.-J. Gallery, C.SS.R., fait la levée du corps et chante le service.

A ST-PATRICE

D'imposantes funérailles ont été faites, mercredi matin, le 8, à 9 h., en l'église St-Patrice, Grande-Allée, à la mémoire de Mlle Marguerite McKenna, fille de feu Edouard McKenna et de feu dame Marguerite Guilmour, décédée le 6 courant, à l'âge de 83 ans.

Ses funérailles ont eu lieu en présence d'une foule de parents et d'amis, qui avaient tenu à venir témoigner un dernier témoignage d'estime et de sympathies à la famille de cette fille de bien.

C'est la dernière survivante de la famille McKenna, qui disparait. Elle était la tante de la R. Mère St-Justine, du couvent de Bellevue.

Le départ s'est effectué, à 8 h. 50, du salon mortuaire Ste-Bridget Home, pour s'acheminer vers l'église St-Patrice, Grande-Allée, où la cérémonie funèbre fut des plus imposantes. La levée du corps a été faite par le R. P. F.-J. Gallery, C.SS.R., qui a aussi chanté le service, assisté des RR. PP. A. Laftus, C.SS.R., et J. McCandlish, C.SS.R., comme diacre et sous-diacre. A l'orgue, la chorale exécuta un fort joli programme de chant. Au départ, sous la direction de M. Julien Lepine, le deuil était conduit par ses neveux: MM. A.-J. et W.-J. Kirkood, J.-B. Fisher, D. J. G. Fisher, Armand Augers, Michel Shields, Jack O'Connell, Arthur et Paul Verreault, Dr W. Roowny, D. J. Kane, M. J. Egan, Arthur Egan, J. T. Moore, James Lynch, P. T. Sunderland, John Noonan et P. Smith et une grande foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Patrice.

La Maison Germain Lépine Limitée avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil, L'"Action Catholique" présente ses plus vives sympathies.

A cette convention

Chicoutimi. (D.N.C.). — MM. Eloi Côté, président du club des Eleveurs de renards de Chicoutimi, F.-X. Bouchard, de Roberval, Georges Tremblay, de St-Gédéon et J.-S.-N. Turcotte, N.P., de Normandin, sont allés à la dernière convention des éleveurs de renards, tenue à Québec.

DORMEZ ET LEVEZ-VOUS REPOSE

Si vous ne dormez pas bien—si vous souffrez d'insomnie — attention au rein. S'il est mal en ordre, ne purge pas le sang des poisons et déchets—votre sommeil peut aussi en souffrir. Au tout premier signe de mal de rein prenez en toute confiance les Pilules Dodd—depuis plus d'un demi-siècle le remède par excellence pour le rein. Elles sont faciles à prendre. Inoffensives. 114-F

Pilules Dodd pour le Rein

142 DE LA SALLE 456 ST-JEAN - 995 ST-VALIER

W·E·BEGIN

BOEUF DE QUALITE
STEAK CHOISI DE RONDE .18 lb PETIT OS
AUTRE POUR .14 LA LIVRE

ROSBIF de Porterhouse FILET EPAIS .27 lb Par 5 lbs ou plus

ROSBIF de SURLONGE TENDRE POUR .22 lb Par 5 lbs ou plus

VEAU FRAIS
FESSE entière ..... lb .23
ROULE, 5 lbs ou plus, lb .20
engraissé au lait

POULES catégorie A 4 A 8 LBS .24 lb Nous les préparons

PATTE DE COCHON DE DEVANT .09 lb EN VIANDE

JAMBON cuit, ... lb .40
BACON à déjeuner ... lb .24
De notre préparation particulière et sans couenne.

St-Roch : 142, de la Salle (Richardson)
Haute Ville : 436, St-Jean (coin Ste-Claire)
St-Sauveur : 995, St-Vallier

Achetez maintenant pour la prochaine saison un "SPARTON"

- - - vous protégerez la santé de votre famille en assurant à son alimentation la propreté et l'hygiène les plus parfaites.

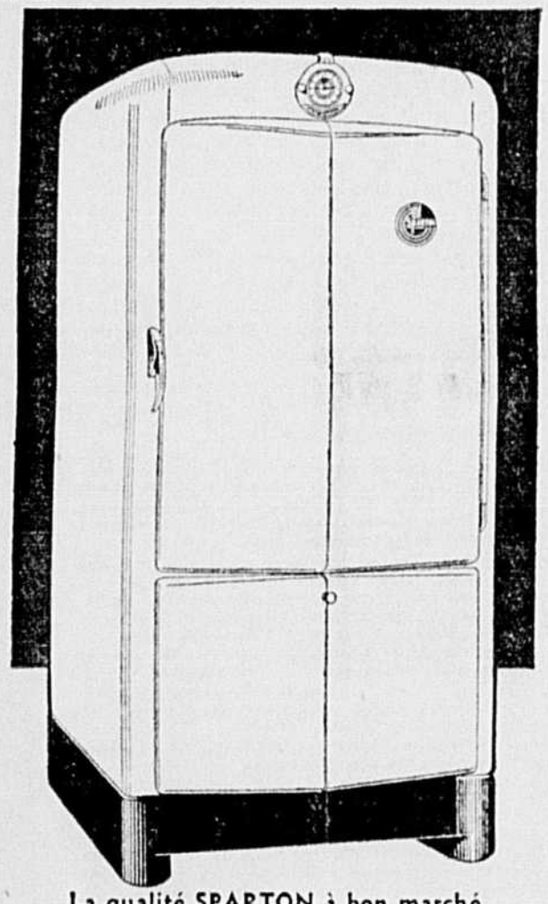

La qualité SPARTON à bon marché réfrigérateurs électriques "ECON-O-MIZER"

MODELE TEL QU'ILLUSTRE — S-613
Encombrement : Hauteur 55 5-8, Largeur 27 1-4, profondeur 24 1-8. Tiroirs pour congélation rapide par évaporation. Plat profond en verre pour viandes. Capacité de glace : 84 cubes, soit l'équivalent de 8 5-8 livres.
"Sparton est le seul réfrigérateur électrique réellement automatique. C'est lui qui commande de dégivrage. S'arrête et repart Automatiquement.

PRIX DEPUIS 169.50

Bénéficiez de notre ESCOMPTE FAMILIAL SOIT 1% pour chaque enfant
FACILITES DE PAIEMENT

QUALITE D'ABORD SERVICE TOUJOURS

Gaulin Tanguay 387 ST-JOSEPH S.A.R.L.

C'est Mardi Prochain la St. Valentin

Offrez-lui les délicieux

BONBONS Laura Secord

Ils sont faits avec les meilleurs ingrédients au monde et sont absolument frais.

Immeuble Théâtre Cartier, Saint-Roch, En face de la Côte du Palais, 49A, rue Saint-Jean. 189, rue Saint-Joseph. 93, Avenue Cartier.

A Rimouski

Rimouski (D.N.C.). — Une partie de cartes a été donnée, mardi soir, à l'hôtel de ville, au bénéfice du cercle des fermières.

L'assistance était nombreuse, ainsi que les cadeaux. L'entrain a régné toute la soirée.

Les recettes ont été des plus satisfaisantes.

SCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

LA SOURIS MIQUETTE 1807 — par Walt Disney

A MONTREAL

A MONTREAL

CONCOURS ORATOIRE POUR LE TROPHEE VILLENEUVE

MONTREAL, 10. — "Les Canadiens doivent-ils se tourner du côté du panaméricanisme ou du côté du commonwealth britannique?" Voilà le sujet du débat interuniversitaire qui aura lieu simultanément à Montréal, à Québec et à Ottawa, le vendredi soir, 24 du courant.

A Montréal, le débat aura lieu au Plateau entre MM. Paul Charpentier et Jean-Jacques Bertrand, étudiants en droit, et deux étudiants de l'université Laval, à Québec, MM. Marcel Carbotte et Luc Désilets.

Les deux étudiants de Montréal qui iront à Ottawa seront MM. Jean Langlois et Jean Drapeau. Québec recevra pendant ce temps deux étudiants d'Ottawa. Les vainqueurs du débat interuniversitaire remporteront, comme d'habitude, le trophée Villeneuve.

CAUTIONNEMENTS DE $950 ACCORDES A M. THOUIN

Montréal, 10. — Maurice Thouin, accusé d'avoir ... iré avec d'autres personnes dans une affaire de vol de 300 montres valant $8,000, à la bijouterie Daoust et fils et dont le procès a été fixé au 24 février prochain, pourra jouir de sa liberté provisoire moyennant deux cautionnements de $950 fixés, hier matin, par le juge Jules Desmarais, à la demande de Me Paul Hurteau, avocat de l'accusé.

On sait que lors de l'enquête préliminaire de Thouin tout cautionnement avait été refusé dans son cas.

RETRAITES FERMEES

Montréal, 10. — Une retraite fermée organisée par M. J.-A. Vermette, marchand de Sainte-Thérèse, commencera dimanche soir à la Villa St-Martin. Ceux qui voudraient se joindre au groupe de Sainte-Thérèse et St-Jérome devront en avertir M. Vermette ou le supérieur de la villa St-Martin, avant samedi midi.

Il y aura retraites fermées au Couvent de Marie Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, pour gardes-malades graduées, du 4 au 7 mars. Pour jeunes filles, du 21 au 24 fév., du 9 au 12 mars, du 14 au 17 avril. Pour dames, du 26 au 29 mars. Pour fiancées, du 27 au 30 avril. On est prié de retenir sa place d'avance.

Au Couvent de Marie Réparatrice, 865 St-Charles, Trois-Rivières, pour jeunes filles, du 14 au 17 fév., du 27 au 2 mars, du 5 au 8 mars. On est prié de retenir sa place d'avance.

LE BUREAU DE REVISION AGIT AVEC CELERITE

MONTREAL, 10—La bureau de révision maintient sa célérité dans l'instruction des appels à l'encontre des évaluations foncières et immobilières fixées par la ville. Depuis vendredi dernier jusqu'à la séance de ce matin, il en a expédié 258 sur un total d'environ 500.

Demain, il ségera toute la journée et suivra la même procédure que les jours précédents.

Le problème que cet organisme a à confronter se rapporte aux terrains vagues et à leur situation. Il s'agit pour lui de décider une fois pour toutes si ceux sis du côté ouest ont plus de valeur que ceux sis du côté est. Le cas s'est présenté aujourd'hui. Un témoin a trouvé étrange que des terrains dont il est propriétaire, et sis du côté est, soient estimés plus cher que les terrains qui font face aux siens c'est-à-dire du côté ouest.

Cela dépend évidemment des quartiers et de leurs positions géographiques, mais selon les reviseurs, le problème demeure le même et commande une solution qui ne lèse pas les droits des parties intéressées, la ville et les propriétaires.

La valeur réelle

Un autre point à décider, toujours selon les reviseurs, est celui qui a trait à la valeur réelle et à celle de remplacement. Ce matin, par exemple, l'ex-échevin Georges Lalancette a trouvé étrange qu'on évalue ses propriétés, 2224-42 rue Chambly, et 3626-30 rue Chambly, à 40,000 lorsqu'elle ne lui a coté que $25,000. Il trouve là une anomalie qu'il voudrait faire corirger. Le dernier point enfin réside dans le mot dépréciation. Quand peut-on invoquer ce dernier argument ? Un reviseur faisait remarquer qu'un immeuble qu'on néglige d'améliorer et de réparer ne signifie pas qu'il est "réellement déprécié au vrai sens du mot". Il est plutôt dans un état d'abandon et souvent volontairement. Il s'agit donc de fixer exactement là ou commmence la dépréciation et où elle perd sa signification. Tels seront les points qui seront analysés dans le prochain rapport, le premier depuis sa création, que le bureau de révision soumettra au comité exécutif prochainement.

INSTALLATION D'OFFICIERS A LA COUR DE ST-HENRI

MONTREAL, 10. — La cour Saint-Henri de l'Ordre des Forestiers vient de faire l'installation de ses officiers. M. Francis Payette présida, assisté de M. Victor Bédard.

Les officiers élus sont : chef ranger, M. E. Duchesne; vice-chef ranger. M. Art. Lebuis; secrétaire archiviste, M. J.-A. Mathieu; secrétaire financier, M. J.-A. Guilbault; trésorier, M. J.-B. Huart; orateur, M. U. Gougeon; 1ère garde, M. A. Dépatie; 2ième garde, M. Louis Lavallée; 1ère sentinelle, M. W. Gravel; 2ième sentinelle, M. C. Goulet; médecin, le Dr R. Doray; vérificateurs, MM. Jos. Grenier et L. Marleau.

La cérémonie terminée plusieurs prirent la parole.

DOUZE CHIRURGIENS DES E.-U. VISITENT N.-DAME

MONTREAL, 10. — L'hôpital Notre-Dame a reçu, dernièrement un groupe de douze chirurgiens du Wisconsin Surgical Club, des Etats-Unis, de passage à Montréal.

A cette occasion une matinée clinique avait été préparée par le personnel médical de l'hôpital, qui fut présidée par le Dr B.-G. Bourgeois, chirurgien en chef et président de l'hôpital.

A cette occasion des travaux ont été présentés par les docteurs Albéric Martin, Albert Bertrand, Léon Gérin-Lajoie, L.-A. Magnan, R. Simard, L.-C. Simard, Léo Blagdon, J.-U. Gariépy, A. Bellerose, C.-E. Grignon, L.-H. Gariépy, A. Bernier, Jean Tremblay, Paul Bourgeois et Jean Saucier.

CAMBRIOLAGES

MONTREAL, 10. — Mme J.-A. Racine, 7861, rue Casgrain, a rapporté à la police du poste no 29, que pendant son absence, mercredi, des cambrioleurs lui ont volé des vêtements valant $148. Les intrus sont entrés dans la place à l'aide d'une fausse clef.

—Des cambrioleurs, profitant de l'absence de Mme Edouard Pelletier, 5092 rue Christophe-Colomb, mercredi entre 8 h. 40 et 10 h. 45 p.m. ont enfoncé la porte d'arrière et ont fait main basse sur $21 en billets de banque et un manteau de Perse de $300.

—M. Paul Gagnon, gérant de la maison Legaré, Limitée, 1278 est, avenue Mont-Royal, a rapporté à la police, que pendant la nuit de mercredi à jeudi des cambrioleurs sont passés par l'échelle de sauvetage et ont emporté cinq radios valant $303.85.

ELECTIONS CHEZ LES MARCHANDS DETAILLANTS

MONTREAL, 10. — L'assemblée annuelle de l'association des marchands détaillants du Canada, section de la fourrure, a eu lieu ces jours derniers. On a alors procédé à l'élection des officiers dont voici les noms; président, M. J.-A. Bélanger, 6935 St-Huber; 1er vice-président, M. A. Pichet, 2170 ouest, Sainte-Catherine; 2e vice-président, M. E. Labelle, 1844 ouest, Sainte-Catherine; 3e vice-président, M. J. Walsh, 3416 avenue du Parc; trésorier, M. O. Normandin, 3487 avenue du Parc; secrétaire, M. J.-F. Reid, 1473 Amherst; directeurs, MM. N. Ostiguy, Valleyfield; H. Cusson, 4228 St-Denis; J.-B. Turcotte, 1849 ouest, Sainte-Catherine; J.-E. McComber, 3412 avenue du Parc; Marcel Bolvin, St-Jean; J.-A. Noël, de Chas Desjardins, 1170 St-Denis; P. Chèvrefils, de la maison Cummings, 284 ouest, Notre-Dame; et J.-A. Boulay, de la maison Lanoix.

Les délégués sont MM. J.-A. Bélanger, A. Pichet, E. Labelle, J. Walsh et O. Normandin.

Dieu a voulu qu'aucun bien ne se fit à l'homme qu'en l'aimant et que l'insensibilité fût à jamais incapable soit de lui donner la lumière, soit de lui inspirer la vertu.

Lacordaire

L'ACTION CATHOLIQUE

Vendredi, 10 février 1939 — Trente-deuxième année No 9902

Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent que l'"Action Catholique" est le **1er des quotidiens** publiés dans la ville de Québec et le **2e quotidien français** d'Amérique.

"Nous avons encore tant de choses à faire". tels furent les derniers mots du Saint-Père

C'est à 11 heures 31 hier soir (5 heures 31, heure de Rome) que le Souverain Pontife a rendu sa belle âme à Dieu. — L'état du Saint-Père s'est aggravé juste quelques minutes avant cinq heures. — Quelques instants auparavant, on avait annoncé que le Souverain Pontife reposait paisiblement.

81 ANS ET HUIT MOIS

CITE DU VATICAN, 10. (UP). — Le pape Pie XI, le saint représentant de Dieu sur terre de 400,000,000 de catholiques, est mort à 5 h. 31 ce matin (heure de Rome) soit 11 heures 31 p. m., heure d'Amérique, après avoir reçu l'extrême-onction et s'être confessé au sacriste Mgr Alfonso Camillo de Romanis.

Les dernières paroles du Pape, suivant une information puisée à bonne source, ont été les suivantes :

"Nous avons encore tant de choses à faire".

L'état du Saint-Père s'est aggravé juste avant cinq heures ce matin après que des rapports précédents eussent annoncé que le patient reposait paisiblement. Les médecins et les hauts représentants de l'Eglise ont eu à peine le temps de se rendre au chevet du Pape avant qu'il rendit l'âme.

81 ANS ET HUIT MOIS

Le Pape était âgé de 81 ans et huit mois. Ce ne furent que son remarquable physique et son indomptable volonté qui lui permirent de traverser les dernières années de sa vie, au cours desquelles sa santé était continuellement chancelante. Ses médecins attribuaient aussi sa résistance physique au fait que, jeune garçon, le Pape faisait souvent l'ascension des montagnes.

Sa Sainteté a succombé à une attaque d'asthme cardiaque, maladie qui affecte le coeur et la circulation, et qui fait enfler les jambes à un tel point que le malade a beaucoup de difficulté à marcher.

La première de la série finale d'attaques est survenue il y a un peu plus de deux ans. Le Pontife surmonta le mal et se remit au travail avec vigueur.

En août dernier, il fut frappé de nouveau alors qu'il se reposait à sa villa, Castelgandolfo, mais encore il lui fut possible de retourner à ses occupations.

UNE GRAVE RECHUTE

En novembre, il eut une grave rechute au Vatican et pendant un temps sa vie fut en danger. Les dernies sacrements lui avaient été administrés.

Le Pape se rétablit, toutefois, et il était presque aussi actif qu'auparavant, accordant constamment des audiences et prononçant de vigoureux discours, notamment sa condamnation de la politique raciale de l'Italie et de la campagne contre l'Eglise entreprise en Allemagne.

Au milieu de janvier, le Pape a reçu le premier ministre, Neville Chamberlain, et le ministre des Affaires étrangeres, lord Halifax, de Grande-Bretagne. A tous deux, il a exprimé son intérêt pour l'état de la civilisation et la situation de l'Eglise dans le monde troublé d'aujourd'hui.

Plusieurs fois au cours des deux dernières années, le Pape a fait allusion à l'imminence probable de sa mort et exprimé le désir de quitter la terre si telle était la volonté de Dieu. En septembre dernier, alors que l'univers était sur le point d'être plongé dans un nouveau conflit, Pie XI offrit sa vie pour le salut de l'univers.

Sa dernière maladie a commencé le 7 février, lorsque toutes les audiences ont été supprimées et que les médecins l'eurent prié de garder le lit. Pendant un temps, son état sembla s'améliorer, mais deux jours plus tard il s'aggrava.

Jusqu'à 4 heures aujourd'hui, le Pape avait dormi et paraissait reposer de façon satisfaisante. Puis il commença à murmurer des paroles inintelligibles que le docteur Philippo Rocchi, assis dans un fauteuil dans la chambre du malade, entendit.

De l'aide fut demandée aussitôt.

Le docteur Rocchi comprit que la fin était proche et administra immédiatement au Pape une injection de camphre dans une tentative désespérée pour stimuler le coeur chancelant.

Puis il appela les secrétaires particuliers du Pontife, Messeigneurs Venini et Confalonieri.

Après avoir prononcé les dernières paroles compréhensibles, données plus haut, les secrétaires ont dit que le Pontife fit mouvoir ses lèvres avec une lenteur extrême et avec beaucoup de difficulté; c'est alors qu'ils ont pu entendre l'agonisant prononcer des prières en latin.

Le sous-secrétaire d'Etat papal, Monseigneur Montini, a confirmé la nouvelle à l'United Press par ces mots :

"Le Saint-Père est décédé à 5 h. 31", dit-il.

Quelques minutes avant que le Pape eût rendu le dernier soupir, son neveu, le comte Ratti, entra dans sa chambre suivi de Mgrs Arborio et Mella; du secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli; du cardinal Lauri, confesseur du Pape; du sacriste du Vatican, Mgr Alfonso Camillo de Romanis, qui lui administra l'extrême-onction; du cardinal Caccia Dominioni, et du Dr Aminta Milani, depuis plusieurs années médecin personnel de Sa Sainteté.

Ils étaient tous présents lorsque trente minutes environ avant de mourir, l'auguste vieillard leva faiblement sa main droite, deux pouces à peine au-dessus de ses couvertures, et traça le signe de la croix, donnant ainsi sa dernière bénédiction apostolique de son règne comme 266e pape de la Sainte Eglise Romaine.

Assistants du cardinal Pacelli

CITE DU VATICAN, 10. — Trois cardinaux, y compris le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, assisteront le cardinal Pacelli dans le gouvernement de l'Eglise jusqu'à l'élection du nouveau Pape. Le cardinal O'Connell est actuellement à Nassau, aux Iles Bahamas. Jusqu'au moment de l'arrivée du cardinal O'Connell à Rome, sa place sera prise par le cardinal Ascaleti. Les autres cardinaux qui assisteront le cardinal Pacelli sont le cardinal Granito, le doyen de l'ordre des évêques, et le cardinal Caccia Dominion, le doyen de l'ordre des d'acres.

Le cardinal O'Connell a été choisi comme doyen de l'ordre des prêtres. Il est devenu le doyen de cet ordre, le 24 décembre dernier, à la mort du cardinal De Skrbensky d'Allemagne.

Câblogramme de Mgr Robert

Monseigneur Arthur Robert, P.A., V.G., recteur de l'université Laval, a envoyé, ce matin, le câblogramme suivant, à Monseigneur Ernest Russini, secrétaire de la congrégation des Séminaires et Universités.

Son Exc. Mgr Ernest Russini,
Secrétaire Congrégation des Séminaires et Universités,
Rome.

Université Laval,
Québec.

Profondément affligée, dépose témoignage filiale affection et prières sur tombe Sa Sainteté Pie XI, Pape Préfet Congrégation des Séminaires et Universités. S'associe aux universités catholiques pour louer haute sagesse et direction de Pie XI, docteur, pontife et roi.

Arthur ROBERT,
recteur.

Québec manifeste sa douleur d'apprendre la mort du Pape

La nouvelle de la disparition de Sa Sainteté le Pape Pie XI, apprise à 11 heures 45, hier, par la radio, jette la consternation dans les foyers.— Glas funèbres, drapeaux en berne, messages de sympathies, etc.

DANS LES EGLISES

Parler de consternation n'indique que faiblement le sentiment de deuil qui surgit dans l'âme des Québecois à l'annonce de la mort du Pape. Il était exactement onze heures quarante-trois minues, hier soir, lorsque cette triste nouvelle commença de se répandre dans la ville. L'heure tardive où parvenait l'écho de cet événement qui afflige l'Eglise universelle, empêchait les manifestations extérieures. Toutefois, la nouvelle se propagea avec une rapidité étonnante et ce matin, nombre de prêtres célébraient le Saint Sacrifice en pensant au vénérable vieillard qui régnait si glorieusement sur l'Eglise, de son Vatican dans la ville de Rome.

Par respect pour Celui qui n'est plus, les stations radiophoniques immédiatement après l'annonce du décès du Souverain Pontife cessèrent leurs émissions. C'était l'heure, où les journalistes se mettaient à l'oeuvre pour préparer l'édition de deuil de leur journal en l'honneur du Pape défunt. Ce matin, dans les tramways, sur les rues, toutes les bouches se communiquaient leurs impressions sur ce personnage quasi mystérieux dans sa longévité étonnante et dans sa force surnaturelle de Vicaire du Christ et de roi temporel à la puissance surhumaine comparable à aucune autre puissance monarchique ou même dictatoriale.

Dès ce matin, le drapeau qui flotte habituellement au mai qui surmonte notre immeuble du boulevard Charest était en berne. Successivement, au cours de la journée, les divers édifices publics et gouvernementaux ont suivi l'exemple. Selon le mot d'ordre lancé de l'Archevêché, des glas tintèrent à toutes nos églises en même temps pour annoncer aux fidèles que toute l'Eglise est en deuil et doit se recueillir dans des sentiments d'affliction et de componction.

A l'occasion du service funèbre qui sera chanté dans toutes les églises à la mémoire de Sa Sainteté le Pape Pie XI, des ornements noirs pareront nos temples. Et la foule se joindra au clergé pour implorer le Ciel en faveur de Celui qui n'est plus.

Dans notre vie moderne, les moyens de communication prennent les devants sur les corps publics et les précèdent dans les marques extérieures de respect à manifester en pareille circonstance. Les journaux du matin mettaient en relief la nouvelle de la mort du Pape. Les stations radiophoniques se mirent de la partie. Dès leur entrée sur les ondes hertziennes, ce matin, les speakers de la radio demandèrent à leurs auditeurs de garder le silence pendant deux minutes en signe de deuil. Aussitôt après, au lieu de reprendre les auditions profanes habituelles, elles lancèrent dans les airs des programmes plus en accord avec les sentiments imposés par l'événement de la veille.

Les autorités publiques expriment au nom de la population les impressions qui prennent naissance dans l'opinion publique. Depuis le vice-roi jusqu'au plus humble maire du village le plus reculé la nouvelle de la mort du Pape suscite une réaction d'admiration et de sympathie. Les greffiers et les secrétaires, sous la dictée des représentants de l'autorité publique, rédigent des résolutions et des messages de sympathie.

Le cardinal Pacelli

● Son Eminence le cardinal E. Pacelli, secrétaire d'Etat pour le Saint-Siège, qui présidera en qualité de grand camerlingue aux destinées de l'Eglise jusqu'à l'élection du nouveau Pape.

L'archevêque de Canterbury et S. S. Pie XI

Le chef de l'Eglise anglicane fut l'un des premiers Anglais à faire l'éloge du Souverain Pontife décédé.

BEAU TEMOIGNAGE

LONDRES, 10. — (U. P.) — L'archevêque de Canterbury, le chef de l'église protestante anglaise, fut l'un des premiers anglais à faire l'éloge du Pape décédé. "Il fut un homme d'un profond savoir, d'une grande sincérité, d'une ardente piété, qui a rempli avec un immense talent, avec dignité et courage les fonctions de sa haute charge. Je ne me souviendrai toujours de son immense travail pour la cause de la paix."

Les membres de l'Assemblée de l'Eglise, qui dirige l'église anglicane, ont interrompu leur réunion dans la grande salle de Westminster, pour observer plusieurs minutes de silence, la tête penchée, et ils ont prié pour le Pape décédé.

Le cardinal Hensley, archevêque de Westminster, le seul card. anglais, laissera l'Angleterre demain, à destination de Rome, afin de participer à l'élection du nouveau Pape.

Le cardinal Hinsley a annulé tous ses engagements, lorsqu'il apprit la mort du Pape, excepté la messe annuelle pour les enfants dans la cathédrale de Westminster, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de Lourdes.

On fait actuellement des arrangements pour qu'un service solennel soit célébré, dimanche, dans toutes les églises de Grande-Bretagne.

Les journaux du matin, ont annoncé dans leur dernière édition la mort de Sa Sainteté le Pape.

L'université Laval et la mort de Sa Sainteté Pie XI

Ce fut le pape des universités, dit Mgr Camille Roy.— Auteur de la constitution apostolique "Deus scientiarum Dominus".— Primauté intellectuelle de l'Eglise dans l'histoire de la civilisation.

UN GRAND PAPE DE L'ENSEIGNEMENT

Monseigneur Camille Roy, P.A., vice-recteur de l'université Laval, nous a exprimé, en ces termes la douleur profonde ressentie par la mort de Sa Sainteté Pie XI.

Le Pape Pie XI, qui passe à l'histoire avec tant de titres glorieux, voulut être, de façon spéciale, le Pape des universités. Il assuma Lui-même, il y a deux ans, après la mort du cardinal Bisleti, la charge de préfet de la congrégation des séminaires et universités, voulant ainsi donner à l'enseignement supérieur, ce témoignage de haute sollicitude.

C'est encore le Pape Pie XI qui en 1931, promulgua la constitution apostolique "Deus scientiarum Dominus" qui fut le point de départ d'une vaste restauration des universités catholiques, et en particulier des facultés ecclésiastiques.

Dans une audience que Sa Sainteté daignait nous accorder en 1935, Elle rappelait, avec instance, la nécessité de placer toujours les universités catholiques au niveau de tous les progrès de la science et la nécessité, pour l'Eglise, de garder sa primauté intellectuelle, dans l'histoire de la civilisation.

C'est donc un grand Pape de l'enseignement que vient de perdre le monde. Il aura régné par sa haute intelligence comme par son action religieuse, sociale, politique.

Ses encycliques constituent l'un des enseignements les plus puissants, le mieux adapté à la vie contemporaine qui soient tombés de la chaire de Pierre.

L'université Laval dépose sur la tombe de ce grand docteur que fut Pie XI l'expression de sa profonde douleur, l'hommage filial de son admiration.

L'âge des papes lors de leur mort

Sa Sainteté le Pape Pie XI est mort à l'âge de 81 ans, 8 mois et 10 jours. A ce sujet, il serait peut-être intéressant de connaître l'âge des différents papes lors de leur mort.

Pour ne pas trop allonger cette liste, nous dirons combien de papes sont morts âgés, par exemple, de 20 à 30, de 30 à 40, etc.

De 20 à 30 ans	2 papes
De 30 à 40 "	1 pape
De 40 à 50 "	2 papes
De 50 à 60 "	11 papes
De 60 à 70 "	23 papes
De 70 à 80 "	15 papes
De 80 à 90 "	17 papes
De 90 à 100 "	4 papes
De 100	1 pape

Suivant les auteurs les plus exacts, saint Agathon serait le seul pape centenaire. Il est mort à 107 ans, en 682, après avoir régné 3 ans, 6 mois et 15 jours.

Cette liste est évidemment incomplète, l'âge d'un grand nombre de papes étant inconnu.

La durée des pontificats

Sa Sainteté le pape Pie XI, 265e successeur de saint Pierre, fut élu le 6 février 1922. Il aura donc régné 17 ans et trois.

Nous donnons ci-après la durée de pontificat des prédécesseurs du Souverain Pontife qui vient de mourir.

11	papes n'ont pas siégé un mois;		
44	ont siégé moins d'un an;		
21	papes siégèrent	1	an;
22	" "	2	ans;
19	" "	3	ans;
16	" "	4	ans;
17	" "	5	ans;
9	" "	6	ans;
8	" "	7	ans;
15	" "	8	ans;
12	" "	9	ans;
14	" "	10	ans;
12	" "	11	ans;
3	" "	12	ans;
6	" "	13	ans;
7	" "	14	ans;
10	" "	15	ans;
1	pape siégea	16	ans;
2	papes siégèrent	17	ans;
6	" "	18	ans;
0	pape n'a siégé	19	ans;
3	papes siégèrent	20	ans;
3	" "	21	ans;
0	pape n' a siégé	22	ans;
2	papes siégèrent	23	ans;
1	pape siégea	24	ans;
1	pape (Léon XII) siégea	25	ans;
0	pape ne siégea 26, 27, 28, 29 et	30	ans;
1	pape (Pie IX) siégea	30	ans;
0	pape n'a siégé 32 et	33	ans;
1	pape (saint Pierre) siégea	34	ans.

Premier cardinal canadien à assister à un conclave

Son Eminence le cardinal Villeneuve sera le premier cardinal canadien à assister à un conclave. En 1922, le cardinal Bégin était en route pour Rome lorsque fut annoncé l'élection de Pie XI. Son Eminence le cardinal Bégin arriva dans la Ville Eternelle pour la cérémonie du couronnement. Le cardinal Villeneuve est à Rome depuis quelques semaines déjà. Avec les autres cardinaux de la chrétienté, il prendra donc part à l'élection du successeur de Pie XI.

Deux cardinaux

Le Pape Pie XI a élevé, au cours de son pontificat, deux évêques Canadiens français à la dignité cardinalice.

Le premier fut Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., nommé archevêque de Québec, le 9 juillet 1926, décoré du pallium le 24 février 1927, et créé cardinal au consistoire du 19 décembre 1927, du titre de St-Pierre in Montorio, et décédé le 31 mai 1931.

Le second Canadien à être élu membre du Sacré Collège fut Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., désigné comme archevêque métropolitain de Québec et primat de l'Eglise canadienne, le 11 décembre 1931, décoré du pallium et créé cardinal au consistoire secret du 13 mars 1933, du titre de Ste-Marie-des-Anges.

Les procédures suivies lors de la cérémonie du Conclave

L'élection du prochain pape commencera dans une quinzaine de jours. — Tous les cardinaux pourront probablement y assister. — Le Sacré Collège est formé en majorité de cardinaux italiens. — Les bulletins sont brûlés après chaque tour de scrutin.

DANS LA CHAPELLE SIXTINE

Cité Vaticane, 10. (UP). — L'élection du 266ième évêque de Rome, successeur de Sa Sainteté le pape Pie XI commencera dans une quinzaine de jours.

Au Conclave

● Son Eminence le cardinal Villeneuve, le seul cardinal canadien, actuellement à Rome, où il assistera au Conclave des membres du Sacré-Collège, chargé de faire le choix d'un nouveau Pape.

Le conclave pour l'élection du Souverain Pontife est fixé pour le 15ième jour après la mort du pape et le premier vote est prit le lendemain. Il y a quatre votes par jour, deux le matin et deux l'après-midi.

BULLETINS BRULES

Les bulletins sont brûlés après chaque tour de scrutin. Les Italiens, qui ont coutume de se réunir en grand nombre devant le Vatican pour attendre les résultats du ballotage, se vantent de pouvoir déterminer si le pape est choisi ou non à la seule densité de la fumée s'échappant de la cheminée de la salle du conclave. Si le successeur du pontife défunt n'est pas encore choisi, les cardinaux font brûler de la paille avec les bulletins, ce qui produit une fumée très noire. Au contraire, si le Souverain Pontife a été élu, les bulletins sont brûlés seuls, produisant ainsi une fumée très légère.

Les cardinaux s'enferment toujours à clef dans la salle du conclave, pratique qui date de l'élection contestée de Grégoire X et qui prit force de loi après l'élection de ce pape en 1270.

Le conclave, auquel en droit les seuls membres du Sacré-Collège ont le droit d'assister, est toujours suivi par les membres de la suite des cardinaux qui ont chacun deux secrétaires servant d'agents dans leurs négociations et par les officiers du conclave, soit le médecin, le notaire, le théologien, le confesseur, le chapelain et le secrétaire soit environ 250 personnes.

DEUX CELLULES

Le conclave est ordinairement tenu dans une des ailes du palais vatican, qui est divisé à cette fin en plusieurs cellules. L'appartement de chaque cardinal comprend deux cellules, l'une pour lui-même et l'autre pour sa suite. Chaque cellule est numérotée et est effectée par le sort aux membres du Sacré Collège avant son entrée au conclave. Les fenêtres sont bouchées pour éviter les communications à l'extérieur et lorsque la porte du conclave a été close, le doyen du collège cardinalice en prend les clefs de l'intérieur, pendant que le maréchal du conclave, dont la fonction est héréditaire, le prince Chigi, qui est aussi Grand Maître de l'Ordre de Malte, gards sur lui les clefs de la porte extérieure.

LES REPAS

Les repas des cardinaux leur sont passés à travers un guichet. Un seul, le premier jour, puisque les cardinaux ont pu dîner chez eux. A une heure de l'après-midi, la cloche du conclave est sonnée, donnant ainsi aux visiteurs le signal du départ. A trois heures, un second coup de cloche annonce le début du conclave. La grande porte est close, et n'est ouverte

(Suite à la page 4)

Une période de deuil officiel chez les Nazis

Les pavillons flottent en berne sur tous les édifices publics d'Allemagne. — L'ambassadeur allemand aux funérailles.

UN DELEGUE ?

BERLIN, 10. — (U.P.) — Les pavillons flottaient en berne, aujourd'hui, sur tous les édifices publics d'Allemagne, marquant le début d'une période officielle de deuil à la suite du décès du pape Pie XI.

Dans les cercles officiels, on dit que la nation observera toutes les formalités d'usage, mais qu'on n'a pas encore décidé si un délégué spécial sera envoyé pour assister aux funérailles du pape.

L'ambassadeur allemand au Vatican sera le chef des représentants du Reich aux funérailles.

Mario Politi était en prières

Cité Vaticane, 10— (UP) — Le seul prisonnier de la Cité Vaticane a passé hier de longues heures à prier pour la vie du Pape. Il s'agit de Mario Politi, 30 ans, ancien administrateur de la bibliothèque du Vatican, qui a été condamné, le 14 décembre 1938, par le tribunal du Vatican, à quatre ans et quatre mois de prison pour s'être approprié des fonds appartenant à l'Eglise. Si le Pape avait pu vivre assez longtemps pour célébrer le 10e anniversaire de l'accord du Latran, Politi aurait probablement été amnistié. Il devra maintenant purger complètement la sentence qui lui a été imposée.

Une édition spéciale de l'"Osservatore Romano"

Le journal de la Cité du Vatican publiait aujourd'hui une édition spéciale.— C'est le docteur Milani, médecin du Saint Père, qui constata la mort.— Les messages ne cessent d'arriver au Vatican.

DES PRIERES DANS TOUT L'UNIVERS

CITE DU VATICAN, 10. — (UP) — Le récit de la mort du cédé à 5 heures 31, a.m., aujourd'hui dans une édition spéciale de l'"Osservatore Romano", le journal de la Cité du Vatican. Voici ce récit :

"Le Souverain Pontife est décédé à 5 heures 1, a.m., aujourd'hui après une aggravation soudaine de son état à 4 heures. Le Pape avait eu deux faiblesses l'une à 1 heure et l'autre à 4 heures 15.

"Sa Sainteté est morte avec sérénité. Sa figure réflétait la spiritualité de toute une vie passée au service de Dieu. Sa Sainteté s'est tourné lentement la tête vers la droite et il a rendu sa belle âme à Dieu.

"Le docteur Milani, le médecin officiel de Sa Sainteté, constata la mort. Tous ceux qui étaient présents à la suite du cardinal Pacelli et du cardinal Caccia, ont défilé vis-à-vis du lit du Pape décédé.

"Monseigneur Confalonieri commença immédiatement la célébration de la Sainte Messe dans une chapelle située près de la chambre mortuaire.

"Le cardinal Pacelli, en sa qualité de camerlingue de l'Eglise Romaine, donna immédiatement les ordres nécessaires pour la circonstance, et demanda à Mgr Tardini et Mgr Montini d'informer le Sacré-Collège, le corps diplomatique et les représentants auprès du Saint-Siège de la mort du Pape.

"La station de radio du Vatican transmit immédiatement la nouvelle au monde entier, et immédiatement de toutes les parties du monde commencèrent d'arriver des messages pour faire l'éloge de ce Pape immortel et pour assurer le Vatican que des prières s'élèveront de toutes les parties du monde.

Pie XI avait une dévotion spéciale à sainte Thérèse

Le Souverain Pontife qui vient de mourir avait une dévotion particulière envers sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Pie XI l'a, en effet, béatifiée et canonisée en des cérémonies inoubliables. C'est ce qui a fait dire à Mgr R. Fontenelle, biographe du pape défunt, que soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus devint l'"Etoile et la sainte de prédilection de son pontificat".

La béatification de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus eut lieu le 29 avril 1923, soit la deuxième année du règne du pontife défunt; la canonisation, en l'année du jubilé, 1925.

Pie XI, que la maladie conduisit aux portes du tombeau, à la fin de l'année 1936 et qui revint à la santé d'une façon que l'on jugea miraculeuse, attribuait sa guérison à l'intervention de la petite sainte du Carmel

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

VENDREDI, 10 FEVRIER 1939

LE DEUIL
de l'Eglise

La nouvelle que S. E. le cardinal Villeneuve n'avait pas été reçu par le Saint Père, mais par le cardinal Secrétaire d'Etat, suffisait à souligner la gravité de la crise cardiaque dont les dépêches parlaient encore hier. Cependant l'énergie presque surhumaine dont on le savait doué, comme la protection visible de la vierge de Lisieux qu'il aimait tant à invoquer, rassuraient les fidèles.

Le Pape avait offert sa vie pour la paix. Le Pape n'est plus.

La hâte avec laquelle je rédige cet article ne me permet pas de longs développements. Qu'il me suffise de dire que rarement pontife ne donna, comme Sa Sainteté Pie XI, l'impression d'être l'homme de la circonstance.

De constitution robuste, d'énergie indomptable, il a été pour l'Eglise le chef qu'il fallait à l'époque d'aujourd'hui; et jamais l'Esprit Saint n'a mieux montré son travail que dans cette âme, taillée pour la lutte, et qui s'est avérée la plus tendre là où il fallait être père, et la plus ferme lorsque la diplomatie entrait en ligne de compte.

Le cardinal Ratti n'aspirait qu'à rester en contact avec ses chers livres, lorsque le choix de ses pairs le plaça sur la chaire de Pierre. D'abord écrasé à la pensée du poids dont on chargeait ses épaules, il s'est ensuite soumis tout uniment à la volonté de Dieu. C'est pourquoi tout en étant physiquement à l'antithèse de ceux qui l'avaient précédé, il les a continués si complètement, et a fait, pour l'Eglise et pour Celui qu'il représentait sur terre, tout ce qu'il y avait à faire.

On se demande souvent ce qu'il adviendra de l'Italie ou de l'Allemagne, ou du Portugal, ou de l'Espagne, après que les hommes de génie qui les guident actuellement de leurs fortes mains, seront disparus.

On ne se pose pas la question pour l'Eglise.

Celui des cardinaux qui sera demain le vicaire de Jésus-Christ ignore aujourd'hui sa destinée; mais lorsqu'il sera assis sur la chaire de Pierre, lorsqu'il aura glissé à son doigt l'anneau du Pêcheur, il sera pour les fidèles le même directeur infaillible, le même père compatissant et secourable.

Jules DORION.

Un grand Pape

L'Eglise pleure ce matin l'un des plus grands parmi les 266 papes qui l'ont gouvernée depuis l'ascension de Jésus-Christ, son divin fondateur, au royaume de son Père.

Les catholiques de mon âge n'ont connu que de très grands papes: Léon XIII le savant, Pie X le saint, Benoit XV le pacificateur; mais peut-être garderont-ils un souvenir particulièrement admiratif de cet octogénaire qui a fait preuve, jusqu'au dernier soupir, d'une vigueur et d'une lucidité au-dessus de l'humanité ordinaire.

Le monde avait presque oublié que ce pape pouvait mourir. Aussi la consternation est-elle grande, ce matin, chez tous les peuples qui apprennent la triste nouvelle.

Les catholiques pleurent un père et les autres sont très émus, car Pie XI, par sa fortitude, sa science et sa sainteté, a conquis l'admiration et l'affection de tous.

* * *

Telles sont l'ampleur et la profondeur de l'oeuvre pontificale accomplie par l'illustre disparu, que personne ne saurait la synthétiser parfaitement d'un seul mot.

Pie XI sera-t-il désigné dans l'histoire comme le pape de l'Action catholique, le pape des missions, le pape du règlement de la question romaine, le pape de la paix sociale, le pape de la pacification des peuples, le pape de l'éducation, le pape de l'intransigeance doctrinale et de la souplesse réalisatrice, le pape de telle ou telle autre grande question liée à l'avenir de l'Eglise et du monde ? — Il semble que Pie XI sera tout cela, aux yeux des générations futures.

A la vérité, le pape qui vient de mourir joua, durant ses dix-sept années de pontificat, un rôle personnel extraordinaire dans tous les domaines soumis à sa juridiction de Pontife suprême. Partout, on reconnait la marque de son génie, la lumière de sa science, la chaleur de son âme apostolique.

* * *

Chaque époque apporte à l'Eglise des problèmes nouveaux engendrés par l'évolution des idées et des choses.

Certes, les temps que nous vivons ne sont pas moins fertiles que les autres en sujets d'inquiétude et d'angoisse pour le monde en général et pour l'Eglise en particulier. Si même ce n'était la divine promesse d'indéfectibilité dont jouit l'Eglise, on serait enclin à se demander, en face de certains mouvements de haine puissamment organisés, si la fin de l'Eglise n'a pas sonné.

Par contre, nous voyons lever et croître ici et là des collectivités catholiques nouvelles. Les missions, auxquelles Pie XI a su donner une si vive impulsion, redonnent à l'Eglise toute la santé, toutes les espérances perdues ailleurs.

Et l'Action catholique, oeuvre attachée pour toujours au glorieux nom de Pie XI, est en voie de refaire les forces catholiques même des peuples affaiblis par l'erreur. En effet, la consigne de Pie XI a été entendue; et la rechristianisation d'un monde paganisé est bien commencée; malgré la difficulté d'une telle oeuvre, les résultats étonnent déjà.

Sur la question sociale, dont la solution devient chaque jour plus urgente, Pie XI a publié des encycliques dont l'autorité s'impose à tous les architectes de la société nouvelle.

Prions Dieu de donner à son Eglise un digne successeur à Pie XI.

Eugène L'HEUREUX

Petites Notes

Le "Point d'interrogation"

Nous regretterions vraiment si on tirait de notre appréciation d'hier la conclusion que le Point d'interrogation peut être mis entre toutes les mains, sans aucun discernement.

Cet ouvrage a été écrit surtout pour les parents, les éducateurs, les grands jeunes gens et jeunes filles d'un certain âge. C'était notre conclusion d'hier. Ajoutons aujourd'hui deux précisions. Les parents et les confesseurs sont les meilleurs conseillers en une matière aussi délicate. Ce sont eux qui devraient juger si tel garçon et telle fille peuvent lire l'ouvrage. Ce soin les regarde.

Au surplus, les parents ou les éducateurs auraient tort d'éluder les réponses à donner en laissant aux enfants trop jeunes toute liberté de lire l'ouvrage au complet. C'est un moyen vraiment trop facile de s'acquitter d'un devoir. Comme nous le disions hier, le Point d'interrogation fournit aux parents des réponses. Qu'ils s'imposent la tâche de transmettre eux-mêmes ces réponses aux enfants trop jeunes.

L.-P. R.

Pie XI admiré des anticléricaux

L'auguste défunt jouissait de l'admiration de ceux mêmes qui ne partagent pas nos croyances, que dis-je ? de ceux mêmes qui, naguère, combattaient le clergé.

Il y a une quinzaine de jours, en pleine chambre française, M. Edouard Herriot, un vieil anticlérical, faisait applaudir Pie XI.

"A Rome, s'est écrié le président Herriot un grand vieillard (vifs applaudissements) vers qui montent nos libres hommages, soutenu par sa vaillance spirituelle, renouvelle la tradition des grands papes, protecteurs de la faiblesse outragée. (Nouveaux applaudissements)."

Le geste de l'anticlérical Herriot et la réaction de la députation française disent éloquemment jusqu'à quel point le Souverain Pontife forçait l'admiration.

L.-P. R.

M. Houde récidive

Son Honneur le Maire de Montréal a réaffirmé, hier, ses propos de la veille au sujet du facisme.

Il est des politiciens dont l'expression verbale ne dévoile jamais toute la pensée intime. Chez d'autres, la parole dépasse toujours l'idée. M. Houde est de cette deuxième catégorie. Pour frapper plus sûrement ses auditeurs, il dit beaucoup plus qu'il ne pense.

Nous ne pouvons admettre, en effet, que le Maire de Montréal croit les Canadiens français aussi fascistes qu'il le dit. Une infime minorité d'intellectuels sont partisans du fascisme italien. Dans le peuple, il y a une petite poignée de jeunes montréalais qui portent la chemise à la fasciste. Et c'est tout.

Nous ne faisons pas d'épouvantail avec le fascisme. Si la démocratie ne courait pas d'autres dangers, sa santé serait florissante et sa survivance assurée. La dictature "économique" est bien plus dangereuse pour notre démocratie canadienne que la dictature "italienne".

L.-P. R.

Un admirable martyr

Admirables, les martyrs le sont tous. Celui-ci que l'île de Minorque a donné à l'Eglise est un des plus admirables. Il s'appelle Jean Huguet.

Ce jeune prêtre avait dit sa première messe trois semaines avant sa mort. A l'arrivée de l'armée rouge au village de Ferrerias, le chef militaire ordonna aux prêtres de venir se présenter devant lui et Jean Huguet arriva en soutane; le chef lui arracha sa soutane avec colère, lui enleva son crucifix et lui cria : "Crache sur ton Dieu ou je te tue". Le jeune prêtre étendit les bras et répondit : "Vive le Christ roi !". A l'instant même deux balles l'abattirent.

Des détails nous sont parvenus sur la mort des évêques d'Almeiria et de Cadix. Ces évêques ont été obligés de charger le charbon pour le cuirassé Jaime I et d'alimenter les chaudières pendant le parcours de ce navire. Lorsque, fatigués ils tentaient de se reposer un instant, les matelots arrosaient le plancher pour que l'humidité les en empêche. Après quelques jours, les évêques, avec d'autres prisonniers furent entassés dans un filet et jetés à la mer.

Et il y a encore des gens pour croire que les "loyalistes" respectent le caractère religieux des espagnols.

L.-P. R.

Ephémérides

10 FEVRIER 1638

QUERELLES INTESTINES

Sous l'ancien régime les gouverneurs d'un district se considéraient un peu comme des seigneurs féodaux et s'engendraient chicane dans le but d'arrondir leur territoire aux dépens d'un gouverneur voisin. Bien significative apparait la querelle qui séparait La Tour et d'Aulnay. Ce qui rendit plus graves encore ces dessensions sur le territoire acadien, c'est que les Anglais, notamment John Winslow, principal commis de la compagnie de Plymouth au poste de Kinibeki, soutenaient La Tour. A la suite d'une longue série de revers, ce dernier avait dû se réfugier à Québec. Le 10 février 1638, une ordonnance royale définit les frontières des deux territoires de l'Acadie. D'Aulnay fut nommé lieutenant général du roi "en la côte des Etchemins, à prendre depuis le milieu de la terre ferme de la baie Française, en tirant vers les Virginies, et gouverneur de Pentagouet". Il lui était défendu de s'immiscer dans les affaires de l'habitation appartenant à La Tour sur la rivière Saint-Jean. Ce dernier demeurait lieutenant général du roi" en la côte d'Acadie, depuis le milieu de la baie française jusqu'au détroit de Canseau". Cependant cette nouvelle ordonnance n'apporta pas de changement dans les dispositions des deux ennemis.

Le Cardinal Pacelli convoque le Conclave

Les procédures suivies lors d'un Conclave

(SUITE)

que pour permettre à un cardinal qui n'a pas assisté au début des délibérations d'entrer dans la salle.

TROIS METHODES

Il y a trois méthodes pour choisir le pape: le compromis, l'acclamation et le ballotage. En cas de compromis, les cardinaux, s'ils ne peuvent s'entendre sur le choix du successeur de Saint-Pierre, désignent l'un des leurs pour faire le choix du pape. L'élection par acclamation a lieu lorsque au moins les deux tiers des cardinaux présents s'entendent sur le choix d'un candidat avant de procéder à l'élection. Le ballotage est la méthode régulièrement adoptée. Le vote est toujours secret.

LE SCRUTIN

Le scrutin a lieu dans la chapelle sixtine et deux fois par jour.

D'une écriture contrefaite, chaque cardinal écrit sur un bulletin, et au centre, le nom du cardinal de son choix. Les bulletins sont oblongs, suivant les indications de la bulle de Grégoire XV à ce sujet. Au centre sont imprimés les mots: "Eligo in summum pontificem dominum nomine D. card". "J'élis au Souverain Pontificat Mre le cardinal . . ." A la suite de ces mots, le votant inscrit le nom du cardinal de son choix.

Le bulletin est préparé pour que les bouts en puissent être pliés de manière à cacher le nom de l'élu, laissant la seule inscription du centre visible au scrutateur. Le cardinal prend alors le bulletin et approche de l'autel, sur lequel est placé un calice d'argent couvert d'une patène.

Au pied de l'autel, le voteur lève la main et montre le bulletin qu'il tient entre le pouce et l'index. Il s'agenouille alors et fait une courte prière, après quoi il prête serment à l'effet qu'il a choisi celui qui, d'après Dieu, mérite d'être élu pape. Il met alors le bulletin sur la patène et le glisse dans le calice, qu'il recouvre aussitôt.

3 SCRUTATEURS

Chaque jour, après que les cardinaux ont voté, trois scrutateurs sont choisis par le sort parmi les membres du Sacré-Collège. Ceux-ci apportent le calice au milieu de la chapelle. Ils versent les bulletins déposés dans le calice et les comptent. Le premier scrutateur déplie chaque bulletin, le passe au second scrutateur qui le lit et le donne au troisième. Celui-ci annonce alors d'une voix forte le nom inscrit sur chaque bulletin. En même temps, les cardinaux qui ont devant eux la liste des membres du Sacré-Collège, vérifient le nombre des votes obtenu par chaque candidat.

Si un cardinal a reçu les deux tiers des voix, il est pape. Sinon, les cardinaux passe immédiatement au ballotage "per accessum" — par élimination — alors que chaque membre du Collège doit voter pour un nouveau candidat. S'aidant du nombre de votes obtenu par chaque candidat et du texte de la Bible qui accompagne son nom, les voteurs éliminent le cardinal-candidat pour lequel ils croient ne pas devoir voter à nouveau.

Si à ce second tour de scrutin, un cardinal obtient, ajouté aux voix qu'il a déjà obtenues, un nombre suffisant de votes, il est pape. Généralement, le pape est élu au second scrutin, mais on a vu des conclaves durer plusieurs jours.

BALLOTAGE

Après chaque ballotage inutile, les bulletins de vote sont brûlés.

Lorsque enfin les cardinaux ont fait leur choix, ceux qui sont près du cardinal-élu au Souverain Pontificat se retirent à distance et tout le Sacré Collège tombe à genoux.

Le doyen du Sacré Collège et le cardinal premier prêtre s'approchent de lui et lui demandent s'il accepte la suprême dignité. C'est peut-être là le moment le plus solennel du conclave. On rapporte que Sa Sainteté le Pape Pie X, patriarche de Venise, fut sur le point de refuser, à cause de sa grande humilité, si grande qu'il avait pris un billet de retour de seconde classe sur le chemin de fer quand il avait quitté Venise pour se rendre à Rome. Le pape élu fait alors connaitre sa réponse et, s'il accepte, fait connaitre le nom sous lequel il régnera.

Lorsque le pape élu consent, il est conduit à l'autel, où des soutanes blanches de trois tailles différentes sont déposées, ainsi que des mules brodées et ornées d'une croix d'or.

Le pape-élu est alors placé sur un trône et le doyen, ainsi que tous les autres cardinaux, s'agenouillent et lui baisent les pieds et la main droite, à l'annulaire de laquelle est glissé l'anneau du pêcheur. Le Pape attire à lui le cardinal agenouillé et le baise sur les deux joues.

Tous entonnent ensuite le chant solennel du "Ecce Sacerdos Magnus". (Voici le Pontife Suprême).

Alors, le cardinal premier diacre, précédé des sacristains, se rend à la "loggia" (balcon) de St-Pierre et annonce au peuple assemblé le nom du nouveau pape. Les chanoines de St-Pierre saluent ensuite le nouveau Pontife et les cloches de la cathédrale de St-Pierre se mettent en branle.

Le pape lui-même apparait au balcon, entouré des "flabelli" blancs, des cardinaux et des gardes nobles dans leurs pittoresques uniformes, et donne sa première bénédiction officielle à la foule.

Cette pratique fut discontinuée après la guerre de 1870, alors que le Saint-Siège était en guerre avec l'Italie, mais le pape Pie XI, un ardent patriote italien, rompit la tradition établie, et donna sa bénédiction au peuple assemblé sur la place. La foule s'agenouilla respectueusement pour recevoir la bénédiction du successeur de Saint-Pierre.

(SUITE)

garder encore quelque temps sur terre le chef des 400,000,000 de communiants de l'Eglise catholique romaine.

L'état du Pape devint soudainement désespéré à 4 heures environ ce matin. Jusque-là, le Saint-Père avait reposé paisiblement, ayant près de lui le docteur Rocchi. Le Pape commença à murmurer des paroles inintelligibles. Le docteur Rocchi se leva de son fauteuil. Il constata que la fin était proche. Immédiatement, il injecta du camphre dans un effort pour stimuler le coeur chancelant. Puis il appela les secrétaires particuliers du Pape.

Quelques minutes plus tard, un correspondant de l'"United Press" se tenant dans la cour du Vatican, vit un membre de la maison papale sortir de l'appartement privé du Pape et courir dans la direction de l'édifice des gouverneurs, où le professeur Aminta Milani, médecin particulier de Sa Sainteté durant nombre d'années, était soigné pour l'influenza.

Le professeur Milani s'habilla hâtivement. Puis, accompagné du comte Franco Ratti, neveu du Pape, qui avait été appelé, il fut aperçu courant vers l'appartement papal.

De hauts représentants de l'Eglise ont commencé alors à arriver au Vatican, dont le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre et camerlingue de l'Eglise.

QUELQUES PAROLES

Quelques minutes auparavant, le Pape avait été capable de prononcer quelques paroles indiquant qu'il aurait désirer vivre encore quelque temps afin de continuer l'oeuvre qu'il avait si bien commencée.

Monseigneur Alfonso Camillo de Romanis, sacriste de la cité du Vatican, est arrivé à 5 h. 10 et a administré l'extrême-onction.

Le cardinal Lauri, confesseur particulier du Pape, avait été appelé. Les minutes passèrent et il était évident que la fin approchait. Mais les forces que lui avaient values les nombreuses années de sa jeunesse passée dans les montagnes, permirent au Pape de se remettre et de murmurer le mot "paix". Monseigneur de Romanis le confessa.

Le Pape continua de murmurer des prières en latin, sentant venir l'agonie.

Des cardinaux, des médecins, des infirmières, des prélats et des membres de la maison papale, ainsi que le neveu de Sa Sainteté, se trouvaient alors réunis dans la chambre, les yeux portés sur le vénérable homme qu'aucun mortel ne pouvait plus aider.

C'est à ce moment-là qu'ils virent la main droite du Saint-Père sortir de dessous les couvertures du lit et, tremblante, lentement et faiblement, faire le signe de la croix pour donner une dernière bénédiction apostolique. Trente secondes plus tard, la tête de l'agonisant s'inclina légèrement à droite et, les traits détendus, le Pape rendit l'âme.

MILANI FOND EN LARMES

Un par un, ceux qui se trouvaient dans la chambre tombèrent à genoux et se signèrent. Le professeur Milani fondit en larmes.

Les mains du Pape furent croisées sur sa poitrine, tenant un crucifix. Un voile blanc fut posée sur la face de Sa Sainteté. Le cardinal Pacelli quitta la chambre et revêtit des vêtements violets, couleur de l'affliction. Il s'approcha du lit funèbre et tendrement releva le voile. Un assistant lui remit un maillet d'argent, avec lequel il frappa le front du Pape.

"Achille !" dit-il en sanglotant. (Achille est le prénom du Pape.)

Il prononça deux fois ce prénom, frappant à chaque fois le front du Pape avec le maillet, puis il recula quelques pas et dit : "En vérité, le Pape est mort."

Ainsi expira Achille Ratti, né à Desio, en Italie, le 31 mai 1857, sacré archevêque de Mialn et cardinal le 16 juin 1921; élu pape le 6 février 1922, comme successeur de Benoit XV, évêque de Rome et vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, prince des apôtres, pontife suprême de l'église universelle, patriarche de l'Occident, primat de l'Italie, archevêque et métropolitain de la province romaine, souverain de la cité du Vatican.

Au moment où le cardinal Pacelli constatait officiellement la mort du Pape, ceux qui se trouvaient à ses côtés tombèrent à genoux et se joignirent à lui pour réciter le De Profundis.

L'ANNEAU DE PIERRE

Le chambellan du Pape retira l'anneau de Pierre le pêcheur de la main de Sa Sainteté et le remit au cardinal Pacelli, qui le placa dans un sac rouge où il demeurera jusqu'à la première séance du Collège des cardinaux, alors qu'il sera brisé pour marquer la fin du règne temporel du pape défunt.

Le cardinal en chef de la chancellerie prit le sceau avec lequel les déclarations officielles ou les bulles du Pape sont scellées et le détruisit pour marquer la mort de Sa Sainteté.

Les pénitentiaires de Saint-Pierre entrèrent ensuite dans la chambre et, en chantant des psaumes, se préparèrent à revêtir le Pape des vêtements de circonstance.

Un protonotaire apostolique s'avança vers le centre de la pièce et lut l'acte officiel constatant la mort du Pape et identifiant le corps.

Un détachement de gardes suisses s'est approché et a présenté les armes au cardinal Pacelli qui devient par la mort du Pape chef temporaire de l'Eglise d'ici à l'élection d'un nouveau successeur de saint Pierre.

Les deux gardes placés devant la porte de l'appartement privé du Pape se tenaient au garde à vous, leur sabre pointé vers le sol en signe d'affliction.

Des parents et des groupes de prélats priaient près du corps. Des ordres ont été donnés à la gendarmerie papale pour défendre l'entrée du Vatican à toute personne non autorisée.

Vers 6 h. 50, les cardinaux commencèrent à arriver Ils entrèrent dans la chambre mortuaire un par un, s'agenouillèrent, se signèrent, baisèrent les mains du Pape et se retirèrent à reculons.

LE ROI D'ITALIE EST INFORME

Le commissaire du police du quartier de Saint-Pierre a été avisé formellement de la mort du Pape. Il avisa à son tour les quartiers généraux de la police de Rome, qui firent connaitre la nouvelle au roi Victor Emmanuel et au premier ministre Benito Mussolini.

Des carabiniers et des policiers ont établi un cordon et isolé la place Saint-Pierre.

Quatre grands chandeliers ont été placés aux quatre coins de la couche funèbre.

A 7 h. 15, le cardinal Canali célébra une première messe sur un petit autel dressé dans la chambre mortuaire.

Le premier devoir du cardinal Pacelli a été de convoquer le Sacré Collège.

Comme lui et d'autres quittaient la pièce, des embaûmeurs arrivèrent et commencèrent à préparer le corps pour l'exposition dans la salle du trône jusqu'au jour où il sera déposé dans la cathédale de Saint-Pierre.

Des membres du corps diplomatique commencèrent à arriver pour offrir leurs condoléances. Le premier aivant fut le comte Pienatti Moano di Custoza, ambassadeur italien.

Les cloches de Saint-Pierre et de 400 églises de Rome ont commencé à sonner le glas. Rome s'éveilla ce matin pour pleurer la mort du bien-aimé Pape.

Vers 9 heures, des milliers de gens se tenaient devant la basilique de Saint-Pierre pour manifester leur chagrin.

On a appris de bonne source que les cardinaux présentement à Rome se réuniront demain, alors qu'ils fixeront la date de la tenue du conclave au cours duquel le nouveau pape sera élu. Des milieux du Vatican on a déclaré que le conclave sera tenu 25 jours après la mort du Pape. Les rapports selon lesquels sa tenue aurait été fixée au 28 février ont été niés.

Un service

(SUITE)

Voici le texte de ce communiqué:

DECES DE S. S. PIE XI

Le Pape est mort ! Telle est la douloureuse nouvelle, confirmée par le Vatican, que nous apportait la radio vers minuit. Nous souhaitions tous voir se prolonger encore une vie si féconde en oeuvre de salut, si éminemment utile à la société civile elle-même. Mais Dieu dans son infinie sagesse a jugé le moment venu de rappeler à Lui son Vicaire, Pie XI, 265e successeur de Pierre à la tête de son Eglise.

Je laisse à Son Eminence notre Archevêque de vous dire l'importance des oeuvres et des mérites du grand Pontife dont la vie terrestre vient de finir. Mais je dois vous communiquer sans retard les quelques dispositions suivantes :

1. Dans toutes les églises et chapelles de communauté du diocèse, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI. A la basilique, ce service aura lieu jeudi, le 16 février, à neuf heures et demie;

2. Partout, on sonnera les glas pour le Pontife décédé;

3. Pour nous conformer à la pensée de l'Eglise, on chantera, ou dira, à la messe et au salut du Saint Sacrement, l'oraison *pro eligendo Summo Pontifice*;

4. Dans le canon de la messe, on omettra les paroles *cum famulo tuo Papa Nostro N.*, jusqu'à ce qu'un nouveau Pontife suprême ait été élu;

5. Tous les fidèles se feront un devoir de piété filiale de prier pour le repos de l'âme du Pape défunt, et aussi pour obtenir du Seigneur l'élection d'un Pontife selon son coeur.

Archevêché de Québec, le 10 février 1939.

† *J.-Omer Piante.*
Ev. de Dobero,
Aux. Québec.

Tribune libre

L'"Action Catholique", publie sous cette rubrique les lettres signées dont la lecture peut être utile ou intéressante pour le public. Toutefois, il est bien entendu que l'"Action Catholique" ne prend aucune responsabilité de ce qui paraît en ces lettres. — On est prié d'être court.

Trop d'élèves dans les mêmes classes

Monsieur le Rédacteur,

L'école primaire, qui est la base de l'instruction chez toute nation, semble être actuellement rétrogressive dans les écoles de la Commission scolaire catholique de la ville de Québec ! Et si ce même système pédagogique appliqué dans les écoles primaires de cette ville a cours dans toute la province, il en résultera certainement un désastre national pour la génération de demain au point de vue éducatif, et partant économique.

Des classes de 40 à 45 élèves, laissés à la charge d'un seul professeur ou d'une seule institutrice, ne peuvent qu'être accablants à ces derniers qui ne sauraient déployer efficacement un zèle utilitaire auprès d'un si grand nombre de jeunes enfants : d'où insuffisance ou défaut d'instruction chez le plus grand nombre de leurs élèves !

C'est alarmant, M. le Rédacteur. Quand tout le monde sait que l'école primaire est le fondement de l'école secondaire, et qu'une instruction primaire manquée, ou simplement inadéquate, fait perdre au jeune élève le droit d'admission dans les écoles supérieures, ou lui en rend l'enseignement inefficace pour le moins. Quel malheur, partant, pour une nation, composée de tels individus, que de se trouver dans un état d'instruction si déficiente ! C'est effarant, quand on songe aux conséquences désastreuses qui s'en découleraient sur l'éducation, le développement et la vie économique de cette même nation...

Je ne pouvais croire, M. le Rédacteur, que les plaintes et protestations, à cet endroit, de mes coparoissiens de Saint-Sacrement étaient fondées à ce point-là, quand j'ai remarqué depuis quelque temps que mes trois enfants, qui fréquentent l'école de la Commission scolaire de cette paroisse, ne donnaient pas un signe de progrès dans leur instruction scolaire. Inquiet, je me suis mis à les aider dans leurs devoirs : exercices grammatical, analyse logique, arithmétique, anglais, etc... Trois jours après, je m'informais auprès de mes enfants si "nos devoirs" étaient trouvés corrects par l'institutrice, et le dialogue suivant eut lieu entre nous :

—"Florence ! (élève de 5ème) comment Mère "a trouvé vos devoirs d'avant-hier ?

—"Mère ne les a pas vus, papa.

—"Comment ? elle ne te les a pas corrigés ?

—"Non, papa, elle ne les corrige jamais.

—"Et, toi, Marie-Antoinette ! (élève du même "cours) comment Mère a trouvé ton devoir d'arithmétique d'avant-hier ?

—"L'a-t-elle corrigé ?

—"Non, papa, elle ne l'a pas corrigé.

—"Mais, mes filles, ce n'est pas possible, ça ! "Vous devez me blaguer. Vous n'allez pas me faire "croire que votre institutrice n'examine pas vos "devoirs pour vous en montrer les erreurs, s'il y en "a, et vous les faire éviter dans l'avenir ?

Et les deux enfants de répondre à l'unisson :

—"Mais, papa, Mère ne pourrait jamais corriger tous nos devoirs, nous sommes 40 dans notre "classe... Elle n'aurait jamais le temps.

—"Comment, alors, sauriez-vous, si vos de"voirs et solutions des problèmes sont bien ou mal faits ?

—"Mère appelle de temps à autre une élève au "tableau pour faire le devoir; ce qui nous permet "de comparer pour savoir si nos devoirs sont faits "pareils.

—"Eh ! bien, mes enfants, dans ce cas-là, il ne "faudra pas que vous soyez le moindrement dis"traites en classe. Autrement, vous manqueriez "complètement votre instruction primaire, et plus "tard votre instruction secondaire.

CONCLUSION : Il découle de tout ceci, M. le Rédacteur, que la Commission scolaire met en pratique dans ses écoles, par but économique peut-être, à partir du 5ème cours, l'enseignement "à la masse", tel que pratiqué dans les classes de Rhétorique ou de Philosophie, et dans les facultés de Droit ou de Médecine, où les élèves, arrivés à un degré supérieur d'instruction, s'adaptant bien à ce genre d'enseignement, rédigeant eux-mêmes leurs leçons, tombées des lèvres de l'éminent professeur, et parfois développant toute une thèse en ces matières-là.

Mais il y a loin de "la cinquième" à ces cours universitaires ! Les élèves qui fréquentent l'école primaire à partir de cette classe ne sont que des jeunes enfants de 12 à 16 ans, sujets à cette ennuyante distraction innée chez l'enfance, et pour qui les meilleurs discours d'un professeur n'égalent pas, au point de vue utilitaire, le plus petit devoir écrit, corrigé et noté par lui à son jeune élève, qui ainsi le relira souvent, seul. Un tel devoir corrigé laisse chez l'enfant une impression durable, et un document consultatif, tandis que le système de l'enseignement "à la masse", tel qu'appliqué par la Commission scolaire, semble jouer au petit bonheur avec ces jeunes élèves. C'est le cas de dire : "Verba volant, scripta manent" pour ces élèves de l'école primaire.

Nul doute que MM. de la Commission scolaire catholique sont mus par un principe d'économie, en laissant encombrer les classes d'un trop grand nombre d'élèves divers, confiées à un seul professeur donnant l'enseignement par une méthode collective, mais insuffisante à la tâche; au lieu de créer autant de divisions de classe, groupant les élèves de mêmes capacités dans une même division ou classe, ne comptant pas plus de vingt à vingt-cinq élèves, et ayant chacune son propre professeur prodiguant son enseignement suivant la méthode classique expliquée plus haut. Une telle économie dans le nombre des professeurs, étant donnée l'augmentation constante de la population, n'est certainement pas à propos. Bien plus, elle est la cause de la baisse de l'instruction primaire chez plusieurs, tel que constaté présentement. Elle est donc nuisible au plus haut degré à notre Commission scolaire même, dont la mission sacrée et solennelle est bien l'instruction de la génération qui monte dans un esprit national et canadien-français. Va-t-elle manquer à sa mission par des résultats médiocres... ou négatifs...?

Il est peut-être temps d'y voir.

Votre bien dévoué,
H.-A. LABAD
252, Marguerite-Bourgeoys

UN LIVRE D'ACTUALITE

"La Divine Providence"
par Paul L'Ermite

"Cherchez d'abord le Règne de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné par surcroît". Cette parole de Notre-Seigneur sert de thème au livre que nous présente un religieux dominicain, sous le pseudonyme de Paul L'Ermite. C'est un livre d'actualité, disons-nous à cause du désordre dans lequel se trouve aujourd'hui le monde, menace tour à tour par la révolution et la guerre. A n'en pas douter, ces menaces pèsent sur le monde parce que le monde a abandonné Dieu et que Dieu à son tour l'abandonne. Il est donc de la suprême sagesse de recourir au Souverain Maître, de se remettre à son service, et par un juste retour, Dieu fera que toutes choses rentrent dans l'ordre.

Nous remercions Paul L'Ermite de remettre devans nos yeux des réfléxions si opportunes et qui de ce chef, méritent la plus large diffusion.

Ce volume est en vente à La Librairie de l'Action Catholique, Québec au prix de $0.35 au comptoir, par poste $0.38.

FÉVRIER fertile en aubaines aux plus grands magasins PAQUET

ROBES D'APRES-MIDI

Les toutes dernières créations

Elles sont présentement à l'étalage, en une variété de tissus incomparables au point de vue qualité et nouveauté.

Choix infini de teintes ravissantes qui feront les délices du beau sexe.

Noir — Bleu marine — Bleu sarcelle — Mauve ciel — Bleu-pâle — Bleu matelot — Rose Boli — Rose Havre — "Cyclaman" — Vert-pâle — Rouge-vin — Violet — Vert — Rouille — Tan — Gris-sable —

Tailles : 12 à 44 — Manches longues ou courtes

Notre collection d'imprimés

Elle est insurpassable — Elle vous sera toute une révélation. Un choix considérable vous attend, dans les teintes pâles, foncées et charmantes combinaisons de couleurs —

Tailles : 12 à 44 — Manches longues ou courtes

Mesdames, Mesdemoiselles !

Que vous soyez ou non intéressées dans l'achat d'une ou plusieurs de ces robes, vous vous devez de venir les voir — Vous pourrez ainsi en parler à vos amies, en connaissance de cause.

Nos prix accommodent toutes les bourses, savoir :

$10.95 - $11.95 - $14.95
$17.95 - $19.95 - $22.50
$25.00

Voyez notre autre annonce en page 9

Corsets

Mesdames, Mesdemoiselles !

N'oubliez pas que le corset est l'âme de la silhouette chez le beau sexe — Donc, surveillez votre taille.

VOICI DES OFFRES EXCEPTIONNELLES QUI DEVRAIENT VOUS INTERESSER.

Corsets

Laçant en avant — tissu broché ou uni de bonne qualité.

Tailles : 22 à 36

$1.49 et $1.98

Corselettes

Avec double ceinture — épaulettes montantes — Tissu très solide — Fortement baleinées.

Tailles : 34 à 46

$2.98

Chapeaux mous

Ils sont de styles très nouveaux, car ils nous arrivent justement.

Véritable duvet de fourrure — Teintes nouvelles et populaires : **Blanc-neige — Gris-perle — acier — gris-fer — brun — vert.**

Doublure deux tons de belle qualité.

Pointures : 6½ à 7⅞

Nous les avions achetés pour vendre à $2.75, mais afin d'en faire une aubaine de Février, nous avons décidé de les offrir, samedi, à

$2.29

Venez juger de leur belle qualité

ESCOMPTE DE 25%

SUR

BOTTES de SKI

Pour messieurs

BOTTES DE SKI, en cuir brun tanné à l'huile— aussi en peau de loup marin naturel.
Pointures : 6 à 11.
Valeurs régulières $5.00 et $6.00.
En vente moins..... **25%**

Pour dames

BOTTES DE SKI en cuir brun, tanné à l'huile — aussi en peau de loup marin naturel.
Pointures : 3 à 8 dans le lot.
Régulièrement $5.00, $6.00, $7.00.
En vente moins..... **25%**

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Voici la Vente de Février de

COMPLETS ET PALETOTS

ATTENDUE AVEC IMPATIENCE PAR TOUS

500 COMPLETS

1 et 2 pant.

Valeurs jusqu'à $30.00

- **Worsted tout laine**
- **Serge**
- **"Twist"**
- **Double texture**
- **Tweed**
- **Rayés et quadrillés de toutes sortes**

Modèles à simple ou double croisure —

Tailles : 34 à 48

Pour tous les physiques

REDUIT

Soyez à nos magasins dès leur ouverture demain, afin d'être parmi les premiers à choisir.

$12.29

Rez-de-Chaussée

Paletots d'hiver

150

Jamais encore pareille aubaine n'a été vue. Tous des Paletots de haute qualité.

- **Véritable Alpine No 16, de Taylor**
- **Fleece**
- **Elysian de Taylor**
- **Tweed écossais**
- **Velours**

en bleu — gris — brun.

Aussi tous nos paletots en LLAMATEX — imitation de fourrure — modèle avec collet châle ou ordinaire — Doublure en véritable satin — En gris et brun argenté.

REDUIT

Tailles : 34 à 48 dans le groupe Valeurs jusqu'à $35.00

$16.29

Les prix réguliers sur les étiquettes sont garantis authentiques.

Commandes par la poste remplies avec promptitude.

★ Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises.

La Vie Sociale

Madame E.-L. Patenaude recevra à un déjeuner, à sa résidence de Spencer Wood, mercredi, le 15 février.

Le lieutenant gouverneur de la province a reçu quelques membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative à dîner, hier, à Spencer Wood.

L'honorable Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, sera représenté par le major-général H.-H. Matthews, C.M.J., D.S.O., adjudant-général du département de la Défense nationale, au dîner de l'Institut militaire de Québec qui aura lieu au club de la Garnison samedi, le 11 février.

Le président du Conseil législatif et madame Ray ond ont laissé des invitations une réception qu'ils donneront au Château Frontenac, de cinq heures et demie à sept heures et demie, jeudi, le 16 février.

Sous le haut patronage de madame E.-L. Patenaude, la présidente et les membres du Conseil d'administration de la ligue de la Jeunesse féminine recevront de quatre à six heures, cet après-midi, à un thé-offrande au bénéfice de la kermesse de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Madame W.-J. Brady et mademoiselle Laura St-Laurent, de Compton, passent quelques jours à Québec, les invitées de M. et madame Louis St-Laurent.

Madame Pierre Déry et madame V.-A. Curmi présidaient, hier soir, le dîner qui a eu lieu au restaurant de la kermesse de la fédération des guides catholiques de la province de Québec, au Palais Montcalm. Assistaient à ce dîner: M. et madame Pierre Déry, le major et madame V.-A. Curmi, M. et madame Léo Pelland, Madame Alexandre Vallée, madame Joseph Latenière, madame Jules Hamel, madame Georges-Omer Paradis, madame Théo. Robitaille, madame Jean-Marie Guérard, madame Euclide Malouin, madame Emilius Garon, madame Auguste Larue, madame Ernest Marceau, madame Racine, mesdemoiselles Jeanne et Bernadette Talbot, Marguerite Moffat, Georgina Lefaivre, Jeanne Champoux, Bernadette Dumont, Bernadete Beaudry, Yvette Paradis, Fernande et Paula Martel, Cécile Genest, Gabrielle Laliberté, Marcelle Talbot, Cécile Guérard, Anne-Marie Préjean, mesdemoiselles Racine et Bédard. Le dîner était organisé par mademoiselle Simone Paré.

M. Aimé Geoffrion, C.R., de Montréal, est de passage en notre ville.

Madame H.-A. Sewell, de retour de Montréal, passe quelques jours avec sa mère, madame T.-L. Douglas, avant de retourner à la Baie Comeau.

Mademoiselle Marguerite Bédard est de retour des Trois-Rivières, où elle a été l'invitée de mademoiselle Louise Mercier.

M. G.-E. Routhier, surintendant du département des télégraphes du gouvernement de Québec, est parti hier, pour Ottawa, en voyage d'affaires.

M. Philippe Girard, de St-Joseph d'Alma, est de passage à Québec depuis une quinzaine de jours.

Mademoiselle Françoise Lemieux a reçu de 5 à 7 heures, au Claridge, hier après-midi. La table était magnifiquement ornée de jonquilles et de tulipes mauves. Madame P.-L. Mignault, Madame Jean Saucier et Madame Albert Lemieux servaient le thé, le café et les glaces, aidées de Mesdemoiselles Claire Champoux, Lucile Guilmette, Jeannine Legendre, Thérèse Roberge, de Winnipeg, et Jacqueline Lebrun. Une centaine d'invités assistaient à cette réception.

Madame Fernand Miville-Dechêne recevra à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence du chemin St-Louis. Madame Auguste Drolet, Madame Adjutor Dussault et Madame H.-R. Bouffard serviront le thé, le café et les glaces, aidées de Madame Renault Miville-Dechêne, Madame Louis Miville-Dechêne, Madame Louis Miville-Dechêne et de Madame F.-X. Ahern.

Madame J.-M. Stobo a reçu à l'heure du thé, hier, à sa résidence de la Grande-Allée, Madame E. J. Renaud et Madame Alfred Morris, de Westmount, accompagnaient madame Stobo pour recevoir. Des fleurs printanières ornaient la table. Madame Philip Carrington, Madame Donald-Hector McLean, Madame D.-B. Papineau et Madame A.-H. Crowfoot présidaient à la table du thé, aidées de Madame George Mitchell, Madame E. Haberer, Madame H.-D. Payson et de Mesdemoiselles Gladys et Ivy Gibsone.

Le lieut-colonel et Madame J.-S. O'Meara, qui arriveront aujourd'hui à Halifax sur le "Duchess of Bedford", d'un voyage de quelques mois outre-mer, seront de retour à Québec en fin de semaine.

L'honorable Marguerite Shaughnessy a reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de mademoiselle Gertrude Lawrence, de Londres, Angleterre.

Hier matin en l'église St-Germain d'Outremont, à dix heures, la Révérend Père Louis Desjardins a béni le mariage de mademoiselle Jacqueline Demers, fille de M. et madame A.-A. Demers, d'Outremont, avec M. Roger Lacoste, fils de M. et madame L.-Georges Lacoste, d'Outremont. Des palmes, des fougères et des tulipes roses ornaient le sanctuaire et le choeur. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par mademoiselle M. Peladeau et M. Gérald Demarais. A l'issue de la cérémonie religieuse M. et madame A.-A. Demers, ont reçu à déjeûner au cercle universitaire.

Hier, en l'église St-Viateur d'Outremont, le Révérend Père Jean Corbeil a béni le mariage de mademoiselle Françoise Desjardins, fille de M. et madame Eugène Desjardins, d'Outremont, avec M. Guy Corbeil, fils de M. Emile Corbeil et de madame Corbeil, décédée.

Madame Pierre-F. Casgrain, qui a passé quelques jours à Ottawa, est de retour en ville.

Madame Maurice Robitaille, passe quelque temps en ville, l'invitée de M. et madame Raoul Robitaille, avant de se rendre à Valleyfield.

Mademoiselle Andrée Ostiguy pasera la fin de semaine au domaine d'Estérel, Lac Masson.

DANS LA CAPITALE

Son excellence le gouverneur général accompagné par M. Shuldham Redfern et le colonel H. Willis O'Connor, a dîné au Country Club, avec le très hon. sir Lyman Duff, juge en chef.

Sir Gerald Campbell et lady Cambell recevront à dîné ce soir.

Mademoiselle Rosemary Clarke est de retour de Toronto, où elle a été l'invitée de mademoiselle Helen Murdock.

Mademoiselle Cairine Wilson a reçu hier, en l'honneur de M. et madame W. G. Watson, de Toronto, qui résideront désormais à Ottawa.

Saint-Roch

LA NEUVAINE

Demain, ne pas oublier que les exercices de la neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes auront lieu le matin à 8 heures, et le soir à sept heures, à cause des confessions.

LES CONGREGANISTES

Les Congréganistes auront désormais la récitation de leur office à six heures et quart, le dimanche matin. On distribuera la sainte communion quelques minutes avant l'office, soit à six heures et dix.

A sept heures moins quart, tous les dimanches, il y aura, dans la crypte, messe spéciale pour les hommes.

GRAND'MESSES

Les grand'messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5.45 heures, pour les âmes; à 6.30 heures, pour l'âme de M. Frédéric Martel; à 7.15 heures, pour l'âme de madame Edmond Grenier; à 8 heures, pour les défunts; à huit heures, dans la crypte, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

Feu Mme D. Laramée

St-Pie de Guise, (D.N.C.) — Le 21 janv. est décédée Mme Donat Laramée (Sarah Dauplaise) âgée de 46 ans 8 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, cinq filles: Mme Raoul St-Germain (Lucille), Mme Léo St-Germain (Yvette), Mme Maurice Fugère (Rollande), Mlles Rita et Marguerite quatre garçons: Georges, Fernand, Roger et Marcel.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. L'Allier, vicaire, qui chanta aussi le service.

Portait la croix, M. Arthur Thibault. Les porteurs étaient: MM. Alberi Parenteau, Arthur Cartier, Alberic Thibeault, Aimé Salvas, Alex. Forcier et Orphir Labonté.

Suivaient la dépouille mortelle: son époux, ses fils, ses filles, ainsi que leurs époux; sa mère, Mme Vve Ch.-E. Joly; ses soeurs, Mme Jos. Dauplaise (Juliana), Mme Eugène Thibeault (Bertha) et leurs époux, son frère, M. Oscar Dauplaise, ainsi que son épouse et ses enfants, Mme Vve Gélinas MM. et Mmes Alcide Laramée, Rodolphe Fournier, Aimé Salvas, Fabien Thibeault et Oscaor Salvas, MM. Joseph, Adélard, Hector, Almanzor et Robert Cartier, William St-Germain, Adélard Thibeault et Conrad Duhaime, Mlles Germaine St-Germain, Rollande Parenteau, Régina Labonté, etc.

Nos plus sincères sympathies à la famille éplorée.

MANTEAUX
de fourrure de haute qualité
Directement de notre manufacture

2 Moutons Castor brun très beaux rég. $60.00 ..... $ 48.
2 Jap Beaver brun, très durable rég. $72.00 ..... $ 50.
3 Kid Caracul Noir très reluisant rég. $75.00 ..... $ 50.
1 Seal Français demi- ajusté rég. $75.00 ..... $ 55.
1 Mouton de Perse très égal, style 1939, rég. $250.00 ..... $195.
1 Swagger Chat-Sauvage, rég. $215.00 ..... $165.
3 Capots Chat-Sauvage pour homme rég. $245.00 ..... $185.

Ecrivez-nous pour plus de détails.
OUVERT LE SAMEDI SOIR
FOURRURES
J.O. NADEAU
160, COTE D'ABRAHAM
Tél. :0-0000

Grand spécial
Votre choix à $1.
Un groupe d'articles de lingerie à $1.00
• JUPONS-COMBINAISONS
• ROBES DE NUIT
GRANDEURS: petit — moyen et grand
En vente chez
Mlles Lavoie
344, rue ST-JEAN

Soyez prêtes Mesdames
Mme J. FORTIN CHAPELIERE EXPERTE
sur la tenue de chapeaux (modèles importés) vous avise de son retour des expositions internationales. Sa nouvelle collection sera présentée au Salon Marina
344, rue St-Jean Tél. : 2-3756
(2e ETAGE)

JE FAIS MES BONBONS MOI-MÊME
FUDGE MAGIQUE EN RACCOURCI
3 carrés de chocolat non sucré
1½ tasse (1 boîte) Lait Eagle Brand Condensé Sucré
1½ cuil. à soupe de beurre
1 cuil. à soupe de vanille
2 tasses (9 onces) de sucre à glacer
¼ livre (½ tasse) de dattes dénoyautées et hachées
½ tasse d'arachides hachées
Faites fondre le chocolat au bain-marie. Ajoutez le Lait Eagle Brand et remuez au-dessus d'eau bouillante pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Retirez du feu; ajoutez le beurre et la vanille. Tamisez le sucre à glacer (Après l'avoir tamisé, vous en aurez environ 2½ tasses). Incorporez-le dans le premier mélange. Incorporez les dattes et les arachides hachées. Versez dans un moule beurré et égalisez. Mettez dans le réfrigérateur jusqu'à refroidissement complet. Coupez en carrés pour servir.
—GRATIS! Un Livre de Cuisine plein de Recettes Magiques. Ecrivez à Borden Company Limited, Dépt. 145, Spadina Crescent, Toronto, Ontario.
LAIT CONDENSÉ SUCRÉ
EAGLE BRAND
Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon!

ESCOMPTES
Encore 5 jours et notre GRANDE VENTE de MEUBLES prendra fin
10% 15%
Grand Spécial
MOBILIER DE CHESTERFIELD
3 morceaux
$49.00
20% 25%
Profitez-en sans retarder... car des aubaines semblables ne se répéteront plus.
Comparez nos prix, et nous sommes certains de votre encouragement.
ALPH. FRASER
80, rue St-Joseph
Tél. : 2-3908

Attention!
M.J.-A HUDON
autrefois vendeur des produits WATKINS
désire annoncer à sa clientèle et ses amis qu'il a ouvert une épicerie au No 171¼, de la CANARDIERE, Limoilou. M. Hudon sollicite le bienveillant patronage dont on voudra bien le favoriser et assure qu'il donnera aux clients qui lui rendront visite des prix toujours avantageux et fera tout en son possible pour leur donner entière satisfaction.
J.-A. HUDON
EPICIER
171¼, de la CANARDIERE, :-: Limoilou

Chronique de BRIDGE

par *Arsène DesRochers*

MEMBRE AGREGE DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

62. — Un chelem rate.

Lorsque notre donne d'aujourd'hui fut jouée à un tournoi de bridge en duplicata pour équipes de deux joueurs, une seule équipe sur les sept qui y prenaient part demanda le petit chelem. Le déclarant avait en main les cinq coeurs perdants du jeu de Sud avec de gros atouts du jeu du Nord afin d'éviter une surcoupe. Une équipe grimpa jusqu'à 5-sans atout et fit son contrat de justesse; les cinq autres équipes s'arrêtèrent toutes à 4-piques et en firent six ou sept, selon l'habilité du déclarant.

Une telle donne vaut donc la peine d'être publiée.

Donneur : Est
Tous vulnérables

	♠ A R V 8 ♡ A 3 ◇ A 10 8 3 ♣ A D 5	
♠ 9 ♡ V 3 5 4 2 ◇ R D 7 4 ♣ V 7 3	N O E S	♠ 6 5 4 ♡ D 6 ◇ V 6 5 2 ♣ 8 6 4 2
	♠ D 10 9 3 2 ♡ R 10 9 7 ◇ 9 ♣ R 10 9	

Les enchères :

Est	Sud	Ouest	Nord
Pass	Passe	Passe	1 ♠
Passe	2 ♡	Passe	3 ◇
Passe	4 ♠	Passe	4 SA
Passe	5 ◇	Passe	5 SA
Passe	6 ♠	Passe	7 ♠

tous passent

Les enchères publiées ci-dessus sont celles qui me semblent les plus logiques, avec la réserve qu'à peine quatre ou cinq équipes locales pourraient être assez sûres d'elles mêmes pour déclarer le grand chelem, tout particulièrement au cours d'un duplicata.

La déclaration d'ouverture de Nord se fait évidemment à pique. Le doubleton à coeur est incomptible avec l'ouverture par sans atout; de plus, le jeu est trop puissant (ne contient-il pas en effet cinq levées d'honneurs et demie ?) pour ouvrir par sans atout. Avec les jeux qui contiennent cinq levées d'honneurs ou plus, il faut plutôt chercher à ouvrir par une couleur.

Avec un magnifique soutien à pique, une levée d'honneurs et demie et un singleton, Sud peut se permettre d'annoncer ses coeurs atténués à son partenaire qui a ouvert les enchères, vulnérable, en quatrième position. La redéclaration de Nord par 3-carreaux est faite librement car Sud avait déjà passé au premier tour des enchères; par conséquent, elle ne peut qu'indiquer une grande force d'honneurs. Par sa troisième déclaration, Sud fait plus qu'indiquer une préférence pour les piques de son partenaire; son saut à 4-piques est une véritable surenchère. Nord a donc maintenant raison de faire une invitation au chelem par 4-sans atout impératif.

En répondant 5-carreaux, Sud n'annonce pas l'as de cette couleur il dit tout simplement à Nord qu'il n'est pas intéressé à aller plus loin car le retour à la couleur la meilleur marché déjà annoncée par le côté est un signal d'arrêt conventionnel. Mais Nord, avec un jeu légèrement en dessous des minima exigés pour ouvrir par deux levées à une couleur, redéclare 5-sans atout, combinaison d'enchères qui indique alors les quatre as. Sud manifeste ensuite son désir de jouer le coup à 6-piques, que Nord porte à sept, tellement grande est la force d'honneurs de son jeu.

A la base de ce chelem (Oh ! le grand est difficilement demandable ! Mais le petit, c'est une autre affaire !) on trouve deux déclarations sur laquelle cet édifice élevé repose : l'ouverture par 1-pique et le changement de couleur par 2-coeurs de Sud. Toute autre déclaration d'ouverture que celle-là ou toute autre réponse de Sud ne peuvent que brouiller inévitablement les lignes de communications de la diagonale Nord-Sud.

Procurez-vous: "Le Bridge pour tous" par Arsène Desrochers. Prix: $1.00. **La Librairie de l'"Action Catholique", Québec.**

Ce médicament spécial — le Vicks Va-tro-nol — a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent — et se développent. Employé à temps — au premier éternuement ou reniflement, à la moindre irritation du nez — il vous aide à *prévenir* bien des rhumes et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début. Même si votre tête est prise (par suite d'un rhume de cerveau négligé ou d'enchifrènement chronique du nez), le Va-tro-nol vous apportera un soulagement réconfortant — il vous permettra de *respirer* de nouveau!

VICKS VA-TRO-NOL

L'INTREPIDE GEORGES 2000 par Harry O'Neil

LE COW-BOY SOLITAIRE 146

Achetez au SYNDICAT

pour économiser et être servis avec tous les égards qui vous sont dûs_

RAYON DES CORSETS

Pour qu'une robe paraisse avec avantage, un bon corset s'impose -- C'est la base d'un chic parfait --

Le Nature's Rival

est un corset bien renommé et de qualité

Style à lacer en avant. Coutil de fantaisie. Genre bien baleiné et qui s'adapte parfaitement.

Grandeurs : 24 à 36

4.75 4.95

Un autre genre, à agrafer sur le côté. Bon satin uni et de fantaisie. Un corset très fort et de durée malgré le prix.

Grandeurs : 24 à 36

2.98 3.50 4.95

Corsets et Corselettes "LE GANT,,

C'est le cas de dire ici qu'ils moulent comme un gant. Les corsets et corselettes "Le Gant" sont aujourd'hui très renommés, et celles qui ont tenté l'expérience n'en veulent plus d'autres. Toutes les grandeurs assorties.

5.00 à 15.00

4e Etage, Nouvelle Annexe

50 COMPLETS

1 et 2 pantalons pour hommes et jeunes hommes
Valeurs de 24.50 et 29.50 pour

Choix de worsted rayé et quadrillé, gris, brun et bleu. La réduction est assez considérable pour vous décider demain. Tailles : 34 à 42 mais non dans chaque modèle **17.50**

2e Etage, Syndicat

20% d'escompte toujours, sur le solde de nos

PARDESSUS D'HIVER

2e Etage, Syndicat

Un nouvel assortiment de

Chapeaux pour hommes $1

Feutre de laine, brun, vert, gris pâle, moyen et foncé. Grandeurs : 6½ à 7¼. Valeur réelle de 1.75 pour .....

2e Etage, Annexe de la Couronne

Robes

"dernier cri,, et d'un chic incomparable_

Crêpe uni — Manches longues et courtes — Crêpe imprimé : manches courtes seulement — Tailles : 14 à 20 — 38 à 46

2.98

Crêpe imprimé et uni : manches courtes et longues — Tailles : 14 à 20 — 38 à 44

3.98

4.98

Crêpe uni — Manches courtes et longues — Tailles : 14 à 20 — 38 à 44

5.98

Crêpe uni dans les teintes de gris, beige, rose, vert foncé, turquoise, ainsi que noir et bleu marin — Tailles : 14 à 20

Des primeurs, oui Mesdames, et c'est encore le Syndicat qui est le premier à vous les offrir — Une variété inouïe de styles et que vous ne rencontrerez pas partout — Les teintes sont bien agencées dans l'imprimé, et l'uni convient admirablement à chaque modèle — Vous ne pouvez trouver meilleur choix que dans ces quatre collections — Consacrez quelques instants au Syndicat pour venir admirer ces nouveautés —

3e Etage, Syndicat

NOTRE GRANDE VENTE A $1

se continue avec le même succès --

Vous avez jusque demain soir pour profiter de nombreuses occasions dans plusieurs rayons --

CREPE "pédale"

Un crêpe de belle qualité, ressemblant à la soie-foulard. Beaux grands dessins sur fond blanc et de couleur. 38 pouces de largeur. Tissu garanti lavable. Valeur de 85c.

2 verges pour $1

Crêpes imprimés

semi-rugueux. Dessins d'une nouveauté exclusive à rayures, et fleuris. Valeur régulière de 90c.

2½ verges pour $1

Crêpe peau d'ange

de très bonne qualité, de 36 pouces de largeur, pour robes et fine lingerie. blanc, noir, rose thé, rouge et brun. Vous devriez vous acheter plusieurs longueurs, tandis que notre prix est à son plus bas niveau. Valeur de 45c,

3 verges pour $1

Beau satin rayé

pour fine lingerie. Blanc, bleu pâle, rose, avec rayures de largeurs différentes. 44 pouces de largeur. C'est un tissu que vous apprécierez beaucoup pour sa qualité et son bas prix. Valeur régulière de 75c. **2 verges pour $1**

3000 verges de crêpe-foulard imprimé

de 38 pouces de largeur. Teintes pâles et foncées, qualité exceptionnelle et dessins de toute beauté. Valeur régulière de 60c. **2½ verges pour $1**

Crêpes imprimés, 1.00

Fini piqué ou dos de cygne. 38 à 42 pouces de largeur. Dessins d'un genre nouveau. Valeur de 90c. **1 verge pour**

Rez-de-Chaussée, Annexe St-Joseph

RAYON du BLANC

Taies d'oreillers ourlées à jour. Valeur de 37c.	**3 pour**	1.00
Serviettes pour la vaisselle. 17 x 28 pouces.	**11 pour**	1.00
Serviettes de bain. 19 x 38.	**6 pour**	1.00
Serviettes de bain. 15 x 28.	**8 pour**	1.00
Serviettes de bain. 17 x 33.	**6 pour**	1.00
Dessus de bureau, en mousseline suisse, brodés et ajourés. Grand assortiment de grandeurs et de dessins.	**2 pour**	1.00

LES MOTS CROISES DE L'ACTION CATHOLIQUE No 311

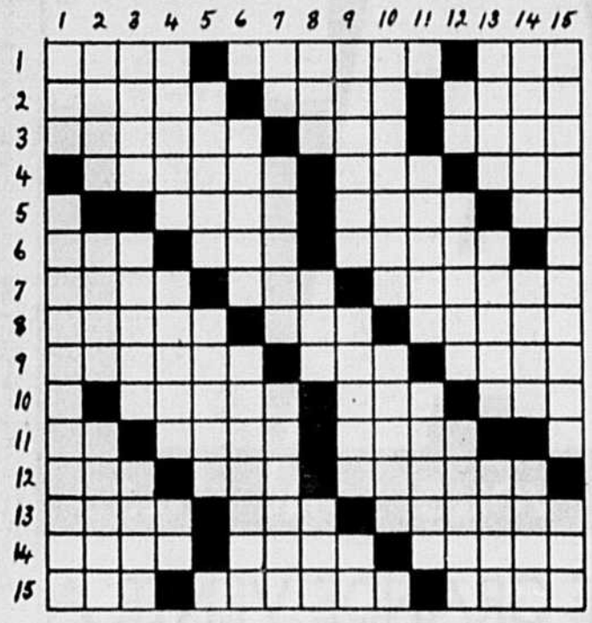

HORIZONTAL

1—L'eau en général. — Homme très avare. — Adj. démonstratif.
2—Soupçon, crainte. — Monnaie italienne. — Brun, bronzé.
3—Petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie. — Etendue d'eau entourée de terre. — Chef-lieu de canton (Eure-et-Loir).
4—Ville du Chili. — Fin qu'on se propose. — Suite de notes composant un chant.
5—Rivière de France. — Chance, hasard. — Adj. possessif.
6—Ville de Prusse. — Indubitable. — Mot, expression.
7—Logement disposé sur le pont avant, pour recevoir l'equipage (Mar). — Liquide incolore. — Oter la rate.
8—Regarder en visant. — Rivière d'Allemagne. — Exposa en vente.
9—Fabriquer dans une usine. — Une des Cyclades. — En outre, de plus.
10—Faire des vers. — Au bout de peu de temps. — Fils de Noé.
11—Premier dans son genre. — Sorte de petit citron. — Action de se ruer.
12—Caractère du style. — Forme larvaire de certains crustacés. — Lettre en vers adressée à quelqu'un.
13—Messagère des dieux. — Terre entourée d'eau. — Irrité, emporté.
14—Enlevée. — Engagé et comme moulé dans la vase. — Ville d'Algérie.
15—Venue au monde. — Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres. — Titre qu'on donne aux empereurs et aux rois.

VERTICAL

1—Petit poème. — Echange d'un emploi contre un autre.
2—Pronom personnel. — Division de l'année solaire. — Espace, genre.
3—Continue d'être. — Devenir sure, aigre. — Du verbe nier.
4—Etendu, allongé. — Lieu pour serrer les foins. — Pronom personnel.
5—Constructeur du fameux cheval de Troie. — Genre d'oiseaux passereaux.
6—Large sillon. — De Reims.
7—Pronom personnel. — Du verbe acrer. — Elus de nouveau.
8—Fleuve d'Afrique. — Sans inégalités. — Tête d'une tige de blé.
9—Méchant lit. — Adj. possessif. — Preposition.
10—Espace qui permet de se reculer. — Aliment composé de bouillon et de tranches de pain.
11—Etendue de pays considérable. — Qui a reçu une teinture.
12—Interjection, marque la surpise. — Célèbre famille de luthiers de Crémone. — Les différentes parties d'une habitation.
13—Ville du Dahomey. — Nation organisée, soumise à un gouvernement et à des lois communes (Pl). — Femme d'un rajah.
14—Genre de palmiers. — Ancienne ville d'Italie. — Ville de Hongrie.
15—Se dit d'un mot composé de quatre lettres. — Division du compas.

Solution du problème no 310

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	M	A	L	■	F	R	A	G	I	L	E	■	C	A	P
2	A	B	A	T	■	E	M	I	L	E	■	C	E	L	A
3	L	O	I	R	E	■	E	N	E	■	P	E	R	I	R
4	S	■	C	A	N	A	G	■	G	E	N	E	■	F	■
5	E	N	■	C	O	R	N	E	M	E	N	T	■	L	A
6	A	I	S	■	S	A	U	M	U	R	E	■	S	A	I
7	N	O	I	R	■	L	I	B	R	E	■	P	A	I	R
8	T	R	E	O	U	■	T	R	I	■	P	A	U	S	E
9	■	T	R	I	D	I	E	■	N	A	V	R	E	■	■
10	H	■	O	D	I	L	E	■	P	A	R	I	A	■	H
11	A	S	■	E	N	E	R	V	A	N	T	E	■	T	A
12	R	O	C	■	E	U	R	O	T	A	S	■	V	A	U
13	P	I	R	E	■	S	E	R	I	N	■	R	E	P	S
14	■	I	N	E	N	E	■	E	G	O	■	C	O	N	E
15	E	D	E	N	T	E	E	■	M	E	T	T	R	E	■

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre.— Discours...

(Suite de la page 23)

les bills de Lachine, de Victoriaville, de Verdun et de la Commission scolaire de Verdun, aux bills privés.

M. Duplessis. — Il y a certains députés qui ne s'attendaient pas à siéger demain après-midi, et qui seraient dérangés dans leurs affaires personnelles. Il a été convenu au cours de la séance, entre nous et le chef de l'Opposition, que l'adresse sera votée mardi. Il y aura deux députés qui parleront du côté de l'Opposition, et qui prendront de deux heures à deux heures et quart.

M. Bouchard. — Evidemment, à part celui qui voudra parler sur l'amendement que l'opposition veut présenter à la motion demandant qu'on vote l'adresse.

M. Duplessis. — Eh! bien, alors, s'il doit y avoir d'autres orateurs que ceux dont nous avions convenu au cours de la séance, nous allons siéger demain. Il y a longtemps que le débat dure, et pourquoi? Pour remercier le lieutenant-gouverneur d'avoir lu le discours du Trône. Cela n'a pas de sens. On m'a déclaré personnellement tout à l'heure que les deux députés de l'Opposition qui doivent parler sont les députés de Ste-Marie et de Berthier. Il faut savoir à quoi s'en tenir, autrement nous siégerons demain. Donc, vous n'en avez que deux.

M. Bouchard. — Deux plus celui qui présentera l'amendement. Je ne peux m'engager.

M. Duplessis. — Je veux le savoir.

M. Hamel. — En vertu de quel règlement le premier ministre veut-il savoir ce qui doit se passer de ce côté-ci, mardi prochain. En vertu de quel règlement veut-il empêcher les députés de parler ?

M. Duplessis. — Alors, ajournement demain à 11 h.

M. Bouchard. — Il y a un règlement qui dit qu'on ne peut considérer tout de suite une motion à l'effet de siéger demain à 11 h. Jusqu'ici, nous n'avons tenu qu'une séance par jour.

M. Duplessis. — Nous avons beaucoup d'ouvrage. Ce n'est pas par goût que nous retenons la députation, mais nous voulons en finir des discours de 4 et 5 h., et qui n'ont pas de bon sens. On me demande en vertu de quel règlement je m'informe de la longueur des discours ? En vertu du mandat que nous avons reçu du peuple de mener et de ne pas nous laisser mener.

M. Bouchard. — Voilà une tempête dans un verre d'eau. Pourquoi retarder tous les députés de la Chambre pour cela.

M. Duplessis. — Je veux être raisonnable. Si l'opposition veut parler mardi après-midi, nous nous réserverons le mardi soir.

M. Bouchard veut argumenter.

M. Duplessis. — L'opposition insiste tellement. Son chef a un sourire extraordinaire. Je comprends qu'il veuille rentrer à St-Hyacinthe. Nous lui avons envoyé un beau fauteuil et c'est légitime qu'il désire s'asseoir dessus une première fois, chez lui. Mais je veux que ce soit bien compris que nous adoptions l'adresse mardi, sinon...

M. Bouchard (moqueur). — Faites donc pas de menaces, ça va bien comme cela.

La Chambre s'ajourne à mardi après-midi à 3 heures.

Obsèques de M. J.-B. Doré

A ST-JOSEPH

D'imposantes funérailles ont été faites à St-Joseph, à 8 heures, lundi le 6 février, à M. J.-B. Doré, époux de Dame J.-B. Doré, née Eugénie Brousseau. Il était âgé de 73 ans et 11 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, ses garçons: Emile, Ulric, Odilon, Alphonse Doré; ses filles Mme P.-E. Feuilleteault, née Florida, Mme J.-B. Severe, née Irène, Mme O. Falardeau, née Lucienne; son frère: A. Doré; ses soeurs: Mme Vve J.-D. Noel née Soulange; ses petits enfants: Marie-Jeanne, Simonne, Cécile, Pauline, Gérard, Ulric, Philippe, Rosaire, Lucien, Fernande, Jean-Marie, Jeannine Doré, Colette Feuilleteault, Jean-Baptiste, Marcel, Paul, Thérèse, Denise Doré, Marie, Rita, Gilles, Arthur, Pauline, Hector, Annette, Lionel, Anne-Marie, Robert, Hébert, Jacqueline, Laurent Falardeau, Monique, Ernestine, Jean-Claude Doré ses belles-soeurs: Mme Vve L. Doré, Mme Vve J. Brousseau, Mme Vve H. Brousseau; ses beaux-frères: M. G. Frechette, M. T. Duchenes, M. A. Brousseau; ses neveux: MM. E. Fréchette, R. Fréchette, L. Fréchette, L. Fréchette, Donat, Simon, Ernest, Honoré Doré, Léger Dechesnes, Gérard, Lionel, René, Lucien, Almanzor Brousseau, Gérard, Paul, Joffre Brousseau; ses cousins: MM. Arthur, Alphonse, Ernest Lacombe, J. Petitclerc, H. Bertrand, Joseph, Elie, Edmond Doré, Edmond, Lazarre, Michel Gaboury, Joseph, Wilfrid Cantin, Elias Cantin, Frs Jobin, J. Gaboury, F. Doré.

La levée ducorps fut faite par M. l'abbé P.-G. Edmond vicaire qui chanta aussi le service accompagné de MM. les abbés Gérard Jacques et A. Rousseau, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, des messes furent dite par MM. les abbés H. Gingras et H. Masson.

La messe de Requiem fut chantée par la chorale de la paroisse.

Au cimetière le chant par M. H. Fortin "Arrête ici passant" et "J'irai la voir un jour".

La direction des funérailles était confiée à la maison J.-B Beaulieu.

Nos sincères sympathies à la famille.

ABBEY'S
LE SEL EFFERVESCENT

Gratis... aux Futurs Mariés

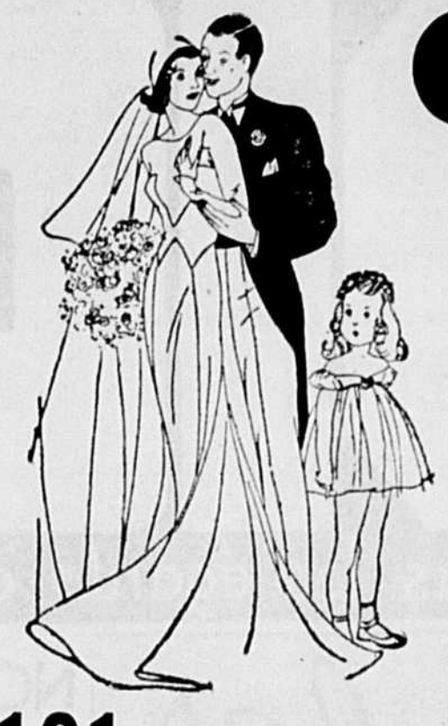

101 morceaux
valeur de $37.50
de vaisselle, verrerie, coutellerie et service de nappes.

Set à Diner, 50 MORCEAUX :
6 bols et soucoupes — 1 plat à légumes couvert
6 assiettes à diner — 1 plat à viande
6 assiettes à pain-beurre — 1 sucrier couvert
6 assiettes à thé — 1 pot à crème
6 assiettes à soupe — 1 pot à sauce
6 assiettes à fruits — 1 plat à marinades

Verrerie de 18 MORCEAUX :
6 verres à sorbets
6 assiettes à sorbets
6 gobelets

Argenterie, 26 MORCEAUX :
6 couteaux à diner "Stainless" — 6 cuillers à soupe
6 fourchettes à diner — 6 cuillers à thé
1 couteau à beurre
1 écaille à sucrier

Nécessaire à table, 7 MORCEAUX :
1 nappe à table 52" x 66"
6 serviettes de table 14" x 14"

avec l'achat de cet ----

AMEUBLEMENT 3 PIECES

tel qu'illustré
PRIX SPECIAL $297.00

Les futurs mariés ne devraient pas manquer une telle occasion. Vous serez agréablement surpris de voir les couleurs riches, le fini, le confort, la qualité de ces meubles et surtout le prix exceptionnel que nous faisons avec en plus facilité de paiement. Nous vous recommandons de vous hâter afin de profiter d'une pareille aubaine — qui représente absolument tout ce qu'une nouvelle mariée désire avoir dans son nouveau foyer.

Favorisons l'achat chez les nôtres

MOBILIER

CHAMBRE à Coucher

Ce chic mobilier de chambre à coucher, fini en véritable noyer 5 plis. Genre "chute d'eau", moderne et très élégant. Miroirs venitiens épais et banc pour coiffeuse.

Facilité de paiement moyennant léger supplément

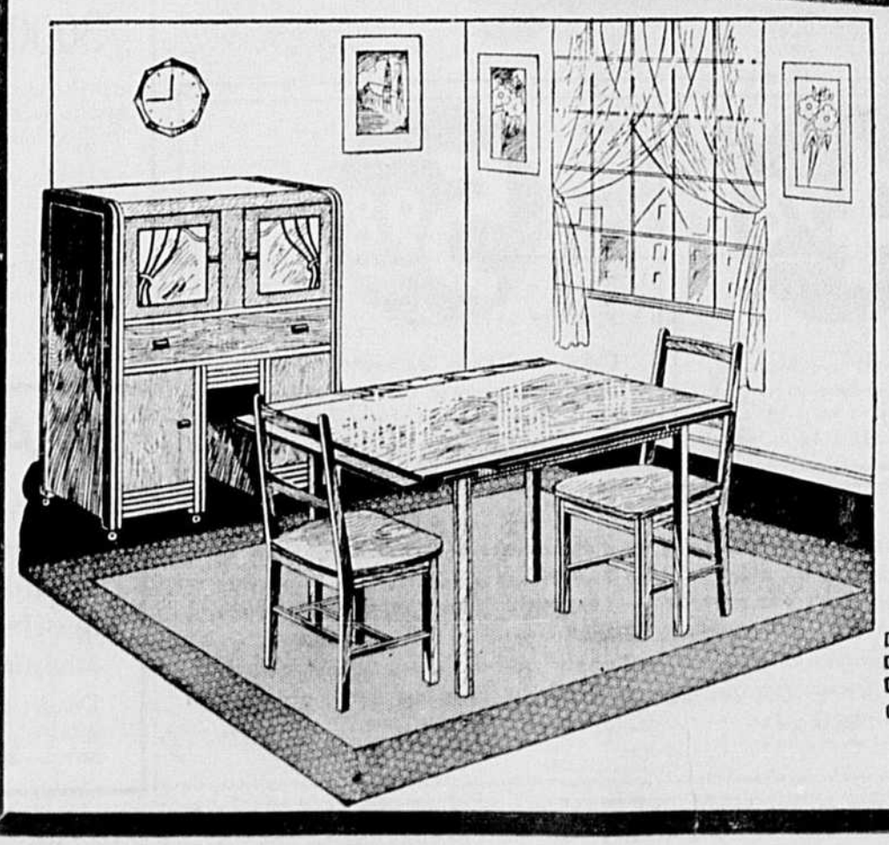

Salle à déjeuner

Ce joli mobilier de salle à déjeuner, 6 morceaux, comprenant le buffet, la table et 4 chaises dans les finis suivants : naturel et vert, naturel et brun, ivoire et rouge et ivoire et brun.

Divan studio

Un superbe mobilier, divan studio, 3 morceaux entièrement en chrome et avec dossier et compartiment. Solide construction sur ressorts. Recouvert en velours belge dans un choix de 12 teintes différentes.

SATISFACTION GARANTIE

C. ROBITAILLE ENR
PIANOS · RADIOS · LESSIVEUSES MEUBLES · POÊLES · REFRIGÉRATEURS

RADIO

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Vendredi, 10 février

3.00 p.m.—CHRC—L'orgue enchanté.
3.30 p.m.—WABC - CKAC—"Music Hour". Orchestre de Chambre Columbia sous la direction d'Howard Barlow.
Les pièces présentées à ce concert sont de composition ancienne. Quelques-unes ont été arrangées pour être jouées par des instruments modernes. Le programme comprend :
Suite de pièces pour clavicorde ..... Domenico Scarlati
(Arr. pour ensemble à corde par J. Harrison.)
1. Praeludium, 2. Sarabande, 3. Cappriccio.
Six danses italiennes ..... Arr. de Peter Warlock
Fantaisie pour orgue mécanique ..... Mozart
4.45 p.m.—CBV - CBF—Récital de violoncelle.
4.00 p.m.—CBF - CBM—Les chefs-d'œuvre de la musique.
5.00 p.m.—CBV—Trio instrumental du Château Frontenac.
5.15 p.m.—W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg.—"Harmony Hall". Emission de Schenectady.
5.30 p.m.—CHLN—Les Guides catholiques.
5.45 p.m.—CBV - CBF—Cotes de la Bourse de Montréal.
6.00 p.m.—CBV - CBF—Les plus beaux disques.
7.00 p.m.—CBV - CBF - CJBR—La Pension Velder. Sketch de Robert Choquette.
7.15 p.m.—CHLT—Récital de chant. Mademoiselle Jeanne Caron.
7.30 p.m.—CHRC—"Radio-Orientation", sous les auspices de la Jeunesse indépendante catholique du diocèse de Québec.
7.45 p.m.—CHLN—"Le choeur des Colibris" sous la direction de Mme J.-Arthur Rousseau.
7.30 p.m.—CKCV—Informations de l'"Action Catholique".
7.30 p.m.—CHRC—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00 p.m.—CBV - CBF - CJBR - CBJ - CHNC—"C'est la Vie."
8.06 p.m.—CKCV—"Pianologue" avec Suzanne Bégin, chanteuse de genre, qui s'accompagnera elle-même au piano.
8.30 p.m.—CBV - CBF - CJBR—Jeux radiophoniques, avec Gérard Delâge et l'orchestre d'Henri Miro.
8.45 p.m.—CHLN—Mme Paul Deshaies, soprano.
9.00 p.m.—CBF - CBM—L'Heure de la Valse, avec Frank Munn, ténor et l'orchestre d'Abe Lyman.
9.00 p.m.—CKAC - WABC—"Campbell Playhouse". Orsen Welles présente Madeleine Carroll dans "The Green Goddess" de William Archer.
9.45 p.m.—CKCV—"Un quart d'heure de piano classique. Gabrielle Lemay.
10.00 p.m.—CBV - CBF - CJBR—Les chefs-d'oeuvre du piano avec M. Léo-Pol Morin.
10.30 p.m.—CHRC - CKAC—Les chansons de Paulette Mauve.
10.45 p.m.—CBV - CBF - CBM—"Les belles histoires des pays d'en-haut."
11.00 p.m.—CBV - CBF - CJBR—Radio-Journal de Radio-Canada.
11.00 p.m.—W3XAL, 49.1 m., 6.10 meg.—"Carmen" de Bizet (3ième acte).
11.15 p.m.—CBV - CBF - CJBR—Récital de piano.
11.15 p.m.—CHRC—Musique de concert.
11.15 p.m.—WOR—"Moonbeams". Trio vocal sous la direction de Georges Shackley.
Minuit.—CBV - CBF—Le courrier du Nord.

ECOUTEZ, DEMAIN

Samedi, 11 février

10.00 a.m.—W3XL, 13.8 m., 21.63 meg. — Emission de New-York.
Suite d'"Hary Janos" ..... Kodaly
Suite de "Peer Gynt" ..... Grieg
10.00 a.m.—CBF—Trio vocal. (N.B.C.)
10.30 a.m.—CBLT—"Pour vous, mesdames"
11.00 a.m.—CBF—Musique internationale.
11.00 a.m.—CKAC-WABC—"Concert pour les Jeunes". Orchestre symphonique du Conservatoire de musique de Cincinnati, sous la direction d'Alexander von Kreisler.
Severin Eisenberger, pianiste, est le soliste qui se fera entendre au cours de l'émission du Conservatoire. Le programme débutera par une interprétation par la symphonie du Conservatoire de la Symphonie no 103, en mi bémol majeur, de Haydn. L'orchestre est sous la direction d'Alexander Von Kreisler. M. Eisenberger, accompagné par l'orchestre, jouera ensuite le Concerto en ré mineur de Mozart, pour piano et orchestre.
11.30 a.m.—CBF—"Milestone in Music". (N.B.C.)
12.15 p.m.—CBV-CBF—Causerie sur l'agriculture.
12.30 p.m.—CBV-CBF-CBM—"Along Gypsy Trails". — Orchestre sous la direction de Léon Zuckert.
1.00 p.m.—CHRC—Radio-Journal de l'"Action Catholique".
1.00 p.m.—CBV-CBF—Le Réveil rural. Conférencier: M. Marius Barbeau. "Histoires et légendes".
1.30 p.m.—CBV-CBF—Cotes de la Bourse de Montréal.
1.55 p.m.—CBV-CBF-CBM-CJBR—"Le Barbier de Séville", de Rossini, relayé du Metropolitan Opéra de New-York.
Nino Martini, ténor, tiendra le rôle du comte d'Almaviva. Richard Bonelli, baryton, celui de Figaro; Ezio Pinza, basse, celui de Don Bazile et Virgilio Lazzari, basse, celui de Bartolo. Lily Pons chantera le rôle de Rosine, et Gennaro Papi sera au pupitre de chef d'orchestre.
"Un vieux baron, Bartolo, s'apprête à épouser sa pupille, Rosine, qu'il tient séquestrée. Le comte Almaviva aidé par Figaro, barbier de Bartolo, prend les nippes d'un bachelier, se baptise Lindor et pénètre dans l'appartement clos; il vient y suppléer don Bazile, le maître-organiste, qui enseigne la musique à Rosine. Bartolo a tout préparé pour que son mariage par devant notaire, soit signé cette nuit même. Mais le comte et Figaro ont la clef de la jalousie et ils escaladent le balcon. Le notaire est là. Et c'est Almaviva qui signe, Bazile acheté, qui contresigne, tandis que Bartolo va chercher le guet... L'alcade se refuse à appréhender un comte. Et comme tout est signé, Bartolo signe aussi, à ce mariage par substitution.
5.17 p.m.—W2XL, 31.02 m., 9.67 meg. — Emission de New-York.
Symphonie no 2, en do mineur (1ère partie) ..... Mahler
5.30 p.m.—CBV-CBF—Stanley Hoban, baryton.
6.00 p.m.—CBV-CBF—Les plus beaux disques.
6.15 p.m.—W2XL, 31.02 m., 9.67 meg. — Concert. Emission de New-York.
Symphonie no 2, en do mineur (2ième partie) ..... Mahler.
6.15 p.m.—CHRC—Causerie sur l'hygiène, par le Dr N. Larochelle, qui parlera de l'arthrite chronique.
6.30 p.m.—CJBR—Récital de violon.
7.00 p.m.—CHRC—Causerie. (Société St-Jean-Baptiste).
7.00 p.m.—CBV-CBF—Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
7.15 p.m.—W3XL, 9.67 kc., 31.02 meg. — "Rhapsody Hour". Musique de Mozart et de Gershum.
7.30 p.m.—CHRC—L'orchestre de concert du château Frontenac.
7.45 p.m.—CBV-CBF-CJBR—Albert Pratz, violoniste, et Léo Barkin, pianiste.
8.00 p.m.—WOR—Les cordes symphoniques, sous la direction d'Alfred Wallenstein.
8.00 p.m.—CKCV—"Intervions dans la rue", présenté par Gilles Duhamel et Clément Bourret.
8.15 p.m.—JZJ—25.4 m., 11.80 meg. — Emission de Tokio.
8.15 p.m.—W3XAL, 49.1 m., 6.1 meg. "Silver Hour".
L'Oiseau de Feu, de Strawinsky.
8.30 p.m.—CKCV—Marguerite Paquet, soprano.
10.00 p.m.—CBV-CBF-CJBR—L'orchestre symphonique de la N.B.C., sous la direction d'Arturo Toscanini.
Les enthousiastes de la musique de Brahms seront servis à souhait au concert de l'orchestre symphonique de la N.B.C., le samedi, 11, à 10 heures du soir, car le programme choisi par Toscanini ne porte que des oeuvres de ce compositeur. Les postes de la N.B.C. et ceux de Radio-Canada feront le relais de cette audition.
Les oeuvres inscrites sont la Symphonie no 4, en mi mineur, opus 98, Valses Liebeslieder, pour pianos et voix mixtes, opus 52 et l'Ouverture Académique, opus 80.
Les pianistes qui exécuteront avec l'orchestre les Valses Liebeslieder, sont Eric Leinsdorf, chef d'orchestre au Metropolitan Opera et Joseph Kahn, de l'orchestre symphonique de la N.B.C. Le choeur se composera de seize voix choisies parmi celles que l'on entend aux auditions de la N.B.C.
Brahms avait cinquante-deux ans lorsqu'il termine sa quatrième Symphonie en mi mineur. Comme il s'est particulièrement intéressé à Sophocle quelques musicographes ont cru que la mélancolie qui se dégage de quelques-unes de ses compositions réflète la pensée du tragique grec. Ici, comme dans ses trois autres symphonies, la musique est en quelque sorte abstraite. Elle n'est pas objective, a-t-on dit, elle n'a pas le relief qui permet de déterminer d'une façon absolue l'idée du compositeur, même si elle exprime aux dires des critiques l'idée du tragique.
Les Valses que l'on entendra ensuite, avec le concours des deux pianistes mentionnés plus haut, révèlent un autre Brahms. Ce sont des chansons d'amour écrites sur le temps de la valse. Un de ses biographes, W.-J. Anderson, écrit que trop de gens considèrent Brahms "comme un vieux monsieur toujours solennel, un peu ronchonneur et dont le requiem et les symphonies disaient assez de son caractère". Ce n'est pas tout à fait exact. Il passa les dernières années de sa vie à Vienne. Quand il écrivit Liebeslieder tout le monde s'en étonna. En vérité, Brahms ne fut pas insensible au charme de la vie viennoise, à la musique d'une Johann Strauss.
Pour terminer, l'orchestre jouera l'Ouverture Académique, opus 80. L'Ouverture Académique fut composée en guise de remerciement de l'auteur, lorsque, en 1880, il reçut le titre de docteur en philosophie de l'université de Breslau. L'oeuvre parut en 1881. Elle se compose de deux mouvements, un allegro et un maestoso, et les thèmes en sont en partie inspirés par trois chansons d'étudiants, dont le célèbre Gaudeamus igitur.
11.15 p.m.—CHRC—Musique de concert.
11.30 p.m.—CBV-CBF—George Crook, organiste.
11.30 p.m.—CHRC—Quatuor vocal.
11.45 p.m.—CBV-CBF—Radio-Journal et chronique sportive.

St-Raphaël (Bell.)

CERCLE DES FERMIERES. (D.N.C.)— En janvier, le cercle a procédé aux élections des membres du conseil. Furent élues à l'unanimité: présidente, Mme A. Paré; vice-présidente, Mme J.-O. Veilleux; secrétaire, Mme Adélard Jolin; conseillères, Mmes A. Lapierre, Arthur Richard et Léon Lemieux; bibliothécaire-électrice, Mlle Noëlla Bernard; comité d'amusements; Mlles Thérèse Barbeau et Gemma Raby; conseillère provinciale, Mme J.-O. Veilleux.

Jeudi, le 12, le programme suivant fut préparé pour les premiers mois. Février: cours d'art culinaire, donnés par une institutrice du service de l'Economie domestique, du 31 janvier au 16 février. Ouverture mardi, le 31 janvier, à 9 h. La réunion du mois, fixée au 9, sera omise pour cette raison.

Mars: 1.—Conférence par Mlles Thérèse Barbeau et Gemma Raby. Sujet traité: "Si je recevais un montant d'argent, qu'en ferais-je?" 2.—Démonstration: patron de la jupe et manière de la tailler. 3.—Tricot de gant; 1ère leçon, par Mmes Arthur Richard, Frs Carrier et Geo. Tanguay. 4.—Recette de mayonnaise: Mme J.-O. Veilleux. 5.— Conseils pratiques sur la manière d'enlever une tache de rouille, par Mme Alfred Paré, présidente. 6.—Patron de robe pour fillette de 15 ans, Mme Alf. Paré. — Chant: Les fermières et sketch, par le comité d'amusements. — Lecture.

Avril : 1. — Conférence: " Différents moyens pour économiser de l'argent", par Mme Philibert Raby. 2.—Patron de "smoke"; Manière de le tailler, par Mlle Alexandra Beaudoin (pour les jeunes filles); Mme Arthur Richard (pour les dames). 3.—2ième leçon; tricot du gant; Mmes Richard, Carrier et Tanguay. 4.— Conseils pratiques et démonstrations de crochetage de tapis; Mmes Frs Carrier et Joseph Langlois. 5.—Point de "smoke"; explications et démonstration, par Mlle Gemma Raby.
Chant, piano; comité d'amusements.
Lecture.
Mai : 1.—Conférence: "Suggestions au sujet du grand ménage"; Mmes Honoré Roy et Amédée Bélanger. 2.— Patron de petite robe, pour fille de 4 ans; Mme Geo. Tanguay et Mlle Marie Bouchard. 3.—Démonstration; tricot de talon de bas (double); Mmes A. Lapierre, Léon Lemieux et Amédée Bélanger. 4.—Chaussettes de bébé; Mlles Gemma Raby et Noëlla Bernard. 5.— Conseils pratiques sur la manière d'utiliser les vieilles chemises d'hommes. Démonstration; par Mme Georges Bouffard.
Chant, piano. Comité d'amusements.
Lecture. — "O Canada".

ÉCOUTEZ CE SOIR

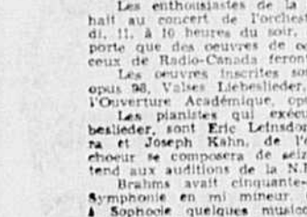

RIRES! LARMES! ÉMOTIONS!

Vous raffolerez des histoires fascinantes de Tante Jeanne. Une présentation dramatique des fabricants du LUX et du savon de toilette LUX.

à CBV à 8h.

TOUS LES VENDREDI

ECOUTEZ LE RADIO-JOURNAL DE L'ACTION

A CKCV Québec	A CHRC Québec	A CHGB Ste-Anne de la Pocatière
A 7 h. 30, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis et 7 h. 15 les jeudis	A 1 h. p.m. Tous les jours, dimanche excepté	A 12 h. 15 p.m. Tous les jours, dimanche excepté

Upton (Bagot)

FEU MME A. LANGEVIN. (D.N.C.). — Jeudi, le 5 janvier, eurent lieu les funérailles de Mme Albert Langevin, décédée à l'âge de 52 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lionel Dupré, prof. au Séminaire de St-Hyacinthe.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux filles et un fils.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos.-N. Donais.

Nos sincères sympathies à la famille.

FEU M. FERDINAND COURCHESNE. — Lundi, le 16, eurent lieu, dans cette paroisse, les funérailles de M. F. Courchesne, décédé à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de 87 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Laurence, curé de la paroisse, qui chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Emile, Gilles, Julien Fontaine et Omer Desmarais. La quête fut faite par MM. Emile et Gilles Fontaine.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois fils: MM. Doria, Upton, Ephrem, St-Hyacinthe et Adélard, Ontario; trois filles: Mme Edmour Morin (Yvonne), Mme Stanislas Fontaine (Anna), Mme Henri Seyer (Maria).

Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le cortège.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Jos.-N. Dorais.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

NAISSANCES. — A M. et Mme Adrien Phaneuf (Jeanne Picard), une fille, née le 11 et baptisée Marie-Claudette-Rolande. Parr. et marr., M. et Mme Simon Picard. Porteuse, Mlle Yvonne Picard.

A M. et Mme Rodolphe Gauthier, une fille: Marie-Claudette-Carmen- Andrée. Parr. et marr., M. et Mme Emile Côté. Portuees, Mlle Pauline Gauthier.

CARTIER ELECTRIQUE ENRG.
Accessoires Electriques
Spécialité:
Réparation de radios
Satisfaction Garantie
89 ave Cartier
TEL. 3-1889

BRONCHITE CHRONIQUE

"Le tous m'ennuyait de plus en plus. Un soir que j'étais en proie à une mauvaise quinte, l'on me conseilla d'essayer RAZ-MAH. J'en obtins un grand soulagement dès la première dose."—M. C. G. Waldon, 4543, avenue Wilson, Montréal.

Les Capsules RAZ-MAH dégagent vite le flegme, font cesser la toux, facilitent la respiration. Soulagement avec une boîte de $1 ou argent remis.—80c et $1 aux pharmacies. 3777 R

RAZ-MAH
AUTHENTIQUE DE TEMPLETON

INTERESSANTES OCCASIONS D'ECONOMISER

Aux plus grands magasins de Québec

VOYEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 5

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

OFFRES EXCEPTIONNELLES AU RAYON DES MEUBLES

Ne manquez pas de profiter de ces aubaines

LITS EN ACIER - STUDIOS MATELAS A RESSORTS

Des prix d'une modicité surprenante

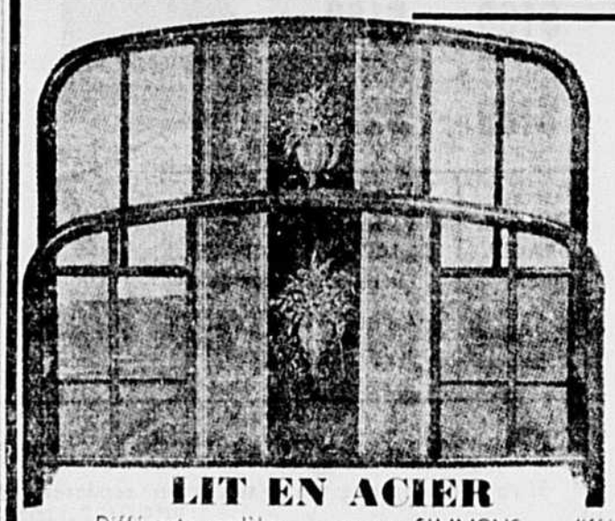

LIT EN ACIER

Différents modèles — marque SIMMONS — différentes dimensions, dont voici un faible aperçu :

LITS EN ACIER — tube rond ou Graceline, fini noyer — Régulièrement $7.00 et $8.00. TRES SPECIAL $4.95

LITS EN ACIER à tube, avec panneaux — différentes dimensions — Régulièrement $8.00 et $10.00. TRES SPECIAL $5.95

LITS EN ACIER, avec panneaux pleins — modèles modernes — Régulièrement $12.50, $15.00, $19.00. TRES SPECIAL $9.95

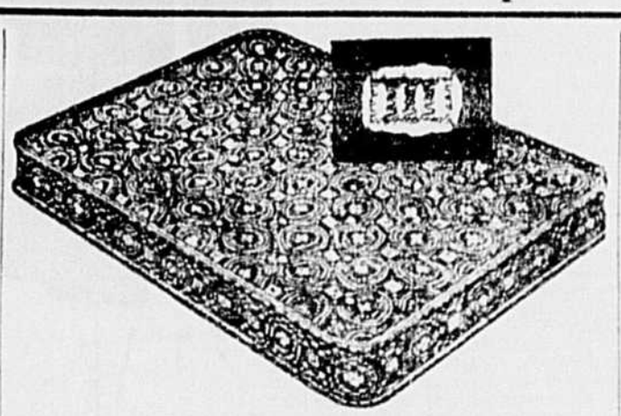

MATELAS A RESSORTS "SIMMONS"

Régulièrement $16.00 et $19.00, pour	$11.95
Régulièrement $24.00, pour	$16.95
Régulièrement $25.00 et $26.00, pour	$19.95
Régulièrement $32.00 et $34.00, pour	$24.95
Régulièrement $39.50, pour	$29.95

Ces matelas étant des échantillons, nous n'avons pas toutes les dimensions dans chacun des modèles.

STUDIOS "SIMMONS"

Pouvant se convertir en lit double ou simple — Un seulement dans chacun des modèles.

Lot No 1 — Studio avec couverture de reps de différentes couleurs et qualités. Régulièrement $24.95 et $29.95. TRES SPECIAL $19.95

Lot No 2 — Studio Simmons, couverture en reps de qualité pesante, aussi velours combiné. Valeurs régulières $29., $32., $38. TRES SPECIAL $24.95

OFFRES ATTRAYANTES Au rayon des.... # GARNITURES DE MAISONS

Pour tentures et rembourrage de meubles

Choix superbe de tissus — nouvellement reçus — consistant en IMPRIMES sur coton ou sur toile — Tons très riches — Dessins de fleurs ou feuillages sur fond vert, bleu, rouge, rouille, brun, beige. Couleurs solides.
Largeur 48 pouces.
Des prix pour toutes les bourses, savoir :
59c. 79c. $1.29 — $1.45 — $1.75 — $1.90

Shadow cloth

Soie et coton — dessins de jolis courants bleus, verts, roses, sur fond beige.
Largeur 48 pouces.
La verge $1.19

Cretonnes

Très belle valeur — grands dessins aux jolies couleurs sur fond effet de toile. Largeur 36 pouces.
La verge ..... 35c.

CRETONNE pour chambres d'enfants

Jolis petits dessins de personnages sur fond bleu, jaune, rose, mauve, vert, bleu. Largeur 36 pouces.
Très spécial, la verge ..... 24c.

Au SOUS-SOL d'économies

CIRE A PLANCHER

"Glo-Coat" de Johnson

Pinte — PRIX ..... 98c.
½ gallon — PRIX 1.89
Gallon — PRIX 3.69

CIRE en pâte "JOHNSON" —

1 liv.	2 livs	4 livs	8 livs
59c.	98c.	$1.89	$3.69

CIRE liquide "JOHNSON" —

Chopine	Pinte	¼ gallon	Gallon
59c.	98c.	$1.89	$3.69

GRATIS! Une bouteille de 10 oz. de poli à meuble JOHNSON avec chaque achat.

Offres intéressantes au rayon des..... # ARTICLES DE TOILETTE

MODESS — Boîte de 12	21c.
Boîte de 50	69c.
TISSUS NETTOYEURS (Gibson) — Boîte de 150	10c.
Boîte de 400	20c.
TISSUS "KLEENEX" — Boîte de 200	13c.
Boîte de 500	29c.

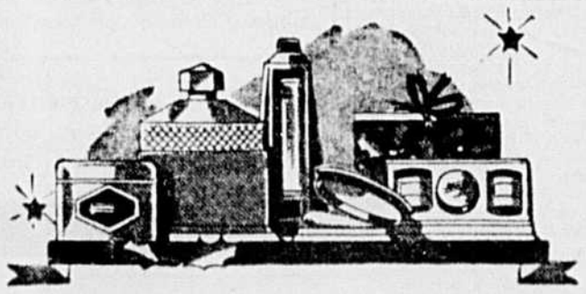

SAVON CASHMERE BOUQUET, 2 barres pour ..... 11c.

SEL A BAIN "PATRICIA", jaune, rose, vert ..... 30c.

SAVON BLEU ..... 25c.

Rayon des..... # Bijoux

LUNETTES fumées, pour la neige, monture en composition — aussi sans monture.
15c. 25c. 35c.

SERVICES A TOILETTE pour bébé.
25c. 50c. 75c. 90c. $1.00

PANIERS à ouvrage, différentes couleurs.
90c. $1.25 $1.49

Suggestions pour prix de bridge

Cendriers — Calendriers — Boîtes à cartes — Gobelets en composition et chromés — Encriers — Jetons — Lunettes d'opéra — Boîtes à cigarettes — Briquets de table — Tablette (pads) pour téléphone — Sous-verre — Crayons de bridge — Porte-allumettes et une quantité d'autres articles toujours reçus avec plaisir comme prix de bridge.

★ *Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejaillit sur les prix de nos marchandises*

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre. -- Discours du ministre de la colonisation

Un débat d'une tenue tout à fait remarquable. — De part et d'autre on fait assaut d'éloquence. — M. Chaloult fait d'abord la synthèse de ses doctrines politiques. — Raisons de la rupture. — Articles du programme restés lettre morte. — Replique du premier ministre. — Nombreux incidents.

L'AFFAIRE DES GAZOGENES

SYNDICATS D'OUVRIERS

M. Chalout déclara ensuite que l'association, pour l'ouvrier, est un droit naturel et que l'Etat devrait éviter d'en entraver l'exercice. Il ajouta que les ouvriers syndiqués ont un droit incontestable à l'atelier fermé et qu'ils peuvent obliger le patron, s'ils sont assez puissants, à n'employer que des membres de leur corporation. Ces deux lois, dit-il, (bills 19 et 20) votées à la dernière session, sont donc radicalement mauvaises parce que d'inspiration nettement libérale, parce qu'elles menacent la vie de nos associations ouvrières, parce qu'elles impliquent une regression de notre législation sociale, enfin, parce qu'elles constituent un actif ferment de communisme."

M. René Chalout proposa la création d'un conseil de travail, composé de patrons et d'ouvriers compétents, associés de sociologues et de juristes, pour la préparation de notre législation ouvrière et réclama des allocations familiales. "Cette mesure est plus pressante, à notre avis, dit-il, que les pensions de vieillesse, même si, au point de vue électoral, elle ne comporte qu'un intérêt médiocre. J'entends l'objection : il est facile de suggérer des dépenses, mais où prendre l'argent ? Où prendre l'argent ? mais, où il se trouve, dans la bourse des dictateurs économiques. Ils ne rendront jamais au peuple la millième partie de ce qu'ils lui ont dérobé. Qu'on taxe les riches, les capitalistes, les étrangers."

L'orateur réclama encore des congés payés pour l'ouvrier et déclara qu'il a non seulement le droit d'exister, mais de vivre.

LE CULTIVATEUR

M. Chaloult ajouta que la question sociale ne se limite pas à la question ouvrière et que le problème le plus pressant demeure le relèvement de notre agriculture. Il rappela qu'en 1871, nos campagnes contenaient 50.5 pour cent de la population totale de la province. En 1911, la population rurale était baissée à 51.8 pour cent. En 1931, elle était de 36.9 pour cent.

M. Chaloult suggéra comme première réforme l'ouverture de marchés. Il déclara que pendant trois mois, l'été dernier, il avait visité des centaines de cultivateurs de Kamouraska et que presque tous s'étaient plaints de ne pouvoir écouler leurs produits.

A quoi bon cultiver de la salade, des tomates, des carottes, comme vous nous le suggérez, disaient-ils. Nous ne pouvons les vendre. Nous ne sommes pas protégés et ce sont les provinces étrangères ou les trusts qui alimentent les marchés de nos villes. L'un d'eux ajoutaient : en termes réalistes : "Moi, je jette mes patates aux cochons, tandis que les Québecois mangent des patates du Nouveau-Brunswick."

Le député de Kamouraska demanda au gouvernement la permission de lui glisser un conseil à l'oreil, "lui qui compte sur les campagnes pour s'assurer une majorité électorale. Il importe, dit-il. Nos pauvres Canadiens, ajouta M. Chaloult, sont ainsi faits : aux élections partielles, ils sont plus près de leurs intérêts que de leurs principes. Aux élections générales, que nous attendons avec impatience, ce sera différent."

LE BUCHERON

Parlant des bûcherons, M. Chaloult prétendit avec M. Minville, qu'il y a lieu "d'organiser l'exploitation de la forêt en fonction de l'agriculture, au lieu de l'organiser contre elle". Il ajouta que jusqu'ici on s'est surtout préoccupé de favoriser les exploiteurs étrangers et suggéra des salaires proportionnés aux revenus de la forêt. "Jamais," dit-il, "ils ne devraient être inférieurs à $75. par mois.

CONSEIL ECONOMIQUE

Le député de Kamouraska reprocha au gouvernement de n'avoir pas transformé le Conseil législatif en Conseil économique, conformément au programme de l'Union nationale, d'avoir même choisi de nouveaux conseillers et conclut : "Le Conseil économique remplirait un rôle utile, tandis que l'organisme actuel n'est qu'un ornement coûteux et pompeux."

DEMOCRATIE ET DICTATEUR

Une dictature, dit M. Chaloult peut être excellente, si le dictateur, comme au Portugal, est un administrateur sage et prudent. Une démocratie peut l'être autant si, comme aux Etats-Unis, ses chefs sont conscients de leurs devoirs, de leurs responsabilités et s'acharnent à reprimer les abus. Que notre démocratie, dans le Quebec, soit devenue justement discréditée, nous l'admettons et pour les motifs que nous avons exposés plus haut. Elle ne se respecte pas, elle se vautre dans l'électoralisme, elle se moque de ses promesses les plus sacrées. Pourquoi la respecterait-on ? Pour se maintenir, elle a besoin d'une abondante transfusion. Nous proposons le corporatisme social.

M. Chaloult déclara que le corporatisme lui paraît plus nécessaire que jamais "pour sortir la province du trou" et réclama avec insistance une revision de nos lois matrimoniales. "On sait, dit-il, "que toutes nos lois sur le mariage sont d'inspiration libérale. Il convient de les reviser de fond en comble. Les évêques de Québec et des Trois-Rivières ont déjà prié le gouvernement de s'intéresser à cette question. Je le lui rappelle pour la troisième fois. Qu'il nomme donc un comité de juristes — orthodoxes évidemment — et qu'il le charge de refondre toutes ces lois pour les conformer au droit canonique."

PROBLEMES NATIONAUX

Parlant ensuite des problèmes nationaux, M. Chaloult déclara que c'était le devoir formel de l'Etat, dont le rôle consiste à rechercher le bien général, de venir en aide à cette majorité, les 4-5 de la population, pour la libérer de son esclavage et lui permettre d'évoluer dans des conditions économiques normales. Le gouvernement, dit-il, doit user de son autorité, suivant les circonstances, pour rendre la majorité canadienne-française maîtresse de ses destinées, et par conséquent de son économique, support matériel de sa culture. Si, pour cela, il faut nationaliser, qu'il nationalise ; s'il faut exproprier, qu'il exproprie ! Aux grands maux, les grands remèdes. Seuls, les pusillanimes craignent les moyens énergiques. Cette ferme attitude, qui sollicite notre gouvernement, n'exclut d'ailleurs pas la prudence.

M. Chaloult rappela qu'en vertu du pacte confédératif, on avait reconnu officiellement l'existence d'un Etat français dans le Québec, tout en sauvegardant les droits des minoritaires et qu'on avait établi un état anglais dans l'Ontario. Les provinces contractantes, ainsi que la métropole, ont consenti à l'instauration dans le Québec d'une politique nationale française et dans l'Ontario, d'une politique nationale anglaise, toujours, de part et d'autre, avec la réserve des droits acquis. Le pacte fédéral a toujours été interprété de cette façon dans l'Ontario.

"Il n'en fut pas de même dans Québec, dit M. Chaloult. "Non seulement on a scrupuleusement reconnu les droits de la minorité — ce que j'approuve entièrement — mais on a bâti toute notre politique à l'avantage exclusif de cette minorité, en un mot, on a sacrifié la majorité à la minorité. On appelle cela de la générosité. C'est de la bêtise. C'est formidable, c'est invraisemblable, et c'est vrai. Et tous savent que c'est vrai."

M. Chaloult insista sur l'urgence d'une politique nationale française dans l'Etat québecois, rappelant des paroles de M. l'abbé Lionel Groulx, de M. Esdras Minville, de M. Paul Gouin, de M. Oscar Drouin, etc.

LES MINORITES

M. Chaloult souleva ensuite la question des minorités et déclara que les trusts et leurs amis sont naturellement hostiles à toute politique nationale française. Ils doivent faire disparaître les patriotes combatifs.

"Non, poursuit le député de Kamouraska, il est faux, nous le répétons en Chambre pour la troisième et dernière fois, et nous prions avec instance les journalistes anglais de le noter, il est faux que nous nourrissions le moindre préjugé à l'égard d'aucun peuple. L'on ne trouvera pas dans un seul de nos discours ou de nos écrits un mot qui justifie ce reproche. Nous admirons bien au contraire, le sens pratique de MM. les Anglais, l'esprit d'économie des Ecossais, l'ambition des Irlandais, le goût de travail des Juifs. Trop heureux serions-nous, si notre peuple possédait de si conquérantes qualités."

M. Chaloult souhaita de la prospérité et du bonheur à toutes les minorités, mais émit l'espoir que les Canadiens français ne s'éternisent pas au service des autres races. "Car, enfin, dit-il, je soupçonne qu'ils pourraient avoir quelques droits, eux aussi, dans ce pays qu'ils ont colonisé. Serait-il irrévocablement décreté que leur vocation est celle de domestiques ? Serait-il jugé sans appel que le défaut d'intelligence est chez eux un vice congénital ? Nous réclamons pour ces pitoyables Canadiens français le droit de respirer plus librement, le droit de partager avec les autres les bienfaits du soleil, du grand air, et du sol, le droit de ne pas toujours être logés dans des taudis. C'est tout. Nous ne rêvons ni de conquérir l'Empire britannique, ni les Etats-Unis. S'il y a dans cette Chambre quelque représentant d'un journal d'expression anglaise, j'en appelle à son "fair play" pour publier cette mise au point. Trop souvent ces journaux nous ont représentés ainsi que nos idées les plus chères, sous un angle défavorable.

AUTONOMIE PROVINCIALE

M. René Chaloult complimenta chaleureusement le gouvernement provincial de son attitude courageuse, en matière d'autonomie. "Suivant, dit-il, la tradition etablie par M. Alexandre Taschereau, qui rendons-lui justice, n'a jamais transigé avec notre autonomie, le premier ministre actuel, lui aussi, s'est proclamé le défenseur résolu de nos droits. A maintes reprises, il a signifié formellement à Ottawa sa volonté de ne pas céder une parcelle. Nous applaudissons de grand coeur. Cette détermination est conforme au meilleur esprit de notre programme et à la tradition nationaliste canadienne française."

M. Chaloult ajouta qu'il voulait que non seulement Ottawa ne nous enlève un seul des droits provinciaux dont nous jouissons, mais qu'il nous rende tous nos droits légitimes dont il nous a peu à peu dépouillés.

Il lui importe, dit-il, de ne pas oublier que cette confédération résulte d'un contrat entre deux races, dont l'égalité stricte est la disposition essentielle, avec toutes les conséquences qui en résultent.

"Que M. Bennett, de sinistre mémoire, reprouve cette définition, c'est bien naturel. Il ne veut pas de "neuf souverainetés, mais seulement d'un grand dominion." Assimiler notre minorité française deviendrait alors un jeu ; nous lancer dans de folles aventures impériales, un luxe de mégalomane. Comme, Dieu merci, ce bon homme au front fatal, dirait Asselin, nous quitte pour des cieux impériaux, qu'il emporte avec lui tous ses partisans anti-nationaux.

"Nous acceptons la Confédération, soit, mais à la condition qu'elle devienne une confédération ; à la condition que l'on y respecte notre autonomie et que l'on nous rende nos prérogatives ; à la condition d'y être partout traités en égaux et que disparaisse la réserve québecoise. Autrement, qu'on le sache, ce régime transitoire ne nous intéresse pas.

"C'est affirmer que nous ne sommes pas séparatiste.

M. Chaloult réclame ensuite la suppression de tous les vestiges de la vie coloniale, l'abolition des appels au Conseil privé, la nomination d'un gouverneur canadien, la reconnaissance d'un drapeau, l'opposition à toute immigration, etc.

"Politique canadienne-française dans le Québec, conclut-il, canadienne-anglaise dans l'Ontario, autonomie provinciale, droits égaux pour les deux races partout en Canada, conformément au pacte de 1867, voilà notre formule de coopération à l'unité canadienne que nous acceptons volontiers, si on la croit possible. Pour bien convaincre notre peuple qu'il ne saurait exiger moins, sans renoncer à sa dignité et sans comprendre son existence, il reste une dernière reforme, fondamentale, celle-là, qui concerne l'éducation et dont nous dirons maintenant quelques mots."

PROBLEMES D'EDUCATION

M. Chaloult se plut tout d'abord à reconnaître les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation, l'affermissement des bouches molles, le mouvement de plus en plus marqué en faveur de l'éducation nationale, puis souligna les lacunes qu'il a constatées.

"Quand affirmera-t-on résolument, à nos petits Canadiens français, dit-il, qu'ils sont français et doivent le rester ; que le seul moyen pour eux de le rester, c'est de le devenir davantage, cent pour cent ; que leur qualité de français, loin d'être un obstacle à leur avancement économique le favorise, au contraire ; qu'ils peuvent à bon droit se vanter de leur origine française, et que leur titre de premiers occupants leur procure le privilège de se proclamer partout chez eux, au Canada, autant que tous et plus que bien d'autres ? Quand s'avisera-t-on de convaincre le jeune canadien rural que sa vocation naturelle, c'est la terre ?"

"N'est-ce pas notre éducation, reçue dans la famille et à l'école, dit encore M. Chaloult, qui nous incline à penser spontanément que nous sommes destinés aux emplois subalternes ?" Et le député de Kamouraska ajoutait : "On déplore le servilisme de nos députés — pas les vôtres, M. le président — mais quelle en est donc la cause. L'élevage du mouton, la plus florissante de nos industries nationales, ne nous donnera jamais les lions qu'il nous faut."

M. Chaloult réclama la réforme du conseil de l'Instruction publique, le droit pour les évêques qui ne sont pas versés dans les questions de pédagogie, de déléguer un mandataire au conseil, la désignation par les universités, les écoles normales, les collèges classiques, les pères de familles, des représentants laïcs, la limitation du nombre des membres. Il ajouta qu'avec de telles reformes on pourrait espérer voir siéger au comité catholique l'abbé Groulx, le P. Lévesque, le Fr. Marie Victorin, M. Minville, M. Adrien Pouliot, M. Cyrias Ouellet, etc.

M. Chaloult réclama ensuite une éducation pratique qui mette les nôtres en mesure de rivaliser avec leurs concurrents. Il déclara que les Canadiens français sont d'excellents plaideurs, qu'ils sont excellents pour développer des idées générales mais qu'ils se tiennent généralement à l'égard des problèmes économiques.

Le député de Kamouraska souligna encore le devoir impérieux pour l'Etat de ne pas laisser vivoter l'université de Montréal. Il félicita le gouvernement d'avoir annoncé un projet de loi pour venir en aide à cette institution et ajouta : "Nous étudierons son projet de loi, avant de le juger".

NOS PARTIS POLITIQUES

Dans la dernière partie de son discours, le député de Kamouraska traita des partis politiques. Il fit tout d'abord une charge contre l'esprit de parti et déclara que cette opposition, cette sourde antipathie entre libéraux et conservateurs canadiens-français qui, depuis un demi-siècle appliquent à tour de rôle la même politique est inexplicable.

"Mystère, dit-il, si nous n'étudions un peu notre histoire. Depuis la confédération, presque tous les chefs laïcs, les plus intelligents parfois, ont gaspillé des millions de dollars et des tonnes de salive pour faire croire au Canadien français que la conservation de sa langue, de sa religion, de ses lois, dépendait du rouge ou du bleu. Et que voulez-vous ? Baptiste l'a cru.

Et M. Chaloult ajoutait : Sa passion bleue ou rouge a remplacé sa mystique française, son ardeur partisane s'est substituée à son zèle apostolique. Vous me direz qu'il se libère peu à peu du virus de l'esprit de parti. J'en conviens. Mais le mal est irréparable, et, puis, est-il complètement guéri?"

M. Chaloult cita l'exemple typique d'un de ses mandataires, pas sot du tout, mais "rouge teint" qui l'accueillit avec empressement en lui disant: "Enfin, vous voilà revenu au bon vieux parti libéral. "Pas plus qu'aux dernières élections, répliqua le député.

—Comment, reprit l'autre, vous n'avez pas combattu Duplessis, comme l'on rapporté les journaux ?

—C'est vrai.

—Alors, si vous n'êtes pas pour Duplessis, vous êtes pour Godbout ?

—Pas nécessairement, il me suffit d'être Canadien français, bleu et rouge, tout à la fois pour vous plaire.

—Alors je ne comprends plus rien, conclut ce brave homme. Mais ce que je puis vous assurer, c'est que jamais je ne voterai pour vous, même si M. Godbout en personne venait m'en supplier, car, voyez-vous au loin, le cimetière, il y a trois générations de ... disons de Levesque... qui sont enterrés là, et pas un seul d'entre eux n'a jamais manqué de voter rouge. Je ne les trahirai pas, prenez-en ma parole".

"Et voilà, M. le président, ajouta M. Chaloult, ce qu'on a fait de nos Canadiens français !

L'orateur dénonça le fanatisme politique et fit voir le sort de ceux qui ont osé, dans le passé rompre avec les partis, tels Lavergne et Bourassa.

Le député de Kamouraska souligna par ailleurs l'attitude des hommes d'Etat anglais qui ne craignent pas, comme l'a fait Chamberlain, en septembre dernier, mettre de côté leurs querelles pour ne songer qu'à l'intérêt public". Au Canada, dit-il, quel contraste! C'est dans les moments les plus critiques qu'on se cha-

(Suite à la page 11)

Les offres de la fin de notre
GRANDE VENTE ANNUELLE DE
FOURRURES et CONFECTIONS pour hommes

Des manteaux tout faits
Des manteaux à faire sur mesures en dedans de huit jours ---

MODELES ACTUELLEMENT PORTES
Princesse Mi-Princesse Droit Paletot (SWAGGER)

MANTEAUX EN TETE DE SEAL HUDSON
Manteaux pratiques et très bons pour le prix. Marqués à $40.
REDUITS A ..... $31.

MANTEAUX EN RAT MUSQUE
Manteaux chauds et très bons, très en vogue cette année, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis.
$130.00 réduits à $99 — $150.00 réduits à $109 — $175.00 réduits à $139

MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
Fait en France, par de grands spécialistes de cette fourrure. Le lustre noir de ce seal est remarquable.
Marqués $52.50 REDUITS A $39.50

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE
Ils sont très populaires cette année.
$175.00 REDUITS A $139 — $225.00 REDUITS A $189
$260.00 REDUITS A $199

MANTEAUX EN SEAL HUDSON
Rat musqué teint et rasé
$195.00 REDUITS A $139. — $225.00 REDUITS A $169.
$260.00 REDUITS A $189. — $325.00 REDUITS A $239.

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE
$275.00 REDUITS A $199 — $350.00 REDUITS A $299
$475.00 REDUITS A $399

Manteaux en Pattes de CARACUL brun $19.50
Manteaux en Pattes de CARACUL noir $19.50
Manteaux en CARACUL brun (kid) $22.50

MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
4 marques différentes. Marqués jusqu'à $130.00 - REDUITS A $78 $88 $98

RABAIS DE 25% à 50%
SUR TOUS LES TOURS DE COU EN RENARD ARGENTE.

Repassage et teinture de peaux à fourrure
Si vous voulez que vos peaux soient repassées et teintes comme les nôtres, envoyez-nous-les.
ECRIVEZ-NOUS A CE SUJET

FOURRURES pour hommes

PALETOTS EN MOUTON CASTOR
Peaux épaisses et grandes, de la meilleure qualité. Marqués $65.00 et $70.00.
REDUITS A $49.50

PALETOTS EN CHEVRE
noire, de première qualité. Marqués $36.50.
REDUITS A $29.50

PALETOTS en OURS d'Australie
(Petit ours gris, fourrure inusable). — Marqués $70.00.
REDUITS A $49.50

Paletots en Chat Sauvage
pour hommes, fabriqués durant le mois de décembre 1939 — Prix $350.00 — réduit à ..... $250.

ROBES DE CARRIOLE
EN CHEVRE GRISE OU BRUNE (4 peaux de chèvre par robe) — Grandeur : 54 pouces par 65 pouces $16.00
EN COUS DE BISON (Buffalo véritable) — Il y a 6 cous par robe. Robes très chaudes et inusables. Grandeur : 54 pouces par 65 pouces $19.50

150 Complets pour hommes et jeunes gens

Désassortis de couleurs et de grandeurs — Devants droits et croisés —

Worsteds et tweeds fins — Grandeurs : 34 à 44 —

Marqués de $24.50 à $32.50
Réduits à $16.95

Entreprise strictement familiale, et de Québec — Au service du public depuis 71 ans.

J.-B. Laliberté (limitée)

145, rue St-Joseph

Les valeurs glissent légèrement sur les marchés les plus ternes

Aujourd'hui à 12 heures 30

Bourse de New-York
Barry & McManamy
19, rue St-Pierre
Tél : 2-7006

Alaska Jun.	9⅛
Allied Chem.	172¼
Allis Chalm.	41½
Am. Lo. Co	23⅜
Am. Radiator	15⅜
Am. Smelting	44⅜
Am. T. et T.	155½
Am. Tob. "B"	86⅝
Am. Waterw.	12⅜
Amerada	61¼
Anaconda	28½
Atchison	34½
Atl. Refin.	22⅜
Aviation Corp.	7
Baldwin Lo.	13¾
Barnsdall "A"	16
Bethlehem S.	66⅜
B. Avia.	25⅝
B. Aircraft	27⅜
Borg. Warner	36⅜
Briggs Mfg	24½
Bklyn M. T.	11¼
Burrough	17¼
Can. Pac.	5⅛
Case, J. I.	85
Celanese Cor.	19½
C. de Pasco	42¼
Ches. et Ohio	34½
Chrysler	73½
Chi. Gas	7⅛
Com. et South.	2
Contin. Can.	38½
Curtis Wright	6⅝
D. Aircraft	6⅝
El. Aut. Lite	30¾
El. P. et Light	10⅝
Fr.-Sulphur	30¾
Gen. Elec.	39⅛
Gen. Motors	47½
Gillette S.	7⅛
Goodrich	31⅛
Godyear	20⅜
Gr. Paige	1
Int. Harvest	57
Int. Nickel	30½
Int. Pap. "A"	11½
Do priv.	62
Int. T. et T.	8½
Int. Lk Iron	12
Kennecott Co	36⅛
Lows Inc.	48¼
Lorillard T.	22½
Mack Trucks	26½
Montg. Ward	49⅛
Nash Motors	7⅜
Nat. Cash	22½
Nat. Dairy	13⅝
N. Y. Central	17⅜
North. Am. Co	24½
North. Pac.	11
Otis Steel	11⅝
Packard Mot.	4⅛
Par. F. Lasky	10¼
Penns. Ry.	19⅛
Pure Oil	9
Ph. Pete	39¾
Radio Corp.	7
Rem. Rand	14⅛
Republic St.	20
Sears Roeb.	71
S. Bed	27
Socony Vac.	13⅝
S. Pacific	16¼
Southern Ry.	17⅛
Do priv.	22½
S. et Webs.	15
S. Brands	7
Stan. Oil of N. J.	49
Tex. Corpn.	45⅛
Union Carbide	82⅛
Unit. Airc.	38⅛
Unit. Gas Im.	12⅜
U. S. Rubber	42⅜
U. S. Steel	57¼
Warner Bros.	9¼
Western Union	20½
West. Elec.	100
Woolworth	47⅞
Y. Trucks	17⅝
Y. Tubes	44

Bourse de Montréal
L.-G. Beaubien & Cie.
70, rue St-Pierre,
Tél. : 2-1521

B. Paper A	7⅛
Bell Tel.	167¾
Braz. Traction	8¼
B. C. Power A.	23⅝
B. Prod. A	16¼
Can. Cement	8
Can. Pac. Ry	5¼
Can. Steam	2¼
Cons. Smelters	54¼
Dom. Steel B.	16
Dom. Tar	5
Electrolux	13¼
G. L. et Alab.	5¾
Holl. G. ines.	14¾
H. Smith priv.	94½
Imp. Oil	16⅛
Int. Nickel	30¾
Int. Petroleum	26⅜
McColl Front.	6⅛
Mont. Power	30½
Nat. Brew.	42
Noranda	79⅛
Power Corp	11
Shawinigan	21
St. Lawr. Corp. p	12
Steel of Can.	73
Do priv	70

BANQUES:

Can. Nationale	167½
Montréal	210
Royale	188

OBLIGATIONS:

M. P. 3 p.c. 1959	50

Bourse de Toronto
Ross Brothers et Cie
72, rue St-Pierre
Tél. : 2-4091

Abitibi	2½
Do 6 pr	15½
Arnf	12
Bankf	28
Bath PPA	7½
Beattie	133
Beauhar	3⅜
Bell	169½
Bidgood	22
Bobjo	18
Bral	10½
Braz T.	8¾
Buff A	14
Cal Ed	210
Can Mal	95
C. P. R.	5¼
Conlar	142
Cons Min.	24½
Dome	31½
D. Sul C	10⅝
D. Tar	5
East Mal	245
Eldor	195
Fanny F	21½
Franc	20
Gillies	6¼
Granada	12
Gunnar	50
Gypsum	53½
Hard R	137
Imp Oil	16¾
Int Nick	51
Int Pet	26¼
Kerr Add	194
Kirk La)	140
Lake Sn	47¼
Lapa C	48
Lava C	72
Lebel	68¼
Leitch	73
Little LL	325
MacLeod	275
Madsen	50
McColl	6⅛
McKenz	122
McVitt	10
Moneta	132
Morris	16¾
Newbec	6¼
Nipiss	170
Noranda	79½
O'Brien	280
Okalta	112
Omega	40
Pamour	430
Paymast	52
Perron	175
Pick Cr	525
Powell	201
Power C.	11
Premier	215
Preston	158
St Anth	15¼
San Ant	139
Sherritt	116
Sladen	65
Slave	10
Stada	86½
Sud Cont.	13
Sylvan	345
Teck H	433
Wright H	895
CURB :	
Home O	230
Hud Bay	33½

Curb de Montréal
L.-G. Beaubien & Cie.
70, rue St-Pierre,
Tél. : 2-1521

Abitibi	2¼
Do 6%	15½
Beauhar	3⅝
B.AR. Oil	22¼
Can. Malt	34⅞
Can Brew priv	21½
Cons P	5⅝
Ford A	21
Fleet Air	9¼
Lake S John	18
McColl priv	68
Royalite	39½
MINES	
Aldermac	40
Big Kirk	22
Bulolo	20¼
Cart. Mal	5
East Mal	245
Eldorado	194
Home Oil	226
Francoeur	20
Lk Shore	471½
Lebel	6¼
O'Brien	280
Pandaro Cad	11
Perron	125
Pick Cr	520
Shawkey	3
Sladen Mal	67
Sherritt	140
Siscoe	140
Stada	85
Sullivan	8
Teck H	435
Wood Cad	13
Wright H	860

Les acheteurs ne se montrent pas intéressés à New-York et les titres baissent de fractions de point.— Les pertes s'étendent jusqu'à un point à Montréal.

PERTES INSIGNIFIANTES SUR LE CURB

NEW-YORK, 10. — (UP) —Les valeurs ont glissé irrégulièrement sur un marché paisible, ce matin, à N.-York. La plupart des changements sont fractionnaires. Les acheteurs n'ont pas semblé être intéressés tant à cause de l'approche de la fin de semaine que de la situation européenne incertaine.

Les aciéries, qui ont ouvert à la baisse, se sont bien maintenues par la suite. Bethlehem Steel et U. S. Steel se sont stabilisés sur des pertes d'environ 1-2 point chacun. Les moteurs ont faibli légèrement après une ouverture stable. Chrysler a cédé de 5-8 de point à 731-2.

Les titres de l'aviation ont reculé avec Douglas qui a perdu 3-4 de point. Les services publics et les chemins de fer se sont maintenus étroitement autour de leurs cotes de fermeture d'hier.

Les titres des magasins ont rencontré passablement de support avec Sears Roebuck qui a maintenu un gain de 1-2 point enregistré à l'ouverture.

A Montréal

MONTREAL, 10. — (BUP) — Le marché a été paisible au cours de la première heure à la Bourse et au Curb de Montréal, ce matin. Seulement 44,500 actions industrielles et 17,800 actions minières ont été transigées pendant cette heure comparativement à 5,800 actions industrielles et 38,900 actions minières à Montréal, hier. Les cours ont cédé de fractions de point à un point.

Les métaux basiques ont été les plus forts perdants. Hudson Bay Mining a reculé d'un point à 33 1-2; Consolidated Smelters a baissé de 3-4 de point à 54 1-4 International Nickel a perdu 1-4 de point à 50 3-4.

Dominion Steel and Coal "B" a perdu 1-2 point à 9 3-4 et le reste des accessoires de chemins de fer n'a pas été transigé.

Les titres du papier ont cédé de 1-8 à 1-2 point; les services publics ont été sans changement ou à 5-8 de point plus bas. Shawinigan a reculé de 5-8 de point à 21; Brazilian Traction et Montreal Power n'ont pas changé.

Les huiles majeures ont cédé de fractions de point. Les huiles mineures de l'Ouest ont été ternes. Home Oil a reculé de 4 sours à $2.26.

Sur le Curb, les titres miniers ont été inactifs et pour la plupart plus bas. O'Brien a perdu 5 sous à $2.80 et Stadacona a perdu 3 sous à 86 sous sur un roulement léger. East Malartic a reculé de 2 sous à $2.45 et Perron, d'un sou à $1.75.

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre.— Discours...

(Suite de la page 10)

maille le plus.

Parlant de l'Union nationale, M. Chaloult déclare qu'il y a en Chambre nombre de personnalités qui ne se sont pas affirmées et qu'il ne faut pas perdre confiance. Ils ne sauraient, dit-il, renier leur jeunesse tout illuminée de foi nationaliste. Pendant leurs années de collège, que nous avons vécues ensemble, souvent dans l'A.C.J.C., ils se tenaient aux avant-postes et défendaient avec crânerie leurs principes nationaux : qu'ils se rappellent les bustes de Dollard, les oeuvres de l'abbé Groulx qui leur ont parfois valu des brimades. Ils n'ont pas pu oublier ce passé qui est trop présent pour eux. Car, il y a trois années, ils renouvelaient les mêmes serments.

Peut-être, espérons-nous contre toute espérance, dit encore M. Chaloult ; nous espérons quand même. Ils ne permettront pas qu'on leur impose la responsabilité de certains actes, de certaines abstentions, surtout, eux qui se sont engagés d'une manière si radicale dans le passé. Ils vont bientôt céder à la voix de leur conscience, à la voix de l'opinion publique, à celle de plus en plus preasante de leurs véritables amis.

M. Chaloult déclara ensuite qu'il y avait dans les rangs des libéraux d'excellents Canadiens français et que Mercier préféra toujours les intérêts de son peuple à ceux de son parti.

Le député de Kamouraska traça ensuite un portrait de l'hon. M. Godbout, un homme fort respectable, dit-il, un spécialiste en questions agricoles, un orateur disert et distingué, un bon canadien-français, mais il lui reprocha de ne pas énoncer ses doctrines d'une manière précise. Nous sommes indiscrets, dit-il, voire insolents de poser de telles questions. Qu'on sache au moins que le peuple se les pose plus que nous. Que le parti libéral ne compte pas reprendre le pouvoir, malgré l'extrême faiblesse du gouvernement actuel, avant d'avoir précisé sa doctrine politique et de s'être adjoint plus d'hommes qui inspirent confiance aux électeurs.

Parlant de M. Bouchard, M. Chaloult déclara que ce n'était pas un homme banal: "Nous le tenons au contraire, dit-il, comme pittoresque et sympathique. Nous avons nourri des préjugés à son endroit, avant d'entrer au parlement, mais nous en sommes généralement revenus : nous l'avouons sans aucune honte. Il est intelligent, renseigné, laborieux et surtout, il a de l'audace, qualité peu commune chez les Canadiens français. Son rôle en Chambre est fort ingrat et il s'en tire avec avantage. Un jour nous avons vivement espéré en lui, lorsque, dans un geste noble, nous l'avons vu quitter son fauteuil présidentiel, enlever ses gants et descendre résolument dans la mêlée pour y revendiquer avec une admirable crânerie le droit du Canadien français contre le trust oppresseur. Ce jour-là, nous nous sommes demandé sérieusement si M. le président d'alors ne deviendrait pas avec le député de Québec-centre, un de nos libérateurs. Une éclipse... Nous n'en voulons pas connaitre la cause. Ces phénomènes sont naturels... et trop fréquents, chez les meilleurs, pour nous étonner. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'un oubli d'un moment doive ternir une carrière."

M. Chaloult émit l'espoir de voir de nouveau M. Bouchard se ruer à l'assaut des monopoles et déclara qu'il serait encore plus heureux que ses arrière-petits-enfants, en regardant son fauteuil présidentiel, qu'on vient de lui rendre, puissent s'écrier avec fierté : "C'est lui qui nous a affranchi de la dictature économique" et non pas seulement : "Il fut orateur de l'Assemblée législative."

Résumant sa pensée, le député de Kamouraska déclara : "Combattre le communisme d'une manière logique et efficace, c'est-à-dire d'abord dans sa course, en désarticulant la dictature économique, en luttant sans merci contre le capitalisme et les monopoles, développer notre législation sociale de manière, notamment, à favoriser la croissance de nos diverses associations destinées à redresser notre démocratie par l'établissement du corporatisme, imprimer à l'agriculture et à la colonisation une impulsion irrésistible en subordonnant, par exemple, la forêt aux besoins de la terre et en créant des débouchés commerciaux, appliquer avec hardiesse une politique canadienne-française afin de réaliser, dans le Confédération, un véritable Etat français, tel que le prévoit et le permet le pacte de 1867, accroitre l'autonomie provinciale par une plus grande décentralisation selon l'esprit toujours de la confédération, enfin, reformer le conseil de l'Instruction publique en vue surtout de stimuler l'éducation nationale et favoriser de toutes façons les progrès de l'enseignement, voilà croyons-nous, les grandes lignes d'un véritable programme national.

CONCLUSION

Dans sa conclusion, M. Chaloult déclara : "Tous, cependant, quelque soit notre tare politique, nous avons rêvé un jour d'un Québec puissant et glorieux, d'une patrie bien à nous. Soulevé jadis d'enthousiasme, nous avons formé de généreux projets et nous avons juré de travailler à la libération de notre province. Au collège, quand nous avons appris notre histoire du Canada, plus tard lorsque nous avons constaté notre déchéance économique, peut-être est-ce avec peine que nous avons refoulé des sentiments d'amertume et un impérieux besoin de revanche. Eh ! bien, tous ces projets de grandeur, tous ces desseins qui nous enivraient hier, il ne tient qu'à nous de les réaliser aujourd'hui. C'est l'heure du redressement. Nous décisons à cette fin tous les leviers de commande nécessaires. Nous nous sommes engagés envers l'électorat qui nous a confié un mandat exprès. Reculerons-nous devant la tâche? Nous laisserons-nous séduire ou impressionner par les puissants, les riches, le patronage ?... Le temps presse. Demain, il sera trop tard. Et nous devrons rendre des comptes sévères, à nos électeurs sans doute, mais aussi surtout à nos enfants, à nos petits-enfants, auxquels peut-être nous n'aurons pas su préparer un sort meilleur que le nôtre. Prenons garde qu'ils nous jugent sévèrement, plus sévèrement que nous jugeons nous-mêmes ceux qui nous ont précédé. Il y a lieu de le présumer et de l'espérer en effet: ceux-là, au moins, auront du cran et de l'épine dorsale. Craignons les réactions d'un peuple trop longtemps opprimé.

Car, si on a pu parler de " la génération des morts ", il ne faut pas, M. le président, que l'on doive un jour dénoncer la génération des traitres.

Plusieurs incidents se sont produits au cours de la séance de l'après-midi. L'abondance des matières nous force à les résumer.

A un moment donné, M. Chaloult reproche au gouvernement de ne pas avoir aboli le Conseil législatif, contrairement à la promesse faite à la population lors des élections de 1936.

M. Duplessis. — Jamais au grand jamais, je ne me suis engagé à abolir le Conseil législatif.

M. Chaloult. — Le premier ministre me permettra-t-il de lui poser une question. Le manifeste de l'Action libérale nationale n'était-il pas le programme de l'Union Nationale aux dernières élections?

M. Duplessis. — Si le député veut consulter les procès-verbaux de la Chambre il verra que nous avons dans le passé présenté une motion demandant la réforme du Conseil législatif sur la base d'un Conseil économique.

M. Hamel. — C'était dans le programme...

M. Sauvé. — Il n'est pas permis au député de Québec-Centre d'entrer ainsi dans le débat. Le député de Kamouraska a posé une question au premier ministre qui lui a répondu.

M. Chaloult. — Le premier ministre n'a pas répondu à ma question. Il a répondu à côté. C'est un habile procédé d'avocat employé au Palais et aussi dans cette Chambre. Je veux savoir s'il reconnait que le programme de l'Action Libérale Nationale était notre programme aux dernières élections.

M. Duplessis. — Notre programme est venu au monde bien longtemps avant celui de l'Action Libérale Nationale. Ce dernier programme comportait d'ailleurs plusieurs assertions que je n'ai jamais acceptées et je défie n'importe qui de prouver le contraire.

M. Chaloult. — Je suis surpris de cette déclaration du premier ministre, mais je dois accepter sa parole. Et pourtant nous avons fait la campagne en faisant nôtre le programme de l'Action Libérale Nationale. C'est la première fois que j'entends mettre en doute que le programme de l'Action Libérale Nationale n'était pas le nôtre aux dernières élections. Cependant d'après une entente signée par M. Paul Gouin et M. Duplessis il était entendu que le programme de l'Action Libérale Nationale serait celui de l'Union Nationale. Ce programme, je le considère comme le nôtre autrement, nous n'avions pas de programme.

M. Duplessis. — Je ferai remarquer que l'Action Libérale Nationale était enfant cadet quand l'Union Nationale était majeure.

M. Chaloult. — On conviendra que l'enfant majeur n'aurait jamais été élu sans l'enfant cadet.

M. Duplessis. — Le majeur est arrivé au pouvoir sans l'enfant cadet et en dépit des trahisons de l'enfant cadet et il restera au pouvoir.

M. Chaloult. — Je crois que l'on conviendra que, sans l'enfant cadet, le parti n'aurait pas pris le pouvoir.

M. Duplessis. — Le succès de la dernière élection n'a pas été celui du parti conservateur, ni du parti libéral, mais de l'Union Nationale, qu'il ne faut pas confondre avec l'Action Libérale Nationale.

M. Chaloult. — Lorsque l'alliance a été faite, il n'a pas été question de l'Union Nationale. Nous avons combattu parce que nous révions d'un parti national. Il y avait le parti conservateur et l'Action Libérale Nationale. Le parti conservateur a accepté le programme de l'Action Libérale Nationale. Quand j'étais dans l'organisation nous avons fait publier le programme dans les journaux et nous nous sommes battus pour ce programme. Grâce au mouvement de fond créé dans la province, à l'éloquence du chef du parti et à toutes les circonstances, nous avons triomphé. Mais nous ne l'aurions pas fait sans l'Action Libérale Nationale, sans la mystique qu'elle avait créée dans la population.

Plus loin encore, sur l'attitude des députés du Québec aux Communes, M. Chaloult déclare: "Reconnaissons-le, nous avons eu avec M. Wilfrid Lacroix (député libéral de Montmorency aux Communes) un homme de véritable esprit national à Ottawa qui a su se lever pour la sauvegarde de nos droits. Il convient aussi de féliciter M. Georges Héon, le conservateur M. Héon, pour le courage qu'il a aussi manifesté dans son discours, en représentant bien la mentalité des nôtres".

M. Chaloult continue son discours et semble avoir terminé, lorsque, sur le coup de six heures, il demande l'ajournement du débat.

M. Duplessis. —J'avertis charitablement la Chambre, sans faire allusion à personne en particulier, que le gouvernement ne peut pas supporter des longueurs interminables dans les discours. Le chef de l'opposition a parlé 2 heures, le député de Rivière-du-Loup, 2 h., le député de Québec-Centre 4 h. le député de Laval a parlé 3 h., le député de Dorion aussi et le député de Kamouraska est en train de se rendre à 5 h. de discours. C'est trop. Cela n'a pas de sens commun, et nous n'avons pas été élus pour cela.

M. Casgrain. — Je n'ai parlé qu'une heure et un quart.

M. Duplessis. —Je ne fais allusion à personne en particulier; je ne veux être blessant pour personne, mais ce n'est pas raisonnable. C'est un parlement d'action, ici; il y a sur l'ordre du jour des projets de loi intéressants et importants. Plus la session dure, plus cela coûte cher au peuple, et nous avons tellement besoin d'argent pour la colonisation, l'agriculture, l'hygiène, l'instruction publique que nous n'avons pas les moyens de perdre de l'argent à entendre des discours qui n'aboutissent à rien. Ce débat sur l'adresse s'est terminé en longueur. Nour allons siéger ce soir, demain avant-midi, après-midi et demain soir, et s'il le faut...

M. Candide Rochefort. —Samedi siégeons aussi samedi.

Voix à droite. —Ca te fait rien, toé, t'est toujours parti.

M. Sauvé. —A l'ordre.

M. Duplessis. —Je demande à la Chambre de se limiter dans ses discours.

Voix à gauche. —Et la session de 1936 ?

M. Duplessis. —Ceux qui prennent plus qu'une heure pour s'expliquer n'ont pas des affaires bien claires...

M. Casgrain. —Le premier ministre parle toujours bien au-dessus d'une heure dans sa réplique au chef de l'Opposition (rires)

M. Duplessis. —Quoi, quoi ?

M. Chaloult. —Parlant sur ce que je suppose un point d'ordre, je ferai remarquer au premier ministre qu'en 1936 il y a eu une session dans cette Chambre où le gouvernement d'aujourd'hui qui était l'Opposition d'alors ne s'est pas fait de scrupule, non seulement de parler longtemps, mais d'étirer les discours à plaisir, au point que ceux-là ne voulaient plus absolument rien dire.

M. Sauvé. —Il n'y a point de point d'ordre. Le premier ministre s'est levé sur une question de privilège, il a fait ses remarques. Je ne sais sur quel règlement le député de Kamouraska pourrait s'appuyer pour continuer de parler, mais moi je sais bien qu'il en existe un qui me dit qu'à 6 h. je dois partir.

M. Bouchard. —J'aimerais savoir du premier ministre à quelle heure nous allons revenir en Chambre ce soir. Il y a un dîner à Spencerwood...

M. Duplessis. —Nous n'avons pas été élus pour dîner (rires).

M. Bouchard. —A quelle heure devrons-nous revenir. Je comprends que la coutume veut que nous ne revenions qu'à 8 h. 30, mais les règlements disent autre chose, et le premier ministre pourrait bien s'aviser de...

M. Duplessis. —Les règlements veulent que nous revenions à 7 h. 30; la coutume à 8 h. 30. Nous reviendrons à 8 h.

La séance est suspendue jusqu'à 8 h.

SEANCE DE SOIR

Au début de la séance du soir, M. René Chiloult s'excusa d'avoir déjà parlé trop longtemps. Ayant été absent, dit-il, pendant tout le cours de la dernière session, j'a cru devoir m'exprimer un peu plus longuement aujourd'hui. Je serai bref. Je veux simplement répondre à quelques discours qui ont été prononcés sur l'adresse et tout particulièrement à celui du ministre de l'Instruction Publique".

M. Chaloult déclara ensuite que l'opposition avait pu parler un peu longtemps, mais qu'il y avait des précédents. A la session de 1936, quand le présent gouvernement était dans l'opposition, il y eut, si je ne me trompe, 42 discours sur l'adresse. Le ministre du Travail, pour sa part.

—L'hon. M. Tremblay. —Je aussi quelque chose.

—M. Chaloult. —Nous disons aussi quelque-chose.

—L'hon. M. Tremblay. —Ca ne paraît pas.

Le premier ministre fit à son tour remarquer qu'en 1936 l'opposition avait une minorité de 4 députés et que le gouvernement n'avait pas de mandat. "Celui qu'il possédait", dit-il, "avait été usurpé et c'était le devoir de l'opposition de reclamer des élections générales.

M. Chaloult repliqua qu'il n'avait certainement pas parlé aussi longtemps que le premier ministre, s'il tenait compte de tous les discours faits par le chef du gouvernement pendant les discours des députés.

M. Patrice Tardif. —Quand vous serez dans l'opposition vous en ferez autant.

M. Chaloult. — Certainement non. Il y a des règlements pour le premier ministre comme pour les autres députés.

"Si nous faisons un calcul, "poursuivit le député de Kamouraska," nous trouvons que l'opposition n'a pas parlé plus longtemps que la droite. D'ailleurs, la critique est plus longue à faire que l'éloge."

M. Chaloult releva ensuite un passage du discours du notaire Boiteau, dans lequel le député de Bellechasse suggérait aux dissidents de présenter un projet de loi et de montrer ce dont étaient capables leurs cerveaux.

"Nous acceptons la suggestion, dit M. Chaloult, mais je ferai remarquer que l'expérience a déjà été tentée. Nous sommes prêts à recommencer. Nous notons qu'il y a du changement dans cette Chambre et nous en sommes heureux. Je ne sais pas si on s'en souvient, mais j'ai déjà suggéré la formation d'un organisme de refranchisation. Le projet est resté sur la table. Mon honorable ami de Valleyfield a donné son nom à un parc. Je ne lui en veux pas pour cela, je suis même très content pour lui. Mais j'avais déjà suggéré qu'on donne des noms historiques à nos parcs ou places publiques. On n'a pas donné suite à nos idées. Je suis tout de même prêt à collaborer. Je m'engage à ne pas créer d'embarras au premier ministre. M. le président, il

(Suite à la page 19, 7e col.)

LES MARCHES DE CEREALES

Le 9 février
WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE :				
Mai	62½-⅝	62½	61⅜	61⅜
Juillet	63¼-⅛	63¼	63½	62⅝
Oct.	62⅝-½	63⅛	62¼	62⅛
AVOINE :				
Mai	29⅛	29⅛	29⅛	29⅛
Juillet	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
Oct.	--	--	--	28⅛
ORGE :				
Mai	37⅝	37⅝	37⅝	37⅝
Juillet	--	--	--	36¾
LIN :				
Mai	147¾	148	147¾	148
Juillet	145½	--	--	145½
SEIGLE :				
Mai	42⅛	42⅝	42⅛	41⅛
Juillet	43	43¼	43	43⅛
CHICAGO				
BLE :				
Mars	--	--	--	67⅞
Mai	68¾-¼	68⅞	67⅞	67⅛-¼
Juillet	63⅜-¼	63⅝	62⅞	62⅛
Sept.	69¼-69	69⅛	68¼	68¼-⅜
MAIS :				
Mai	49⅛-⅜	49⅛	48⅛	48⅛-⅜
Juillet	50⅜-¼	50¾	49¾	49¾-⅞
Sept.	51-51⅛	51⅛	50	50⅛-50
AVOINE :				
Mai	28⅞-¼	28⅞	28	28
Juillet	27	27	26⅞	26⅞
Sept.	26¾	26¾	26⅝	26¾
FEVES SOYA :				
Mai	80⅛	80⅛	79⅛	79⅛
Juillet	80	80	79¼	79¼
SEIGLE :				
Mai	45	45	44¾	44¾
Juillet	46⅛	45⅞	45⅛	45⅛
Sept.	46⅛	46⅛	46⅛	46⅛

Moyennes de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Comb.	10 Pap.	15 Aurif.
Clôture	63.5	77.1	73.6	36.25	120.22
Clôt. préc.	63.9	77.7	73.1	37.97	120.13
Sem. préc.	62.3	78.6	73.1	100.95	119.10
Année. p.	64.6	75.1	71.6	96.98	124.82
Mois préc.	64.0	81.6	75.7	106.59	123.81
Max. 1939	62.4	85.0	78.6	119.77	126.48
Min. 1938	61.5	75.1	70.6	90.56	119.37
Max. 1937	92.5	122.2	109.5	——	146.50
Min. 1938	57.6	61.1	60.5	67.84	103.06
Max. 1938	95.5	122.2	109.5	——	146.50
Min. 1937	64.7	66.2	64.9	——	98.34
Max. 1936	85.6	109.1	101.2	——	144.52
Min. 1936	67.2	69.7	69.1	——	——
Max. 1935	69.6	69.3	69.1	——	——
Min. 1935	56.1	55.1	56.5	——	——
Max. 1934	72.0	65.2	67.4	——	——
Min. 1934	56.4	50.1	53.3	——	——

Madson Red Lake Gold Mines rapporte, pour janvier, une production de $91,224 comparativement à $93,183 en décembre.

x x x

Paymaster Consolidated Mines rapporte, pour janvier, une production de $119,022 comparativement à $120,147 en décembre.

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de cette Société, pour l'adoption des rapports, l'élection des Directeurs et autres affaires, sera tenue au bureau de la Société, 81, rue St-Pierre, Québec, mardi, le 21 février 1939, à deux heures et demie, P.M.

Les procurations pour voter ne seront valides que si elles sont déposées entre les mains du Secrétaire-Trésorier de la Société, au moins cinq jours avant l'assemblée.

Par ordre du Bureau de Direction,

J.-Ls MORENCY,
Président,

L.-P. DIONNE,
Secrétaire-trésorier.

LOUIS-PHILIPPE MORIN, C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE
LIQUIDATEUR — SYNDIC
835, Blv. CHAREST QUEBEC

Fondée en 1902

Votre exécuteur testamentaire....

Après avoir travaillé à amasser des biens pour laisser les vôtres à l'aise, ce serait démériter que de ne pas faire un testament ou de le mal faire. Faites votre testament et faites-le bien. Nommez votre exécuteur testamentaire et exigez-en une garantie de sécurité, de compétence et de permanence.
Seule une société d'administration et de fiducie peut vous offrir cette triple garantie.

ADMINISTRATION DE PROPRIÉTÉS

Administration de successions — Liquidateurs
Administration temporaire — Fidéicommis
Agents de transfert et registraires — Garde et gestion de titres

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et fiduciaire
72 COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC
Tél. : 2-1139

M. Hugh Mackay, qui vient d'être élu président de la maison W.-C. Pitfield & Company Limited, pour succéder à feu M. Ward-C. Pitfield.

Great Northern Paper déclare un div. de 50 sous

New-York, 10. — (UP). — Les directeurs de la Great Northern Paper Company ont déclaré un dividende de 50 sous par action payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 20 février.

Bilan favorable de la Mutual Life of New-York

Montréal, 10. (BUP). — La Mutual Life Insurance Company of New York rapporte une augmentation de $50,370,240 dans l'actif, au cours de l'année 1938, portant le total à $1,399,-427,496. Les nouvelles polices ont été émises pour un montant de $267,461,084, et l'assurance en cours se chiffrait, à la fin de l'année dernière, à $3,787,704,-506, en comparaison de $3,758,-762,033 pour 1937.

La compagnie a payé $135,-002, 459 aux assurés et à leurs bénéficiaires, en 1938, et les fiduciaires ont mis en réserve une somme de $16,098,319 pour la distribution de dividendes en 1939, mais seulement après avoir porté à $49,548,011 la réserve pour dépréciation des valeurs et pour éventualités générales, soit une augmentation de $5,277,014 sur 1937.

La compagnie célèbre, cette année, son 96e anniversaire. La première police, en effet, fut émise le premier février 1843.

PRODUITS DE LA FERME

Les denrées

Montréal, 10. — Les prix du beurre ont haussé, hier sur les marchés de Montréal par suite d'une demande plus forte et d'offres moins considérables. Les prix des oeufs ont continué à être faibles. Il n'y a pas eu de ventes ni de cotations du fromage. Le marché des patates a été tranquille et sans changement dans les prix. On a rapporté d'autres ventes de poulets pour l'exportation au Royaume-Uni. Le marché domestique a été paisible mais les prix se sont maintenus fermes.

Prix du gros

Le 9 février
BEURRE
Livraison immédiate :
No 1 du Québec, 92 points, traité à 33-¼c.
Frais, 36 points, du Québec, traité à 21¼c.
Marché à terme :
Février: offert à 22¼c.
Mars: offert à 22¼-24¼c.
Novembre: offert à 23¼-24¼c.
FROMAGE
Pas de prix.
OEUFS
Pas de prix.

Prix aux détaillants

Beurre -- No 1, en tinette, 22½c., en pains d'une livre, 24c.; no 2, un cent de moins que le no 1.

Oeufs. -- A la douzaine, en boîtes de carton, No 1 gros, 31c.; A-gros, 26c.; A-moyens, 23c.; A-poulettes, 22c. (Les oeufs libres se vendent deux cents de moins la douzaine que les oeufs en boîte).

Volailles. -- Poulets nourris au lait, qualité "A" 20c. la livre.

Lard. -- En baril, 8½c. la livre; en boîtes de 1 livre 9c.; en chaudière de 20 livres, 9c.; en chaudière de 60 livres, 8½c.

Bacon. -- Coté no 1 de choix, 27c.; no 2, 20c.; tranché (avec couenne), no 1, 24c.; no 2, 22c.; tranché sans couenne), 27c.

Jambon. -- No 1 26c.; no 2, 24c.; no 1 de choix, 28c.; pique-nique, no 1, 19c.; ordinaire, 16c.

Porc. -- Epaules, 14½c.; longe, 18c.; panes, 18c. Cochons entiers, 13½c.; truies entières, 13c.

Stop and Shop transige avec les Dominion Stores

Toronto, 10. (BUP). — Les obligations de Stop and Shop Stores, Limited, ont approuvé aujourd'hui la vente des 33 magasins de l'entreprise, à Toronto, aux Dominion Stores, limited. Les représentants des obligations détenant $419,000 d'obligations sur un total de $637,-000 ont donné leur consentement unanime.

Les magasins seront fermés samedi soir. Mardi prochain 30 rouvriront leurs portes comme magasins Dominion.

Stop and Shop Company n'a pas réussi à acquitter ses intérêts obligataires en 1938. En vertu des conditions de la vente, Dominion Stores paiera 3 p. c. aux détenteurs d'obligations 6 p.c. de Stop and Shop. Un intérêt de 2¾ p.c. sera payé sur les em

un CHOIX PARMI les ÉTOILES de l'Exposition de MEUBLES

Visant toujours vers la plus grande perfection, La Compagnie LEGARE, Limitée, a selectionné dans les grandes expositions de meubles de Montréal, Toronto et Chicago, la fine fleur de la production des meilleurs manufacturiers. Ces marchandises pour la plupart réservées à La Compagnie LEGARE, arrivent quotidiennement et de nouveaux modèles sont attendus incessamment au magasin, 142, rue St-Joseph.

Pour rendre plus attrayante la présentation, notre expert a composé des ensembles harmonieux à des prix hors de comparaison. Il est évident que lorsque vous vous portez acquéreur de tout un ensemble, vous avez des avantages incontestables, et vou obtenez des prix inespérés.

C'est ce que La Compagnie LEGARE a fait aux expositions et c'n ensemble, vous avez des avantages incontestables, et vous obfiter de ces aubaines.

Fiancées De 1939 --- Enrôlez-Vous Dès Maintenant

Tel Qu'illustré
Ensemble 83 Morceaux
Pour La Cuisine

Tel qu'illustré. — Voici un ensemble de 83 morceaux, se composant ainsi : un mobilier style moderne "Waterfall", comprenant un buffet avec miroir décoré, 1 table extensible, 4 chaises solides. Ce mobilier peut être fourni dans la couleur désirée. 1 coutellerie (32 morceaux), avec poignées en onyx, 1 service de vaisselle (32 morceaux). 1 jeu de boîtes et d'ustensiles de cuisine (9 morceaux), tels qu'illustrés ci-contre : une boîte à pain, quatre boîtes pour les épices, une boîte à biscuits, un panier à papier, 1 boîte à déchets, un ramasse-poussière. Enfin un service en aluminium comprenant une théière, une cafetière, une rôtissoire, une bouilloire, complètent cet ensemble étonnant.

$64.95

Concours des "fiancées" de 1939
LA COMPAGNIE LEGARÉ LTÉE
142 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC
Vote en faveur de

Mademoiselle.....

Adresse.....

TOUS DROITS RÉSERVÉS AU CANADA

9 MORCEAUX

Ensemble de Studio - Tel Qu'illustré

Tel qu'illustré. — Ce magnifique ensemble composé d'un divan de grandes dimensions avec dossier et coffre pour les couvertures, est complété par deux superbes fauteuils à charpente chromée avec appui-bras en bois sculpté. Ce mobilier est richement recouvert de velours beige. 1 table à café chromée, 2 tables de bout chromées, 1 cendrier-guéridon, 1 lampe torchère en trois tons, enfin 1 lampe-potiche avec son abat-jour en parchemin complète cet ensemble extraordinaire au prix de .....

$129

Toutes nos marchandises Sont marquees au **Comptant** *mais nous vous invitons a choisir les conditions d'achats qui vous conviennent*

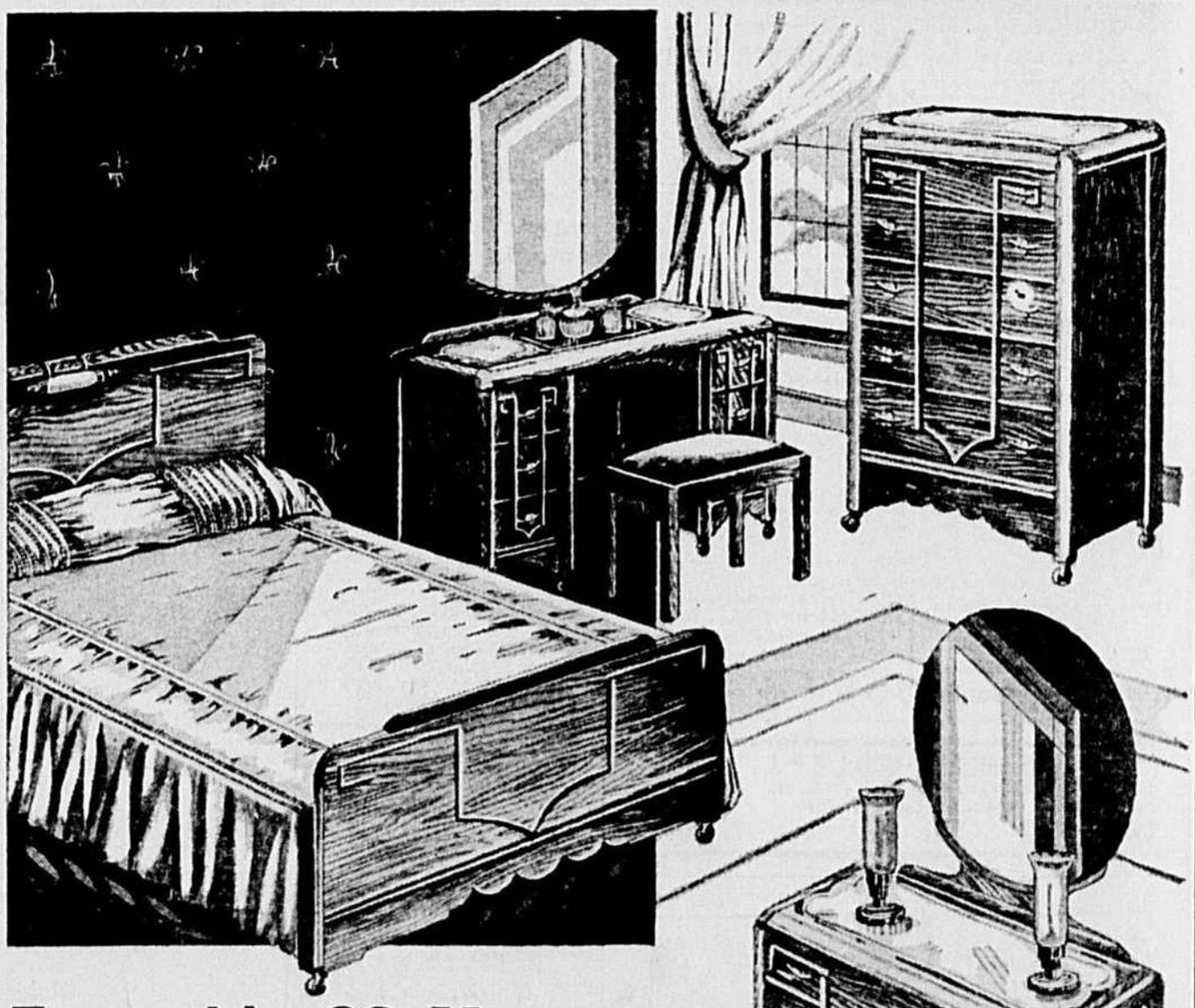

Ensemble 28 Morceaux

Tel qu'illustré. — Ce mobilier de chambre, fini noyer, style moderne "Waterfall" est orné de miroirs vénitiens. Il comprend 1 bureau, 1 commode, 1 coiffeuse et son banc, 1 lit. Un sommier à câbles, 1 matelas à ressorts, 4 oreillers choisis, 1 parure de chambre en satin (7 morceaux) 1 service de coiffeuse (4 morceaux) et 1 service de lampes (6 morceaux) complete cet ensemble remarquable pour le prix de .....

$99.95

Au Plus Important Magasin De Meubles à Québec

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE

142, RUE ST-JOSEPH

Livraison Immédiate ou Sur Demande

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

L'ACTION CATHOLIQUE

SPORT -- RADIO FINANCE

Trente-deuxième année No 9902 — Québec — Canada — Vendredi, 10 février 1939 — 2ième section — PAGE TREIZE

La Chambre assiste à un émouvant duel entre M. Chaloult et le premier ministre et entend un discours de l'hon. M. H.-L. Auger

La production de l'or a été considérable en 1938

Elle a atteint 883,060 onces.— Celle de l'argent a été de 1,204,604 onces. — On a produit 113,819,618 livres de cuivre.— C'est une augmentation considérable sur la production de 1938.

LES CHIFFRES DE DECEMBRE

Le ministère des Mines et des Pêcheries vient d'émettre un bulletin donnant la production des principales substances minérales exploitées dans la province de Québec, pour le mois de décembre 1938 et les douze mois finissant au 31 décembre 1938.

Il ressort des statistiques contenues dans ce bulletin que la production d'or et d'argent du mois de décembre surpasse de beaucoup celle du mois correspondant de 1937 et que la production de matériaux de construction est aussi légèrement plus élevée, tandis que celle de l'amiante est considérablement plus basse.

La production d'or et d'argent fut aussi beaucoup plus considérable en décembre 1938 qu'en novembre 1938. Par contre, celle de l'amiante et des matériaux de construction a subi une baisse très prononcée. La baisse dans les matériaux de construction n'est cependant que normale. Il y a beaucoup moins de demandes pour ces matériaux à cette saison, l'industrie du bâtiment étant beaucoup moins active.

La production d'or du mois de décembre est de beaucoup la plus élevée enregistrée jusqu'ici. Elle excède de plus de 13,000 onces celle du mois précédent qui constituait déjà un palier sans précédent dans l'histoire de l'exploitation des gisements aurifères de la province de Québec.

La production de l'or en 1938 a été de 883,060 onces contre 711,482 en 1937; celle de l'argent, de 1,204,604 onces contres 908,590 en 1937 et celle du cuivre de 113,819,618 livres contre 94,653,135 en 1937.

Feu madame Narcisse Béchard

Elle est décédée, ces jours derniers. — Sa perte sera vivement regrettée.

A MONTMAGNY

Une famille bien connue et très estimée, tant à Montmagny qu'à Québec, vient d'être plongée dans un deuil profond par la mort de Dame Vve Narcisse Béchard qu'une courte maladie soufferte avec une édifiante résignation vient d'enlever à l'affection des siens.

Veuve de sieur Narcisse Béchard, en son vivant comptable de Québec, et demeurant depuis quelques années à Montmagny, elle possédait encore à Québec et dans le district un large cercle de parents et d'amis qui l'estimaient sincèrement.

Femme profondément chrétienne, mère dévouée d'une nombreuse famille, elle a passé en faisant le bien. Sa grande générosité envers les pauvres et les malheureux était marquée au coin du tact le plus délicat et de la plus parfaite discrétion. Elle pratiquait le dévouement et la charité comme seuls les grands coeurs savent le faire.

Doué de rares qualités, Mme Béchard faisait rayonner autour d'elle cette atmosphère de douce paix et de joie sereine qui donnait à son accueillante hospitalité ce charme d'irrésistible attirance et de franche cordialité qui ne se démentait jamais.

Mme Béchard sera vivement regrettée et le souvenir impérissable que garderont d'elle ses parents ainsi que ses intimes et ses nombreux amis gardera empreinte d'une véritable vénération.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Remi, de A. Bélanger Ltée, de Québec; Alexandre et Philippe, respectivement Contrôleur et directeur-gérant de A. Bélanger Ltée, de Montmagny; Narcisse, de Montmagny, et Vincent, de Montréal; ses filles: Madame Albert Desfossés (Alexandrine), d'Arthabaska, et Mlles Rosalie, Eugénie, Angéline et Diana, toutes de Montmagny; ses frères, MM. Nap. Nadeau, de Marinette, Wis., et Gédéon Naedau, de Green Bay, Wis. Lui survivent aussi un grand nombre de petits-enfants.

La Chambre a siégé hier après-midi et hier soir, mais l'Adresse n'a pu être adoptée. — Le débat reprendra maintenant mardi prochain. — L'un des plus beaux duels oratoires qui se soient encore livrés à l'Assemblée législative.

ENTRE MM. DUPLESSIS ET CHALOULT

Le député de Kamouraska relève certaines déclarations faites par des députés ministériels. — Le ton de la discussion fut toujours maintenu dans des limites strictement parlementaires. — M. Candide Rochefort aura la parole mardi prochain.

DISCOURS DE L'HON. AUGER

(Par Calixte DUMAS)

Après avoir parlé pendant une heure, mercredi soir, M. René Chaloult, député de Kamouraska, a repris le débat sur l'adresse, à 3 h. 30, hier après-midi, mais à 6 heures, il n'avait pas encore terminé son discours. Une séance du soir a été immédiatement convoquée, pour 8 heures précises et ce n'est qu'à 9 h. 30 que M. Chaloult reprenait son siège. C'est l'hon. M. Henri-L. Auger, ministre de la Colonisation, qui a été le dernier orateur de la journée. Comme nous le disions hier, en employant les paroles mêmes du député de Kamouraska, celui-ci a voulu faire une synthèse des doctrines qui l'ont graduellement acheminé vers la politique. C'est un travail d'envergure, qui atteste une longue préparation, tant au point de vue du fond que de la forme, et qui a été présenté de façon très élégante. Pendant tout ce long exposé, l'orateur a parlé très librement. Les interruptions n'ont été qu'accidentelles.

Il n'en fut pas de même, au cours de la séance du soir, alors que M. Chaloult, après avoir donné sa pièce de résistance, entreprit de relever diverses déclarations faites par les députés ministériels, depuis l'ouverture du débat, et de prouver qu'il avait quitté les rangs de l'Union Nationale pour des raisons plausibles. Le premier ministre se chargea d'engager la bataille avec le député de Kamouraska et la Chambre put assister à l'un des plus beaux duels oratoires qui se soient encore livrés à l'Assemblée législative. De part et d'autre, on fit assaut d'éloquence. Ce fut un feu roulant de vives reparties et de brillante argumentation. Il convient de souligner le fait que le ton de la discussion fut toujours maintenu dans des limites strictement parlementaires. Non seulement le débat fut d'un intérêt palpitant, mais il fut d'une tenue vraiment admirable.

N'empêche que l'adresse n'a pu être votée cette semaine. A 11 heures, hier soir, M. Candide Rochefort, député de Ste-Marie, a demandé l'ajournement et la prochaine séance a été fixée à mardi prochain. Mais l'hon. M. Duplessis fit bien comprendre qu'il voulait obtenir un vote le 14 février.

A la fin de la séance de l'après-midi, le premier ministre s'est plaint de la longueur des discours, du côté de l'opposition. Je suis pour la liberté de parole, dit-il, mais plus la session dure, plus ça coûte cher au peuple. La Chambre n'a pas l'intention de limiter les discours à 40 minutes, comme à Ottawa mais je crois que dans une heure, un député intelligent peut dire tout ce qu'il a à dire.

M. Bouchard. — A quelle heure devons-nous revenir en Chambre, ce soir. Je comprends qu'il y a un dîner à Sapencer Wood.

M. Duplessis. — Nous n'avons pas été élus pour dîner.

Et la séance fut fixée à 8 heures précises.

M. RENE CHALOULT

Le député de Kamouraska a résumé lui-même comme suit ses doctrines politiques :

"Combattre le communisme d'une manière logique et efficace, c'est-à-dire d'abord dans sa cause, en désarticulant la dictature économique, en luttant sans merci contre le capitalisme et les monopoles, développer notre législation sociale de manière, notamment, à favoriser la croissance de nos diverses associations destinées à redresser notre démocratie par l'établissement du corporatisme, imprimer à l'agriculture et à la colonisation une impulsion irrésistible en subordonnant, par exemple, la forêt aux besoins de la terre et en créant des débouchés commerciaux, appliquer avec hardiesse une politique canadienne-française afin de réaliser, dans la Confédération, un véritable Etat français, tel que le prévoit et le permet le pacte de 1867, accroître l'autonomie provinciale par une plus grande décentralisation selon l'esprit toujours de la Confédération, enfin réformer le Conseil de l'Instruction publique en vue surtout de stimuler l'éducation nationale et favoriser de toutes façons les progrès de l'enseignement : voilà croyons-nous, les grandes lignes d'un véritable programme national.

L'HON. M. AUGER

Le ministre de la Colonisation passa en revue l'oeuvre accomplie par le gouvernement et déclara que son premier geste avait été de mettre le crucifix à la place d'honneur dans les deux Chambres ainsi que dans les principaux bureaux du parlement. Le ministre souleva la question du gazogène et demanda à M. Leduc comment il se faisait qu'il avait formé une compagnie pour son exploitation. Cette question donna lieu à une vive passe d'armes et l'hon. M. Auger prétendit que l'ancien ministre de la Voirie avait travaillé dans son dos pour s'approprier le mérite de l'emploi des gazogènes. Le ministre traita longuement la question de la colonisation et termina par un éloge de l'hon. M. Duplessis.

Voir le compte-rendu de la séance en page 10.

Mort subite de M. Norb. Nadeau à Sainte-Marie

M. Nadeau meurt subitement dans le village, et sa disparition soudaine cause beaucoup d'émoi à Ste-Marie. — Citoyen bien connu.

OBSEQUES LUNDI

L'un des citoyens les mieux connus de Sainte-Marie de Beauce est décédé hier, M. Norbert Nadeau, cultivateur, est mort subitement au village, à l'âge de 65 ans. Le défunt jouissait de l'estime de tous ses concitoyens, et sa disparition subite cause de vifs regrets.

Hier matin, M. Nadeau, qui demeurait près du village, sur la route nationale conduisant à Vallée-Jonction, se rendit au village pour faire quelques emplettes. Il se sentit subitement indisposé, et s'affaissa, rue St-André, devant la résidence de M. Napoléon Carrier, photographe.

M. l'abbé Alphonse Labbé, vicaire à Ste-Marie, qui se trouvait sur les lieux, se porta au secours de M. Nadeau, et, aidé des employés du "Guide", transporta le malade chez M. Carrier.

Le prêtre administra les derniers sacrements à M. Nadeau. L'on fit venir le Dr Antoine St-Jacques. En dépit des meilleurs soins, M. Nadeau expira quelques instants plus tard sans avoir repris connaissance.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte; sa femme, née Amanda Lacroix, une fille, Mlle Valéda, un fils, M. Philippe Nadeau, actuellement en voyage en Floride, avec sa femme, madame Philippe Nadeau; deux belles-filles: Mme Georges Labrecque, et Mme Romulus Poulin, toutes deux de Vallée-Jonction. M. Nadeau laisse également dix frères et deux soeurs.

L'enquête du coroner a été tenue hier après-midi, sous la présidence de M. le Dr Chrétien, de St-Frédéric. Les funérailles auront lieu à Sainte-Marie, lundi, à 9 h. 30.

L'"Action Catholique" offre aux membres de la famille en deuil, l'expression de ses plus vives condoléances.

120 blaireaux de marque "332" ont été trouvés

A la suite d'une enquête, les inspecteurs du service d'hygiène de la ville ont saisi, hier, chez un marchand de Québec dix douzaines de blaireaux japonais portant le numéro "332", dont on a tant parlé depuis quelque temps. C'est sur les renseignements d'un marchand de la campagne qui avait acheté des blaireaux chez ce commerçant local que la saisie put être faite. Le marchand de la campagne apprit en effet au ministère provincial de la Santé qu'il avait chez lui des blaireaux portant la marque "332". On écrivit à ce marchand pour savoir où il avait acheté les blaireaux en question, et l'on apprit qu'ils venaient de Québec. Enquête faite, les officiers du bureau de santé de la ville se rendirent à l'adresse fournie et s'emparèrent de tous les blaireaux japonais de marque "332".

Les $7,500,000 du crédit agricole votés au Conseil

L'honorable Patenaude a sanctionné hier après-midi, la loi qui met ce montant additionnel à la disposition de l'Office.— Discussion entre MM. Gordon Scott et Elisée Thériault.— M. Dutremblay.

DISCOURS DE M. J.-H. KELLY

Le Conseil Législatif qui n'avait pas siégé depuis les premiers jours de la session, a tenu hier une importante séance. Le projet de loi portant à $35,000,000 le montant mis à la disposition de l'Office du Crédit agricole, a franchi ses trois étapes et vers la fin de l'après-midi, il pouvait être sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Une motion de l'hon. M. John Hall Kelly demandant la production d'une copie des règlements concernant la vente, le transfert et l'exploitation des réserves forestières de la province, a donné lieu à un très intéressant débat. M. Kelly a fait l'historique de notre législation ouvrière depuis 1856. C'est une belle page de notre histoire qui a été mise en relief par le représentant de la division de Granville.

L'hon. M. P.-R. Du Tremblay a ajourné le débat. Il sera repris la semaine prochaine.

Le discours de l'hon. M. Kelly a provoqué une brève discussion entre l'hon. M. Scott et l'hon. M. Thériault.

Au début de la séance, plusieurs pétitions pour bills privés ont été présentées. L'hon. M. Mercier, le nouveau membre de la Chambre Haute, en avait six, pour sa part.

La séance a été présidée par l'hon. M. Alphonse Raymond.

Après la sanction du bill relatif au Prêt agricole, le Conseil Législatif s'est ajourné à jeudi prochain, le 16 février.

La mesure du gouvernement portant à $35,000,000 les montants primitivement votés pour l'office du prêt agricole a été votée sans discussion à la Chambre Haute. Le projet a été passé en première, seconde et troisième lectures, de façon que, comme l'a suggéré sir Thomas Chapais, leader du Conseil, il puisse être sanctionné dans le courant de l'après-midi, ce qui a été fait.

Sur la troisième lecture, l'hon. M. Hector Laferté, leader de la gauche, a fait les quelques remarques suivantes. Je ne veux pas, dit-il, interpréter la politique de quelque groupe que ce soit. Mais je crois qu'on rendrait service à la classe agricole en aidant plutôt le prêt agricole fédéral. Cela éviterait bien des frais d'administration, car un office local coûte plutôt cher. Je me conformerai cependant à la situation actuelle mais dans mes remarques je crois refléter les sentiments de plusieurs de nos économistes. Il n'y a pas de doute, que le gouvernement a reçu un mandat non equivoque du peuple. Il faut donc laisser porter au gouvernement la responsabilité de la mesure".

L'hon. M. Laferté tient aussi à faire remarquer que le préambule du bill constitue plutôt un pamphlet électoral que nous serions, dit-il, justifiables de faire disparaître; mais, apporter quelques modifications dans ce préambule serait, croit-il, rendre la Chambre Haute encore moins populaire. Il demande cependant à sir Thomas Chapais de vouloir bien inviter ses amis de la Chambre basse à ne pas abuser de ces préambules qui ressemblent trop à des pamphlets politiques.

A la fin du discours de l'hon. John-Hall Kelly, une courte discussion s'est engagée entre le proposeur de la motion et les honorables Elysée Thériault et Gordon-W. Scott, qui présentèrent chacun leur point de vue.

M. Thériault releva un passage du discours de M. Kelly dans lequel celui-ci disait: "Le gouvernement contribuera au succès du développement de nos forêts si l'on divisait la province en zones et si les droits de coupe et autres taxes étaient bases sur le coût de production dans ces différentes zones. La même chose s'applique en rapport avec les salaires et le prix du travail. Le coût de la vie n'est pas le même dans tous les endroits de la province". M. Thériault demanda s'il s'agissait de diminuer les salaires. Le proposeur de la motion répondit non: il faudra toutefois les réglementer, dit-il, c'est-à-dire les baisser dans certaines régions et les élever dans d'autres. L'hon. Thériault déclara alors qu'il s'oppose à de telles diminutions: M. Kelly répliqua que le gouvernement devrait étudier les circonstances particulières à chaque region.

M. Scott prit ensuite la parole pour noter que notre production de papier et la vente sont gouvernés par les marchés des Etats-Unis et de l'Angleterre. L'agriculture et le bois, dit-il, dépendent d'autres marchés sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Le représentant de Grandville répéta à nouveau alors qu'il ne veut pas réduire les salaires, mais les réglementer suivant le coût de la vie.

L'hon. Pamphile DuTremblay, représentant la circonscription de Sorel, demanda l'ajournement du débat

En marge de la SESSION

(Par Calixte DUMAS)

Le gouvernement et l'opposition se sont entendus pour que l'adresse soit votée mardi soir. On entendra encore quelques discours, entre autres celui de M. Candide Rochefort, qui a proposé l'ajournement, mais il est certain que le travail législatif proprement dit pourra commencer mercredi matin. Le premier ministre veut que l'on se mette sans retard à l'étude des projets de loi. Il y en a un très grand nombre.

POUR LES SPORTS

La présence au parlement de plusieurs vedettes du monde sportif, hier matin, a donné libre cours aux commentaires sur le projet de loi relatif à la surveillance à exercer sur les sports, tel qu'annoncé dans le discours du trône. Jusqu'à date, les détails du projet ont été tenus secrets et le gouvernement n'a pas fait connaitre ses intentions à ce sujet.

LIMITATION DES DEBATS

Un débat sur la longueur des débats s'est engagé hier après-midi, à l'Assemblée législative. Le premier ministre a eu un mouvement d'impatience, à 6 h., lorsque M. René Chaloult, après avoir parlé pendant tout le cours de l'après-midi, réclama l'ajournement. Il expliqua qu'il était en faveur de la liberté de parole, mais que les députés étaient en session pour travailler et qu'on ne pouvait éterniser les discours. M. Duplessis ajouta qu'il n'avait pas l'intention de faire décréter une limite de 40 minutes, comme à Ottawa, mais il avertit la Chambre qu'on ne devrait pas faire de discours de plus d'une heure, à l'avenir. La gauche invoqua des précédents et mentionna la session de 1936, au cours de laquelle 42 discours furent prononcés sur l'adresse. "Le gouvernement d'alors, reprit M. Duplessis, n'avait pas de mandat et c'était notre devoir de réclamer un appel au peuple."

La garde suisse

CITE DU VATICAN, 10. (UP). — La nouvelle de la mort du Pape a été apprise avec stupeur dans le monde entier, mais il semble que là, où elle provoque le plus de douleur, ce soit chez les employés de la Cité du Vatican. Des gardes Suisses ont appris la nouvelle en pleurant. La nouvelle a été communiquée par téléphone au poste des gardes par Mgr O.-R. Montini, sous-secrétaire d'Etat, à 5 h. 32.

Réunion de la Société linnéenne

Deux causeries. — L'une par M. Dominique Gauvin sur l'épuration de l'eau. — Une autre par M. M. Rousseau.

LA MOUFFETTE

La Société linnéenne de Québec a eu une réunion, hier soir, à l'université Laval, alors que deux causeries ont été prononcées, l'une par M. Dominique Gauvin, directeur de la section de chimie du laboratoire municipal, et l'autre par M. Maurice Rousseau, assistant bibliothécaire au service de la protection des plantes. Le premier a traité de l'épuration de l'eau et de sa désinfection par le chlore et le second de la mouffette.

M. Gauvin a traité des différentes étapes de l'épuration de l'eau. Il fit d'abord allusion aux différents systèmes d'aqueduc en usage dans l'antiquité, puis il passa en revue les différents procédés de stérilisation par le chlore.

M. Rousseau a démontré l'utilité de la mouffette pour l'agriculteur, et il a ajouté que comme le chien est le meilleur gardien de l'homme, de même la mouffette est la meilleure gardienne des dons et des trésors de Cérès.

HOTEL MONTCALM

161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante $1.00, avec douches $1.25, avec bain $1.50. Repas Table d'hôte 0.50
6058 — (3-1) 12 mois

Club Automobile

Le Club Automobile de Québec aura son assemblée annuelle ce soir au Palais Montcalm, sous la présidence de M. Auguste Pion. A cette 27ième assemblée générale on fera l'élection de cinq directeurs pour remplacer les cinq qui sortent de charge. Le bureau de direction fera ensuite le choix des officiers.

Le président et M. J.-Emile Renaud, secrétaire, soumettront le rapport des opérations du Club pour 1938-39.

L'assemblée commencera à huit heures et sera tenue au Palais Montcalm.

Un incendie

Les pompiers de quatre casernes, dirigés par le sous-chef Wilfrid Lachance, ont combattu, hier soir, vers 6 heures 30, un incendie qui s'était déclaré dans les caves du Marché central, étal de boucher, situé au numéro de la 321, 3ième avenue. Les flammes ont causé des dommages et il fallut aux pompiers plus d'une heure de travail pour éteindre le feu.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux M. Edgar Bourdoin, propriétaire de l'établissement qui demeure au-dessus de son étai, avait été prévenu et il avait déjà pénétré dans le magasin. Le sous-chef Lachance fit commencer la lutte contre le feu.

On estime que les dégâts s'élèvent à plus de $600.

La cause du feu est encore inconnue. Les pompiers qui ont répondu à l'appel sont ceux des casernes, 3, 10, 11 et 14.

La charte

Le comité des amendements à la charte a tenu une nouvelle séance à l'hôtel de ville hier après-midi, sous la présidence de S. H. le maire Lucien Borne. Suivant la tradition, la réunion a été tenue à huis clos, mais il semble, selon les renseignements que nous avons obtenus, qu'aucune décision importante n'a été prise. Plusieurs des clauses du projet de loi de la ville ont été considérées, et le conseil de ville sera prochainement appelé à approuver un premier rapport du comité des amendements.

On ne sait pas encore quand au juste le bill de Québec sera étudié par la Législature, mais on croit que cette étude soit faite sous peu.

Les étudiants en médecine en convention ici

L'association des étudiants en médecine du Canada tiendra son prochain congrès à Québec. — Délégués de Laval à Toronto.

M. A. JOLICOEUR

De retour de Toronto où il a assisté au congrès bi-annuel de l'Association canadienne des étudiants en médecine et des internes, M. Amiot Jolicoeur, E.E.M., de l'université Laval, annonce que les représentants de notre université ont demandé et obtenu que le prochain congrès de l'association se tienne à Québec. Ce sera en août, à l'occasion des fêtes du tricentenaire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Président du comité régional de Québec de cette association, M. Jolicoeur s'est rendu à Toronto en compagnie de MM. Gérard LaSalle et Paul-Emile Côté. Le congrès a eu lieu au Hart House de l'université de Toronto, sous la présidence de M. Paul McGoey.

Au cours du congrès, on a étudié diverses questions, et adopté une constitution. Les représentants du Québec ont fait motion à ce sujet pour que la constitution soit rédigée en français et en anglais, et on a accepté d'emblée leur proposition.

Un deuil pour M. H. Bergeron de Shawinigan

Son père, M. Louis Bergeron, est décédé mercredi à l'âge de 71 ans. — Un des citoyens les plus en vue de la paroisse du Précieux-Sang.

LES FUNERAILLES

Shawinigan, 10. — (D. N. C.). — M. Henri Bergeron, propagandiste de l'"Action Catholique" à Shawinigan vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son père, M. Louis Bergeron, décédé à Précieux - Sang, mercredi dernier, à l'âge de 71 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Albertine Leblanc; six fils : MM. Henri et Ephrem Bergeron, de Shawinigan, Omer Bergeron, de St-Grégoire, Léger, Ena et Bruno Bergeron, de Précieux-Sang : une fille, Mlle Yvette Bergeron.

Les funérailles auront lieu, demain, en l'église du Précieux-Sang, à Shawinigan.

S. S. le Pape Pie XI

En plus de la matière à lire que l'"Action Catholique" publie aujourd'hui, sur Sa Sainteté le pape Pie XI, nos lecteurs pourront référer, s'ils le désirent, au très intéressant Supplément que nous avons publié la semaine dernière, à l'occasion du 17ième anniversaire de l'élection du cardinal Ratti au trône pontifical.

Ce Supplément, préparé par M. Jean-Thomas Perron, constitue un documentaire d'une rare valeur et prend un intérêt encore plus grand par son actualité.

L'anniversaire de l'élection de Pie XI tombait lundi. Demain on eut célébré à Rome le 10ième anniversaire du reglement de la question romaine et dimanche aurait eu lieu la célébration du 17ième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté.

Les Tortues "New-Quebec"
les plus économiques

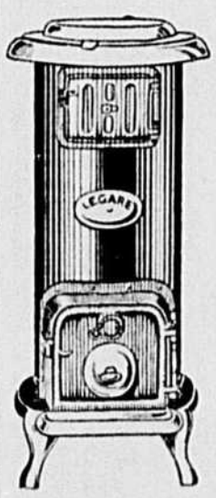

Telle qu'illustrée à droite : Tortue de construction solide. Diamètre : 9½ pouces; foyer : 7¼ pcs. Ouverture du dessus : 6 pcs. Corps d'acier épais, poli, double de briques à feu, monté sur pattes dont deux nickelées. Spécial chez Legaré à la Basse-Ville.

$9.45

Telle qu'illustrée à gauche : Tortue avec dessus construit de façon à laisser une ouverture même plus grande que le diamètre intérieur du foyer, ce qui permet d'introduire du charbon et de grosses bûches de bois beaucoup plus facilement. Diamètre : 11¾ pcs. Foyer : 9 pcs. Ouverture du dessus : 11 pcs. Spécial chez Legaré à la Basse-Ville.

$16.75

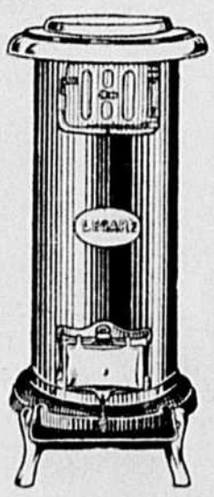

Toutes nos marchandises sont marquées au Comptant
ceci nous vous invitons à choisir les conditions d'achats qui vous conviennent

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE
273, St-Paul - Québec

STIMULE ET RAFRAICHIT

VAUT 2 FOIS SON PRIX

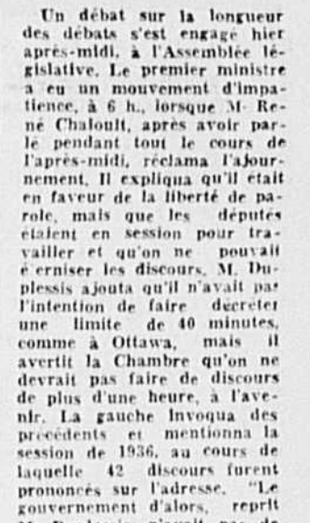

EXAMEN DE LA VUE
BACHELIER EN SCIENCE DE L'UNIVERSITE LAVAL, QUEBEC.
BACHELIER EN OPTOMETRIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Tél. 4-1140 62 ST-JOSEPH QUEBEC

Notes biographiques sur le glorieux Pape Pie XI

Né à Desio, Petite ville lombarde, le 31 mai 1857. — Dès son jeune âge il montra une inclination vers le sacerdoce. — Son talent le conduisit bientôt à Rome. — Ordonné prêtre en 1879. — A la bibliothèque ambrosienne. — Il fut plus tard préfet de la bibliothèque du Vatican. — Nonce en Pologne le 29 juin 1919. — Créé cardinal en 1921. — Il succéda à Benoit XV sur le trône de Pierre le 6 février 1922. — Négociations de l'accord entre l'Eglise et l'Etat italien.

LE PAPE DE L'ACTION CATHOLIQUE

Achille Ratti, Pie XI, naquit à Desio, bourgade située à dix-huit kilomètres de Milan, le 31 mai 1857. Il était le quatrième et avant-dernier enfant de Francesco Ratti, et de Teresa Galli. Il reçut au baptême les prénoms d'Ambroise-Damien-Achille.

La famille Ratti était installée à Desio depuis le 18e siècle. Elle était de source paysanne, mais l'industrie de la soie en fit, plus tard, une famille à l'aise. Lorsque naquit le futur Pape, Francisco Ratti était directeur de la filature des frères Conti.

Le jeune Ratti reçut sa première éducation de don Giuseppe Volontieni, curé de l'endroit. Pour ses premières vacances scolaires il alla chez son oncle don Damiano, curé d'Asso. Il entra bientôt au Séminaire de Saint-Pierre Martyr pour faire ses humanités qu'il termina au Séminaire de Monza. Puis il fit une année de philosophie au Collegio San Carlo, où il subit avec succès l'examen du baccalauréat. C'était en 1875.

A peine âgé de dix-neuf ans Achille Ratti, répondant à l'appel du Maître, entre au Grand Séminaire de Milan. Il a vingt-deux ans quand il reçoit le diaconat, et aussitôt après, en 179, son archevêque l'envoie à Rome, au collège Lombard, compléter ses études. C'est dans la ville éternelle, en la basilique de Saint-Jean de Latran, le 20 décembre 1879, qu'Achille Ratti est ordonné prêtre.

Francesco RATTI, père de Pie XI

Il n'en poursuit pas moins ses études pendant trois autres années au bout desquelles il reçoit son doctorat en droit canonique à l'université Grégorienne et son doctorat en théologie à la Sapience. Dès lors ses succès le font remarquer et il est présenté à Léon XIII, qui, en un geste prophétique lui impose longuement sa main sur la tête.

En 1882, il retourne à Milan où il demeurera une trentaine d'années. Nommé d'abord professeur d'éloquence sacrée et de théologie au Grand Séminaire de Milan, il voit bientôt ces obligations s'augmenter de celles d'aumônier de la maison de Milan de la Société de Notre-Dame du Cénacle. Il fonda

Maison natale du Pape

La maison, située à Desio, Italie, où naquit Achille Ratti, le 31 mai 1857.

aussi une classe de catéchisme pour les enfants de la classe ouvrière, à Milan. Il devait conserver ce dernier poste jusqu'en 1912. Entre temps, en 1888, une vacance s'étant produite parmi les docteurs de l'Ambrosienne, on détermine l'abbé Ratti à poser sa candidature et il est élu.

Vers cette époque, il convient de mentionner qu'Achille Ratti pratiquait un sport périlleux entre tous, l'alpinisme. A un homme comme le futur Pie XI, il faut les grands horizons et l'air pur des hauteurs. Sa constitution robuste aime aussi l'effort persévérant et la difficulté vaincue. D'ailleurs l'abbé Ratti ne sépare l'alpiniste du savant. Chaque expédition est minutieusement préparée, étudiée. Il en bannit la témérité, mais non la hardiesse. Ses courses les plus mémorables furent celles du col de Turlo, en 1885, celle de la Pointe Dufour, en 1889, l'ascension du Cervin la même année, l'ascension du Mont Blanc, par la voie du Rocher et descente par le glacier du Dôme, en 1890, enfin la dernière importante, celle de la Grigna Septentrionale, en 1913.

Mais Pie XI ne fut pas principalement l'homme des ascensions sportives. Il fut encore plus le chercheur et le savant. Jusqu'à sa nomination comme visiteur apostolique en Pologne, en 1918, la carrière du futur pape se poursuivit dans le silence des bibliothèques. En 1907, l'abbé Ratti fut nommé, en même temps que prélat de Sa Sainteté, préfet de l'Ambrosienne, dont il était déjà docteur. En 1912, il devient pro-préfet de la Vaticane. En septembre 1914, il devient préfet de la Vaticane, en remplacement du cardinal Ehrle, S.J. En même temps, il est nommé chanoine de St-Pierre et protonotaire apostolique.

Rappelons ici que le chapitre de St-Pierre compte 10 de ses membres qui ont été élevés dans la suite au souverain pontificat. Ce sont : Innocent III, Boniface VIII, Grégoire IX, Nicolas III, Paul II, Clément XI Benoit XIV, Léon XII et Pie XI. Il compte aussi 180 cardinaux et 190 évêques, de Sixte-Quint à nos jours.

Ainsi, pendant plus de trente ans, c'est dans l'ambiance des bibliothèques, que l'activité d'Achille Ratti se déploie en majeure partie. Il n'entend d'ailleurs pas cultiver la science pour la science, mais la science pour la vie. Il profite de ces années pour recueillir les leçons de l'histoire en perpétuel recommencement, pour exercer sa compréhension politique des hommes et des événements, qui est une des dominantes de son caractère. L'Ambrosienne et la Vaticane sont les temples de la science, les écoles de diplomatie, les hauts observatoires, où Mgr Ratti, à son insu, fait l'apprentissage du Souverain Pontificat.

Comme préfet de la Vaticane Mgr Ratti fut remarqué par Benoit XV qui décida de lui confier une mission importante, et l'envoya, en 1918 comme visiteur Apostolique en Pologne. La situation de l'église polonaise était critique à cette époque. Il fallait du doigté, de la diplomatie, un sens politique peu ordinaires pour régler la situation. Mgr Ratti sut trouver toutes ces qualités pour tout réorganiser, si bien que la même année de son arrivée en Pologne, il est nommé nonce apostolique à Varsovie, et par le fait même élevé à l'épiscopat. Il fut sacré, avec le titre d'archevêque de Lépante, le 28 octobre 1919, par l'archevêque de Varsovie. Pen-

Teresa GALLI, mère de Pie XI

dant tout son stage en Pologne Mgr Ratti régla une foule de questions épineuses, entre autres celle du plébiscite en Haute-Silésie. Il prépara les voies pour la signature d'un concordat entre la Pologne et le Saint-Siège. Lors des graves incidents russo polonais de 1920, Mgr Ratti eut encore l'occasion de ce signaler hautement. Sa seule présence inspira confiance et donna du courage aux Polonais, qui gardent de lui un souvenir impérissable.

Mais le 21 février 1921, mourait à Milan le saint cardinal Ferrari. Le 13 juin suivant, Mgr Ratti était promu à la fois archevêque de Milan et cardinal-prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts. Il reçut le chapeau cardinalice en même temps que deux autres nouveaux princes de l'Eglise, les cardinaux Laurenti et Tacci, des mains de Benoit XV. Après la cérémonie celui-ci prit les trois nouveaux cardinaux à part et leur dit comme poussé par quelque pressentiment : "Aujourd'hui je vous donne du rouge, mais pour l'un de vous, il y aura bientôt du blanc" Son bref passage sur le trône archiépiscopal de Milan fut pour le cardinal Ratti l'occasion d'exercer son merveilleux apostolat.

Cependant le 22 janvier 1922, Benoit XV mourait et le cardinal Ratti se rendait à Rome pour l'élection du nouveau pape qui devait se faire au conclave s'ouvrant le 2 février suivant. D'aucuns lui avaient prédit son élévation au Souverain Pontificat. Mais lui n'en voulait rien croire. Du 2 au 6 février quatre scrutins par jour eurent lieu sans qu'un pape soit élu. Le 6, à 11 h. 45 le cardinal Bisleti apparut à la loggia extérieure et proclama : "Je vous annonce une grande joie. Nous avons un Pape. C'est l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal

Le cardinal RATTI, lors de son élection au Souverain Pontificat.

Achille Ratti, qui a pris le nom de Pie XI."

La carrière du pape Pie XI restera une des plus mémorables de ces derniers siècles. Le travail accompli au cours des seize années du pontificat de Pie XI est immense et pourrait faire l'objet de plusieurs gros volumes. Rappelons seulement les questions les plus importantes auxquelles travailla le regretté pontife.

La première qui se posa fut la question romaine. Jusqu'en 1929, alors que fut résolu l'épineux problème, Pie XI maintint l'attitude prise par ses prédécesseurs à l'égard des spoliateurs.

La réconciliation entre le Saint-Siège et l'Italie, fut, en très grande partie, le résultat du travail personnel de Pie XI. Les négociations commencèrent le 4 octobre 1926 et se terminèrent le 11 février 1929. Après la mort du chancelier de l'Etat italien, Dominico Baroni, les négociations se firent directement entre Pie XI et Mussolini, le marquis Pacelli, frère du cardinal Pacelli, agissant comme intermédiaire. Le marquis Pacelli eut 129 audiences privées avec le Pape sur la question de la reconciliation.

Le 25 juillet 1929, le pape Pie XI fit sa première apparition en dehors du Vatican dans la grande procession eucharistique autour de la place St-Pierre.

En cette occasion, il demeura dans le territoire du Vatican, mais plus tard, dans la même année, Pie XI fit une visite à la basilique de St-Jean du Latran.

Par le règlement de la question romaine, le Pape est revenu ROI, comme avant 1870.

Il dirigea aussi un mouvement d'envergure universelle, dans le monde catholique, en faveur de la moralité et de la paix. Une campagne destinée à obtenir l'assainissement du cinéma retint particulièrement son attention.

Une autre question qui occupa le Saint-Père fut celle de l'Action catholique. Les démêlés qu'il eut avec les autorités fascistes d'Italie sont mémorables. Ils indiquent le grand courage de Pie XI qui réussit à faire plier l'intolérance du gouvernement italien. Sous son pontificat, l'Action catholique a pris en Italie et de par le monde une ampleur qu'on est à même d'apprécier aujourd'hui.

Pie XI se préoccupa spécialement aussi de l'expansion des missions. Il faut remonter à saint Grégoire le Grand pour trouver un effort missionnaire plus puissant. Jamais un pontife n'a lancé de plus pressantes exhortations à l'évangélisation des païens que Pie XI ne l'a fait.

Pie XI restera-t-il le pape de l'Action catholique, le pape des Missions ou le Pape Universel ? Ce qui est certain c'est qu'il a travaillé à tout améliorer.

Au cours de ses années de pontificat Pie XI a aussi canonisé plusieurs saints et procédé à de nombreuses béatifications. Pendant l'Année Sainte de 1925 il canonisa sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, saint Pierre Canisius, sainte Madeleine Postel, sainte Sophie Barat, saint Jean Etudes et le Saint Curé d'Ars. C'est Pie XI qui a béatifié et canonisé les Martyrs canadiens.

Les encycliques de Pie XI sont nombreuses et toutes remarquables au plus haut point. Mentionnons parmi les plus importantes **Rerum Omnium** (1926), **Studiorum Ducem** (1926), **Rite Expiatis** (1926) **Miserentissimus Redemptor** (1928) **Divinis illius magistri** (1929), **Casti connubii** (1930), **Quadragesimo Anno** (1931), **Vigilanti Cura** (1936).

Durant son Pontificat, Il modernisa le Vatican. Il y fit installer nombre de perfectionnements issus de la science contemporaine.

Les bibliothèques furent réorganisées et les systèmes de classement des documents et des fiches, mis à date.

Les moyens de transport, la protection sanitaire et celle contre les incendies sont dignes en tout point de la ville la plus moderne. L'usage du téléphone et de la radio est maintenant généralisé dans toute la Cité Vaticane. Les clavigraphes et toutes les pièces d'équipement d'un bureau ont fait leur apparition partout. On a enfin restauré l'intérieur de plusieurs édifices.

Dans sa vie privée, Pie XI ne se contenta pas de demeurer très attaché à sa famille et particulièrement à sa mère, mais il cultiva aussi quelques amitiés choisies. Il béatifia Don Bosco, le fondateur de l'Ordre des Salésiens, son ami. Le professeur Contardo Ferrini, qui occupe une chaire de droit romain, à l'Université de Pavie, compte aussi parmi les amis du Souverain Pontife.

Une constante égalité d'humeur constitue l'une des caractéristiques du tempérament de Pie XI. Son travail terminé, Il ne permet pas aux tracas du jour de le poursuivre durant ses heures de sommeil. Pie XI garda toujours l'habitude de se lever tôt. Il se contentait d'environ six heures de sommeil. Il accomplissait son ouvrage selon un programme fixé qu'il ne modifiait que très rarement.

Doué d'un appétit frugal, Il préférait la cuisine de son pays natal, la Lombardie. Il acceptait parfois de fumer un cigare, de ceux qu'on appelle en Italie, les "Toscana".

Il accordait un grand nombre d'audiences, soit privées, soit publiques, A cet égard, d'ailleurs, il ne se montra jamais avare et il apportait à toutes ses audiences la même attention, qu'elles eussent lieu en plein mois d'août, alors que la température, à Rome, est torride, ou en tout autre temps de l'année, A peu près toutes les après-midis, il avait coutume de se promener en automobile dans les jardins du Vatican.

Pie XI s'intéressa toujours aux voyages et il reçut souvent, en audiences privées, des explorateurs et des voyageurs.

Parmi les autres événements importants du règne de Pie XI, on doit mentionner la campagne contre l'"Action Française", et l'excommunication subséquente des éditeurs de ce journal.

Il y a eu des congrès eucharistiques internationaux à Chicago, à Sydney, à Melbourne, à Buenos Aires à Carthage et Hongrie pendant son règne.

Après la reconciliation, Pie XI reçut en audience privée le Roi et la Reine d'Italie et tous les princes de la maison de Savoie.

L'année 1931 vit une controverse entre l'Eglise et l'Etat qui dura jusqu'en septembre. La polémique qui s'ensuivit fut longue et parfois amère dans la presse fasciste et la presse catholique.

La dispute s'éleva au sujet de l'organisation de l'Action catholique. Il s'agit d'une organisation pour répondre l'éducation catholique et créer un sens social d'unité parmi les catholiques laïques. Les fascistes accusaient l'Action catholique et les organisations de jeunesse catholique qui y étaient affiliées de faire de la propagande politique. On accusait un certain nombre de membres du parti catholique fondé par un prêtre, don Sturzo, et maintenant dissous, de combattre secrètement le fascisme.

(Suite à la page 15)

Où il fut baptisé

Les fonts baptismaux de l'église de Desio, où Pie XI fut baptisé sous les noms de Ambroise-Damien-Achille .

Le 266e Chef suprême de l'Eglise

Sa Sainteté le pape Pie XI, 265e successeur de Pierre, élu par le Sacré-Collège des Cardinaux le 6 février 1922. Cette photographie favorite du Saint-Père fut prise en 1935.

Achille Ratti prêtre et diplomate

Ces photographies nous montrent le Souverain Pontife à différentes époques de sa vie publique, avant d'être élevé au Pontificat Suprême : 1.—Achille Ratti, étudiant en théologie, à l'âge de 22 ans. 2.—L'autel sur lequel l'abbé Ratti célébra sa première messe, le 21 décembre 1879; c'était dans l'église San-Carlo-al-Corso, à Rome. 3.—M. l'abbé Ratti, docteur en plusieurs sciences ecclésiastiques, tel qu'il apparaissait à sa nomination de préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan. 4.—Monseigneur Ratti archevêque, nonce apostolique en Pologne, désormais entré dans la diplomatie pontificale. Il est assis à côté de Herbert Hoover, à Varsovie. Hoover était alors membre d'une commission européenne, après la guerre, en 1919. 5.—Son Eminence le Cardinal Ratti, archevêque de Milan, en 1921, peu de temps avant qu'il soit élu comme successeur de Benoit XV, sur le Trône de Saint Pierre.

Quelques étapes du glorieux pontificat de Pie XI

1.—Sa Sainteté le Pape Pie XI, le "Pape de l'Action Catholique", à sa table de travail; cette photographie fut prise le 19 novembre 1936, lors de l'inauguration d'un système de téléphones automatiques, dans le Vatican. 2.—"Le Pape de la Science", faisant l'inspection du service hydraulique de la Cité Vaticane; ce service est l'une des multiples améliorations dont le Souverain Pontife dota le Vatican. 3.—"Le Pape de la Paix Universelle" célèbre une Messe d'Action de Grâces, à Saint-Jean, en février 1929, peu après la signature des accords de Latran qui ressuscitaient l'Etat Pontifical. 4.—"Le Pape-Bibliothécaire", que, le 20 décembre 1928, présidait à l'ouverture d'une nouvelle aile de la Bibliothèque Vaticane. 5.—"Le Pape des Missions", bénit la nouvelle Centrale de la Propagation de la Foi, le 25 avril 1925. 6.—"Le Pape de la Presse Catholique" visite l'Exposition Mondiale de la Presse Catholique, au Vatican, en mai 1936. Il est accompagné du directeur de l'Exposition, le comte Dalla Torre. 7.—"Le Pape des Canonisations", porté sur la "Sedia Gestatoria". Il se dirige vers Saint-Pierre où il proclamera la canonisation de Sainte Bernadette Soubirous. C'est là une image des nombreuses scènes analogues qui se déroulèrent tout au long de l'Année Sainte, en 1933, année de la commémoration du XIXème centenaire de la Rédemption.

Le pontificat de Pie XI fut un des plus féconds

Pie XI a présidé dix-sept cérémonies de canonisation au cours desquelles trente-quatre saints ont été canonisés. —496 béatifications. —

Depuis son élévation à la papauté, Sa Sainteté Pie XI a présidé dix-sept cérémonies de canonisation au cours desquelles 34 saints ont été canonisés. Il a aussi présidé 42 cérémonies de béatification et a déclaré bienheureux 496 membres de l'Eglise triomphante.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, carmélite de Lisieux, est la première sainte qui soit montée sur les autels pendant son pontificat. Voici d'ailleurs les dates des cérémonies de canonisation présidée par Sa Sainteté Pie XI avec les noms des saints qu'il a canonisés :

17 mai 1925 — Sainte Thérèse (Martin) de l'Enfant-Jésus, carmélite de Lisieux.

21 mai 1925. — S. Pierre Canisius, jésuite (et Docteur de l'Eglise).

24 mai 1925. — Ste Marie-Madeleine Postel et Ste Madeleine-Sophie Barat.

31 mai 1925. — S. Jean Eudes et S. Jean-Marie Vianney, curé d'Ars.

22 juin 1930. — Ste Catherine Thomas et Ste Lucie Filippini.

29 juin 1930. — S. Robert Bellarmin (et docteur de l'Eglise le 17 septembre 1931), S. Théophile de Corte et Sts Jean de Brébœuf et ses 7 compagnons.

16 décembre 1931. — S. Albert le Grand (et docteur de l'Eglise).

4 juin 1933. — S. André-Hubert Fournet.

8 décembre 1933. — Ste Marie-Bernard (Bernadette) Soubirous.

14 janvier 1934. — Ste Jeanne-Antide Thouret.

4 mars 1934. — Ste Marie-Michelle du St-Sacrement.

11 mars 1934. — Ste Louise de Marillac, veuve Le Gras.

19 mars 1934. — S. Pompilius-Marie Pirotti, Scol. : S. Joseph-Benoit Cottolengo, et Ste Thérèse-Marguerite Redi.

1er avril 1934. — S. Jean Bosco.

20 mai 1934. — S. Conrad Birndorfer de Parzham, capucin.

19 mai 1935. — S. Jean Fisher, cardinal, et S. Thomas More, chancelier d'Angleterre.

17 avril 1939. — SS. André Bobola, Giovanni Leonardi et Salvator da Horta.

Voici maintenant les dates des cérémonies de béatification :

29 avril 1923. — Bse Thérèse de l'Enfant-Jésus (Thérèse Martin), carmélite de Lisieux, (Canonisée le 17 mai 1925.)

10 mai 1923. — B. Michel Garicoits, fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Betharram, diocèse de Bayonne.

13 mai 1923. — B. Robert Bellarmin, S.J., cardinal, archevêque de Capoue. (Canonisée le 29 juin 1930.)

19 avril 1925. — B. Antoine-Marie Gianelli, évêque de Bobbio.

26 avril 1925. — B. Vincent-Marie Strambi, Passioniste, év. de Macerata.

3 mai 1925. — B. Joseph Cafasso, prêtre de Turin.

10 mai 1925. — Bses Iphigénie et ses 31 compagnes religieuses, martyres à Orange, diocèse d'Avignon, en 1794.

7 juin 1925. — Bse Marie-Michelle du Saint-Sacrement, fondatrice de l'Institut des Adoratrices-Servantes du Saint-Sacrement. (Canonisée le 4 mars 1934).

14 juin 1925. — Bse Marie-Bernard (Bernadette) Soubirous, de Lourdes, religieuse de la Charité de Nevers. (Canonisée le 8 décembre 1933.)

21 juin 1925. — BB. Jean de Brébœuf et ses 7 compagnons. Jésuites, martyrs au Canada. (Canonisés le 29 juin 1930.)

5 juillet 1925.— B. Laurent Imbert, des Missions étrangères de Paris, évêque titulaire de Capsa et ses 78 compagnons (2 missionnaires français et 76 Coréens,) martyrs en Corée.

12 juillet 1925. — B.-Pierre-Julien Eymard, fondateur des Prêtres du Très St-Sacrement.

16 mai 1926. — B. André-Hubert Fournet, fondateur des Filles de la Croix de Poitiers. (Canonisé le 4 juin 1933.

23 mai 1926. — Bse Jeanne-Antide Thouret, fondatrice des Srs de la Charité de Besançon et de Naples. (Canonisée le 14 janvier 1934).

30 mai 1926. — Bse Bartolomée Capitanio, fondatrice des Soeurs de la Charité de Lovere.

6 juin 1926. — BB. Jacques Salès et Guillaume Saultemouche, Jésuites, martyrs à Aubenas, diocèse de Viviers.

13 juin 1926. — Bse Lucie Filippini, fondatrice des Maîtresses Pies. (Canonisée le 22 juin 1930).

3 octobre 1926. — B. Michel Ghébré, Lazariste, martyr abyssin en 1885.

10 octobre 1926. — B. Emmanuel Ruiz, Frère Mineur, et ses 10 compagnons, martyrs à Damas en 1860.

17 octobre 1926. — BB. Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles, François-Joseph de La Rochefoucauld, évêque de Beauvois, son frère Pierre-Louis, évêque de Saintes, et leurs 188 compagnons, martyrs à Paris en septembre 1792.

31 octobre 1926. — B. Noël Pinot, curé, martyr à Angers le 21 février 1794.

2 juin 1929. — B. Jean Bosco, de Turin. (Canonisé le 1er avril 1934).

9 juin 1929. — Bse Thérèse-Marguerite Redi, Carmélite de Florence. (Canonisée le 19 mars 1934).

16 juin 1929. — B. Claude de la Colombière, Jésuite français.

23 juin 1929. — B. Cosme de Carboniano, prêtre arménien.

30 juin 1929. — B. François-Marie de Camporosso, Frère lai capucin.

15 décembre 1929. — BB. Thomas Hemerford et ses 135 compagnons, martyrs anglais.

22 décembre 1929. — B. Jean Ogilvie, martyr écossais.

8 juin 1930. — Bse Paule Frassinetti.

15 juin 1930. — B. Conrad Birndorfer de Parzham, Cap. (Canonisé le 20 mai 1934.)

30 avril 1933. — Bse Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier.

7 mai 1933. — Bse Vincente Gerosa.

14 mai 1933. — Bse Gemma

21 mai 1933. — B. Joseph Pignatelli, S. J.

28 mai 1933. — Bse Catherine Labouré.

28 janvier 1934. — BB. Roch Gonzale, Alphonse Rodriguez et Jean del Castillo, S. J. Martyrs.

25 février 1934. — B. Antoine-Marie Claret, archevêque de Santiago de Cuba.

10 mai 1934. — B. Pierre-René Rogue, Lazariste.

13 mai 1934. — Bse Jeanne-Elisabeth Bichier des Anges.

6 nov. 1938. — Bse Marie-Josèphe Rossello.

13 nov. 1938. — Bse Françoise-Xavière Cabrini.

20 nov. 1938. — Bse Marie-Dominique Mazzarello.

Pie XI entrant dans sa 80e année

Sa Sainteté le pape PIE XI, alors qu'il officiait pontificalement à une messe solennelle en la basilique St-Pierre, le 31 mai 1936, à l'occasion du 79e anniversaire de sa naissance. Les parents du Saint-Père, 23 cardinaux et tout le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège étaient au nombre des 40,000 assistants.

Conventions et Concordats

Un grand nombre de concordats, conventions, traités, accords, "modus vivendi" furent signés par Sa Sainteté Pie XI.

25 janvier 1938.

LES PRINCIPAUX

Un grand nombre de traités, d'accords, de concordats, de conventions et de "modus vivendi" one été signés sous le Pontificat de Sa Sainteté Pie XI.

Voici l'énumération des principaux actes de Sa Sainteté dans ce domaine :

Concordat avec la Lettonie, le 3 novembre 1922.

Concordat avec la Bavière, le 24 janvier 1925.

Concordat avec la Pologne, le 2 juin 1925.

Accords avec la France, relatifs à la Syrie, le 4 décembre 1926.

Concordat avec la Lithuanie, le 27 septembre 1927.

Modus vivendi avec la Tchéco-Slovaquie, le 2 février 1928.

Convention avec le Portugal, le 15 avril 1928.

Traité avec l'Italie, le 11 février 1929.

Concordat avec l'Italie, le 11 février 1929.

Accord avec le Portugal, le 11 avril 1929.

Concordat avec la Roumanie, le 7 juillet 1929.

Concordat avec la Prusse, le 14 juin 1929.

Accord avec la Roumanie, le 30 mai 1932.

Concordat avec la République de Bade, le 12 octobre 1932.

Concordat avec l'Autriche, le 5 juin 1933.

Concordat avec l'Allemagne, le 20 juillet 1933.

Concordat avec la Yougoslavie, signé le 25 juillet 1935.

Modres vivendi avec l'Equateur, le 24 juillet 1937.

Convention avec la Lettonie, le

Resumé chronologique de la vie extraordinaire du Pape

Voici un résumé chronologique de la vie extraordinaire de Sa Sainteté le Pape Pie XI :

31	mai 1857	Né à Desio, Italie.
20	décembre 1879	Ordonné prêtre à Rome.
5	novembre 1888	Nommé docteur de la bibliothèque Ambrosienne, Milan.
6	mars 1907	Nommé Préfet de l'Ambrosienne.
8	novembre 1911	Nommé pro-préfet de la bibliothèque Vaticane.
1er	septembre 1914	Nommé Préfet de la bibliothèque Vaticane et Protonotaire apostolique.
25	avril 1918	Nommé Visiteur apostolique en Pologne.
6	juin 1919	Nommé Nonce apostolique en Pologne.
28	octobre 1919	Sacré archevêque titulaire de Lépante.
13	juin 1921	Nommé cardinal avec le titre des Sts-Sylvestre et Martin et transféré au siège de Milan.
6	février 1922	Elu Pape, il prend le nom de Pie XI.
12	février 1922	Couronné à St-Pierre de Rome.
23	décembre 1924	Première Encyclique, "Ubi arcano Dei", proclamant "la paix du Christ dans le royaume du Christ".
24	décembre 1924	Inauguration de l'Année jubilaire.
28	février 1926	Encyclique "Rerum Ecclesiae", sur les Missions.
18	décembre 1926	Encyclique "Iniquis afflistisque" sur la situation religieuse au Mexique.
6	février 1928	Encyclique "Mort'alium animos" sur l'unité de l'Eglise.
11	février 1929	Signature des traités du Latran réglant la "question romaine".
25	juillet 1929	Le Pape sort du Vatican, mettant ainsi fin à un emprisonnement volontaire de 50 ans.
20	décembre 1929	Jubilé d'or sacerdotal de Pie XI.
31	décembre 1929	Encyclique "Divinis illius magistri", sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.
31	décembre 1930	Encyclique "Casti connubli", sur le mariage chrétien.
12	février 1931	Inauguration de la station radiophonique du Vatican.
15	mai 1931	Encyclique "Quadragesimo anno", sur la restauration de l'ordre social.
1er	avril 1933	Inauguration du Jubilé de la Rédemption.
2	avril 1934	Le Jubilé de la Rédemption est étendu au monde entier.
1er	août 1934	Le Pape se rend à sa ville de Castel Gandolfo.
20	décembre 1935	Encyclique sur le Sacerdsce catholique.
29	juin 1936	Encyclique sur le cinéma.

La dernière canonisation

Sa Sainteté le Pape Pie XI bénissant la foule, massée sur la place St-Pierre, le jour de Pâques, 17 avril 1938, après avoir procédé solennellement à la canonisation de sainte André Bobola, de saint Salvatore da Horta et de saint Giovanni Leonardi.

Les Jubilés dans l'histoire

S. S. Pie XI en a édicté trois. — 1925, 1929 et 1933. — Le premier jubilé remonte à l'an 1300. — 23 jubilés ordinaires et 98 jubilés extraordinaires.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a vu trois fois accourir vers lui les foules des Jubilés, en 1925, en 1929 et en 1933. Le premier de ces jubilés fut un jubilé ordinaire, tandis que les deux autres, celui de 1929 à l'occasion du cinquantenaire sacerdotal de Pie XI, et celui de 1933 pour commémorer le 19e centenaire de la Rédemption, furent des jubilés extraordinaires.

Les jubilés édictés par les Souverains Pontifs — en souvenir de l'institution mosaïque qui appelait, tous les 50 ans, le peuple élu à faire pénitence pour obtenir le pardon de ses péchés, — sont ordinaires ou extraordinaires. Les premiers, résultant d'une institution permanente, ont lieu à des époques déterminées, les seconds, imitation des premiers, ont lieu à l'occasion de circonstances particulières.

Le premier jubilé ordinaire fut ordonné par Boniface VIII, le 22 février 1300; il devait être renouvelé tous les 100 ans. Mais Clement VI réduisit le délai à 50 ans, puis Urbain VI à 33 ans (en souvenir du temps passé par Notre Seigneur sur la terre), et Paul II à 25 ans, en raison de la brièveté de la vie.

Voici maintenant la liste des Papes qui ont prescrit des jubilés ordinaires, dont le nombre est de 23 : —

Boniface VIII, en 1300; Clement VI, en 1350; Boniface IX, en 1390 et en 1400; Martin V, en 1423; Nicolas V, en 1450; Sixte IV, en 1475; Alexandre VI, en 1500; Clement VII, en 1525; Jules III, en 1550; Grégoire XIII, en 1575; Clement VIII, en 1600; Urbain VIII, en 1625; Innocent X, en 1650; Clement X, en 1675; Innocent XII, en 1700; Benoit XIII, en 1725; Benoit XIV, en 1750; Pie VI, en 1775; Léon XII, en 1828 (celui de 1800 n'eut pas lieu en raison des événements et de la situation du Saint-Siège); Pie IX, en 1875 (celui de 1850 n'a pu avoir lieu, Pie IX ayant dû se réfugier à Gaëte); Léon XIII en 1900; Pie XI, en 1925.

Depuis 1500, le jubilé gagné à Rome en l'année indiquée, est ensuite habituellement étendu au monde entier l'année suivante.

D'autres jubilés ont eu lieu, prescrits par les Papes à l'occasion de circonstances extraordinaires. Ces jubilés sont au nombre de 98. Il serait trop long de donner la liste des Papes qui ont prescrit des jubilés extraordinaires. Qu'il nous suffise de dire que certains Papes ont prescrit plusieurs fois des jubilés extraordinaires : ainsi Urbain VIII, 10 fois; Léon XIII, 7 fois; Clément XI, Clément XII et Pie IX, 6 fois; Paul V et Alexandre VII, 5 fois; Innocent X, 4 fois; Clément IX, Innocent XI, Innocent XII, Benoit XIII, Benoit XIV, Clément XIII, Clément XIV et Pie V, 3 fois; Clément VIII, Clément X, Pie VII et Pie XI, 2 fois.

Les jubilés extraordinaires de 1886 et de 1929 ont seuls duré une année; celui de 1933 est le premier qui a fait ouvrir et fermer les Portes jubilaires.

Tous ces jubilés ont été des sources merveilleuses de grâces dont l'Eglise a fait profiter ses fidèles.

Le Souverain Pontife parlant au monde à la radio

Sa Sainteté le Pape Pie XI prononçant un discours à la radio. Photographie prise dans le bureau particulier du Saint-Père.

Pie XI présidant une canonisation

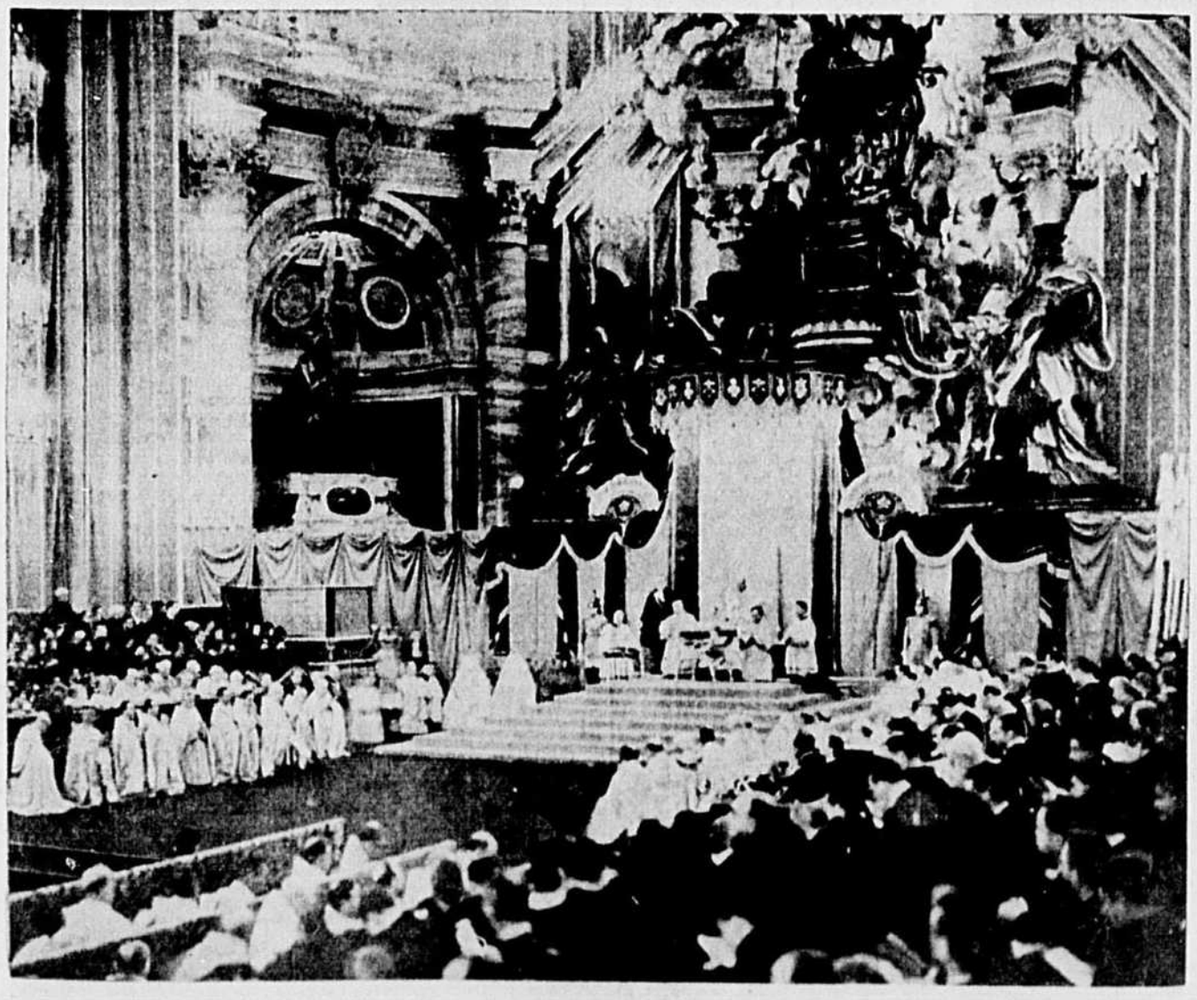

Sa Sainteté Pie XI officiant pontificalement en la basilique St-Pierre, à l'occasion d'une cérémonie de canonisation.

Notes biographiques sur le Pape Pie XI

(Suite de la page 14)

La décision prise par le parti fasciste de déclarer incompatibilité entre l'adhésion au parti et l'adhésion à l'Action catholique poussèrent les choses à l'extrême. Des organisations catholiques furent dissoutes par ordre de la police. Le pape parla aux étudiants des universités catholiques à la fin de mai. Les organisations furent dissoutes le 24 mai, et le pape protesta le 31 mai. La controverse dura pendant tout l'été avec des phases variées, jusqu'au 2 septembre alors qu'un accord fut conclu entre l'Etat et le Saint-Siège. La dispute se termina dans la paix.

Les organisations catholiques furent placées sous le contrôle diocésain, et il fut convenu qu'elles ne s'occuperaient pas de politique.

En 1931, Pie XI publia plusieurs encycliques dont une, le 15 mai, sur l'économie et les conditions de travail écrite en commémoration du 40e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum". D'autres encycliques furent publiées, particulièrement sur le chômage et le mariage chrétien, les missions, l'éducation de la Jeunesse etc.

La papauté de Pie XI fut marquée par des problèmes troublants dans la politique étrangère et une modernisation extensive de la Cité Vaticane elle-même.

L'Eglise dut faire face à des attaques et à des persécutions au moins temporaires en Espagne, au Mexique et en Russie.

Pour combler ces pertes, le Pape intensifia le travail missionnaire de l'Eglise. En Chine seulement, 500,000 convertis ont été gagnés pendant la période 1923-33. Plusieurs nouveaux fidèles furent recrutés en Afrique où en 1933 plus de 100,000 païens se firent baptiser.

L'année 1933 fut décrétée année sainte. Les étrangers qui ont visité l'Italie durant cette année sont au nombre de 2,528,308, dont plusieurs venus en pèlerinage.

Le Pontife augmenta ses heures de travail pour accorder plus d'audiences et pour diriger personnellement la campagne missionnaire de l'Eglise.

Rappelle-toi, cher fils, les pires ennemis de l'apostolat : la vanité et la légèreté; l'entêtement d'esprit et les rancunes; les craintes excessives; le travail par à coups et l'obstination à des méthodes mauvaises ou insuffisantes.

Les accords du Latran

La médaille frappée par le gouvernement italien, en 1929, lors de la signature des accords de Latran.

Les quatre derniers Papes

LEON XIII 1878-1903 — PIE X 1903-1914 — BENOIT XV 1914-1922 — PIE XI 1922-1939

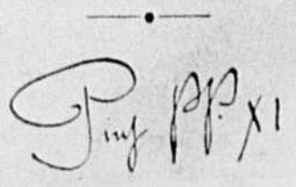

La signature de Pie XI.

Les Encycliques de S. S. Pie XI

Elles sont au nombre de 29. —Des documents substantiels. — Face au communisme et à l'hitlérisme. — La question sociale.— L'éducation et le mariage. — "La paix du Christ par le règne du Christ."

INSPIRATION DIVINE

Les encycliques de Pie XI ! A-t-on jamais lu documents aussi denses, aussi profonds, aussi substantiels ? N'a-t-on pas l'impression, en les lisant lentement et avec toute l'attention possible, que la matière y est véritablement épuisée ? E l'on peut penser qu'il y a dans ces documents, en même temps qu'une divine inspiration, l'épanouissement le plus complet d'un génie humain à qui semble ne manquer aucun don.

"C'est, lit-on dans les "Cahiers catholiques", un des plus beaux spectacles de l'histoire que celui du Pape domptant la mort et se dressant de toute sa hauteur blanche sur le seuil de sa tombe pour commander aux flots déchaînés des erreurs triomphantes.

"Ce vieillard, qu'on disait agonisant, ne craint pas de faire face à la fois au communisme et à l'hitlérisme, c'est-à-dire aux tyrannies les plus formidables qui, à cette heure, semblent envahir le monde. Il ne se préoccupe pas de se servir d'un parti pour tomber sur l'autre. En dehors et au-dessus de tous les partis, il rend simplement hommage à la vérité comme son maître devant Pilate et devant la populace."

Tous les documents émanés de Pie XI offrent ce caractère DEFINITIF et CONCLUANT que l'on trouve à plus forte raison dans ses encycliques... La vieillesse, à l'inverse de ce qui se passe ici-bas pour le commun des hommes, a porté au comble la maturité de génie de Pie XI, et de son coeur.

"Voyez-le, écrivait M. L. Vincent, dans les temps lointains où il élucidait des problèmes infiniment moins ardus que ceux dont aujourd'hui il donne au monde la parfaite solution, mais déjà cependant si graves. Voyez-le jadis aux prises avec ces NOUVELLES IDOLES, comme eût dit François de Curel, qui ont noms ART et SCIENCES. De l'art en particulier, comme le fait excellemment observer Mgr Fontenelle, il a su montrer la haute mission dont jamais ne s'avisèrent Théophile Gautier non plus que les Parnassiens, ses disciples. Mgr Ratti onques ne voulut admettre que l'art fût à lui-même sa propre fin.

x x x

Voici la liste des Encycliques publiées par S. S. Pie XI :

UBI ARCANO DEI, 23 décembre 1922, exposant le programme du nouveau pontificat, inclus dans la devise "La paix du Christ par le règne du Christ".

RERUM OMNIUM, 26 janvier 1923, sur le 3e centenaire de saint François de Sales.

STUDIORUM DUCEM, 29 juin 1923, sur le 6e centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

ECCLESIAM DEI, 12 novembre 1923, sur le 3e centenaire de saint Josaphat.

MAXIMAM GRAVISSIMAMQUE, 18 janvier 1924, au clergé et au peuple français sur les associations diocésaines.

QUAS PRIMAS, 11 décembre 1925, instituant la fête du Christ-Roi.

RERUM ECCLESIAE, 28 février 1926, sur les missions.

RITE EXPIATIS, 30 avril 1926, sur le 7e centenaire de la mort de saint François d'Assise.

INIQUIS AFFLICTISQUE, 18 novembre 1926, sur la situation très cruelle du catholicisme au Mexique.

MORTALIUM ANIMOS, 6 janvier 1928, rur la vraie unité de la religion.

MISERENTISSIMUS REDEMPTOR, 8 mai 1928, sur la dévotion au Sacré-Coeur sous forme d'expiation.

RERUM ORIENTALIUM, 8 septembre 1928, au sujet des études des questions orientales.

MENS NOSTRA, 20 décembre 1929, sur les exercices spirituels.

QUINQUAGESIMO ANNO, 23 décembre 1929, sur le jubilé sacerdotal du Saint-Père et de sa propogation.

DIVINI ILLIUS MAGISTRI, 31 décembre 1929, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.

AD SALUTEM, 20 avril 1930, sur le 15e centenaire de la mort de saint Augustin.

CASTI CONNUBII, 31 décembre 1930, sur le mariage chrétien.

QUADRAGESIMO ANNO, 15 mai 1931, sur la restauration de l'ordre social.

NON ABBIAMO BISOGNO, 29 juin 1931, sur l'Action catholique et le fascisme.

NOVA IMPENDET, 2 octobre 1931, sur la crise économique et le chômage.

LUX VERITATIS, 25 décembre 1931, sur le 15e centenaire du Concile d'Ephèse.

CARITATE CHRISTI COMPULSI, 3 mai 1932, sur la crise économique actuelle et sur les prières et expiations à offrir au Sacré-Coeur de Jésus dans les épreuves du genre humain.

ACERBA ANIMI, 29 septembre 1932, sur l'inique condition faite au catholicisme au Mexique.

DILECTISSIMA NOBIS, 3 juin 1933, sur l'injuste situation de l'Eglise catholique en Espagne.

AD CATHOLICI SACERDOTII, 20 décembre 1935, sur le sacerdoce.

VIGILANTI CURA, 29 juin 1936, à l'épiscopat des Etats-Unis sur les spectacles cinématographiques.

MIT BRENNENDER SORGE, 14 mars 1937, sur la situation de l'Eglise catholique dans le Reich allemand.

DIVINI REDEMPTORIS, 19 mars 1937, sur le communisme athée.

INGRAVESCENTIBUS MALIS, 29 septembre 1937, sur le Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie.

Pie XI en prière à St-Pierre

Le Pape Pie XI priant à Saint-Pierre, le 20 novembre dernier, lors de la béatification de Maria Mazzarello.

Patronages proclamés par Pie XI

Ils sont au nombre de 40. — Signalons les principaux.

Les patronages proclamés par le Souverain Pontife Pie XI, au cours de son pontificat, sont au nombre de plus de quarante. Voici les principaux :

2 mars 1922.—Notre-Dame de l'Assomption proclamé patronne principale et sainte Jeanne d'Arc proclamé patronne secondaire de la France.

25 juillet 1922.—Saint Ignace de Loyola, patron des retraites spirituelles.

26 janvier 1923.—Saint François de Sales, patron des écrivains et des journalistes catholiques.

17 mars 1923.—Saint Léonard de Port-Maurice, patron des missions populaires.

20 août 1923.— Saint Bernard de Menthon, patron des alpinistes et amis de montagne.

29 juillet 1925. — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

13 juin 1926.—Saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse catholique du monde entier.

14 décembre 1927.—Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de toutes les missions, comme saint François Xavier.

23 avril 1929.—Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, patron de tous les curés du monde entier.

23 août 1930.— Saint Jean de Dieu et saint Camille de Lellis, patrons universels des infirmiers et infirmières, isolés ou associés.

26 avril 1932.— Saint Charles Borromée et saint Robert Bellarmin, patrons des oeuvres catéchistiques.

13 juin 1934.— Saint Antoine de Padoue, patron du Portugal, avec saint François de Borgia.

26 juin 1934. — Bienheureux Charles Lwanga, patron de la jeunesse africaine catholique.

Le Pape Pie XI présidant une cérémonie au Musée du Vatican

Sa Sainteté le Pape Pie XI sur son trône au cours d'une cérémonie dans la grande salle du Vatican, en 1925.

4 Docteurs de l'Eglise sont créés

Ce sont: Saint Pierre Canisius, Saint Jean de la Croix, Saint Robert Bellarmin et Saint Albert le Grand. — Les dates.

Au cours de son pontificat, Sa Sainteté Pie XI a créé 4 nouveaux docteurs de l'Eglise. Il en a crée le même nombre que Léon XIII et que Boniface VIII. Un seul pape a crée plus de docteurs de l'Eglise que ces trois papes et c'est saint Pie V. Ce chef de l'Eglise, de l'Ordre S. Dominique en a crée 5.

Voici les noms et la date de la promulgation des nouveaux docteurs de l'Eglise :

21 mai 1925. — Saint Pierre Canisius.

24 août 1926. — Saint Jean de la Croix.

17 septembre 1931. — Saint Robert Bellarmin.

16 décembre 1931. — Saint Albert le Grand.

39 Consistoires ont été tenus par le Pape Pie XI

Au cours de ces réunions importantes, le Pape a prononcé des allocutions retentissantes et créé de nombreux cardinaux. — Ce qu'est un Consistoire. — La liste complète.

Au cours de son pontificat, Sa Sainteté Pie XI a tenu plusieurs Consistoires et y a prononcé des allocutions importantes et créé de nombreux cardinaux.

Sait-on ce qu'est un Consistoire ? Voici quelques notes à ce sujet.

A l'époque de la Rome impériale, le Consistoire (consistorium, de consistere) était utilisé pour désigner le conseil sacré des empereurs. Plus tard, il désigna le sénat du Pontife romain, soit la "réunion des cardinaux avec le Saint-Père".

L'origine du Consistoire papal est intimement liée à l'histoire du clergé romain. Dans l'ancien "presbyterium" romain, il y avait des diacres chargés des affaires temporelles; des prêtres placés à la tête des églises principales; enfin des évêques des diocèses de la région de Rome. Les cardinaux de nos jours, (divisés en trois ordres: diacres, prêtres et évêques) ont succédé aux membres de l'ancien "presbyterium" non seulement dans les charges attachées à leurs titres, mais encore, et surtout pour aider le Pape dans la direction des affaires ecclésiastiques.

Dans les premiers temps du christianisme, le Pape consultait souvent son clergé sur les différentes questions intéressant l'Eglise. Au IXe siècle, le pape Léon IV ordonna aux cardinaux de se réunir deux fois la semaine, et, plus tard, Jean VIII ordonna au moins deux réunions par mois. A cette époque, les cardinaux romains n'étaient pas les seuls à faire partie du sénat papal. Le Saint-Père y invitait souvent plusieurs autres membres du clergé romain et des évêques de l'extérieur. Ces réunions, ou Conciles, très fréquentes avant le XIIe siècle, furent plus rares dans les siècles qui suivirent. Les papes comptèrent donc exclusivement sur les cardinaux dont l'importance s'était accrue du fait qu'eux seuls devaient élire le Souverain Pontife. Le Sacré-Collège devint donc le principal organe du gouvernement suprême et universel de l'Eglise.

Le Consistoire papal continua d'agir comme le conseil suprême des papes jusqu'au moment de l'institution des congrégations romaines, aux XVe et XVIe siècles, alors qu'il perdit beaucoup de son importance; il ne tomba cependant pas en désuétude, mais ses réunions devinrent plus rares.

De nos jours, il y a trois sortes de Consistoires : secret ou ordinaire, public ou extraordinaire, et semi-public.

Le Consistoire secret est ainsi nommé parce que seuls le Pape et les cardinaux y assistent. Il s'ouvre maintenant par une allocution dans laquelle le Saint-Père fait une revue des conditions générales de l'Eglise. Après cette allocution, le Pape annonce, s'il y a lieu, la création de nouveaux cardinaux; il publie aussi les nominations épiscopales, etc.

Le Consistoire public est celui auquel assistent non seulement les cardinaux, mais aussi les protonotaires apostoliques, les auditeurs de la Rote et les autres prélats qui y sont appelés. Des laïques peuvent aussi y assister. Le Pape y remet le chapeau rouge aux nouveaux cardinaux et les avocats consistoriaux y plaident les causes de béatification et de canonisation.

Le Consistoire semi-public est celui auquel, en plus des cardinaux, les évêques peuvent assister. Les évêques résidant à 100 milles de Rome y sont convoqués et une invitation est envoyée aux autres évêques d'Italie; les patriarches, archevêques ou évêques, titulaires ou résidentiels, des autres pays, s'ils sont à Rome, peuvent y assister.

Voici l'énumération des Consistoires tenus par S. S. Pie XI, au nombre de trente-neuf :

1—Secret et public, les 11 et 14 décembre 1922 : allocution "Vehementer gratum". — Création de 8 cardinaux.
2—Secret et public, les 23 et 25 mai 1923 : allocution "Gratum nobis". — Création de 2 cardinaux.
3—Secret et public, les 20 et 23 décembre 1923 : allocution "Ex quo proximum". — Création de 2 cardinaux.
4—Secret et public, les 24 et 27 mars 1924 : allocution "Amplissimum concessum". Création de 2 cardinaux.
5—Secret et public, le 18 décembre 1924 : allocution "Nostis qua praecipue".
6—Secret et public, les 30 et 2 avril 1925 : allocution "Si frequentia". — Création de 2 cardinaux.
7—Public, le 2 avril 1925.
8—Semi-public, le 22 avril 1925: allocution "De beatis confessoribus".
9—Secret et public, les 14 et 17 décembre : allocution "Iam annus". — Création de 4 cardinaux.
10—Secret et public, les 21 et 24 juin 1926 : allocution "Antequam hodie". — Création de 4 cardinaux.
11—Secret et public, les 20 et 23 décembre 1926: allocution "Misericordia Domini". — Création de 2 cardinaux.
12—Secret et public, les 20 et 23 juin 1927 : allocution "Amplissimum Conlegium". — Création de 2 cardinaux.
13—Secret et public, les 19 et 22 décembre 1927 : allocution "Quas vestrum". — Création de 5 cardinaux.
14—Secret, le 17 décembre 1928: allocution "Paucis equidem".
15—Secret et public, les 15 et 18 juillet 1929 : allocution "De gravioribus". — Création d'un cardinal.
16—Secret, le 28 octobre 1929.
17—Secret et public, les 16 et 19 décembre 1929 : allocution "Amplissimus ordo". — Création de 6 cardinaux.
18—Secret et public, le 23 avril 1930.
19—Secret et public, le 19 mai 1930.
20—Semi-public le 22 mai 1930.
21—Secret et public, les 30 juin et 3 juillet 1930 : allocution "Indictam ante". — Création de 5 cardinaux.
—En 1931, il n'y a pas eu de Consistoire, mais le Saint-Père a convoqué, en sa bibliothèque privée, le 1er juin et le 23 juillet, tous les cardinaux présents à Rome pour traiter du grave conflit avec l'Italie concernant l'Action catholique; de même, le 3 septembre, le Pape a réuni les cardinaux de la Sacrée congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires.
—En 1932, il n'y a pas eu de Consistoire.
22—Secret et public, les 13 et 16 mars 1933 : allocution "Iterum vos". — Création de 6 cardinaux.
23—Semi-public, le 2 mai 1933 : allocution "Causa, de qua agimus".
24—Secret et public, les 16 et 19 octobre 1933: allocution "Auspicato".
25—Semi-Public, le 10 novembre 1933 : allocution "De causa beatarum virginum".
26—Secret et public, le 21 décembre 1933 : allocution "Quam pro amplissimo".
27—Semi-public, le 15 janvier 1934.
28—Secret et public, le 5 mars 1934 : allocution "Cun piacularis".
29—Semi-public, le 12 mars 1934: allocution "Pergratus Nobis".
31—Public, le 4 avril 1935.
32—Semi-public, le 9 mai 1935 : allocution "Causa beatorum martyrum".
33—Secret, le 16 décembre 1935: allocution "Graves equidem". —Création de 20 cardinaux.
34—Public, le 19 décembre 1935.
35—Secret, le 19 décembre 1935.
36—Secret, le 15 juin 1936 : allocution "Iterum vos". — Création de 2 cardinaux.
37—Public, le 18 mars 1936.
38—Secret, le 18 juin 1936.
39—Secret et public, les 13 et 16 décembre 1937 : allocution "Quod iterum Nobis." — Création de 5 cardinaux.

S. S. Pie XI, tertiaire franciscain

Achille Ratti fut admis dans le Tiers-Ordre franciscain à l'âge de 17 ans, c'est-à-dire en 1864. A l'occasion du 75e anniversaire de la naissance de Pie XI (30 mai 1932), le secrétaire national pour les Etats-Unis du Tiers-Ordre franciscain a envoyé au Pape une adresse, et lui a offert l'hommage d'une communion générale et de la récitation de l'Office dans toutes les Fraternités, aux intentions du Saint-Père.

A la Grégorienne

Don Ratti fut reçu docteur en théologie à l'Université grégorienne, à Rome, le 13 mars 1882. Le 9 juin 1882, il fut reçu docteur en droit canonique tandis que le 23 juin de la même année, il devenait docteur en philosophie de l'Académie Saint-Thomas.

Récente photographie de Pie XI

Le Pape Pie XI photographié au balcon de la villa de Castelgandolfo. Cette photographie fut prise quelques temps avant sa maladie de 1936.

Pie XI recevant des pèlerins à Castelgandolfo

Chaque année Pie XI accordait de nombreuses audiences et prononçait un grand nombre d'allocutions et discours. A Castelgandolfo, le Pape ne suspendait pas les audiences. On voit ici Pie XI adressant la parole au membres du Congrès de l'Association médicale italienne.

Le 6 février 1922

Sa Sainteté Pie XI donnant sa première bénédiction "Urbi et Orbi", le 6 février 1922, quelques instants après son élection au Souverain Pontificat.

Les initiatives liturgiques de Sa Sainteté Pie XI

Elles furent très nombreuses. — Dans les lignes qui suivent, nous signalons les plus importantes.

Les principales initiatives liturgiques prises sous le pontificat de Pie XI sont les suivantes : —

22 mars 1922.— Dans les litanies de Saints, à la suite de l'invocation : Ut cuncto populo christiano, celle-ci est ajoutée : Ut omnes errantes ad unitatem Ecclesiae revocare et infideles universos ad Evangelii lumen perducere digneris. Te rogamus, audi nos.

22 mars 1922.— La messe votive de Fidei propagatione pourra être célébrée une fois par an, à tel jour choisi par l'Ordinaire.

9 août 1922.— Nom de saint Joseph ajouté aux prières des agonisants.

25 octobre 1922. — Nouveaux coups de sonnette au cours de la messe, même pontificale.

28 octobre 1922 et 22 février 1924.— Il n'est pas permis, aux processions du Saint Sacrement, d'employer un char traîné par des chevaux pour porter le prêtre qui tient l'ostensoir; de même dans d'autres processions où il s'agirait d'une statue de la Vierge ou de reliques des Saints.

13 février 1924.—Formule pour la bénédiction d'un sismographe.

24 juillet 1924.— Formule pour la bénédiction d'une bibliothèque et d'une salle d'archives.

22 octobre 1924.— Le 3 mai, fête nationale de la Pologne, sera aussi la fête de la Reine de la Couronne polonaise.

17 mai 1925.— La fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est fixée au 3 octobre.

21 mai 1925.— La fête de saint Pierre Canisius est fixée au 27 avril.

24 mai 1925.— La fête de sainte Marie-Madeleine Postel est fixée au 17 juillet et celle de sainte Madeleine-Sophie Barat au 25 mai.

31 mai 1925.— La fête de saint Jean Eudes est fixée au 19 août et celle de saint Jean-Marie Vianney au 9 août.

12 décembre 1925.—La fête du Christ-Roi, double de 1ère classe, est fixée désormais au dernier dimanche d'octobre.

14 avril 1926.— Décret fixant à l'avant-dernier dimanche d'octobre une journée de prières et de propagande pour les missions.

13 juillet 1927 et 14 mars 1928. La fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est étendue à toute l'Eglise.

9 mai 1928.— La fête de saint Jean Eudes est étendue à toute l'Eglise.

29 janvier 1929.— La fête du Sacré-Coeur sera célébrée plus solennellement, avec lecture d'une amende honorable et nouvel office propre, avec octave privilégiée.

26 juin 1929.— La fête de sainte Marguerite-Marie Alacoque est étendue à toute l'Eglise, avec le rite double.

30 juin 1930.— Les prières après la messe seront dites désormais pour obtenir la fin de la persécution en Russie.

14 octobre 1931.—Formule pour la bénédiction des instruments d'alpinisme.

6 janvier 1932.— La fête de la Maternité de Marie (11 octobre) est double de 2e classe, et les fêtes de saint Robert Bellarmin (13 mai) et de saint Albert le Grand (15 novembre) sont étendues à l'Eglise entière.

25 avril 1934.— La fête du Précieux-Sang est élevée au rite double de 1ère classe (1er juillet).

24 décembre 1935.— Messe votive du sacerdoce de Jésus-Christ

—•—

Un remède, qui ne sauve que quelques personnes et pour un jour, est un pauvre remède; un remède, qui sauve des multitudes et pour longtemps, est un vrai remède.

La direction et le personnel
du
SYNDICAT de QUEBEC
sympathisent
avec l'Univers Catholique
à l'occasion de la mort de
Sa Sainteté le Pape PIE XI

Sa Sainteté le Pape PIE XI, Vicaire de Jésus-Christ sur terre; successeur de saint Pierre; évêque de Rome; archevêque et métropolitain de la Province romaine; Primat d'Italie; Patriarche d'Orient; Pontife suprême de l'Eglise universelle, Souverain de l'Etat et de la Cité du Vatican.

Vacance du Saint-Siège et choix du nouveau Pape

L'administration provisoire de l'Eglise, pendant la vacance, revient au Sacré-Collège des cardinaux. — Tous les cardinaux doivent se rendre au Vatican pour le Conclave. — L'élu doit réunir les deux tiers des votes des cardinaux présents.

LE DELAI EST DE 15 JOURS : — PAS PLUS DE 18 JOURS

L'Eglise est immortelle, mais le Vicaire du Christ, subit le sort de tous les hommes : il meurt. Comme aujourd'hui, sa succession est dès lors ouverte. Son pouvoir n'est pas de ceux qui se transmettent par hérédité. Il n'est pas non plus l'objet d'une désignation directe et préternaturelle de Jésus-Christ.

Il ne reste donc que la possibilité d'une désignation par des électeurs. Ces électeurs seront naturellement des membres de l'Eglise. L'une des préoccupations des Pontifes romains fut toujours de procurer une prompte et sage élection du successeur de Pierre à la tête de l'Eglise. Ils ont formulé en conséquence des règles toutes de sagesse : le recueil s'est enrichi au cours des âges, depuis Nicolas II et Grégoire VII notamment, jusqu'à Clément XII, Benoit XIV et Pie IX.

Pie X a englobé en un texte unique toutes les dispositions pontificales édictées antérieurement. C'est la constitution *Sede apostolica vacante et de Romani pontificis electione*. Par le motu proprio, *cum proxime*, en date du 1 mars 1922, Sa Sainteté Pie XI a apporté certaines modifications légères aux dispositions édictées par son illustre prédécesseur.

La constitution de Pie X contient douze chapitres et les 91 articles sont groupés sous deux titres généraux : Rôle du Sacré-Collège pendant la vacance et élection du Pape.

Indiquons brièvement les principales dispositions de cette constitution, avec les modifications apportées par Pe XI.

LES POUVOIRS DU SACRE-COLLEGE DURANT LA VACANCE

En attendant l'élection du successur de Pie XI, l'administration provisoire de l'Eglise et de la Cité du Vatican revient au Sacré-Collège des cardinaux. Ceci ne veut pas dire qu'ils héritent des pouvoirs du Pontife défunt, mais ils ont toute la compétence voulue pour interpréter la constitution Vacante Sede Apostolica. Ils peuvent aussi régler, comme il convient, à la majorité des suffrages, les affaires urgentes que la majorité des membres du Sacré-Collège déclarent par voix de scrutin ne pouvoir être différées.

Deux sortes de réunions ou Congrégations caractérisent le gouvernement des cardinaux : les Congrégations générales et les Congrégations particulières. Ces dernières, composées du camerlingue et des trois cardinaux chefs d'Ordre, c'est-à-dire, du Cardinal Pacelli, qui se trouvent camerlingue de la Sainte-Eglise et des cardinaux Granito P. di Belmonte, doyen du Sacré-Collège, Skrbensky-Hriste, premier de l'Ordre des prêtres et Caccia-Dominioni, premier de l'Ordre des diacres, représentent plutôt le pouvoir exécutif. Aujourd'hui, les réunions particulières sont plutôt rares, tandis que les réunions plénières se tiendront tous les jours jusqu'à l'élection du nouveau Pontife. Parce que les cardinaux de la Congrégation particulière représentent le pouvoir exécutif, ils devront signer les décisions des réunions plénières.

Les réunions plénières s'ouvrent par la lecture des constitutions pontificales réglant la tenue des Conclaves, et tous les cardinaux prêtent le serment de les observer. Chaque cardinal s'engage par ce serment, à observer le secret le plus absolu à l'égard de tous les conclavistes, et, même après l'élection du Pape, sur tout ce qui se passe au Conclave.

LE CONCLAVE

Au plus tôt, le Sacré-Collège arrêtera les dispositions urgentes touchant le Conclave, le jour, l'heure et le mode du transfert du corps de Pie XI, et tout ce qui a trait à la célébration de ses funérailles. Il désignera aussi ceux qui prononceront l'un, l'oraison funèbre de Pie XI et l'autre le discours d'ouverture du Conclave. Il fixera aussi le jour où le Sacré-Collège recevra les diplomates accrédités auprès du Souverain Pontife et les chevaliers de l'Ordre de Jérusalem.

Deux commissions seront ensuite nommées : l'une qui comprendra deux cardinaux, pour examiner et choisir les deux personnes, clercs ou laïcs, qui pourront demeurer au service de chaque cardinal pendant la durée du Conclave ; l'autre, dont le cardinal Pacelli fera partie de droit en sa qualité de camerlingue, pour veiller aux constructions du Conclave et des cellules des cardinaux.

Au début des réunions générales, le maître des cérémonies brisera en présence des cardinaux l'anneau de Pie XI, ainsi que la matrice en plomb en usage à la Chancellerie et les cardinaux confieront à deux prélats de la Chambre Apostolique les bourses scellées contenant les suppliques exaucées par le Pape défunt, mais non encore expédiées par les Offices à qui en incombe le soin.

La désignation par le sort des cellules qu'auront à occuper les cardinaux dans la clôture du Conclave doit occuper la fin des assemblées plénières.

LES CHARGES PRINCIPALES

La Daterie, la Chancellerie et les autres offices expéditeurs de grâces ont fermé leurs bureaux, dès que la mort du Pape a été connue. Le dicastère le plus important devient la Chambre apostolique. Celle-ci prend possession des biens temporels du Saint-Siège et en assume la garde. Son chef, le cardinal camerlingue, en devient le véritable gouverneur, et, le décès du Pape connu, il a assigné à chacun des prélats de la Chambre, l'emploi qu'ils ont à exercer pour l'aider dans ce gouvernement.

Le camerlingue est certainement le plus important dignitaire de la Curie, après la mort du Pape. En l'occurence, le cardinal Pacelli est devenu depuis la mort de Pie XI, le plus important personnage du gouvernement de l'Eglise. Il préside toutes les réunions particulières des cardinaux, et jusqu'au moment de l'entrée en Conclave, la garde pontificale l'accompagne dans toutes ses démarches, en signe de son autorité suprême. C'est lui qui a constaté le décès du Pape, en a dressé l'acte authentique, et a fait connaître la nouvelle au cardina lvicaire ,qui, à son tour, l'a communiqué au clergé et au peuple de Rome. De concert avec les chefs d'Ordre, il prendra les mesures relatives à l'embaumement du corps du Pape, apposera les scellés sur les appartements privés, et fera tout ce que réclame la conservation des droits et la bonne administration des biens du Saint-Siège.

C'est le doyen du Sacré-Collège, le cardinal Granito P. di Belmonte qui doit convoquer au palais apostolique, les autres cardinaux.

L'ELECTION LU PAPE

L'élection des Papes qui, onze siècles durant, résulta, non sans subir maintes fois la contrainte du pouvoir civil, du choix fait par le clergé et le peuple de Rome, appartient de droit depuis Nicolas II aux seuls membres du Sacré-Collège. Les saints Canons demandent à tous les cardinaux de se rendre à Rome, à moins d'empêchement légitime, pour le Conclave. Pie XI a étendu à 15 jours, — il avait été fixé à 10, par Pie X, — le délai accordé, à dater du jour de la mort du Souverain Pontife pour l'ouverture du Conclave. Ce délai peut cependant être étendu à 18 jours.

Le cérémonial de l'entrée des cardinaux en conclave est le suivant : messe du Saint-Esprit, suivie du discours d'ouverture; procession à la chapelle du Conclave, lecture des constitutions relatives à l'élection pontificale et nouveau serment de s'y conformer. Le soir, toutes les issues ayant été murées et les locaux évacués par les personnes que rien ne retient légitiment au Conclave, l'unique porte de l'enceinte est fermée par une double serrure de l'extérieur et de l'intérieur, et les clefs en sont remises d'une part au maréchal du Conclave et d'autre part au camerlingue.

Ainsi enfermés, les cardinaux et tout leur personnel sont, vis-à-vis du dehors, au secret le plus absolu. Ils ne peuvent révéler à qui que cesoit rien de tout ce qui se fait dans leurs réunions.

Quelle est la forme de l'élection du Pape? Le mode ordinaire, c'est le scrutin. L'élu doit réunir les suffrages des deux tiers des cardinaux présents, le sien non compris.

Il y a aussi deux formes peu usagées de nos jours, mais qui furent très employées aux premiers siècles de l'Eglise: l'inspiration et le compromis.

Les conditions du vote par inspiration reste l'ancienne forme de l'acclamation, caractérisée par l'élection du Pape par le clergé et par le peuple. Aujourd'hui il ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur du Conclave. Le choix doit être unanime et se déclarer par la formule **Ego eligo** prononcée à haute voix dès que le candidat a été proposé par l'un des cardinaux.

L'élection par compromis résulte immédiatement du vote d'au moins trois et d'au plus sept cardinaux, auxquels les autres membres du Sacré-Collège confient tous pouvoirs de procéder seuls, et en la forme qu'ils indiquent, au choix du nouveau Pape, en s'engageant à reconnaître comme tel, leur élu.

LE SCRUTIN

La constitution **Vacante** décrit par le menu les opérations du scrutin. Le texte montre les diverses formes de bulletins qui doivent être préparés par les cérémonialres. La constitution fixe aussi les règles à suivre pour le tirage au sort des scrutateurs qui seront chargés du dépouillement du scrutin. Elle prévoit le devoir des infirmiers qui doivent aller recueillir les suffrages des cardinaux retenus à la cellule par la maladie. Des reviseurs sont aussi nommés pour vérifier le dépouillement fait par les scrutateurs.

Les cardinaux votent par ordre d'ancienneté. Avant de déposer son vote dans l'urne-calice, qui se trouve sur l'autel, chaque cardinal prononce le serment.

Si personne n'est élu au premier scrutin, un second scrutin semblable au premier le suit immédiatement.

Deux fois par jour, les cardinaux s'assembleront dans la salle du Conclave, le matin, à l'issue de la messe; le soir, à une heure déterminée, et après le **Veni Créator** et l'oraison **de Spiritu Sancto** aura lieu un double scrutin. Au premier seulement de chaque séance, les cardinaux prononceront en remettant leur bulletin, le serment indiqué; de même une seule fois par séance, on prononcera au tirage au sort des scrutateurs, infirmiers et reviseurs. Les opérations du vote terminée ,les bulletins sont brûlés séance tenante dans la salle même du Conclave par les scrutateurs et les cérémoniaires.

Le veto ou exclusive des puissances civiles à l'égard de tel ou tel cardinal est formellement condamné par la constitution, comme une ingérence dans le pouvoir de l'Eglise.

LA PROCLAMATION

Lorsque l'un des cardinaux a le nombre voulu de voix, on lui demande de ne pas refuser le fardeau, la charge apostolique, mais de le recevoir avec confiance en se soumettant humblement au Conseil de la volonté divine.

Si c'est ton idée fixe de ne combattre Goliath qu'avec cinq cailloux, commence du moins, nouveau David, par t'exercer contre des lions.

La première sortie du Pape

Pie XI, sur la sedia gestatoria, portant le Saint-Sacrement au cours de la procession de la Fête-Dieu de 1929, sur la Place St-Pierre, ce qui fut la première sortie du Pape du Vatican proprement dit, depuis 1870.

L'activité incroyable de Pie XI

L'événement capital fut le règlement de la question romaine. — Création de 78 cardinaux. — L'accroissement de la hiérarchie.

L'évènement capital du Pontificat de Pie XI, aux yeux des profanes, fut le règlement de la question romaine. La solution de cette irritante question ne doit pas cependant empêcher de voir le travail considérable du pape actuel dans tous les domaines. Il a nommé soixante-dix-huit cardinaux, créé 45 nouveaux archevêchés, plus de 125 nouveaux évêchés, plus de 130 préfectures apostoliques et au moins 100 vicariats apostoliques.

Il a confirmé le culte d'une vingtaine de serviteurs de Dieu, il a déclaré quatre docteurs, canonisé trente - quatre saints, béatifié 496 membres de l'Eglise triomphante, décrété trois années saintes dont celle de l'anniversaire de la Rédemption, reçu des centaines de pèlerinages, signé des accords et des concordats.

Il a organisé l'Action catholique sur de nouvelles bases, consacré aux questions sociales des documents d'une portée incalculable.

Il a développé les missions.

Il a fondé la station radiophonique du Vatican, rebâti la Pinacothèque, restaure Castelgandolfo, construit la gare de l'Est pontifical.

On lui doit encore l'exposition missionnaire comme celle de la Presse catholique.

Et, si on lit attentivement l'impressionnante série de ses Encycliques au nombre de vingt-neuf, notamment "Ubi arcano Dei" sur les conditions de la paix, "Divini illius magistri" sur l'Education, "Casti connubii" sur le mariage, "Quadragesimo anno" sur les règles chrétiennes de l'économie politique, "Mens nostra" sur les exercices spirituels, on ne peut pas ne pas être frappé par l'unité spirituelle de son pontificat.

Tout cela révèle une incroyable activité, mais entièrement tournée vers un but spirituel. Pie XI n'a pas perdu une seule occasion d'affirmer la doctrine de l'Eglise : les pèlerinages, les canonisations, les congrès eucharistiques, les manifestations religieuses de tous ordres, les réceptions lui ont permis de prononcer des discours et des allocutions, de publier des lettres, de donner des directives qui montrent à quel point sa fonction de docteur lui a tenu à coeur.

Le ministère de Don Ratti à Milan

Outre les fonctions de professeur d'éloquence sacrée et chargé de cours de theologie dogmatique, don Achille Ratti accepta encore, en 1907, le cours d'hébreu. De 1892 à 1894, malgré un ministère très laborieux, il avait donné des prédications dominicales à la colonie allemande en l'église St-Joseph.

Le dernier discours de Pie XI aux cardinaux

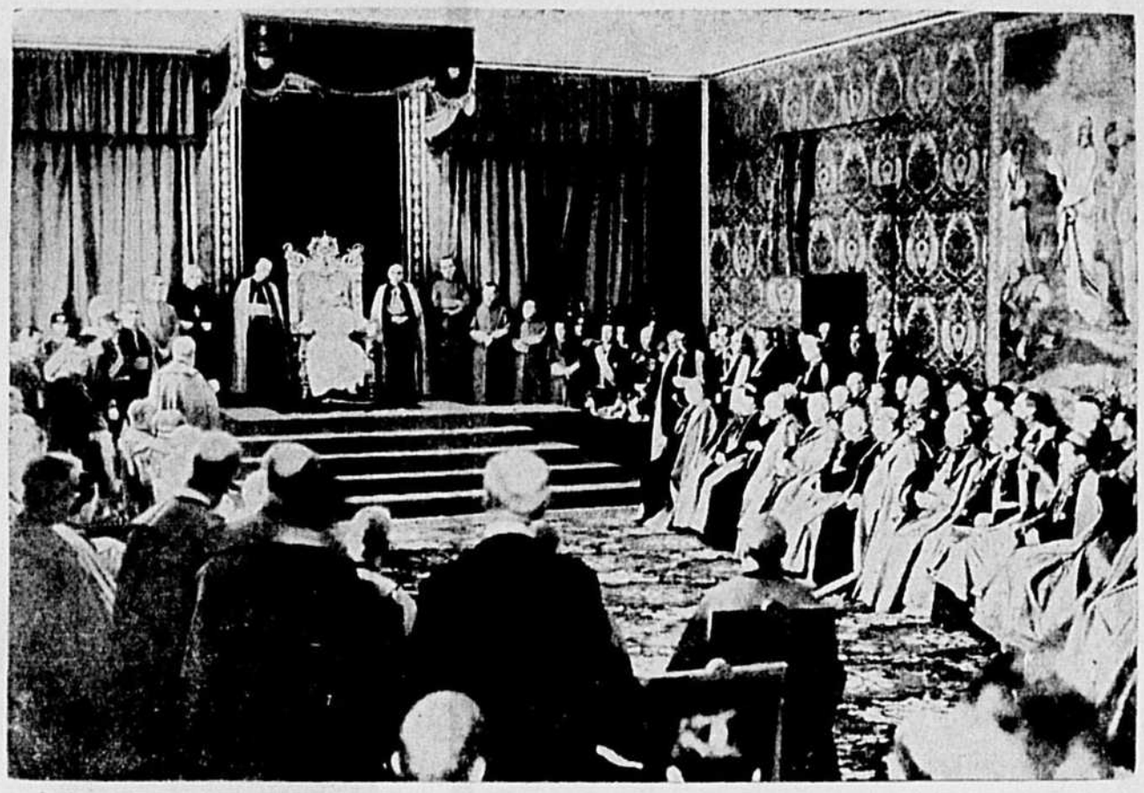

Sa Sainteté le Pape Pie XI adressant la parole aux membres du Sacré-Collège venus lui présenter leurs hommages et leurs voeux à l'occasion de la fête de Noël (1938).

Deux témoignages autorisés sur le pontificat de Pie XI

Une énumération fort éloquente. — Ce que nous apprennent les statistiques. — Une appréciation du cardinal Verdier, archevêque de Paris. — Ce que disait de Pie XI le primat des Gaules, le cardinal Gerlier.

Le Pape Pie XI a dirigé les destinées de l'Eglise avec une maîtrise et une vigueur qui ont étonné le monde, mais aussi avec une bonté qui a attiré à la Papauté des sympathies nouvelles. Une simple énumération des faits principaux de ce Pontificat suffirait à donner une idée assez juste de la grandeur du Pontife dons l'histoire se confond avec celle de la Papauté, de l'Eglise.

Les statistiques nous apprennent que Pie XI a tenu 39 consistoires, publié 27 Encycliques, 22 Lettres décrétales, 29 Motu proprio, 220 Constitutions apostoliques, 508 Lettres apostoliques, 400 Lettres, prononcé 15 Homélies, plusieurs messages radiophoniques, des milliers de Discours ou Allocutions.

Sous Pie XI, 14 Concordats ont été cvanonisés et 496 ont été ont été canonisés et 496 on tété béatifiés, 4 nouveaux Docteurs ont été proclamés ainsi que plus de 40 Patronages, 9 délégations apostoliques, 3 internonciatures et 14 nonciatures ont été érigées. L'accroissement de la hiérarchie a été considérable, soit près de 500 archevêchés, évêchés, vicariats et préfectures apostoliques.

Cette énumération est fort éloquente, mais nous aurons recours, pour une appréciation du grand Pontificat de Pie XI, à une voix fort éloquente, celle de l'éminent archevêque de Paris, le cardinal Verdier. Ce grand prélat disait, à la suite d'une audience que le Pape lui avait accordée, qu'il n'avait jamais tant expérimenté, qu'au cours de cette audience, le grandeur de la Papauté.

Et dans une lettre qu'il adressait à Mgr Fontenelle (auteur d'une "Vie de Pie XI"), le cardinal Verdier donnait l'appréciation suivante du grand pontificat du Pape glorieusement régnant :

"Il est difficile d'imaginer une vie plus pleine, plus féconde, plus grande que celle du Pape qui préside à cette heure aux destinées de l'Eglise.

"... Peu de Pontificats ont eu, au cours des siècles, une aussi grande tâche à remplir.

"La question romaine, la Cité du Vatican, les Concordats, l'Orient, les Missions, l'Action catholique, le communisme, tous ces mots et bien d'autres encore, rappellent dans l'ordre pratique les géniales initiatives de Pie XI. Et j'ose dire qu'au-dessus d'elles ses immortelles encysliques et plus particulièrement celles qu'il a consacrées à la famille, à l'éducation et à la question sociale, laissent après elles un sillage de lumière qui sera pour la société d'aujourd'hui et de demain l'unique voie de salut.

"A suivre l'étonnante activité de ce grand Pape, vous vous engagiez à aborder les plus graves problèmes de l'heure présente et à exposer les solutions théoriques ou pratiques que Pie XI leur a données. La tâche était certes étendue et délicate. Mais, je vous en félicite, votre pensée et votre plume ont su la remplir.

"... Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, dépositaire de la plus haute autorité morale qui soit au monde, a su donner aux terribles problèmes qui angoissent à cette heure tous les hommes la solution la plus juste et la plus salutaire.

"Il est bien vrai que le recul des temps sera sans doute nécessaire pour porter un jugement définitif sur les géniales initiatives de Pie XI. Les faits sont le commentaire nécessaire des idées et des projets. Mais vous avez devancé le verdict des temps avec un courage que je veux louer. D'ailleurs, nous savons, vous et moi, que Dieu assiste son Vicaire sur la terre, que les Papes sont de plus portés par une tradition vingt fois séculaire dans laquelle ils puisent la lumière et la sécurité. Et si on ajoute à ces motifs de confiance que le Pape Pie XI a reçu du ciel un étonnant génie, le bel hommage que vous venez de rendre à l'âme, à l'oeuvre, à la vie de ce grand Pontife sera, j'en suis sûr, ratifié par toutes les générations."

C'est un autre prince de l'Eglise, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et Primat des Gaules, qui disait :

"Qu'elle est magnifique la physionomie du Pape, qui, avec une lucidité si extraordinaire, une énergie si incomparable et un sens si aigu des besoins d'aujourd'hui a abordé tous les problèmes et jeté sur chacun d'eux la lumière rayonnante de son esprit et la marque ineffable de sa volonté ! Qu'il est impressionnant, ce vieillard splendide qui, dominant les fatigues de l'âge et les assauts de la maladie, tient d'une main si ferme la barre de l'Eglise et nous donne l'entrainant exemple d'une activité que rien ne peut ralentir, et d'un souci apostolique, plus émouvant encore que son activité".

50 ans de prêtrise

Médaille frappée à l'occasion du Jubile sacerdotal de Pie XI.

Le nom "PIE"

Le nom de Pie, si doux à l'oreille italienne, *Pio, Pia*, pieux, pieuse, signifie, on le voit, une vertu, la piété. D'autres noms de vertus ont souvent été choisis par les papes qui se sont appelés *Clément, Innocent, Boniface*, etc.

En Italie, beaucoup de personnes portent ce nom *Pio, Pia*, reçu au baptême. La reine Pia, de la maison de Savoie, était célèbre par sa piété et ses autres vertus. Nous disons quelques fois oeuvres pies, c'est-à-dire oeuvres charitables ou de piété, mais le mot n'est pris que dans ce sens. Il y a eu, en France, le cardinal Pie, l'illustre évêque de Poitiers, mais c'était le nom de sa famille, et non celui de son baptême.

Si le mot pie est peu employé dans la langue française, malheureusement son contraire impie (contre la piété, la charité et la religion) n'est que trop connu.

Les chrétiens qui portent ce nom de Pie ont deux illustres patrons, saint Pie 1er, martyr, et surtout saint Pie V, le Pape du Rosaire et de la victoire de Lépante, le dernier des Papes élevés sur les autels; puis, de nos jours, les grands serviteurs de Dieu que furent Pie IX, Pie X et Pie XI.

C'est un fait remarquable que depuis plus d'un siècle, exactement depuis 139 ans, les Souverains Pontifes ont pris alternativement le nom de Pie : *Pie VII*, en 1800, — Léon XII, *Pie VIII*, Grégoire XVI, *Pie IX*, Léon XIII, *Pie X*, Benoit XV, *Pie XI*, en 1922.

Ne dirait-on pas un attrait de plus en plus marqué chez les Souverains Pontifes pour ce nom béni ?

P. D.

Quelques détails sur les derniers moments des Papes

L'âge auquel sont décédés les quatre derniers Papes. — La longueur de leur règne. — Quelle maladie les a emportés dans la tombe.

C'est le 3 septembre 1914 que le cardinal della Chiesa devint successeur de Pie X, Benoit XV a donc occupé le siège de Pierre durant 7 ans, 4 mois et 12 jours. Pontificat relativement court, l'un des plus courts depuis l'élection de Pie VI en 1775.

Celui-ci, en effet fut Pape 24 ans; Pie VII qui lui succéda régna 23 ans, et si Léon XII régna seulement 6 ans et Pie VIII 18 mois, Grégoire XVI, par contre, élu en 1831, ne mourut qu'en 1846. Alors vinrent les longs pontificats de Pie IX et de Léon XIII qui, tous deux, dépassèrent les années de Pierre, c'est-à-dire les 25 années du chef des Apôtres, le premier des Papes. Pie IX régna 32 ans, de 1846 à 1879; Léon XIII, 25 ans, de 1878 à 1903. Pie X, élu en 1903, mourut le 20 août 1914, après 11 ans de pontificat suprême.

Après Léon XIII, qui a le record de la longévité (93 ans), Clément XII prolongea son existence jusqu'à 89 ans. Neuf autres Papes, outre Pie XI qui vient de mourir dans sa 82e année, moururent octogénaires : Clément X, à 86 ans, Alexandre VIII à 81 ans, Innocent XII à 85 ans, Benoit XII à 81 ans, Benoit XV à 89 ans, Pie VI à 82 ans, Pie VII à 81 ans, Grégoire XVI à 81 ans, Pie IX à 86 ans.

—Ajoutons ici qu'un seul Pape est mort centenaire, saint Agathon, élu à 104 ans et mort à 108 ans, après un règne de 3 ans, 6 mois et 15 jours, en l'an 679. Grégoire IX mourut, en 1241, à l'âge de 98 ans, après avoir régné 14 ans, 5 mois et 2 jours.

Benoit XV fut le quatrième Pape, depuis Pie IX, à mourir d'une affection des bronches. Pie XI a été emporté par l'asthme cardiaque.

Le 7 février 1878, après un pontificat qui avait commencé le 16 juin 1846, Pie IX, atteint de bronchite, mourait en deux jours à peine, à 5 heures 31 du soir.

Le 3 juillet 1903, son successeur, Léon XIII, descendait, pour la seconde fois de l'année, dans les jardins du Vatican. Un souffle d'air un peu vif passait sur les pouvons fragiles de ce vieillard de 93 ans. Il s'alitait aussitôt et il s'éteignait, le 19 juillet, à 3 heures 58 du matin.

Le 20 août 1914, après quelques jours de maladie, Pie X mourait à 1 heure 20 du matin, à 79 ans. La guerre avait produit une sorte de révolution dans sa santé solide. Pris d'un refroidissement, son état avait empiré en quelques jours.

Enfin Benoit XV descendait, comme Léon XIII, pour une courte promenade aux jardins du Vatican. Il ressentait un frisson, rentrait et ne pouvait triompher de la bronchite qui le terrassait.

Sa Sainteté Pie XI et l'"Action Catholique"

Le 24 février 1925, par un bref pontifical, S. S. Pie XI accordait aux membres de l'A. S. C. des privilèges spirituels insignes. Rien de plus précieux, rien de plus réconfortant ne pouvait nous être accordé. Le Saint-Père nous bénissait et nous ouvrait les trésors du ciel. En même temps que jaillissaient de notre coeur la joie et la reconnaissance, grandissait en nous l'estime la plus vive pour notre mission.

Voici les faveurs accordées par le Saint-Père à chacun des membres présents et futurs de l'Action Sociale Catholique :

a) l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aux fêtes suivantes :
—Sacré-Coeur de Jésus;
—Immaculée-Conception;
—Saint Joseph;
—SS. Pierre et Paul;
—S. Michel Archange;
—S. Francois de sales;
—S. Charles;
—S. Eugène.

b) l'indulgence plénière à l'article de la mort.

c) Une indulgence de 300 jours à chaque visite au Saint Sacrement;

d) une indulgence de 100 jours pour chaque acte de piété ou de charité accompli pour les fins de l'A. S. C.;

e) l'indult de l'autel privilégié, trois fois par semaine, pour les membres prêtres qui n'ont pas déjà reçu semblable indult pour un autre jour;

f) le pouvoir, pour tous les membres prêtres (en dehors de Rome et du consentement de l'Ordinaire), de bénir par un seul signe de croix, d'une manière privée en tout temps, publiquement au temps seulement de l'Avent du Carême, des retraites et des missions, lorsqu'ils prêcheront, les chapelets, rosaires, statues en métal et médailles pieuses, et de leur appliquer les Indulgences.

Ces faveurs sont une preuve évidente de la grande bienveillance de S. S. Pie XI pour notre oeuvre.

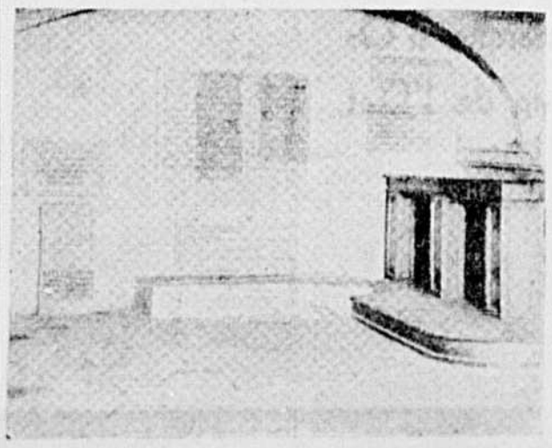

Une chambre du Vatican. C'est dans une semblable que Pie XI vient de mourir.

Un coin de la cryte de St-Pierre où Pie XI dormira son dernier sommeil.

Maurice Gosselin contre Juan Lopez, ce soir, au Champlain

Résultat des Combats d'hier

(UNITED PRESS)

NEW-YORK. — Tommy Spiegal, 131½, Uniontown, Pa., défait Armanda Sicilia, 131, Chicago, (8).

ELIZABETH, N.-J. — Maxie Fisher, 135, Newar, N.-J., défait Irish Eddie Brink, 140, Scranton, Pa., (8).

LE HOCKEY

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PR	CT	Pts
Boston	34	25	7	2	95	43	52
Rangers	32	19	9	4	90	62	42
Américain	36	14	13	9	85	101	37
Toronto	33	12	17	6	80	76	30
Chicago	35	11	18	7	72	84	28
Détroit	33	11	17	5	69	90	27
Canadien	33	8	19	6	69	105	22

Tennis sur table

C'est dimanche après-midi que se jouera à St-Sauveur le grand tournoi de tennis sur table pour le championnat de la ville et du district. Le champion de l'an dernier, Roger Guimont sera présent où il défendra son titre de champion de la ville de Québec. Plusieurs autres bons joueurs se sont inscrits pour ce tournoi et feront la lutte serrée au champion de l'an dernier. Le tirage a été fait hier soir et il a donné des résultats satisfaisants. Nous publierons demain le tableau indiquant les rencontres de chacun des joueurs.

A St-Malo

C'est ce soir qu'on jouera à St-Malo une importante et aussi intéressante partie de hockey sur la patinoire paroissiale, située entre le presbytère et la salle paroissiale. Cette partie mettra en présence deux clubs assez bien balancés, celui des élèves "actuels" et celui des "anciens" de l'amicale de l'école supérieure de St-Malo.

Boxe amateur

Les prochaines séances de boxe amateur nous feront connaître un jeune boxeur qui fera sensation. Il s'agit de Frank Nadeau de St-Lambert de Lévis. Âgé de 19 ans, Nadeau est un solide boxeur qui fera son apparition chez les novices. Pesant 150 lbs, il n'a jamais pris part à un tournoi, cependant, il a fait de la culture physique depuis toujours, histoire de se tenir en santé. Etant employé à de durs travaux, il possède un punch formidable. Il frappe aussi durement qu'un poids-lourd. Avis est donné à ceux qui lui feront face, de se tenir à couvert.

Il est un autre boxeur que les amateurs reverront avec plaisir. Nous voulons parler de Eug. Gagné que l'on désigne déjà comme le champion poids-coq dans le présent tournoi. Gagné a tout ce qu'il faut à un boxeur. Rapidité, un oeil vif, jugement prompt sans oublier un solide coup de poing.

Bernard Triquet a démontré tout ce dont il est capable lundi dernier. Se battant avec sang froid il a porté des coups qui dénotent chez lui, une aptitude vraiment remarquable pour le pugilat. D'ailleurs, nous aurons sûrement l'occasion de le revoir à l'oeuvre.

Greenberg signe

Miami, 10. — Hank Greenberg, joueur de 1er but, a signé son contrat pour les Tigers de Détroit, hier. Il a frappé 58 circuits l'an dernier.

SPECIAL
Balance de CHEMISES
désassorties. Colets attachés ou séparés. Différents dessins — Toutes grandeurs
Spécial .49
pour .95
Tant qu'il y en aura.

Boivin & Fils
55, rue ST-JOSEPH
Royaume de cravates et chapeaux

LA TOUR
RUE MGR GAUVREAU
Grande séance de LUTTE du club Athlétique CHAMPLAIN
Ce soir, à 8 h. 30
FINALE
MAURICE GOSSELIN
vs
JUAN LOPEZ
SEMI-FINALE
MAURICE BERTRAND
vs
WILLIE THERIAULT
3 AUTRES COMBATS
400 sièges réservés .65 Admission générale .35
Taxe incluse

Toe Blake a été le héros des Habitants

En comptant quatre points contre les Américains. — Johnny Gagnon.

UN SUCCES

MONTREAL, 10. — (U.P.) — Toe Blake a été le héros de son club, hier soir, contre les Américains, en comptant quatre points. Il a ainsi conduit les Habitants à la victoire au score de 5-2. C'était la première victoire des hommes de Jules Dugal en six joutes contre Américains cette année. Johnny Gagnon a obtenu des assistances sur chaque point de Blake.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien, Blake (Gagnon) 3.40
2—Américains, Wiseman (Smith-Schriner) 18.16
3—Canadien, Blake (Gagnon-Buswell) 19.52
Punitions : Anderson et Evans.

Deuxième période

4—Américains, Chapman (Schriner) 7.49
5—Canadien, Drouin (Lorrain-Trudel) 12.39
Punitions : Siebert, Jerwa, Gallagher et D. Smith.

Troisième période

6—Canadien, Blake (Gagnon-Haynes) 7.53
7—Canadien, Blake (Gagnon-Haynes) 13.29
Aucune punition.

Bons Sports

Les parties suivantes seront jouées, ce soir, dans le circuit des Bons Sports, Québec-Montmorency : Boischatel à Courville, St-Grégoire à Beauport et St-Pascal vs Giffard.

Sympathies

L'Association nautique du Lac-Sergent désire offrir ses sincères sympathies aux messieurs Paquet, membres actifs de l'Association, dans le deuil qui les frappe par la mort de mademoiselle Julie Monier.

A Loretteville

La ligue de hockey de Loretteville continuant ses activités a donné lundi dernier une très intéressante partie. Pour l'occasion les saules rencontraient les raquetteurs et après un jeu très ouvert on enregistra le plus haut score de la saison. Les Saules étant vaincus au score de 7 à 6, c'est donc dire que les Raquetteurs se sont mis eux aussi à l'oeuvre et s'avèrent de forts adversaires pour les saules et Le Croissant. L'Acme n'ayant pu continuer pour des raisons majeures M. Gaston Durand a bien voulu acheter la franchise de l'Acme et s'est battu avec l'aide d'autres joueurs une équipe formidable. On prédit qu'il sera certainement dans le détail. Le nouveau club qui porte le nom G. Durand et Frère rencontrera mercredi Le Croissant et on anticipe une très dure lutte pour le Croissant s'il veut garder son record de victoire intact.

(Communiqué).

Pool et snooker

Plusieurs se sont enregistrés dans le grand concours de pool et snooker organisé présentement par les directeurs de l'Association Sportive.

L'on sait que les conditions pour participer à ce tournoi sont les mêmes que l'an dernier soit de 25 sous pour l'entrée et les parties sont de 1000 pts dans la première ronde puis de 150 dans la deuxième ronde et graduellement jusqu'à la finale. Les séries sont de genre éliminatoire. Ceux qui désirent s'inscrire peuvent faire parvenir leur nom au local de la rue St-Vallier. Par écrit au No 1090½, St-Vallier ou par tél. : 2-0215.

Voici les noms de quelques-uns qui se sont inscrits dans ces tournois.

Pour le Pool :

Alphonse Carrier, Albert Vallière, Limoilou, Alphonse Thibeault, Donat Simard, Norbert Renaud, Elzéar Guay, Alberique Giguère, A. Earnst, Gustave Grenier, Donat Cayer, Gérard Cayer, Marcel Pouliot, Gérard Bédard, Walter Brown.

Pour le snooker :

Albert Vallière, Alphonse Thibeault, Donat Simard, Norbert Renaud, Elzéar Guay, A. Earnst, Gérard Cayer, Gustave Grenier, Gérard Patry, Lucien Vézina, Marcel Pouliot et Gérard Bédard.

Midgets et bantams

Voici la cédule des midgets et bantams, pour ce soir et samedi; et nous rappelons aux clubs qu'ils doivent être prêts à jouer pour l'heure indiquée dans la cédule :

Vendredi soir (ce soir) 6 h. 45 p.m. Patinoire St-Sacrement.
Midget: Belvédère vs Bellevue.
Samedi à l'Académie Commerciale.
Midgt : 9.30 a.m. : Bayard vs Sacré-Coeur.
Bantam : 10.30 a.m. Athlétics vs Quebec Aces.
Bantam: 1.30 p.m.: Bulldogs vs Maple Leafs.
Midget : 1.30 p.m.: St-Joseph vs Québec. (Patinoire des grands).
Midgts : 2.30 p.m. : Maple Leafs vs Voltigeurs.
Bantam : 8.00 p.m. : Athlétics vs Maple Leafs.
A Sillery, samedi :
Midgets : 1.30 p.m. : St. Pats vs Sillery.
Bantam : 2.30 p.m. : Lions vs St-Michel.
Patinoire Iberville, samedi :
Bantam : 9.00 a.m. : Flèches Rapides vs Iberville.
Midget : 10.0 0a.m. : St-Fidèle vs Olympic.
aBntam : 7.00 p.m. : Castors St-Frs-d'Assise vs As St-Fidèle.
Midget : 8.00 p.m. : St-Frs d'Assise vs Etoile.
Patinoire Boisclair, samedi.
Midget : 1.30 p.m. : St-Rrs d'Assise vs Boisclair.
Patinoire Collège Stadacona
Bantam : 1.00 p.m. : Richelieu vs Castors Stadacona.

McCoy-Knox

Boston, 10. — Al McCoy (Florian Lebrasseur) rencontre Buddy Knox pour la troisième fois, ce soir. Le combat sera de dix rondes.

Portez les CHEMISES PLM
Les seules Chemises québecoises
Vendues en exclusivité par
Paul-L. Morency
390, rue St-Jean Tél : 2-4649
333¼, rue St-Joseph Tél : 2-1144

Roy Conacher en vedette avec les Boston Bruins

Il compte trois points contre les Rangers. — 16,099 personnes.

DAVE KERR

NEW-YORK, 10. — (U.P.) — Roy Conacher a compté trois points, hier soir, pour conduire les Boston Bruins à la victoire contre les N.-Y. Rangers au score de 4-2. Les Bostonnais ont maintenant une avance de dix points en tête du classement. Une foule de 16,099 personnes ont assisté à cette partie. Bauer compta le dernier points de la partie alors que Dave Kerr avait été retiré des filets pour donner sa place à un joueur d'avant.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, S. Smith (Watson-Dilon) 3.36
2—Boston, Conacher (Hollett-Cowley) 13.26
Punitions : Portland, 2. atsop.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Heler et Hill.

Troisième période

3—Boston, Conacher (Cowley) 2.25
4—Rangers, Shibicky (N. Colville-M. Colville) 16.11
5—Boston, Conacher (Cowley) (Hill) 17.25
6—Boston, Bauer 19.55
Punition : Aucune.

Le Chicago a repris la 5e position, hier

En disposant des Red Wings de Détroit au pointage de 4-2.

BELLE JOUTE

CHICAGO, 10. — (U.P.) —Les Black Hawks de Chicago ont repris la cinquième position du classement en disposant, hier soir, des Red Wings de Détroit au pointage de 4-2. Au cours des deux premières minutes de jeu, les Wings prirent l'avance de deux points, mais les Hawks égalisèrent le score dans la deuxième période et gagnèrent dans la troisième.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Geisbreitch Lewis-Kilrea) 0.33
2—Détroit, Bowman (Goodfellow) 1.13
Punitions : Desilets, Howe et Young.

Deuxième période

3—Chicago, Désilets (Dalstrom-Gottselig) 3.25
4—Chicago, Thoms (March-Norteott) 12.50
Punition : McKenzie.

Troisième période

5—Chicago, Dahlstrom (Désilets-Gottselig) 16.24
6—Chicago, Thoms (Thompson-March) 16.24
Punition : Désilets.

Notre souscription en faveur de Perrault se chiffre à $387.31

Nous avons clôturé, hier soir, notre souscription en faveur d'Albert Perrault, joueur des As, actuellement sous les soins des médecins à l'hôpital Victoria de Montréal. Nous aurions voulu annoncer dès aujourd'hui le montant final de cette souscription, mais nous voulons attendre la liste qui a circulé au moulin de l'Anglo Pulp. M. Charles Smith, trésorier de l'équipe locale, doit nous remettre cette liste aujourd'hui et nous annoncerons dans notre édition de demain quel montant nous remettrons à Perrault.

Hier soir, M. Edgar Langlois, tabaconiste de la rue St-Jean, nous a remis la somme de trente dollars. Ce montant a été amassé au comptoir. Nous remercions M. Langlois de sa coopération. Nous publions plus les noms des souscripteurs.

C'est notre désir d'avoir Perrault ici, dimanche, pour la dernière partie de la saison. Nous lui remettrons alors une chèque assez substantiel. Nous ne savons pas encore si Perrault pourra laisser l'hôpital pour venir ici. Nous donnerons ces détails dans notre édition de demain.

Notre souscription se chiffre à la somme de $387.31 aujourd'hui. C'est un montant appréciable. Comme il y a plus de $200 à l'Anglo Pulp, c'est dire que notre souscription atteindra peut-être la somme de $600.00.

Voici la liste des derniers souscripteurs :

J.-Albert Coulombe, Québec	$2.00
Alexandre Gagnon, Québec	1.00
A. Marcoux, Québec	0.25
C. Michaud, Québec	1.00
Un admirateur	2.00
F. Ouellet	2.00
Un Ami	2.00
J.-A. Roy	2.00
Jules-H. Laflamme	1.00
Charles Gagnon	2.00
R. Rourke	.50
Un Ami	.50
J.-A. Tousignant	1.00
J.-O. Pichette	1.00
W.-G. Delany	1.00
J.-E. Boudreau	2.00
W.-J. Rioux	2.00
L.-D. Fleming	2.00
J. O'Connell	1.00
W.-G. McCauley	1.00
T.-M. Walker	1.00
J.-R. Boucher	1.00
André Savard	1.00
Jos. Bastien	1.00
J.-A. Bigonesse	.50
Edgar Langlois	2.00
Jos. Michaud	1.00
René Langlais	.50

La ligue des employés civils présente deux joutes

Deux joutes ont lieu, ce soir, dans la ligue des employés civils, à l'arena : Ministère du Travail vs Commission des Liqueurs et Colonisation vs Travaux Publics. La mise au jeu pour la première joute aura lieu à huit heures précises.

Ces deux parties suscitent un intérêt particulier. Chaque équipe désire améliorer son classement. L'admission sera encore gratuite ce soir et on veut briser les records d'assistance. Que tous les amateurs se donnent rendez-vous.

Des changements

MONTREAL, 10 — On annonce que la partie de hockey Shawinigan-Falls Sherbrooke qui devait être disputée dans la ligue provinciale le 31 janvier, mais qui fut remise à cause d'une tempête de neige, sera jouée le 19 février.

Deux autres changements à la cédule ont été annoncés. Cornwall jouera à Lachine le 14 février au lieu du 15, et Shawinigan rendra visite au Valleyfield le 15 février au lieu du 16.

Fête sportive au collège des Jésuites

La fête sportive du collège des Jésuites, aura lieu vendredi soir, le 24 février, à l'Arena.

Forts de l'expérience des années passées, les organisateurs préparent un programme qui saura plaire à tous les goûts.

Voici le sommaire de la soirée : partie de gouret (juniors), patinage de fantaisie, course interscolaire, courses à relais, sauts de barils, numéros amusants, partie de gouret (seniors), le tout accompagné de joyeuses chansons et de manifestations enthousiastes.

On pourra se procurer des cartes d'entrée au collège.

Bridge à l'A. S. Q.

Tous les amateurs de Bridge de la ville et de la banlieue sont invités à s'inscrire le plus tôt possible pour le grand tournoi organisé présentement par les propriétaires de cette Association. De magnifiques prix seront distribués cette année pour ces concours et le couronnement des champions aura lieu le 8 mai à l'occasion du Souper canadien pour commémorer le cinquième anniversaire de fondation de cette organisation sportive.

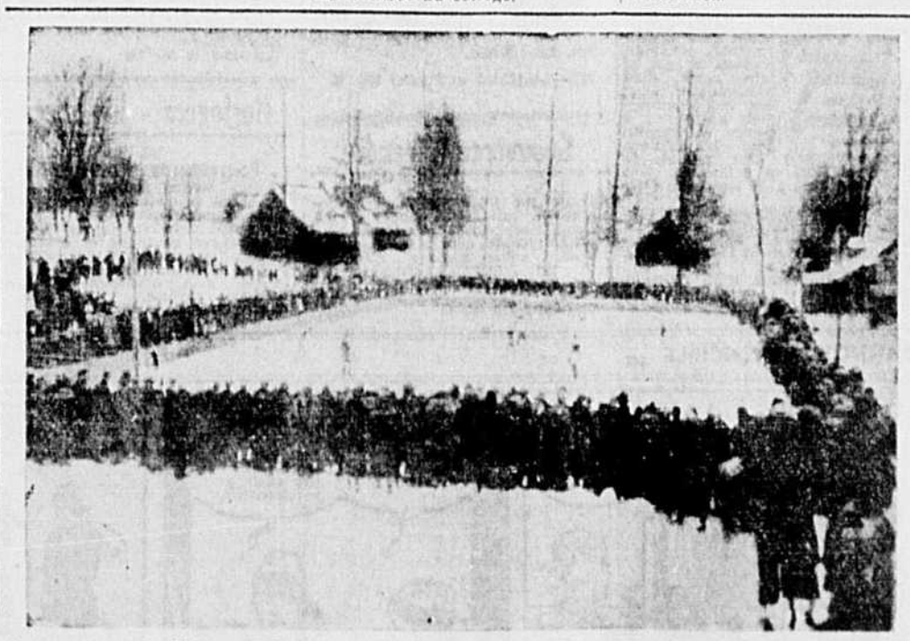

Sur cette magnifique patinoire, la patinoire Duhault, à Charlesbourg, se déroulera, dimanche, un grand festival. Si la température n'est pas favorable, cet événement sera remis à mardi, le 14 courant. Ce festival est organisé par M. Jos Duhault. On pourra lire une nouvelle à ce sujet dans une autre colonne.

Les Castors reprennent la première place

Dans la ligue junior, hier soir. — Les As et les Lions annulent.

SOMMAIRES

Les Castors ont repris la première position de la ligue Junior, hier soir, en disposant du St-Patrice à 8-3 cependant que les Lions forçaient les As à annuler au pointage de 4-4.

Les Castors comptèrent quatre points dans la seconde période. Le St-Patrice se défendit courageusement.

Dans la deuxième partie, les Lions se rallièrent pour annuler à 4-4. La partie fut jouée de façon très rapide.

SOMMAIRE

Première période

1—Lions, Pisinis (Paquet-Poitras) 1.06
2—As, Lemay (Lacourse, Fitzgerald) 11.56
Punitions : Fitzgerald, Pisinis et Bibault.

Deuxième période

3—As, Lacourse 0.55
4—Lions, Paquet (Couture) 10.11
Punitions : Bibault, Morin.

Troisième période

5—As, O'Malley (Bibault-Valiquette) 2.07
6—As, Bibault 9.49
7—Lions, Thibault (Poitras-Boutet) 13.56
8—Lions, Pisinis (Tibault-Poitras) 14.39
Punitions : Leclerv, Boucher, Pisinis

SOMMAIRE

Première période

1—Castors, Larochelle (Corriveau-Labrie) 3.06
2—Castors, Larochelle (Marcoux) 3.24
3—Castors, Renaud (Drapeau-Gailloux) 8.06
4—St-Patrick, Nash 8.17
5—St-Patrick, Edwards (Brown-Falardeau) 9.51
Punition : Labrie.

Deuxième période

6—Castors, Drapeau 7.26
7—Castors, Belcourt (Labrie) 10.00
8—Castors, Marcoux (Larochelle) 12.53
9—Castors, Marcoux (Belcourt) 13.27
Punitions : McClaren, Verreault, Treblay, McLaughlin et Falardeau.

Troisième période

10—Castors, Corriveau 13.26
11—St-Patrick, Brown (Edwards-Verrault) 17.06
Punitions : Mercier, Falardeau.

Un festival à Charlesbourg

Un grand festival aura lieu, à la patinoire Duhault, dimanche prochain. Ce festival a été organisé par M. Duhault. M. Henri Benoit Cloutier s'est occupé de la publicité. MM. J.-L. Cloutier et G.-A. Bédard maintiendront l'ordre sur la glace. Au micro, J.-P. Lefebvre donnera les résultats des différentes courses.

Voici le programme de ce festival :

7.45—Ouverture. — Orchestre.
8.00—Hockey.
8.15—Course d'endurance pour hommes (20 tours).
8.25—Course de vitesse pour filles (5 tours).
8.30—Patinage Artistique. — Pierre Benoit et sa soeur Denise.
8.45—Course d'endurance de vitesse pour hommes (10 tours).
8.50—Course d'endurance pour filles (10 tours).
9.00—Hockey.
9.15—Course à reculons pour hommes (4 tours).
9.25—Course à reculons pour filles (2 tours).
9.30—Patins de fantaisie.
9.40—Course de bicycle pour hommes (2 tours).
10.00—Parade masquée.
10.30—Course vitesse pour champion (hommes) 5 tours.
10.40—Course de tonneau (2 tours)
10.45—Course en ski (2 tours).
10.50—Course à la chandelle (2 tours).
10.55—Course aux pommes (3 tours).
11.00—Course en souliers (2 tours).
11.15—Distribution et fin de la soirée.
11.30—O Canada.

Austin jouera

Londres, 10. — Bunny Austin jouera encore dans la série Davis, cette année. Il remplacera Don Budge sur l'équipe américaine.

Apostoli-Conn

New-York, 10. — Billy Conn et Fred Apostoli se rencontrent, ce soir, au Madison Square Garden. Jacobs s'attend à une recette de $40,000 environ.

Dans le combat principal de la séance hebdomadaire à la Tour. — Gosselin a gagné, mercredi soir, à Montréal. — Gosselin fait une déclaration. — Maurice Bertrand vs Wellie Thériault.

AUTRES COMBATS

Les amateurs de lutte vont assister, ce soir, à la Tour, à une intéressante séance. Un match Gosselin-Lopez est de nature à attirer tous les connaisseurs.

Mercredi soir, à Montréal, Gosselin a remporté la victoire contre Lopez. Le titre n'était pas en jeu. Une foule considérable assistait à ce match au marché St-Jacques. Gosselin s'est assuré de la première chute en vingt-deux minutes, mais Lopez, qui vient d'enlever le championnat mondial à 150 livres à Sam Chuck, s'est repris pour égaliser les chances en dix-neuf minutes. A la reprise des hostilités, il se montra tellement rude que l'arbitre le disqualifia.

De retour en ville, Gosselin nous a déclaré que cet engagement avait été l'un des plus rudes de toute sa carrière de lutteur. "Lopez est certainement l'athlète le plus dangereux que l'on m'ait opposé en ces dernières années. L'arbitre ne devait pas disqualifier Lopez et j'étais déçu de cette décision. Vendredi, je veux gagner le match, mais je prie l'arbitre de ne pas disqualifier Lopez".

Le prochain combat sera pour le championnat que vient de remporter Lopez. On peut prédire une rencontre des plus intéressantes.

Maurice Bertrand se mesurera à Wellie Thériault, dans la semi-finale de ce programme extraordinaire. Les situations les plus inattendues ne manqueront pas de se produire entre ces deux athlètes. Thériault, malgré son âge assez avancé, est un athlète qui peut faire reculer les meilleurs hommes. Bertrand a été le seul lutteur local à accepter cette bataille.

La balance du programme comprend un numéro de vingt minutes entre Geo. Cagney et Jack Britton; un combat de vingt minutes également entre Paul Tremblay et Joe Colombo de même qu'un quinze minutes entre Aurèle Robin et Kid Levesque.

On est prié de se rendre de bonne heure, car la vente des billets fait prédire un record d'assistance.

Boll au repos

Toronto, 10. — Buzz Boll se reposera avant la série éliminatoire de la ligue Nationale. Il souffre d'une grave blessure à un genou.

En finale

Zurich, 10 (UP). — Le Canada, les Etats-Unis et la Tchéco-Slovaquie sont assurés de participer à la ronde finale pour le championnat amateur mondial du hockey. Le Canada s'est qualifié en disposant de l'Allemagne par 9-0. Les Smoke Eaters de Trail ont continué leur série victorieuse. Le Trail rencontrera la Suisse aujourd'hui.

Le Victoria

Mercredi soir à Beauport le Victoria a disposé du Collège au score de 10 à 3. Jeudi soir, après une partie très contestée, battit le C. D. G. de Giffard au score de 3 à 2. Le Victoria désirerait rencontré un club de moins de 18 ans, pour jouer ce soir.

Ligue juvénile de St-Sacrement

Position finale des clubs :

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	12	9	2	1	21	11	19
(As) St-François d'Assise	12	5	5	2	31	27	12
Bellevue	12	4	6	2	21	22	10
St-Patrick	12	3	8	1	15	28	7

	B.	Ass.	T.
Gaudreault (As)	8	7	15
Bergeron (Castors)	10	2	12
Delisle (Bellevue)	5	4	9
Gamache (As)	5	4	9
McLaughlin (St Pat)	5	4	9
Mackasey (Bellevue)	5	3	8
Langlois (As)	2	6	8
Genest (As)	5	2	7
Kirkwood (St Pat)	3	4	7
Lapiante (As)	5	1	6
Gagnon (Bellevue)	3	3	6
Mercier (Bellevue)	2	4	6
Roberge (Bellevue)	2	3	5
O'Connor (Bellevue)	2	3	5
Taillieur (As)	2	3	5
Corriveau (Castors)	2	3	5

Ouverture de la série semi-finale pour le championnat de la Ligue, vendredi soir, 10 février, à 8 heures, sur la patinoire St-Sacrement. Série de deux parties au total des points.

As de St-François d'Assise (détenteur de la deuxième position)

—VS—

Bellevue de St-Sacrement (détenteur de la troisième position et Champion Juvenile Provincial).

Le BLACK CAT "ST-FIDELE", a défait mercredi soir, les As de St-François d'Assise, au score de 3 à 1.

Le BLACK CAT lance un défi à tout club, pour jouer vendredi soir, ou dimanche après-midi, sur la patinoire de celui qui acceptera le défi.

SPECIAL
Balance de Chemises "TOOKE"
.75
Couleurs assorties, collets attachés ou 2 collets séparés Toutes grandeurs
Boivin & Fils
55, rue ST-JOSEPH
Royaume de cravates et chapeaux

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre.— Discours...

(Suite de la page 11)

me semble qu'il y a lieu de collaborer quand des idées de survivance sont en cause. Il ne s'agit pas alors de nous disputer sur des questions de mots. Je regrette le peu d'entente, le peu d'amitié, le peu d'harmonie qui existe dans cette Chambre.

" Je regrette d'être obligé de parler de moi. Le moi est haïssable, je le sais, mais j'en parle à la demande de certains de mes amis. On a répandu une rumeur folichonne pendant mon absence. On a dit que je n'avais pas siégé parce que j'avais eu peur du gouvernement. Peur de quoi ? Je l'ignore.

M. Duplessis. — Nous savons que le député de Kamouraska n'a pas siégé parce qu'il était malade. Je n'ai entendu personne lui imputer d'autres motifs d'absence. Plus que cela. Le gouvernement a compris que mon honorable ami était malade et a donné des ordres pour que son indemnité parlementaire lui soit payée quand même.

M. Chaloult. — On me permettra de faire une rectification. Il y a une loi qui prévoit le paiement de l'indemnité en cas de maladie. Le gouvernement n'avait pas besoin de donner d'ordres à ce sujet. Ce n'est pas une charité qu'on m'a faite. Ce qu'a dit le premier ministre n'est pas exact.

M. Duplessis. — Pour payer l'indemnité dans un cas comme celui-ci, il faut le consentement de la Chambre. Encore une fois, je ne veux pas faire de peine à mon honorable ami. Je veux qu'il sache que nous ne lui avons jamais imputé d'autres motifs que la maladie.

M. Chaloult. — J'ai examiné les statuts. Ceux-ci sont formels. Quand un député est malade, il doit être payé quand même. Il n'est pas besoin du consentement de la Chambre. Je ne veux pas laisser l'impression que j'ai reçu une charité.

M. Chaloult reprit alors son discours et déclara qu'il n'avait pas peur de personne. Reprenant un mot classique, il ajouta : "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autres crainte."

Le député de Kamouraska ajouta qu'il regrettait que le ministre de l'Instruction publique ne soit pas à son siège, car il avait des choses à lui dire. La droite lui demanda de ne pas se gêner et M. Chaloult répliqua: "Je veux être chic."

M. Patrice Tardif. — Je ferai remarquer qu'il n'y a pas de ministre de l'Instruction publique.

M. Chaloult. — Il en remplit le rôle. Je l'appelle comme cela, car je n'aime pas le mot "Secrétaire provincial". Je puis aussi l'appeler ministre de la Santé, si l'on préfère. Le ministre est député de Labelle. C'est un lourd héritage. Il y a un homme qui a été député de ce comté à Ottawa pendant de nombreuses années et qui a fait honneur à sa race. Ce fut un grand Canadien."

M. Chaloult jeta d'abord quelques fleurs à l'hon. Dr Paquette et ajouta que son discours sur l'adresse l'avait désappointé. "J'ai compris, dit-il, "qu'il avait cédé à certaines exigences et qu'il avait peut-être été forcé de se soumettre par suite de la solidarité politique. Il est possible aussi qu'il ait dépassé sa pensée. Le député de Labelle a dit que le député de Québec-centre avait quitté les rangs de l'Union nationale sans aucune raison plausible. Je vais essayer de démontrer que nous avons quitté l'Union Nationale pour des raisons plausibles. Et les circonstances viennent aujourd'hui confirmer nos raisons. Nous nous sommes présentés devant l'électorat avec un programme. Le premier ministre a laissé entendre que le programme de l'Action libérale nationale n'était pas le sien. Ce programme a été publié sous le chiffre de l'Union nationale".

M. Chaloult lut alors un article du "Devoir", en août 1936, donnant le compte rendu d'un discours de M. Duplessis à Mont-Joli. Il y était dit que le député des Trois-Rivières avait déclaré vouloir transformer le Conseil législatif en conseil économique.

M. Duplessis. — Une motion a été présentée demandant l'abolition du Conseil législatif. J'ai suggéré une transformation du Conseil législatif, sur la base d'un Conseil économique, mais je reste en faveur des deux Chambres. Abolition et transformation ne sont pas la même chose.

Pour démontrer qu'il avait eu des raisons plausibles de quitter l'Union nationale, M. Chaloult fit ensuite une énumération des articles du programmes qui, d'après lui, n'ont pas été réalisés.

"Conquête des marchés locaux et étrangers", dit-il. "Il n'y a rien eu de fait dans ce sens. Electrification des campagnes. On m'objectera qu'on a électrifié quelques campagnes. Tout le monde sait que ce n'est pas là l'esprit de notre programme. Industrie moyenne et complémentaire. Encore rien de fait dans ce domaine. Code du travail.

M. Duplessis. — C'est fait.

M. Chaloult. — C'est la première nouvelle.

M. Duplessis. — C'est fait.

M. Chaloult. — Tant mieux. J'attends la législation qu'on nous présentera à cet effet.

M. Duplessis. — La codification, c'est la réunion des lois. Nous avons commencé par passer des lois, puis nous avons nommé une commission pour les codifier.

M. Chaloult. — Le premier ministre sait que ce n'est pas cela que nous entendons par code du travail. C'est condenser et coordonner la législation ouvrière.

Combattre le trust de l'électricité, poursuivit M. Chaloult. Je m'attends tout de suite à l'objection des centrales. Ce n'est pas cela que nous entrevoyions. Briser le trust du papier.

Quand nous sommes arrivés au pouvoir, il y avait une crise.

M. Duplessis. — Nous avons commencé par assainir les finances. Il y avait aussi une tendance à la centralisation. Nous avons divisé la production.

M. Chaloult. — Tout cela, c'est subtil, mais ça ne rencontre pas l'article de notre programme. Le premier ministre sait que le trust existe encore, que les bûcherons sont mal traités, qu'il y a encore de l'exploitation.

M. Chaloult souleva ensuite la question du charbon et de la gazoline.

M. Duplessis. — En ce qui regarde le trust du charbon, nous avons soumis le cas à des avocats éminents. Nous avons voulu savoir s'il nous serait possible de faire arrêter le sénateur Webster. On nous a répondu après avoir murement étudié la question qu'il n'y avait pas de procédures pratiques à prendre contre le sénateur Webster. De plus, pour combattre le trust du charbon, nous avons voulu tenter l'exploitation de nos tourbières. Nous avons fait des démarches dans ce sens en Angleterre. Quant à la gazoline, je dois dire que nous avons fait payer $35. à l'Imperial Oil ce que l'ancien gouvernement lui faisait payer $5. et nous avons fait baisser les prix.

M. Chaloult. — Je regrette de le dire, mais la réponse du premier ministre ne me satisfait pas.

M. Duplessis. — Mon honorable ami sait-il que l'affaire du charbon relève d'Ottawa ?

M. Chaloult. — Pourquoi le chef du gouvernement a-t-il mis cela dans son programme ?

M. Duplessis. — Nous sommes les représentants de la province de Québec et nous voulions faire entendre à Ottawa la voix du peuple de Québec.

M. Chaloult. — Quand le gouvernement de Québec a-t-il exercé son influence contre les trusts? Cependant quand le premier ministre était dans l'opposition, il voulait faire arrêter le sénateur Webster.

M. Duplessis. — Le député de Québec-centre était pour cela moi aussi. Mais il faut avoir le droit de le faire. Nous avons consulté des avocats éminents, M. St-Laurent, M. Gendron et ils nous ont dit que nous ne pouvions prendre de procédure pratique.

M. Chaloult. — Le législature était à votre disposition et on peut faire beaucoup de choses avec la législature.

M. Chaloult dit que le premier ministre, avocat avisé comme il l'est, aurait certainement pu trouver le moyen de faire arrêter le sénateur Webster.

M. Chaloult. — Nous avons l'exemple du président Roosevelt qui se bat depuis sept ans contre la dictature économique. Il a subi des échecs retentissants, il est vrai, mais il a aussi obtenu de grandes et glorieuses victoires.

M. Duplessis. — Si le député veut prendre des procédures, qu'il en prenne, s'il pense qu'il en a le droit. Je m'engage à faire payer les frais par la province.

M. Chaloult. — Je ne suis pas procureur général. Ce n'est pas à moi à prendre ces procédures. D'ailleurs, je m'exposerais à des poursuites en dommages. Le procureur-général, lui pourrait prendre des procédures sans s'exposer à des poursuites.

M. Chaloult cite quelques autres articles du programme de l'Action libérale nationale : vote obligatoire, règlementation des souscriptions électorales par les compagnies à responsabilité limitée, etc. Autant de promesses, dit-il, qui n'ont pas été remplies. Tout cela pour dire au ministre de l'Instruction publique que nous avions des motifs pour nous séparer de l'Union nationale.

Mais pourquoi vous être séparés si vite, avant même d'avoir vu le gouvernement à l'oeuvre ? nous dit-on. Les circonstances, poursuit le député de Kamouraska, ont prouvé que nous avions raison. Le député de Québec-centre avait prévu que les choses se passeraient comme elles se sont passées. La veille même de l'assermentation, disait dans son discours le ministre de l'Instruction publique, le député de Québec-centre considérait encore le premier ministre comme un grand homme. Ceci n'est pas exact. Car la veille, j'ai rencontré le député de Québec-centre qui m'a dit, la mort dans l'âme, qu'il appréhendait beaucoup que notre programme ne serait jamais réalisé.

On nous dit encore : vous vous êtes séparés parce que vous n'avez pas eu de ministères. M. le président, nous avons vécu ces événements. Je sais bien, pour ma part, car j'étais là, qu'on a offert un ministère au député de Québec-centre qui a refusé.

M. Duplessis. — Je demande au député de bien se rappeler ce qui est arrivé. Les ministres avaient été choisis quand le député de Québec-centre est venu me trouver aux Trois-Rivières. Jusque là, il était de bonne humeur et tout allait bien. Sa mauvaise humeur a commencé le jour où il a su qu'il ne serait pas ministre. Des députés sont venus me trouver et ils m'ont demandé d'admettre le député de Québec-centre dans le ministère. Je regrette, M. le président, d'avoir à dire tout cela, mais on m'y force. J'ai répondu aux députés que je ne voulais pas du député de Québec-centre comme ministre parce qu'il n'avait pas assez de jugement. Les députés ont insisté. Je leur ai dit alors que j'étais prêt à donner au député de Québec-centre le titre de ministre sans portefeuille.

M. Chaloult. — C'est ce que j'ai dit, qu'on était prêt à lui donner un ministère et qu'il a refusé.

M. Duplessis. — Ce n'est pas un ministère, ça.

M. Chaloult. — Le premier ministre dit que le député de Québec-centre n'avait pas assez de jugement pour être ministre, mais il trouvait donc qu'il en avait assez pour être président de la Chambre puisqu'il lui a offert le fauteuil de l'orateur.

M. Duplessis. — Etant donné que dans ce groupe-là ils voulaient tous avoir des jobs, j'ai offert à chacun d'eux [illegible]

(Suite à la page 22)

AUTOMOBILE

ACCESSOIRES - SERVICE

OCCASIONS

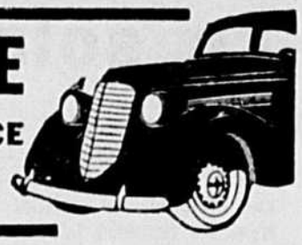

AUTOS A VENDRE

CHRYSLER ROYAL SEDAN 1938, $1050. 3 Plymouth 1935, $350.00, Studebaker Sedan 1935, $375.00, Ford Coupé 1934, $260.00, Ford Coach 1936, $360., Ford Sedan 1931, $180., 2 Fords Coach 1930, $125.00, Ford Cabriolet 1930, $100.00 et plusieurs autres à partir de $75.00 à $200.00. **GIROUX MOTORS SALES, 666, AVE ROYALE, BEAUPORT-EST.** Tél. : 4-1246.
5193—31-8 (12 ms) A. V.

NOUS VENDONS ET ACHETONS AUTOS USAGES

TEL. : 3-1915
6570—15-1 (36 fs) A. V.

SEDAN WILLYS 1937-38-39, Overland 39, Ford 35, Pontiac 32, Dodge 39, Chevrolet 29, Graham Paige 31; Coaches Pontiac 33, Austin 35, Coupé Austin 37; Bantom 38; Motocyclettes Ariel 38, Harley Davidson 32, Indian 45-30, Indian 33-38, Henderson 31. **RODRIGUE OSTIGUY, VENDEUR WILLYS ET BANTAM,** 60 milles au gallon. **4, RUE ST-JOSEPH.** Tél. : 2-6377.
6821—1-2 (26 fs) A. V.

PLYMOUTH TOURING sédan De Luxe 1936, en parfait état, très propre et millage relativement bas. Considérerai échange et facilité de paiement si désiré. Particulier : **Tél. : 4-2316.**
7615—10-2 (1 fs) A. V.

Accessoires d'autos

LUDGER FERLAND, 105, 1ère AVENUE, LIMOILOU, Tél. : 4-2920. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Pneus neufs, 34-4, 33-4, 35-5. Aussi à vendre différentes marques de chars usagés en très bon ordre et aux plus bas prix.
5703—3-1 (6 mois) A. A.

NOUS AVONS toujours en main quantité de moteurs électriques, neufs ou usagés. Réparation de moteurs, génératrices et magnétos. Aussi accessoires d'autos neufs ou usagés. **AUTO SERVICE REG'D, 1971½, DE LA COURONNE.** Tél. : 3-2692.
7177—8-2 (26 fs) A. A.

Garage - Service

PERÇAGE DE CYLINDRES, ouvrage complet. Prix fixé d'avance. Ouvrage par expert en cylindres. Attention spéciale aux clients de campagne. Expédiez votre moteur — **GARAGE JOS. LORTIE, 230, DES OBLATS.** Tél. : 2-7369.
7188—8-2 (Mer. ven. sam. au 7-4) G.S.

Agents demandés

SERVEZ CLIENTELE thé, café et 200 autres produits dans territoire réservé. Travail facile, profits élevés. OFFRE 30 JOURS D'ESSAI SANS AUCUN RISQUE. Ecrivez aujourd'hui pour détails : **CIE JITO LTEE, 1031, DORCHESTER-EST,** Montréal.
7219—30-1 (15 fs) 6

HOMMES ET FEMMES faites de l'argent en vendant 350 nécessités. Quelques territoires vacants. Ecrivez à **PRODUITS POPULEX, 59, ST-JOSEPH,** Québec. Ch. 207.
6816—28-1 (26 fs) 6

AVANT D'ACCEPTER d'autres propositions, demandez à connaître les 200 nécessités FAMILEX. C'est la réussite de chaque détaillant Familex qui fait notre succès. Joignez nos 800 vendeurs pour du travail permanent, bons profits, vie plus saine. Proposition garantie sans risque. Détails catalogue gratis. — **FAMILEX, 570, ST-CLEMENT,** Montréal.
6903 — (20-1, 1-10-22 fév.) 6

J'AI BESOIN de bons agents partout, hommes et femmes, pour vendre des Rasoirs Electriques à un prix exceptionnellement bas. Cent pour cent de profit, dépêchez-vous. Sans obligation. Adressez : **F. FORTIER, fils, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.**
7527—9-2 (6 fs) 6

Ameublements de magasin

CAISSE ENREGISTREUSE, show-case, miroir, coffre-fort, balances, à vendre. S'adresser 175, 31ème AVENUE, LIMOILOU.
6814—28-1 (26 fs) 9

SECRETAIRE (ROLL-TOP), 3 showcases à vendre. S'adresser **PAQUET & JUNEAU, 180, RUE DU PONT,** Québec. Tél. : 4-1161.
7172—4-2 (12 fs) 9

Appartements à Louer

1 A 5 PIECES aux Appartements Lincoln, 14, AVENUE ST-DENIS, près du Château Frontenac. S'adresser au concierge, ou au bureau de la **CIE COMMERCIALE DE QUEBEC, 47, RUE ST-LOUIS.** Tél. : 2-7972.
6433—12-1 (26 fs) 12

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER sur automobiles, meubles ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. Aussi collection de compte **COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LTD.** Chambre 215, **EDIFICE GUILMETTE, 37, DE LA COURONNE,** Québec.
2969—1-9 (12 mois) 14

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec. 5%, 6%. S'adresser 323, **BOUL. CHAREST.** Tél. : 3-1531.
5743—16-1 (26 fs) 14

Articles de Ménage

CAISSE ENREGISTREUSE, le à $60. Balances Toledo et Dayton, comptoir vitré, vitrine de comptoir, clavigraphe, pupitres, chaises de bureau, set à déjeuner, etc., à très bas prix. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183, DE LA COURONNE.** Tél. : 2-2685.
5715—22-12 (12 ms) 17

Meubles neufs et usagés

CHOIX considérable d'ameublements Studio, Salle à diner, chambre à coucher, Cuisines, Poêles, Radios, Laveuses électriques. Vêtements pour dames, messieurs. Paiements faciles. **HENRI TURCOTTE, 33, BOUL. CHAREST.** Tél. : 2-3620.
7171—6-2 (26 fs) 17

AUTOS A VENDRE

Achetez un
CHAR USAGE
Ecrivez un
ESSAI
Gagnez un
CHAR NEUF!

Concours du 4 fév. au 18 mars

Si vous avez l'intention de vous procurer un char d'occasion ou d'échanger le vôtre pour un plus nouveau ce printemps, pourquoi ne prenez vous pas la chance de gagner un char neuf modèle 1939 gratuitement, soit CHEVROLET ou OLDSMOBILE? Ce concours est d'autant plus intéressant qu'il ne sera pas fait entre des milliers de personnes mais bien entre les personnes qui auront acheté un Char Usagé pendant ces 42 jours de concours. Il n'est pas nécessaire que vous preniez livraison immédiatement et l'entreposage vous sera donné gratuitement.

BARGAIN SPECIAL
pour le 6-7-8 février

1 Ford Tudor 1936 propre comme neuf en bon ordre, garantie 4 Etoiles
$315.

et une bonne quantité d'autres modèles et marques populaires en bas du prix du marché.

J.-L. DROLET AUTOMOBILES
279 ST-JOSEPH
"Le foyer du char usagé en bon ordre"
6583—24-1 (26 fs) A. V.

OCCASIONS JAMAIS VUES

pour 10 jours seulement

Graham Sedan	1931	$110.
Buick Sedan	1932	200.
Ford Sedan	1933	275.
Willys Sedan	1936	320.
Ford Coach	1929	95.
Ford Coach	1933	247.
Ford Coach	1934	245.
Chevrolet Roadster	1931	125.
Plymouth Coupé	1935	345.
Ford Coupé	1935	345.
Dodge Panel	1931	150.
Chevrolet Panel	1933	265.
Austin Panel	1937	395.
Fargo Camion (Spécial)	1936	445.

LAURENTIDE Automobiles Inc.

distributeur du Ford
25, Dorchester, tél. 8181
6826—28-1 (26 fs) A. V.

AUTOS A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

NOS PRIX SPECIAUX CETTE SEMAINE

1935 Chevrolet coach	$375.
1934 Dodge sedan	290.
1936 Terraplane sedan	390.
1935 Ford coach	325.
1937 Pontiac rad. chauf. sed.	675
1936 Ford sedan	375.
1934 Graham sedan	290.
1935 Terraplane coupé	290.
1933 Chrysler sedan	350.
1937 Buick sedan	790.
1935 Hudson, 7 pass.	390.
1934 Camion Chevrolet 2 ts	390.

En plus de cette réduction, nous paierons 50% de la licence 1939

Universal Auto Ltd

24 à 41, de la Couronne
TEL. : 5112
6807—25-1 (26 fs) A. V.

Camions à vendre

FORD 2 TONNES 1937, Loist hydraulique, $850.00; Maple Leaf, 2 tonnes 1935, avec hoist hydraulique, $700.00. Ford 1935, 2 tonnes, avec hoist hydraulique, $700.00; Réo 1933, 2 tonnes, avec hoist hydraulique, $475.00. Dodge Jumbo 1932, avec hoist hydraulique, $450.00, et plusieurs autres à partir de $150.00 à $400.00. Hoists hydrauliques de toutes sortes, neufs et usagés. **GIROUX MOTORS SALES, 666, AVENUE ROYALE, BEAUPORT-EST.** Tél. : 4-1246.
5194—31-8 (12 ms) Cam.

CAMIONS : WHITE 1937, 5 tonnes, Réo 1937, Ford 1937-34, Maple Leaf 1936-35, Chevrolet 1931, Chevrolet Panel 1936. Tous avec hoist. **207, DE LA COURONNE.** Tél. : 3-3901.
6566—16-1 (26 fs) CAM.

Réparation de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparation et nettoyage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. Aussi radiateurs refaits en neuf. S'adresser à **226, DE LA REINE,** (coin de la Couronne). Tél. : 2-2876.
7185—8-2 (26 fs) R. R.

Bois, Charbon, Huile

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE. — Bonne qualité, merisier, érable 2 pds et 2½; croûtes de merisier, délignures de bouleau. **CHABOT & FRERES, 79, 3ième RUE, LIMOILOU.** Tél. : 4-2020.
6593—26-1 (26 fs) 29

Bois de construction

BOIS DE CONSTRUCTION. — Merisier de plancher, bardeaux, B C Fir embouveté, moulures, épinette, préparées ou brutes, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. **BILODEAU & DORE, marchands de bois, 280, ST-PAUL.** Tél. : 2-5035.
7285—8-2 (26 fs) 30

Bureaux à Louer

BUREAUX A LOUER dans l'édifice l'achance, situé à 267, RUE ST-PAUL. Pour informations, s'adresser à **263, RUE ST-PAUL,** ou par Tél. 2-6403.
6432—12-1 (26 fs) 34

Camionnage

ENLEVEMENT DE NEIGE

CONFIEZ NOUS VOS CONTRATS pour un bon service. Prix modérés. Aucune responsabilité pour vous, nous possédons assurances. **APPELEZ : GENERAL TRANSPORT, 454, ARAGO.** Tél. : 3-0760
8213—12-3 (12) Camionnage.

Chambres à Louer

40, COTE STE-GENEVIEVE, Grande chambre à louer, eau courante, chaude et froide, 2 garde-robes, dans famille privée. Maison très chaude. S'adresser sur les lieux.
7496—9-2 (3 fs) 38

CHAMBRE A LOUER avec pension, dans famille privée, bain avec douche, téléphone sur même plancher. S'adresser tél. : 2-2992.
7468—9-2 (6 fs) 38

Chevaux à Vendre

CHEVAUX D'OUVRAGE ET VOITURE à vendre, 1200 à 1300 lbs. Aussi bonne jument pour cultivateur, plus bas prix du marché. **HENRI BOURASSA, 154, PERE-GRENIER.** Tél. : 7815.
7495—9-2 (3 fs) 42

ETALON PERCHERON, 3 ans, gris foncé, classe B, 1600 lbs. Premier prix expositions Roberval, Syndicat des Eleveurs de Percherons du Lac St-Jean. **CHARLES TREMBLAY,** Notre-Dame Hébertville, Lac St-Jean.
7514—7-2 (26 fs) 42

Chevaux - Voitures

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS à vendre ou échanger pour bois de toutes sortes. Harnais neufs et réparations de tous genres. Satisfaction garantie. S'adresser **152, Bayard.** Tél. : 3-2381.
6537—9-2 (12 fs) 42A

Chirurgiens-Dentistes

Drs HOULE & LAFOREST

CHIRURGIENS-DENTISTES, 76, RUE ST-JOSEPH, Québec. Heure de bureau : 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Tél. : 4-4841.
6594—26-1 (26 fs) 43

DR LEONCE LESSARD, Chirurgien dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, E.U.A. Anesthésie au gaz. Heures du bureau de 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Bureau et residence: **207, 3ième AVENUE, LIMOILOU.** Tél. : 4-3312.
6577—21-1 (26 fs) 43

Dr DONAT ROY

CHIRURGIEN-DENTISTE. — Anesthésie au gaz. Heure de bureau 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m. Le soir, les lundis, mercredis, vendredis de 7 heures à 8.30 h. **173, 3e AVENUE, LIMOILOU.** Tél. : 4-1252, Rés. : 8202.
7178—8-2 (26 fs) 43

Commerce à Vendre

POSTE EPICERIE-BOUCHERIE à vendre, centre de la ville, stock et tous les accessoires. Prix peu élevé. Visible en tout temps. S'adresser : **HENRI TURGEON, notaire, 405, ST-JEAN,** 2-3430.
7619—10-2 (26 fs) J.N.O. 40

Divers

PINE-ODOR (ODEUR DU PIN) — LE DÉSINFECTANT PAR EXCELLENCE — PRIX **50c.** la bout.

DESINFECTANT. Odoriférant. Purificateur de l'air. Odeur agréable du Pin. Ne contient ni Formol ou autres ingrédients nuisibles à la gorge ou à la vue. Chaque bouteille est accompagnée d'une tige à vaporiser. En vente dans les Pharmacies ou à **PRODUITS PERFECTO, 152, RUE ST-JEAN,** Québec. Tél. : 2-8231.
6409—14-1 (26 fs) 54

HEMORROIDES

TRAITEMENT AMBULATOIRE au bureau seulement. Détails sur demande. **Dr L.-G. PERRIN, 24, RUE DU PONT,** Québec.
7169—6-2 (26 fs) 54

Elèves Demandés

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratis sur demande. Adresser **COURS PRATIQUES BILINGUES,** Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.
6661—13-1 (26 fs) 62

NOUVELLE METHODE. —Anglais par correspondance. Succès très rapide, garanti par écrit. Pour détails adressez **S. A. F. FORTIER,** Dept. 1, St-Ubald, Co. Portneuf, Que.
7507—6-2 (26 fs) 62

COURS COMMERCIAL ANGLAIS — Sténographie, dactylographie — 3 mois — comptabilité, correspondance, conversation, orthographe, secretarial studies, etc. Cours secondaires, commercial, classique. BA Commerce CGA. Mensuel $3 à $7. **ECOLES LEGARE SCHOOLS, 278, D'AIGUILLON, 317½, ST-JOSEPH.** Tél : 2-7230 — Rés. : 3-0993.
3890—16-9 (au 15 août 39) 62

POSITIONS. — Pas assez de finissants pour positions offertes. Bachelliers, bachelières, instituteurs, institutrices, élèves 9, 10, 11ième année assurez-vous position avantageuse. Suivez cours commercial anglais. **Bart School,** 2-5889.
7256—1-2 (26 fs) 62

COURS CLASSIQUE en entier. Brevets de toutes sortes. Préparons aux cours classique et commercial. La durée des cours est de 4 heures. S'adresser à **GERARD LETOURNEAU,** Bachelier ès arts, **107, GRANDE-ALLEE,** à Québec. Tél. 2-5922.
3588—27-8 (6 Ms au 27 Fév.) 62

ANGLAIS, français, comptabilité, sténographie, mathématique, dactylographie, cours commercial complet. Enseignement en anglais, diplômes aux finissants, 20 ans d'expérience. Professeurs diplômés et expérimentés. **ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU, 105, DE LA CANARDIERE,** tél. : 4-3215.
5699—17-12 (Mer. ven. sam. au 15-2) 62.

Escaliers en Fer Forgé

ADELARD MARCHAND

MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres. **1, RUE DES BAINS,** (coin St-Vallier), Québec. Tél. : 2-2370
3573—17-9 (6 ms au 17-3-39) 66

Femmes, Filles demandées

COIFFEUSES, pas moins de 3 ans d'expérience, avec clientèle. Bon salaire et commission à la postulante. Ecrire **CASIER 585, L'ACTION CATHOLIQUE,** Québec.
6551—12-1 (26 fs) 67

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES. — Vendeurs expérimentés préférés. Produits garantis et attrayants, fabriqués et vendus par un pharmacien de la province de Québec. Commission généreuse. **PRODUITS ELCA, 305 Church, VERDUN, Montréal.**
7505—6-2 (6 fs) 74

HOMME DEMANDE pour Territoire Rawleigh. Véritable occasion pour homme qualifié. Vous aidons à commencer. Ecrivez à **RAWLEIGH, DEPT ML-585-O-B, MONTREAL,** Canada.
10-2 (1 fs) 74

MILLWRIGHT GENERAL connaissant machineries à boîtes de bois, etc., planeur, etc., limage scies à ruban, etc., etc. Logement fourni, position à l'année. Donnez références et salaire. S'adresser à **CASIER 633, L'ACTION CATHOLIQUE.**
7329—10-2 (3 fs) 74

Hommes, Femmes Dem,

UN PETIT ESPACE chez vous suffit pour gagner $15.00 par semaine. Ecrivez au **SERVICE DE PUBLICATION, BUCKINGHAM,** Qué., en incluant timbre.
7322—10-2 (6 fs) 74a

Horlogers - Bijoutiers

Fournitures d'horlogerie

La plus vieille maison Canadienne Française en Canada. Pièces d'horlogerie, bijouterie, outillage. Tout ce qu'il faut pour réparer vos montres. Réparations générales — prix spéciaux — service rapide. Cours d'horlogerie enseigné en très peu de temps. **F.-A. GAGNON, 168, DES OBLATS,** Québec.
7158—3-2 (7 mois) 75

Instruments de Musique

ACCORDEONS

NOUS AVONS LE PLUS GRAND CHOIX d'accordéons en ville, accordéons 2 clefs $3.75, 3 clefs $4.75, Marque Sapin 3 clefs $5.75, $6.50, $7.00, $8.50, $12.50, $15.00. Aussi accordéons piano de $25. à $400. Aussi réparations d'accordéons. **ST-CYR & FRERE, 70, RUE ST-JOSEPH,** Québec.
7167—8-2 (Mer. jeu. ven. sam. au 6-5) 80 A.

Lingerie de Seconde-main

EXTRA EXTRA

ACHETEURS VENDEURS. — Sur demande nous vous enverrons tous les détails pour économiser ou faire de l'argent avec du linge usagé. Vendons Gros et Détail, nos prix battent tout record. En faisant affaire chez nous, vous faites affaire avec une maison absolument canadienne-française. Servons consciencieusement tous nos clients sans exception. Vendeurs c'est le temps d'acheter votre lingerie d'hiver ou d'été, venez nous voir avant d'aller ailleurs. Prix spéciaux. Acheteurs — Vendons par malle. Satisfaction garantie. Payons la malle. Demandez nos prix et détails. Attention posez timbre de 2 sous sur votre lettre. **MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1D, RUE STE-THERESE,** Quebec.
6676—21-1 (26 fs) 81

Magasins de Seconde-main

TORONTO JOBBING, 261½, PERE-GRENIER, Québec. Avons plus de $10,000.00 de lingerie seconde main, propre, bonne condition, d'été et d'hiver à vendre à prix ridicule. Vendons Gros et Détail. Maison de Toronto établie à Québec. Venez ou écrivez-nous avant tout. Catalogue gratis et conditions. **261½, PERE-GRENIER, CITE DE QUEBEC.**
6597—28-1 (26 fs) 89

Matelas - Réparations

MATELAS FRONTENAC 5347

FRONTENAC MATTRESS ENR., manufacturier de matelas. Spécialité : réparation tous genres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrages meubles. Attention spéciale aux communautés. **15, RUE BOISSEAU.** Tél. : 5347. **ULRIC POULIOT, prop.**
7184—9-2 (26 fs) 95

ROYAL MATTRESS

NOUS NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de chesterfields, divans de studio et de matelas. Prix modérés. Satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser **167, AVENUE RENAUD.** Tél. : 3-0603
5746—16-1 (26 fs) 95

Médecins

Dr GEORGES ST-AMAND des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, **205, rue St-Joseph,** Québec. Maladies vénériennes, de la peau du cuir chevelu traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. 4-3622. **RES. : RUE RACINE, LORETTEVILLE.** Tél 88.
2395—31-8 (156 fs) 97

DOCTEUR CHS RINFRET voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. Maladies vénériennes 39, **ST-JOSEPH,** Appt 101, Québec. Heures de bureau 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m. le soir, de 7 à 8 heures. Tél. : 4-4061.
7179—9-2 (26 fs) 97

Objets Perdus ou Trouvés

PERDUE. — Une plume-réservoir "Eversharp" verte a été perdue samedi soir dernier, à partir du Carré d'Youville en passant par les rues St-Jean, Claire-Fontaine, Lockwell. Si trouvée prière de remettre à **105 LOCKWELL.** Récompense promise.
7526—9-2 (3 fs) 104

On Demande à Acheter

PONY PLANEURS. — On demande des Pony Planeurs de seconde-main, de 16" à 24" de couteaux, et des planeurs embouveteurs. Veuillez mentionner le nom du manufacturier. S'adresser à **LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, Lévis, P. Q.**
7520—8-2 (12 fs) 109

ON DEMANDE à acheter des poteaux de télégraphe en cèdre, trente pieds de long et plus, six et sept pouces au petit bout, écorcés, droits et sains, pour être expédiés d'ici au premier novembre prochain. Avisez combien vous pouvez en faire, la date et l'endroit de livraison, et nous vous enverrons un contrat. S'adresser à **J.-J. SEGUIN CIE LTEE, St-Lambert, Co. Chambly, P. Q.**
7201—26-1 (26 fs) 109

ON DEMANDE A ACHETER magasin de marchandises générales, en campagne, à 50 milles environ de Québec, près chemin de fer C.N.R. Pour informations, écrire à **CASIER 628, L'ACTION CATHOLIQUE,** Québec.
7404—4-2 (6 fs) 109

EDGAR VEZINA. — 1-A, **STE-THERESE.** Achetons à domicile et vendons linge, meubles, poêles, chaussures, romans, outils, gramophone, radios, etc., robes, habits, manteaux, pardessus, etc. Tél. : 3-0274.
7161—1-2 (Mer. ven. lun. au 31-3) 109

Positions Demandées

JE PUIS DISPOSER d'un char l'avant-midi, 6 jours par semaine, demande ouvrage, collection, sollicitation ou autre chose. Ecrire à **Casier 632, L'ACTION CATHOLIQUE,** Québec.
7467—7-3 (6 fs) 120

DEMOISELLE D'EXPERIENCE, d'environ 40 ans, désire position dans presbytère de campagne. Pour autres informations, écrire à **CASIER 615, L'ACTION CATHOLIQUE,** Québec.
7476—10-2 (2 fs) 120

Poussins - Poulets

AVICULTEURS, ATTENTION ! Poussins d'un jour P. R. B. provenant de fortes pondeuses sélectionnées, approuvées par le Fédéral, accouplées avec cochets R. O. P. Aussi poussins R. O. P. à vendre. **MME HONORE LABRECQUE,** Ste-Marie, Beauce.
7202—26-1 (26 fs) 122

Radios, Réparation, Vente

FAITES REPARER votre radio par une maison responsable qui donne garantie écrite de 90 jours sur tout l'ouvrage. **L.-A. GAUCHER ENR., 98, RUE DU PONT.** Tél. : 2-8768.
7119—26-1 (26 fs) 129

Rembourrages

REMBOURRAGE DE MEUBLES 5347

CHESTERFIELD, divans studios, meubles antiques. Rembourrage general et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. **ULRIC POULIOT, prop., 15, RUE BOISSEAU.** Tél. : 5347
7183—9-2 (26 fs) 132

Balances

BALANCES. — Le plus grand assortiment, neuves ou usagées. BALANCES Postales, Plate-formes, 240 à 2500. Poids égaux 1 à 20 lbs. Romaines de précision pour beurriers, balances Camion Renfrew, capacité 2000, prix $35.00. Spéciaux pour cultivateurs, beurriers et bouchers, calculatrice Brantford, Détroit, Dayton. Agent de Renfrew. Poêles. Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; parties de rechange, ouvrage garanti. **WM. HAYFIELD, 88, 4ième RUE, LIMOILOU,** Québec. Tél. : 4-1258.
6599—28-1 (26 fs) 28

BALANCE "TOLEDO"

PROCUREZ-VOUS la meilleure balance, une TOLEDO "Sans ressort — Pesée Honnête"! Nous avons un bon nombre de balances Toledo reconditionnées à neuf, garanties et inspectées, à prix spéciaux. Spécialité : réparation de balances de toutes marques à prix raisonnable. S'adresser à : **CANADIAN TOLEDO SCALE CO. LTD., 225, DE LA COURONNE.** (en face du marché St-Roch). Tél. : 3-4300
1245—17-6 (Ven. sam. lun. au 12-6-39) 25.

Associés demandés

ASSOCIE DEMANDE avec capital, aussi intéressé à acheter la manufacture de pantoufles et sleepers. Prix avantageux. S'adresser : **53, ST-PATRICE,** Québec.
7498—9-2 (3 fs) 19

ASSOCIEE avec $300.00, commerce payant dans localité de 25,000 habitants. Aucune concurrence, réussite certaine, préférence femme ou fille. Ecrire à **MME CACHEUX, Drummondville, P. Q.**
7508—6-2 (6 fs) 19

A vendre (divers)

PRIX DU GROS meubles toutes sortes, poêles, radios, réfrigérateurs, balayeuses. SPECIAL, réfrigérateur huit pieds cubes $99.00. Termes faciles sur demande. Pour appointement: **DEPARTEMENT DU GROS, Cosier Postal 273, Québec.**
7486—8-2 (6 fs) 21

A VENDRE porte coupe-feu, complète, avec cadre. Aussi merisier à plancher usagé. S'adresser au **CONTREMAITRE** chez les Révérends **Pères Dominicains, GRANDE-ALLEE,** Québec.
7396—3-2 (26 fs) 21

BALANCE DAYTON. — La Compagnie Dayton est la plus ancienne et la plus grande compagnie de balances calculatrices au monde, justes, honnêtes et rapides. Nous avons toujours en main un assortiment complet d'ameublements reconditionnés d'épicerie et de boucheries, Hache-viande, Tranche-Jambon Hobart. Réparations de balances de toutes marques, ouvrage garanti exécuté par des experts. Distributeur exclusif pour la Compagnie Dayton & Hobart **VICTOR BUTCHERS' SUPPLY, INC., 93, COTE D'ABRAHAM,** Québec.
2541—26-7 (12 mois au 26-7, '39) 21

A VENDRE. — Outils de ferblantiers, moulins toutes sortes, beau "groover" rouleau pour tuyaux, "bid" pour dalles, clams, filières pour tuyaux fer, autres outils. **P. ROUSSEAU, 156, DU ROI,** Québec.
7492—9-2 (6 fs) 21

MACHINE DE FAMILLE "SINGER", de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulins à fourrures, à cordonniers et de manufacture. Suis aussi acheteur. **W. BESSETTE, 803, ST-VALLIER.** Tél. : 3-0011.
7186—9-2 (26 fs) 21

REFRIGERATEUR $100.00 "Leonard", 5½ pds cubes, belle valeur, $10.00 comptant, $5.00 par mois. S'adresser chez **C.-W. LINDSAY & CIE LIMITEE, 201-203, RUE ST-JEAN,** Québec.
7283—10-2 (1 fs) 31

Balances

BALANCES. — Le plus grand assortiment, neuves ou usagées. BALANCES Postales, Plate-formes, 240 à 2500. Poids égaux 1 à 20 lbs. Romaines de précision pour beurriers, balances Camion Renfrew, capacité 2000, prix $35.00. Spéciaux pour cultivateurs, beurriers et bouchers, calculatrice Brantford, Détroit, Dayton. Agent de Renfrew. Poêles. Balances, Ecrémeuses. Réparation de toutes marques; parties de rechange, ouvrage garanti. **WM. HAYFIELD, 88, 4ième RUE, LIMOILOU,** Québec. Tél. : 4-1258.
6599—28-1 (26 fs) 28

BALANCE "TOLEDO"

PROCUREZ-VOUS la meilleure balance, une TOLEDO "Sans ressort — Pesée Honnête"! Nous avons un bon nombre de balances Toledo reconditionnées à neuf, garanties et inspectées, à prix spéciaux. Spécialité : réparation de balances de toutes marques à prix raisonnable. S'adresser à : **CANADIAN TOLEDO SCALE CO. LTD., 225, DE LA COURONNE.** (en face du marché St-Roch). Tél. : 3-4300
1245—17-6 (Ven. sam. lun. au 12-6-39) 25.

Bois, Charbon, Huile

ATTENTION SPECIALE. — Toujours en mains, bon bois franc sec 24 et 30 pouces, scié et fendu. Belles croûtes merisier et bois d'allumage. Prix raisonnables. Spécialité : déménagement. **GABRIEL PLANTE, 45, RUE FRANKLIN.** Tél. : 4-0425, après 6 hrs p.m. 4-3814.
7180—8-2 (26 fs) 29

ACHETEZ LE COKE

Le seul combustible en sac dont la pesée est garantie.

Prix 30c le sac
trois sacs pour 80c livré
La tonne (libre) $11.

Appelez 8088 pour notre projet de chauffage.

QUEBEC POWER Co.
5746—18-1 (26 fs) 29

HUILE, CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c. Coke 30c, 3 poches 80c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c. **ALB ROYER, 171, AQUEDUC.** Tél. : 6618
2888—27-8 (6 mois) 29

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pds, 2½ pds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour **58, ST-BENOIT,** Résidence **80, AVENUE RENAUD.** Tél. : 9431. Aussi déménagement à bon marché.
6820—1-2 (26 fs) 29

CHAUFFEZ VOUS A BON MARCHE. — Merisier, érable, 1, 2, 2½ pds, scié, fendu si désiré. Croûtes 4 pds. Erable et merisier. **WM VIGER, coin Kirouac et Montmagny.** Tél. : 2-5533.
7163—1-2 (26 fs) 29

ATTENTION SPECIALE

ANCIENNE COUR A BOIS ST-ROCH ouverte de nouveau à 10, 1ère RUE. Satisfaction garantie comme par le passé. **J. MATHIEU,** gérant, Tél. : 4-4051.
7189—10-2 (26 fs) 29

HALLE & LAMBERT. — Erable 24 pouces $5. corde, merisier, érable 12 pcs fendu $2.75, merisier érable 30 pcs. Croûtes bois franc. **108, 3ème AVENUE, LIMOILOU.** Tél. : 2-5621.
6835—8-2 (Mer. ven. lun. au 5-4) 29

ATTENTION, merisier, erable 2 pds et 30 pcs. slabs de bouleau, croûtes de merisier, aussi croûtes et slabs d'épinettes à $1.25 le cordon de 4 pieds livré dans toute la ville. **P. DESHARNAIS, 349, MARIE DE L'INCARNATION.** Tél. : 2-1834
8242—2-4 (Lun. mer. ven. au 3-4) 29

BOIS ET CHARBON : Merisier érable 2 pds, et 2 1-2. Slabs et croûtes de toutes sortes. Bois d'allumage 6 poches $1.00. Charbon Stove, Chestnut à la poche ou à la tonne. **E. BEAULIEU "Fils", 273, CHATEAUGUAY.** Tél. : 6050
2973—31-8 (mer ven lun au 29-3) 29

CHARBON QUI DOMINE
(Pesée garantie)

"CHARBON BLEU" Stove, Chestnut, meilleur que tout autre charbon dur. Plus de chaleur, plus longue durée, moins d'attention. 100 lbs 75c, 500 lbs $3.65, 2000 lbs. $14.00. Aussi Chestnut en sacs 25 lbs. aux épiciers **J.-U. DORE, 167, DOLLARD.** Téléphone : 3-0837
7154—30-1 (Lun. mer. ven. au 24-2) 29.

CHAMBRE A LOUER dans maison moderne, eau chaude à l'année, bain et téléphone. S'adresser : **113 DE L'EGLISE,** Appt. 2, Québec.
7444—6-2 (6 fs) 38

Chambre et Pension

MANOIR HEBERT, 3, RUE HEBERT, ou 3½. Des Rempart près Université. Place Ideale, tranquille pour personnes désireuses d'avoir chambre de recommandation, eau courante et douche. Pension, repas table d'hôte. Prix spécial pour l'hiver. Quelques chambres à $45., $48. et $50. Pour couple, deux demoiselles ou deux monsieurs. Aussi prix pour personne seule ou rentière. Tél. : 2-5921.
6890—2-2 (26 fs) 30

Chevaux à Vendre

Tablettes Toussine
POUR LES CHEVAUX

Contre : Toux, gourme, bronchite et souffle. Excellentes pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiées **FRANCO** sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph et J.-E. Livernois, rue de la Fabrique.
Dr JOS. COMTOIS, B.A., ST-BARTHELEMY, P. Q.
7235—1-2 (L. Mer. V. au 27-2) 42

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES PRETS A LOUER — Underwood, Remington, Royal. Meilleur prix en ville. **GERALD MARTINEAU, 96, ST-PIERRE,** Québec. Tél. : 2-2890.
6431—18-1 (26 fs) Clav.

CLAVIGRAPHES Underwood, Remington, Royal, L. C. Smith, etc., réparés à neuf. Prix considérablement réduits. Payable, versements mensuels. **CLEMENT & CLEMENT LIMITEE,** agents exclusifs pour **Underwood, Québec et District, 104, COTE DE LA MONTAGNE.** Tél. 2-1422.
6428—12-1 (26 fs) Clav.

UNDERWOOD

RECONSTRUIT COMME NEUF. Pour prouver la qualité, nous les livrons sur demande à 10 jours d'essai. Garanti pour 5 années.

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
Boulevard Charest, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE (Limitée)
Boulevard Charest, Québec.
Tél.: Echange privé 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR, président,
E. CASTONGUAY, gérant général.

ABONNEMENT

Québec: $6.00 par année 60c par mois
Campagne; $5.00 par année
Etats-Unis; $6.00 par année

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, MESSE DE REQUIEM, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, $1.00 par insertion selon la formule ordinaire, et chaque mot additionnel, .02c.

RECONNAISSANCE OU REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES : .50c.

Dans le carnet social ces avis sont chargés à raison de $1.50 l'insertion.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSIFIEE

Une insertion.—25 mots ou moins—25 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de quatre, chaque mot additionnel—dépassant 25 mots—.02c. du mot par insertion. Entête en noir 25c. additionnels par insertion, titre en caractère plus gros que le 6 pts—maximum 14 pts, chaque ligne comptant pour un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives. Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Surcharge pour les annonces classifées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 pts et apparaissant dans les pages des annonces classifées, sont chargées à la ligne agate, et comme suit :

1 insertion: 5c, la ligne agate ;
6 insertions consécutives: 4 1-2 c. la ligne agate ;
12 insertions consécutives: 4c. la ligne agate ;
26 insertions consécutives ou plus 3 1-2 c. la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne, et réclamant un casier, devront être accompagnées de 05c. pour frais d'expédition du courrier.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 9 h. a.m. et pour le samedi jusqu'à 5 h. p.m. le vendredi.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

47 - SUCCURSALES - 47

A QUEBEC ET DANS LA BANLIEUE, où vous pouvez donner vos petites annonces au même prix qu'à nos bureaux.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 357 St-Joseph Tél.: 4-0562
Magasin Jos. Côté, 321 rue St-Joseph Tél.: 4-0982
Germain Lépine, Ltée, 283, rue St-Vallier Tél.: 2-2119
Magasin Jos. Côté, 274, rue St-Joseph Tél.: 4-0970
J.-E. Giguère, 235, rue St-Joseph Tél.: 3-0758
Hubert Moisan, 291, rue St-Joseph Tél.: 3-5801
Alex. Delisle, 117, De la Couronne Tél.: 4-0553
Magasin Jos. Côté, 27, rue St-Joseph Tél.: 2-0295
Magasin Jos. Côté, 193, rue St-Joseph Tél.: 4-0454
Tabagie du Club des Marchands, Leopold Drapeau, prop., 356, boulevard Charest, Tél. 2-0142

BASSE-VILLE ET PALAIS

P.-E. Langevin, 95, rue St-Paul Tél.: 2-0117
Magasin Jos. Côté, 355, rue St-Paul Tél.: 2-0117

HAUTE-VILLE

Magasin Jos. Côté, 15, rue Buade Tél.: 2-0288
Magasin Jos. Côté, 26, rue St-Jean Tél.: 4-0274

ST-JEAN-BAPTISTE

Arthur Cloutier, 252, rue D'Aiguillon Tél.: 6970
Charles Cloutier, 174, rue D'Aiguillon Tél.: 6210
Pharmacie J.-U. Devers, 416, rue St-Jean. Tél.: 2-6105
Magasin Jos. Côté, 332, rue St-Jean Tél.: 2-0302
J.-B. Rousseau, Enr. 37, rue Ste-Claire Tél.: 8301
J.-M.-P. Côté, Enr. Tabaconiste, 372, rue St-Jean. Tél.: 2-5028

QUARTIER MONTCALM

Magasin Jos. Côté, 15, Chemin Ste-Foy Tél.: 4-0262
Pharmacie Paul-H. Soucy, 81, Avenue Cartier. Tél.: 2-1238
Raoul-V. Bélanger, 44, rue Fraser Tél.: 6757

ST-SACREMENT

Gauvin et Frère, 807, Chemin Ste-Foy Tél.: 2-2718

ST-SAUVEUR ET ST-MALO

Magasin Jos. Côté, 459, rue St-Joseph Tél.: 4-0592
J.-E. Gagnon, 766, rue St-Vallier Tél.: 4-0422
René Dion, 786, rue St-Vallier Tél.: 4-0473
Mme L.-P. Garneau, 470, rue St-François. Tél.: 3-0032
Mlle B.-A. Cloutier, 1131, rue St-Vallier Tél.: 7840
J.-B. Beaulieu, 1179, rue St-Vallier Tél.: 3-4041
Mlle T.-C. Bigaouette, 1251B, rue St-Vallier. Tél.: 4-0421
G.-Sylvio Marceau, 801, rue St-Vallier Tél.: 3-0031
W. Laberge, 183 Des Oblats Tél.: 9811
Alfred Rousseau, 130, rue de l'Aqueduc Tél.: 5766

LIMOILOU

Magasin Jos. Côté, 76, 6ième Avenue Tél.: 4-0523
J. Bouchard & Fils, 54, 5ième Rue Tél.: 4-1113
Librairie St-Charles, 111, 5ième Rue Tél.: 4-0360
J.-A. Lévesque 1461½, 5ième Rue Tél.: 4-0320
J.-Emile Gosselin, 66½, De la Canardière Tél.: 4-1209
E.-H. Jalbert, 143 6ième Avenue Tél.: 4-1196

BEAUPORT

Eugène Parent, 29, Avenue du Collège Tél.: 4-5573

ST-LOUIS DE COURVILLE

B.-O. Grenier, 54, Avenue Royale Tél.: 4-5890

MONTMORENCY VILLAGE

F.-X. Bouchard Tél.: 3-5221

LEVIS

Paul-Emile Guay, 49, rue Carrier, Lévis Tél.: 587
Maurice Gilbert, 85, rue St-Antoine Tél.: 1602
J.-F. Thibault, 9, rue Commerciale Tél.: 131

ST-ROMUALD

Georges Marcoux, 15, rue de l'Eglise Tél.: 38

NOTE: Les entrepreneurs de pompes funèbres ne prennent que les avis de décès.

LOGEMENTS A LOUER

Belvedère et St-Sacrement

RUE ST-CYRILLE, logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, chauffés, garage moderne. Aussi cottage 9 chambres plus chambre de bain. Prix raisonnable. S'adresser le jour 4-2477 ou 8038, le soir 8038. EUG. CHALIFOUR, 3, AVE PLOERMEL.
7174—6-2 (26 fs) 82 B. ST-S.

403, ST-CYRILLE. Beau grand logement chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE DE LA MONTAGNE. Tél.: 4-2463.
7276—4-2 (6 fs) 82 B. ST-S.

APPARTEMENT 3, 3e plancher à 65, LEVIS, 7 chambres plus chambre de bain, moderne, chauffé, eau chaude courante, incinérateur. S'adresser au concierge. Tél.: 4-2021 ou au propriétaire. Tél.: 3-1603.
7265—4-2 (6 fs) 82 B. ST-S.

LOGEMENT MODERNE. — Avenue des Erables, St-Dominique, huit pièces plus chambre de bain tuilée, planchers bois dur. WILLIAM SEALE, 154, AVENUE DES ERABLES. Tél.: 4-0811 ou 3-4172.
7367—1-2 (26 fs) 12

10 BOUGAINVILLE, logement éclairé, 3 côtés, 7 pièces plus chambre de bain, parfait état, galerie 30 x 8, autre galerie 30 x 4, eau chaude. Garage. Possession immédiate possible. Tél.: 2-2131.
7461—7-2 (6 fs) 82

1, MURRAY, 5 pièces plus bain, moderne, pour le mai, 5, 6 et 7 pièces plus bain pour 1er octobre. S'adresser 115, CHEMIN STE-FOY. Tél.: 3-0776.
7280—8-2 (26 fs) 82 B. ST-S.

FRASER 290. Beau grand logement, 8 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude, propre, fini moderne, foyer, balcon, bien situé, 2e. S'adresser: 272, FRASER. Tél.: 5224.
7288—8-2 (6 fs) B. et ST-S.

27, DES FRANCISCAINS, logement 9 pièces, système de chauffage. Améliorations modernes. Belle localité. Loyer raisonnable. Informations: Dr ALPHONSE DION, 24, COTE DU PALAIS. Tél.: jour 2-2153, soir 2-6589.
7294—9-2 (6 fs) 82 B. et ST-S.

201, DES FRANCISCAINS, 6 chambres, plancher bois dur, moderne, chauffé, clair de tout. SIROIS, SIROIS LESAGE LTEE, notaires, RUE COUILLARD, Québec. Tél.: 2-3912.
7291—9-2 (6 fs) 82 B. et ST-S.

AVE DES LAURENTIDES: 3, 5 et 8 chambres.
Ave Belvédère : — 3 chambres, logements chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. 109, ave Murray: Maison semi-détachée, 11 chambres, deux chambres de bain, avec garage. S'adresser : CHRYSANTHE JOBIN, 182, LATOURELLE. Tél.: 5338, soir, tél.: 6985, 3-1701 et 2-3593.
7299—10-2 (6 fs) 82 B. et ST-S.

24, AVENUE MURRAY, logement 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige et vidange, balcon en avant et arrière, 3e étage. S'adresser : 415, ST-CYRILLE. Tél.: 3-4394.
7256—10-2 (26 fs) 82 B. et ST-S.

RUE ST-CYRILLE Nos 464-462. — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, 2ième et 3ième étage. S'adresser : O. PLAMONDON, tél.: 8167 — 3-3826.
7194—10-2 (26 fs) 82 B. ST-S.

Haute-Ville

19, SALABERRY 6 chambres, chambre de bain, $35. LOGEMENT chauffé, planchers bois dur. LAVIGUEUR & HUTCHISON, 81, ST-JEAN. Tél.: 2-2123, ou M. CHS LAVIGUEUR, 29, CREMAZIE. Tél.: 3-1806.
8851—21-3 (12 ms) 82

15, RUE BUADE, 3e étage, plain-pied, 4 grandes pièces chauffées. Pour renseignements, s'adresser : J.-E. LIVERNOIS LTEE, RUE ST-JEAN, Québec.
7457—7-2 (6 fs) 82

GRANDE ALLEE. — Logements 7 pièces, plus chambre de bain, dépense, eau chaude à l'année et chauffés, 2 au 3ième étage, 1 au 2ième. Téléphones: 4-1410 et 3-1560.
7182—7-2 (6 fs) 82 H. V.

APPARTEMENTS LAVAL, 16 rue Laval, 6 pièces, chauffés, glacière électrique, poêle à gaz, salle à manger meublée, eau chaude à l'année. Endroit paisible, visible 1 h. à 4 hres. Tél.: 2-3030.
7286—7-2 (6 fs) 82 H. V.

HAUTE-VILLE. Maison à louer, Avenue LAURIER, 279, 311, 9 pièces plus 2 chambres de bain, chauffée, système central, eau chaude à l'année. S'adresser : AMEDEE DEMERS, 60, CHEMIN GOMIN. Tél.: 4-2506.
7287—7-2 (6 fs) 83 H. V.

2 APPARTEMENTS chauffés et meublés, 2e et 3e plancher. S'adresser: 26, ST-JEAN. Tél.: 4-0574 ou JOS. COTE LTEE, 188, ST-PAUL. Tél.: 2-1271.
7472—8-2 (6 fs) 82

FLAT A LOUER, 2 pièces, 3 fenêtres, coin Fabrique et St-Jean, chauffé, meublé. Autre flat, 3 pièces. S'adresser : 42, STE-FAMILLE.
7491—9-2 (2 fs) 82

15, CHARLEVOIX, grand plain-pied, bas, 5 pièces plus bain de chambre, chauffé. Endroit central. Informations. DR ALPHONSE DION, 24, COTE DU PALAIS. Tél.: 2-2153; soir: 2-6589.
7293—9-2 (6 fs) 82 H. V.

JEANNE D'ARC, 56 — Deuxième plancher (maison à deux logements) cinq belles chambres, en plus chambre de bain et boudoir, chauffé, eau chaude. S'adresser : MME DR A. LAVOIE, Sillery. Tél.: 5861, ou N. LAVOIE, 69 Lachevrotière. Tél.: 2-7218.
7526—9-2 (3 fs) 82—B.S.S.

A Lévis

MAISON A LOUER, 7, rue St-Edouard, Lévis. Un logement de neuf appartements, chauffage eau chaude, chambre de bain, garage, grand terrain pour culture. S'adresser : 191, ST-GEORGES, Lévis. Tél.: 540.
7245—4-2 (6 fs) 83 Lév.

LOGEMENT A LOUER en parfaite condition, situé 119, rue St-Georges. Pour toute information s'adresser à REMI LAVALLEE, 117, RUE ST-GEORGES, Lévis. Tél.: 250.
7245—4-2 (6 fs) 82 Lév.

Manufactures Louer ou V.

A LOUER manufacture située au no 40, rue d'Argenson, occupée antérieurement par Adélard Guay Enr., comme manufacture de chaussures. S'adresser à FERDINAND AUDET, notaire, 147, BOUL. LANGELIER, Québec. Tél.: 3-3378.
6313—24-1 (26 fs) 92 A.

St-Roch et Jacques-Cartier

222, RUE DU ROI. Logement 8 pièces plus chambre bain, réparé 1937, cave, hangar, rallonge, cour. Pas chauffé. Prix $32. S'adresser: 222½, DU ROI. Tél.: 3-3293.
7150—27-1 (26 fs) 82 ST-R. et J.-C.

St-Sauveur et St-Malo

89, RUE AQUEDUC, logement à louer chauffé, 5 pièces plus chambre de bain. Très propre. S'adresser: 83½, MGR GAUVREAU. Tél.: 4-0132 ou 3-3069.
6832—2-2 (12 fs) 82 ST-S. ST-M.

AVENUE RENAUD, logement 6 pièces plus chambre de bain, tank à eau chaude. S'adresser : 101, AVENUE RENAUD. Tél.: 4-0463.
7490—9-2 (6 fs) 82

St-Pascal Baylon

7, RUE ST-EUGENE, 4 chambres plus salle de bain, chaud et très propre. Convlendrait à futurs époux ou petite famille.

9, RUE ST-EUGENE, 5 grandes chambres, plus salle de bain, deuxième étage, veranda, hangar, garage, cour. Bon marché. S'adresser à : A.-L. COTE, 13, ST-VALLIER. Tél.: 7171, soir 3-3028.
7296—9-2 (26 fs) 82 ST-P. B.

ST-PASCAL BAYLON. — Rue de la Ronde, Nos 164 — 168, 1er étage, 5 pièces plus chambre bain, très éclairées. S'adresser: O. PLAMONDON, tél.: 8167 — 3-3826.
7193—10-2 (26 fs) 82 ST-P. B.

St-François d'Assise

33, CARIGNAN-SALLIERES, près hôpital St-François d'Assise, 7 grandes pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, moderne, balcon, dépense, garage, 2e étage. OMER TURGEON, Tél.: 3-3684.
7269—4-2 (6 fs) 82 ST-F. A.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE. — Logement à louer, 6 pièces plus chambre de bain, avec ou sans garage. S'adresser à 189, BOULEVARD BENOIT XV. Tél.: 4-2247.
6176—6-2 (12 fs) 82

St-Jean-Baptiste

54½, D'ARTIGNY, logement chauffé, 6 pièces plus chambre de bain, endroit idéal, près Grande-Allée, pour famille sans enfant. $55.00. S'adresser: 54½, D'ARTIGNY.
7425—4-2 (6 fs) 82

Limoilou

LOGEMENT 6 pièces plus chambre de bain, plancher bois dur. Situé à Limoilou. S'adresser à JOSEPH RACINE, 299 DE LA CANARDIERE. Tél.: 4-4526.
7147—27-1 (26 fs) 82

TROIS LOGEMENTS MODERNES à louer, 6 pièces plus chambre de bain, plancher en tuile, chauffés, planchers bois dur, eau chaude à l'année. 2 pour possession immédiate. S'adresser : 683, 4e AVENUE. Tél.: 4-1620.
7404—8-2 (6 fs) 82

Sillery

SILLERY. — Beau logement à louer, 8 chambres. S'adresser: EMILE GIGNAC, 2, AVENUE MAGUIRE. Tél.: 3-1414.
7471—8-2 (6 fs) 82

Charlesbourg

GROS PIN, CHARLESBOURG, au 2ième étage, logement 6 appartements plus chambre de bain. Tél.: 4-2278
7190—10-2 (2 fs) 82 CH.

Maisons à Louer

159, GRANDE-ALLEE, maison à louer, 7 pièces chauffées, clair de tout. S'adresser : SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, RUE COUILLARD. Tél.: 2-3912.
7453—7-2 (6 fs) 82

Magasins à Louer

MAGASIN A LOUER, situé à 162, COTE D'ABRAHAM, Québec. S'adresser OSCAR PLAMONDON. Tél.: 8167 ou 3-3826.
6389—23-1 (26 fs) 86

559, ST-JEAN. Beau magasin à louer, 2 grandes vitrines, plancher en terrazzo. Possession immédiate. S'adresser : CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN, 72, COTE DE LA MONTAGNE. Tél.: 4-2463.
7275—4-2 (6 fs) 86

Logements Demandés

ON DEMANDE un logement de trois ou quatre pièces, chauffé, à la Haute-Ville, ou dans Belvédère; ou trois chambres dans maison privée. S'adresser à 9776 ou après six heures à 2-4954.
7614—10-2 (6 fs) 82A

Quartiers Divers

LOGEMENTS A LOUER et deux magasins dans divers quartiers de la ville. Pour informations s'adresser au bureau : ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, ST-PIERRE.
7257—31-1 (26 fs) 82

Logements et bureaux à louer

S'ADRESSER A M. C.-E. MIGNER, 72, RUE DE L'EGLISE. Tél.: 2-3130 ou 4-1340.

96, MARQUETTE, magnifiques logements, 6 pièces plus chambre de bain chauffés. Réfrigérateurs électriques, système de Televox, service de concierge, maison neuve, libres immédiatement.

98, MARQUETTE, même description que plus haut mentionné, prêts le 1er mai.

50, ST-PATRICK, logements de 5 pièces, chauffés.

72, DE L'EGLISE, grands et petits bureaux, chauffés et éclairés, prix avantageux.
6838—10-2 (6 fs) 82 Q. D.

Extermination

COQUERELLES, PUNAISES

MAHEU et MAHEU & Cie. Tous nos ouvrages d'extermination d'insectes, avec ou sans gaz, sont entièrement garantis. Meilleures références. Nous vendons la poudre à Coquerelles "Mysterieuse" et le liquide à punaises "Mysto" parfume et garanti 100% actif en vente partout. Consultations gratuites. 145, DU PONT, Québec. Tél.: 8380.
7932—11-2 (12 mois) 42

GRANDE VENTE DE FEVRIER
QUI DURERA 8 JOURS

50 CHAPEAUX à liquider. Pour Dames et Fillettes. Valeur $1.95 pour .29
300 ROBES nouvelles, nous venons de les recevoir, imprimées et unies. Toutes les nuances. Val. de $2.95 pour 1.00
200 BELLES ROBES de Coton, grandeurs 14 à 44. Val. de $1.00 pour .59
ROBES IMPRIMEES. Un lot de robes imprimées et unies. Val. $3.95 et $4.95 pour cette vente 1.98
CAMISOLES et BOUFFANTS pour dames, très pesant. Val. .49 pour .29
JUPONS "SLIP" pour dames, en crêpe de suède et vico crêpe. Dans toutes les nuances. Val. .99 2 pour 1.00
JUPONS "SLIP" en coton pour Dames. Val. .49 pour .25
CORSETS. Un lot de corsets pour Dames. Val. $1.98 offerts à .79
BRASSIERES. Un lot de brassières pour dames. Val. jusqu'à $1.00 pour .29
COUVERTES de Flanellette. Grandeur 72 x 90. Val. $1.39 pour .95
COUVERTES en édredon pour bébés. Val. .98 pour .39
BAVETTES pour Bébés, Fantaisie. Toutes les nuances. Val. .25 pour 2 pr .09
FLANELLETTE blanche 19 x 25. 10 verges pour 1.00
COTON jaune 36 x 40 pcs. Valeur .15 la verge pour .07
SERVIETTES de bain. Val. .15, pour cette vente 2 pour .15
SERVIETTES. Un autre lot de serviettes grandeur 44 x 22. Val. .79 pour .45
TAPIS de table en soie importée 54 x 54. Val. $1.95 pour .98
TAPIS de table, autre grandeur 72 x 90 val. $4.95 pour 1.59
NAPPES 36 x 36. Val. .30 pour cette vente 5 pour 1.00
MOUCHOIRS pour dames. Val. .35 la douzaine, pour .15
TRES GRANDS MOUCHOIRS pour hommes avec bord de couleur. Val. 3 pour .25. En vente 3 pour .09
BROSSES A DENTS avec étui. Val. .15 chacune. 2 pour .09
BAS de cachemire de laine pour dames. Val. $1.49. 3 paires pour 1.00
BAS de CHIFFON pour dames. Val. .69. La paire .39
COUVRE-PIEDS de soie. Val. $1.49 pour .89

GRANDS SPECIAUX pour Messieurs

COMBINAISONS PENMAN'S 95 pour hommes. Val. $3.50 pour 2.99
CAMISOLES Penman's 95. Val $1.95 pour 1.59
COMBINAISONS Penman's 71. Val. $1.50 pour 1.29
CAMISOLES ET CALEÇONS Penman's 71. Val .89 pour .69
COMBINAISONS coton ouaté. Val. $1.29 pour .89
CAMISOLES ET CALEÇONS ouatés. Val. .79 pour .49
COMBINAISONS coton ouaté pour garçon. Val. .89 pour .59
CAMISOLES ET CALEÇONS "St-Georges". Val. $1.49 pour .79
COMBINAISONS Penman's 71 pour garçon. Val. .98 pour .69
BAS DE LAINE et Bas de fantaisie pour hommes. Val. .29 pour .19
BAS golf pour garçons, pure laine. Val. .49 pour .29
50 douz. de CRAVATES val. .25. Pour cette vente .09
Un lot de CHANDAILS en laine fine pour garçons avec fermoir éclair "Zipper" et en laine brossée, grandeurs 26 à 34. Val. $1.19, pour cette vente .99
GROS CHANDAILS pour hommes tout laine. Val. $2.49 pour 1.19
GANTS Kid doublés pour hommes et en laine bouclée de toutes les nuances. Val. $1.95, pour .99
CASQUES en cuir pour garçons. Val. $1.25 pour .79
GUETRES pour hommes. Val. $1.00 pour .59
CUILLERES-FOURCHETTES et COUTEAUX chromés. Val. .25 pour .09
CUILLERES à thé. Val. .15, 2 pour .09

JOS. LAHOUD
114, de la Couronne GROS ET DETAIL Tél. : 2-6053

MAISONS A VENDRE

Belvedère et St-Sacrement

MAISON A VENDRE, située dans la plus belle partie de la ville, 10 chambres, occasion exceptionnelle. S'adresser: 164, GRANDE-ALLEE.
6678—13-1 (26 fs) 84 B. St-S.

POURQUOI PAYER LOYER. — Profitez du Plan fédéral. Visitez les maisons neuves de l'avenue Gauthier, près de Ploermel. Informations EUGENE CHALIFOUR. Tél.: 8038, 3, AVE PLOERMEL.
6961—25-1 (26 fs) 82 B. et ST-S.

109, AVE MURRAY. Maison semi-détachée, 11 chambres, deux chambres de bain, en parfaite condition, avec garage. Conditions avantageuses. S'adresser à C. JOBIN LIMITEE, 182, RUE LATOURELLE. Tél.: 5338. Le soir, tél.: 3-1701, 6985.
7297—10-2 (26 fs) 84

St-Roch et Jacques-Cartier

LOGEMENTS CHAUFFES, 7 appartements plus chambre de bain, situés au nos 638A, 635B, St-Vallier. Informations: CIE COMMERCIALE DE QUEBEC, 47, RUE ST-LOUIS. Tél.: 2-7972.
7463—10-2 (26 fs) 82

Limoilou

MAISON A VENDRE ou ECHANGER pour terrain, en bas de l'évaluation municipale. Pour informations, s'adresser : 115, 8e RUE, LIMOILOU.
7402—8-2 (3 fs) 84

Propriétés à Vendre

MAISON NEUVE, située près de l'église, à 6 milles de Québec, lambrissée en brique, aqueduc, terrain 90 x 230 pds. Route ouverte l'hiver. Prix $2,500. S'adresser tél.: 6886.
7271—4-2 (6 fs) 84

PROPRIETE A VENDRE. Maison seule, brique solide, système eau chaude, avec garage. S'adresser sur les lieux à 125, RUE DE L'EGLISE, Québec.
7173—4-2 (6 fs) 126

Réparations Diverses

APPELEZ 4-3883 — SERVICE DE REFRIGERATION de QUEBEC. Nous réparons toutes les marques de réfrigérateurs, avec garantie de satisfaction. Nos prix sont modérés.
7616—10-2 (6 fs) 135

Réparation de Meubles

MEUBLES REPARES à prix réduits. Rembourrage, vernissage, etc.
AU MEUBLE MODERNE, 188, ST-JEAN, Tél. : 6029.
7242—3-2 (Ven. mer au 29 mars) 134.

Servantes Demandées

ON DEMANDE une servante avec bonnes références. S'adresser à 78 AVENUE BROWN, Québec.
7409—7-2 (6 fs) 143

BONNE SERVANTE possédant références, et aimant les enfants, demandée immédiatement. S'adresser à 107 ST-CYRILLE, Québec.
7317—8-2 (3 fs) 143

ON DEMANDE une servante, pas de cuisine. Place à l'année. Devra fournir bonnes références. S'adresser: MME ADJUTOR MICHAUD, 136 DE LA RONDE (St-Pascal Baylon)
7625—10-2 (6 fs) 143

Suggestions

DESIREZ-VOUS UN NETTOYEUR dans votre localité? Si oui, écrivez M. A. FONTAINE, Gérant District BUANDERIE JOLICOEUR, Boulevard Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. Inutile de s'adresser ailleurs.
7504—6-2 (6 fs) 146

Haute-Ville

MAISON à vendre, rapportant 13½% de revenus, située à la Haute-Ville, rue St-Patrice, prix avantageux Ange-Gardien, bonne propriété de 8 appartements, grand terrain à vendre pour la moitié de l'évaluation, occasion exceptionnelle. S'adresser à C.-E. MIGNER, 72, RUE DE L'EGLISE. Tél.: 2-3130.
6034—6-2 (6 fs) 84

COIN CARTIER. — Bien située, maison 3 logements, améliorations modernes, à vendre en bas du prix de l'évaluation. EMILE BROUSSEAU, Immeuble-Assurance, 255, ST-JEAN. Tél.: 4-2763.
7273—4-2 (6 fs) 84

St-Sauveur et St-Malo

MAISON A VENDRE bon marché pour prompt acheteur. Pour informations, s'adresser à 223, RUE DUROCHER, Mme DAIGLE.
7023—10-2 (2 fs) 84

Divers

POUR REGLEMENT succession, 301, avenue Raymond, Everell. Terrain 90 x 100, maison 2 logements, fournaise à eau chaude, garage, près station Clermont, route nationale. S'adresser J.-A. DION, 84, ST-PIERRE, tél. 2-2721 ou 8653.
7261—1-2 (12 fs) 84

MAISON route nationale, 2 logements, emplacement 3861 pieds, tramways, autobus. Prix $1700, $1,000 comptant, $15 par mois sans intérêt. E. LEMIEUX, 114, DES FRANCISCAINS. Tél.: 6386.
7272—8-2 (6 fs) 84

St-François d'Assise

MAISON A VENDRE, 2 logements, 3 appartements plus chambre de bain, prix $3,500. S'adresser : 83, RUE DE LA NORMANDIE. Tél.: 4-2262.
7429—4-2 (6 fs) 84

Teinturiers

LA TEINTURERIE FRANÇAISE, LTEE — $1.00 nouveau prix pour nettoyage. Pressage, nettoyage. Spécialité, teinture de soies. Département spécial pour commandes de la campagne. Soulletons commande d'essai. 565, ST-JEAN, Québec. Tél.: 4-4686
6834—21-1 (26 fs) 151

TEINTURERIE DORCHESTER $1.00 — Teinturier - Nettoyeur - expert Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé d stérilisation 100% efficace au prix populaire $1.00. Robes unies, complets, paletots de printemps Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements 116-120, RUE DORCHESTER, Québec Tél.: 4-2484.
6091—26-1 (7 mois) 151

Teinturerie MATHIEU Ltée PROFITEZ DE NOS BAS PRIX spéciaux dans le nettoyage à sec, pressage, teinture de complets, paletots robes, manteaux, etc. APPELEZ 4-1600. Service prompt et courtois. 15, RUE ST-ALBERT, Québec.
9723—21-4 (12 mois) 151

Reprise Française Enrg. TISSAGE INVISIBLE, réparations de tous genres : robes, manteaux, habits mités, brûlés et déchirés. Une visite est sollicité. Mlle L. BOSSE, 132 D'ABRAHAM. Tél.: 2-2247
7131—27-1 (ven. sam. mer au 25-3) 161

Terrains à Vendre

VASTE TERRAIN 76 pds par 37 pds de front. Situé rue Turgeon. Avec dépendances. ECRIRE CASIER 625, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
6036—8-2 (6 fs) 152

Terres à Vendre

CHARLESBOURG-OUEST, 2 milles de l'église, 99 arpents de culture et 20 arpents en bois. Pour informations, s'adresser à GEORGES BOIS, CHARLESBOURG-OUEST, P. Q.
7617—10-2 (3 fs) 153

Les belles
FOURRURES
d'hiver

Mesdames,
avant d'acheter votre nouvelle fourrure d'hiver et de décider au sujet de vos réparations
consultez les annonces ci-dessous :

FOURRURES THIBAULT

TOUJOURS en mains, les dernières créations en fourrures, tels que : manteaux garnitures et parures de cou. Notre atelier est à votre disposition, pour tous travaux tels que repassage réfections ou teintures.
TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS
SUGGESTIONS : Spécialité manteaux de fourrure faits sur ordre Toujours en stock splendide assortiment à Québec, de parures de cou, en renards argentés ou autres Aussi martres de toutes sortes ainsi que petites parures très bon marché.
ACHETONS PEAUX VERTES ET PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX DU MARCHE
AVIS AUX TRAPPEURS OU ELEVEURS DE RENARDS
FOURRURES THIBAULT
282, rue St-Jean, Québec
Tél : 2-3087
9272—2-4 (12 mois) 71

ULD. BEDARD
Fourrures
244, RICHELIEU. Tél.: 3-4892. Réparations. Manteaux sur mesures. Machine ultra moderne pour nettoyage de vos fourrures. Repassage de vos peaux ainsi que montage. SPECIAUX : Manteaux mouton de Perse $190.00, manteaux chat sauvage $175.00.
Attention aux commandes par la malle.
6437—20-1 (26 fs) 71

CHS-N. EMOND
FOURRURES 10% A 25% sur tout le stock. Transformation et réparations sujets à escompte, temps limité, coupe garanti. Nouvelle adresse, 85, DES COMMISSAIRES, Québec. Tél.: 6741
5701—24-12 (Sam. lun. jeu. au 20-2) 71

OVIDE MARCEAU LTEE
MAISON 30 ANS D'EXISTENCE — Venez voir nos vitrines Grand assortiment de renards argentés, capes, boléros. Martres du Nord fonncées absolument naturelles. Nous avons actuellement 200 manteaux confectionnés avec les plus récentes créations. Profitez du choix et de la qualité en donnant vos commandes maintenant pour votre manteau de mouton de Perse, Hudson Seal, Chat Sauvage, Rat musqué, etc. Nous vous garantissons satisfaction. 839, RUE ST-VALLIER, Québec.
2906—3-8 (6 mois) 71

HENRI POITRAS
FOURRURES
GRANDE VENTE de surplus de stock, 25% à 40% de réduction pour l'achat ou réparation de fourrure. Ouvrage fait par des experts sur coupe Mitchell de New-York. Patron individuel pour chaque client. Assortiment de fourrure au complet. 78, DOLBEAU, (près des Franciscains). Tél.: 6294.
8565—26-8 (12 ms au 25-8-39) 71

OVIDE MARCEAU LTEE
MAISON 30 ANS D'EXISTENCE — Venez voir nos vitrines. Grand assortiment de renards argentés, capes, boléros. Martres du Nord fonncées absolument naturelles. Nous avons actuellement 200 manteaux confectionnés avec les plus récentes créations. Profitez du choix et de la qualité en donnant vos commandes maintenant pour votre manteau de mouton de Perse, Hudson Seal, Chat Sauvage, Rat musqué, etc. Nous vous garantissons satisfaction. 839, RUE ST-VALLIER, Québec.
7162—3-2 (7 mois) 71

EURORE POLIQUIN
PROFITEZ des bas prix de janvier pour l'achat de votre manteau de fourrure. Fourrure de haute qualité, finition de 1ère classe. Confiez-nous vos renards argentés pour fabrication 158, 2ième AVENUE. Tél.: 4-1239
9103—31-3 (12 ms) 71

Terres Demandées

CONFIEZ-NOUS la vente de vos terres, nous en avons une grande demande pour le printemps. LE CREDIT METROPOLITAIN ENR., 115, ST-JEAN, Québec. Tél.: 4-0606
7518—8-2 (12 fs) 153A

Voyageurs Demandés

VOYAGEUR DEMANDE pour la ville de Québec, de préférence ayant dans le passé visité les marchands de fer et épiciers. Position sérieuse. Pour application écrire à CASIER 617, L'ACTION CATHOLIQUE, Québec.
7308—28-1 (26 fs) 156

Non-Classifiées

DISCOURS - ADRESSES
SI VOUS AVEZ des discours, conférences, traductions, lettres de circonstance ou des adresses à faire composer, écrivez à
SIMON LORD
Casier No 306 L'ACTION CATHOLIQUE, Québec, P. Q.
2-5 (J N O) 100

Funérailles de Mme Wilfrid Podesto

A. ST-MALO

D'imposantes funérailles ont été faites à St-Malo, le 30 janvier, à 9 heures, à Mme Wilfrid Podesto, née Marguerite Marchand, épouse de M. Wilfrid Podesto, employé à l'Imperial Oil.

Elle laisse, pour pleurer sa perte, outre son époux, son père, sa mère, M. et Mme Gaudias Marchand; ses frères: Ange-Albert, Gaston, Adrien, Roland Marchand; son grand-père, M. Arthur Malte; son beau-père, M. Michel Podesto; ses beaux-frères: Joseph et Arthur Podesto; ses oncles: Arthur, Adélard et D. Matte, Fr. Marchand, Art Marchand, Adélard Marchand, Joseph Marchand, Arch et J.-Bte Marchand, Alex. Marchand, O. Roy, Paul Plamondon, Hector Drolet et Armand Roy; ses cousins: Armand, Roger, Charles, Arthur, Claude Malte, Arthur, Paul, J.-Bte et Joseph Marchand, Joseph Podesto, Ferdinand et Adélard Piché, Adélard et Lauréat Plamondon, Jos. Bilodeau, Z. Germain, Charles Lavallée, Arthur Grosleau, Donat St-Pierre, Ferdinat Germain.

L'église était ornée de ses plus riches tentures.

La levée du corps fut faite par M. le curé de la paroisse, M. le chanoine Frs Lamontagne. M. l'abbé J. Edmond a chanté le service, assisté de l'abbé H. Chouinard et de l'abbé E. Marcoux, comme diacre et sous-diacre.

Des messes furent dites par MM. les abbés P.-E. Arsenault et L. Chabot.

A l'orgue, M. J. Fortin. "O Salutaris Hostia" fut chan

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre.— Discours...

(Suite de la page 19)

qui semblait lui convenir le mieux dans les circonstances. Le président actuel de la Chambre était choisi, à ce moment-là. Nous l'avions choisi pour sa compétence, son autorité et son impartialité. Mais les députés savent que l'orateur, de par ses fonctions, ne parle pas; et je suis convaincu que le député de Québec-centre aurait été à sa place.

M. Chaloult. — Le député de Québec-centre n'avait pas assez de jugement pour être ministre, mais on lui a offert la présidence du conseil économique, la présidence de la commission de l'électricité.

M. Duplessis. — Jamais. J'ai offert au député de Québec-centre de le nommer sur la commission des eaux courantes. Il m'a dit : Est-ce que je vais être président ? J'ai dit : non, parce que M. Mercier est un honnête homme et il restera président.

Le Dr Hamel.— Le premier ministre m'a offert la présidence de la commission de l'électricité. J'ai dit : quels pouvoirs me donnerez-vous ? Il m'a répondu que l'on verrait ça plus tard. J'ai dit qu'une commission sans pouvoirs, ça ne m'intéressait pas. Le matin même de l'assermentation, on m'a offert un ministère sans portefeuille. J'ai refusé parce qu'on ne voulait pas prendre le député de Montmagny.

M. Duplessis.— Si je comprends bien, ils voulaient tous être ministres.

M. Grégoire. — La veille de l'assermentation du cabinet, le premier ministre m'a offert un ministère. J'ai répondu que c'est d'abord au député de Québec-centre que cette offre devait être faite. Comme le premier ministre insistait, j'ai dit que j'avais la mairie de Québec et que ça me suffisait, que ça prenait tout mon temps. (Le premier ministre rit bruyamment). Le premier ministre sait que c'est vrai et la population me croira de préférence au premier ministre.

M. Sauvé. — C'est la seconde fois au cours du même débat que cette question est soulevée. D'un côté, on dit blanc; et de l'autre, on dit noir. Comme je l'ai déjà expliqué, je suis absolument incapable de trancher le débat. Je ne peux pas me prononcer, puisque je n'ai pas assisté au marchandage. J'ai été élu orateur à l'unanimité de mes collègues. Je ne l'ai pas demandé, j'ai accepté, tout simplement. Je demande qu'on s'en tienne au cadre du débat sur l'adresse. On évitera ainsi des incidents désagréables.

M. Grégoire. — Puis-je ajouter un mot ?

L'orateur. — Ca fait déjà plusieurs fois que cette affaire est discutée en Chambre.

M. Patrice Tardif (U.N. Frontenac), (s'adressant à M. J.-E. Grégoire). — Prenez votre pilule.

M. Chaloult. — Le premier ministre semble toujours disposé à me faire la leçon. Cela est de nature à prolonger le débat. S'il était silencieux, cela irait plus vite.

Le député de Québec-Centre n'a pas agi par dépit. Les députés de Québec-Centre et de Montmagny n'étaient pas tellement gens à vouloir des portefeuilles puisqu'ils les refusaient tous. Ils n'en voulaient pas à moins qu'on leur donne au préalable l'assurance formelle de procéder à la réalisation de leur programme. Ce sont là des faits aujourd'hui historiques et il importe qu'ils ne soient pas déformés.

L'hon. secrétaire de la province, oh! que je regrette qu'il ne soit pas là ce soir, a dit du député de Québec-Centre qu'il se promenait avec une encyclique d'une main et une turbine dans l'autre. Lui dire cela, lui l'héritier du comté de Labelle (ancien comté de M. Henri Bourassa). Le député de la Rivière-du-Loup parlait l'autre jour de la façon dont avait été accueilli par le premier ministre, alors chef d'Opposition, le mot de M. Taschereau, disant : Nos adversaires vous offrent des encycliques, nous nous vous offrons du pain".

Faudra-t-il suivre l'ancien régime jusque dans ses détails et l'imiter même dans ses calembours.

Un ministre de l'Instruction publique dire des choses pareilles sur les encycliques, faire de l'esprit de cette sorte, lui un lettré, car je veux bien supposer qu'il l'est (rires). Ce ne sont pas là des arguments. Ce que nous voulons ici, c'est de la législation sérieuse.

Voix à droite. — Assisez-vous on va en faire.

M. Chaloult. — Qu'on se livre à d'aussi piètres, d'aussi plats calembours, dans le salon de la race. Sans doute, le ministre de l'Instruction publique a dépassé sa pensée.

Je me retiens d'en dire davantage parce qu'il est absent.

Pourquoi ne pas s'être plutôt attaqué au discours du député de Québec-Centre. C'était un discours bien documenté. Cela aurait été mieux d'essayer de le démolir par des arguments.

Mais personne de la droite ne s'est attaqué au discours lui-même. On ne fait que des mots d'esprit, et quel esprit. Ce n'est pas là une méthode digne des représentants du peuple.

M. H. Beique (U.N. Chambly). — Oui, oui.

M. Chaloult. — Que l'on discute, mais que l'on discute avec des arguments. On aura beau faire contre le député de Québec-Centre, c'est un homme qui monte dans l'estime de la population. Je suis fier de mon chef (le député de Québec-Centre). C'est une âme noble. Je ne doute pas de sa sincérité, et je crois que pas un député n'en doute. Je suis convaincu que le premier ministre lui-même n'en doute pas (silence). Il a travaillé avec la plupart des députés. Ils connaissent tous sa grandeur d'âme, son désintéressement (silence).

Il me reste à parler d'une autre affaire qui a déjà fait l'objet de bien des déclarations. D'abord M. Edouard Lacroix (député libéral de Beauce aux Communes) a parlé de ces fonds électoraux en accusant le premier ministre d'avoir reçu $150,000 du trust de l'électricité pour sa campagne. Le député de Québec-Centre a aussi parlé de ces fonds électoraux. Le premier ministre a fait aussi des déclarations. Il en a fait une récemment et je me suis demandé s'il reconnaissait avoir reçu de l'argent ou s'il ne le reconnaissait pas.

Il y a d'abord une déclaration du premier ministre en date du 9 mars 1937 disant qu'il y a eu $10,000 de la Montreal Tramways; une autre en date du 2 mars 1937 où il nie avoir reçu $150,000, ou $9,000 ou même $1,500.

M. Duplessis. — Je regrette d'avoir à rétablier les faits si souvent. Il n'y a pas de contradictions dans ce que j'ai dit. En 1935, dans les conditions mentionnées antérieurement, il y a eu souscription, je l'ai appris, cela, beaucoup plus tard, après les élections, il y a eu une souscription de $10,000 de faite à l'Action Libérale Nationale. J'ai dit et je répète que cet argent est allé en partie à Paul Gouin pour qu'il se fasse élire dans l'Assomption; au député de Québec-Centre pour son élection, au député de Montmagny pour son élection. Je l'ai dit clairement. Je répète la même chose.

M. Hamel. — Je n'ai pas reçu un seul centin en 1935, ni de M. Gouin ni du premier ministre, ni d'aucun organisateur, et je défie qui que ce soit d'affirmer le contraire.

Mais j'ai donné de l'argent, par exemple, à vos ministres, à vos députés pour les aider dans leurs élections.

M. Duplessis. — D'où cela venait, cet argent ?

M. Hamel. — De ma petite caisse.

M. Duplessis. — Caisse personnelle ?

M. Hamel. — Caisse de souscripteurs qui étaient de mes amis. J'ajoute que le premier ministre m'a dit à moi, à l'époque, qu'il avait reçu $12,000 de la Montreal Power, mais pour être juste, je dis aussi qu'il m'a confié ne pas savoir que l'argent venait du trust.

M. Duplessis. — Je n'ai jamais dit cela. Ce que j'ai dit et je le répète c'est qu'il y a eu $10,000 qui ont été souscrits par la M.L. H. & P. et j'affirme et je répète, sachant bien ce que je dis, que cette somme est allée dans l'Assomption pour l'élection de M. Gouin, dans Montmagny pour l'élection du député actuel, et dans Québec-Centre.

M. J.-E. Grégoire (Montmagny). — Cette déclaration est tout à fait contraire aux faits. En 1935, c'était la pauvreté partout dans l'Action libérale Nationale. Nous n'avions pas un traître sou. Je le sais bien par expérience. J'ai conduit moi-même dans ma voiture, des orateurs et des organisateurs, payant leur compte à l'hôtel.

Dans Montmagny même, c'était la pauvreté complète. Plus tard, cependant, j'ai su qu'une somme de $400 avait été envoyée à quelqu'un, je ne sais pas qui. Je sais que certains journaux ont dit à l'époque le contraire. Mais j'affirme, ce soir, que tels ont été les faits dans Montmagny, et je sais qu'en les rétablissant, après ce que vient de dire le premier ministre, je serai cru.

M. Chaloult. — Avant de terminer, puisque c'est notre intention de collaborer je suggère au gouvernement de voter une loi pour réglementer les souscriptions aux fonds électoraux. Je sais bien qu'en 1936, nous étions dans dans l'opposition, mais tout de même on était assez large. Je me suis dit qu'une partie de l'argent avait bien pu nous être donné par les trusts, mais je me suis dit aussi qu'on s'en servirait pour faire la lutte aux monopoles.

Avant de terminer, il est une autre chose que je voudrais demander au premier ministre. Je l'ai entendu faire l'éloge de M. Hepburn, le premier ministre de l'Ontario. Je n'ai pas objection à l'amitié des deux premiers ministres. Mais M. Hepburn a fait des déclarations importantes dernièrement. Avant de partir pour Sydney, il a dit qu'il était impérialiste. Tout dernièrement en Australie, il a dit que le Canada serait disposé à fournir encore une armée d'un demi-million d'hommes si l'Angleterre était prise dans un conflit. Je constate que les deux premiers ministres sont bons amis, qu'ils paraissent s'entendre sur plusieurs points. Il peut y avoir de l'incertitude de causée par la déclaration de M. Hepburn. Si, le premier ministre ne dit rien, ne craint-il pas que cela soit mal interprété et qu'on prétende qu'il est du même avis que M. Hepburn.

M. Duplessis. — Est-ce une question.

M. Chaloult. — Oui, c'est la dernière.

M. Duplessis. — Très bien. Je comprends que ce n'est pas l'intention du député de me poser des questions embarrassantes et qu'il n'est guidé que par son souci de me rendre justice. Il sait aussi que je n'ai pas l'habitude de me soustraire à mes obligations. Je n'ai pas fait le voyage avec M. Hepburn, je n'ai pas non plus lu ses déclarations dans les journaux. Cependant si les déclarations qu'on lui prête sont exactes, ce n'est pas l'opinion du premier ministre de la province et du député des Trois-Rivières. Bien plus je citerai le député de Kamouraska. Il a dit tantôt que le député de Québec-Centre était pour lui une idole, qu'il l'aimait, qu'il l'admirait.

M. Chaloult. — Je veux bien laisser parler le premier ministre, mais il a répondu à ma question.

M. Duplessis. — Qu'on me laisse répondre.

M. Chaloult. — Le premier ministre m'a répondu et de façon satisfaisante.

M. Sauvé. — Je ne puis interrompre le premier ministre. Il est à donner son opinion comme le lui a demandé de le faire le député de Kamouraska.

M. Duplessis. — Je dis que le député de Kamouraska a fait l'éloge du député de Québec-Centre. Il a même dit que malgré toute son admiration pour lui il lui arrive de différer d'opinion avec lui. J'ai une grande admiration pour le premier ministre de l'Ontario, dont je connais la loyauté et la sincérité. Si les déclarations qu'on lui prête ont été faites, je n'hésite pas à dire qu'elles ne correspondent pas avec mes vues.

M. Chaloult. — Avant de terminer je voudrais dire un mot du député de Laval. On a dit qu'il avait commis des abus, que le ministre actuel offrait plus de garanties d'honnêteté. Ce sont des insinuations. Ces déclarations, je les ai trouvées pénibles. Quand on songe que le député de Laval a de grands enfants on s'imagine mal qu'on ait pu laisser ainsi pendant six mois planer des doutes sur lui, sans même lui offrir la chance de se défendre.

M. Leduc. — On vient de me mettre en cause.

M. Sauvé. — Est-ce un point d'ordre.

M. Leduc. — Non, mais l'on vient de faire allusion à moi.

M. Sauvé. — Si le député me dit immédiatement que ce n'est pas un point d'ordre je ne peux lui permettre de se lever.

M. Chaloult. — On a quelque chose à reprocher à M. Leduc ou rien à lui reprocher. Si on a quelque chose à lui reprocher qu'on le dise immédiatement et il pourra se défendre. Si l'on a rien à lui reprocher, je trouve pour le moins le procédé inqualifiable.

M. Chaloult termine ensuite son discours en offrant se plus entière collaboration et en demandant qu'on s'élève au-dessus des considérations purement partisannes.

L'hon. MENRY-L. AUGER

L'orateur suivant est l'hon. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation. Il débute en félicitant le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône. Il félicite aussi l'orateur de la Chambre. Après quelques considérations à l'adresse du chef de l'opposition l'invitant à faire une critique constructive, que le gouvernement ne craint pas, car il est toujours désireux de travailler dans l'intérêt du peuple. Il parle de l'ancien ministre de la voirie. "Quant aux attaques du député de Laval, contre le premier ministre, dit-il, elles ne me semblent pas celles d'un gentilhomme. Pour ma part, je n'hésite pas à dire que je n'ai pas confiance dans le député de Laval.

M. Casgrain. — Je soulève un point d'ordre. Un membre de la Chambre n'a pas le droit d'employer de telles paroles à l'égard d'un collègue.

M. Leduc. — Ces paroles du ministre de la colonisation sont pour le moins une appréciation que ne doivent pas permettre les règlements de la Chambre.

M. Duplessis. — Je dis que le ministre de la colonisation est absolument dans l'ordre lorsqu'il emploie de telles paroles. Il dit qu'il n'a pas confiance dans le député de Laval, et il l'a prouvé d'ailleurs dans le temps. On a le droit de dire que l'on n'a pas confiance dans un député, puisqu'il est permis de présenter une motion de non confiance dans tout le gouvernement ou même dans un ministre. C'est absolument conforme à la formule du parlementarisme. Le ministre dit qu'il n'a pas confiance au député de Laval. Si d'autres ont confiance en lui, c'est leur affaire. Pour moi, je n'ai pas confiance au député de Laval.

MM. Drouin, Charles-Auguste Bertrand, Gagnon, Chaloult et Bilodeau parlent tour à tour sur le point d'ordre. On signale que cette phrase peut s'interpréter dans deux sens, l'un inoffensif et l'autre injurieux pour le député de Laval.

M. Sauvé. — Au cours de la discussion sur le point d'ordre, l'on a prétendu que cette phrase pouvait s'interpréter de deux façons, l'une inoffensive et l'autre injurieuse. Si je prends cette distinction je dois dire que je ne puis lui prêter l'intention de blesser le député de Laval.

M. Auger. — Le ministre de la colonisation reprend son discours et se lance dans une démonstration de l'oeuvre accomplie par le gouvernement. Il procède par comparaison avec l'ancienne administration. Il montre que le premier geste du nouveau gouvernement fut de mettre le crucifix à la place d'honneur dans les deux chambres ainsi que dans les principaux bureaux du parlement.

Il montre que le gouvernement a rétablit le bulletin de vote avec talon afin d'empêcher la substitution de personnes dans les élections. Il dit ce que le gouvernement a fait pour empêcher de truquer les listes électorales en créant un bureau de revision de trois membres, un nommé par le gouvernement, l'autre par l'opposition et un troisième par les deux précédents. Il ajoute que c'est le nouveau gouvernement qui a fait disparaître la loi Dillon. Autrefois ajoute-t-il les sièges électoraux vacants restaient libres durant des mois. Depuis que nous sommes ou pouvoir les élections se sont faites en-dedans d'un mois. Autrefois l'on n'avait aucun sentiment de pitié pour les vieillards, les mères nécessiteuses et les aveugles. Aujourd'hui ils reçoivent leurs pensions. Les jeunes gens étaient abandonnés et nous leur sommes venus en aide. Les bûcherons étaient laissés sans défense aux mains d'exploiteurs. Nous avons fait augmenter leurs salaires et nous leur avons procuré de meilleures conditions de travail. L'accidenté a maintenant la liberté de choisir son médecin. Grâce au crédit agricole, le cultivateur est assuré de son patrimoine. Les communistes étaient libres autrefois. Aujourd'hui grâce à la loi du cadenas nous avons mis un frein à leur propagande désastreuse. Aujourd'hui aussi le colon est maître du bois qui se trouve sur son lot.

M. Auger dit que le département a tenu à établir dans la mesure du possible des colons dans les régions où le voisinage des régions organisées, qu'il a construit écoles et chapelles pour les besoins des colons.

M. Auger affirme que sous le régime Taschereau, il restait des milliers de milles de chemins à faire pour relier les établissements des colons aux grandes artères de la province. Depuis deux ans, 5,-200 milles ont été construits.

Il affirme que sous l'ancien régime on bâtissait des ponts sans chemins pour y arriver, et des chemins interrompus faute de ponts; il cite le cas d'un pont dans la région de Rimouski et qui servait non aux colons, mais pour les messieurs qui allaient chasser et pêcher.

Le ministre signale la disparition des arrestations sans mandat dans certaines offenses contre la loi des liqueurs et la nouvelle loi qui interdit aux ministres de détenir des directorats de compagnies, pendant qu'ils sont ministres.

M. Auger signale le développement de diverses industries nouvelles, grâce à la politique du département, ainsi la fabrication de bois de placage par l'utilisation des billes de souche, le développement de l'industrie du charbon de bois, et l'extraction d'une teinture vermillon à très bon marché dans la fabrication du charbon de bois.

Il raconte les essais encouragés et stimulés par le département pour l'emploi de gazogènes, ou moteurs qui fonctionnent au charbon de bois, moteurs qui permettront l'éclairage, le chauffage et surtout, la traction motrice à très bon compte. Il cite notamment les essais de M. H.-J. Alain, de l'Ecole technique des Trois-Rivières dans ce domaine, grâce aux encouragements donnés par le département.

M. Leduc dit que ça n'a pas été un grand succès. M. Auger répond que M. Alain a fait venir des gazogènes de plusieurs pays d'Europe.

(Suite à la page 23)

4 fois plus populaire que tout autre thé!

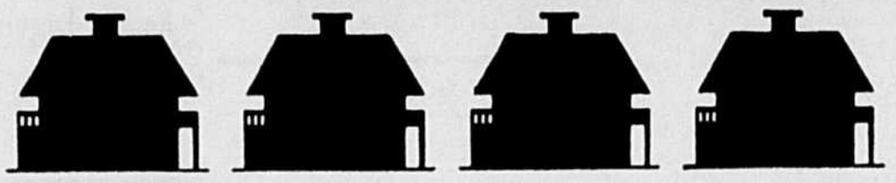

4 FOYERS POUR 1! De tout le thé acheté dans nos magasins, le DOMINO est employé dans 4 fois plus de familles que toute autre marque prise séparément.

AUPRES DES CLIENTS des MAGASINS DOMINION

PARMI nos clients, le Thé DOMINO se vend plus que toute autre marque dans la proportion de 4 pour 1. Et comme c'est un thé qui donne une valeur *additionnelle*, il se fait de *nouveaux* amis tous les jours. Après l'avoir comparé avec d'autres marque de thé — valeur pour valeur — des milliers de nos clients ont adopté le délicieux Thé DOMINO.

Essayez vous-même ce produit vraiment supérieur. Savourez-en la saveur riche et délicate, et sachez que c'est *un mélange de premier choix*. Le prix, toutefois, en est *modique* parce que nous achetons notre thé en quantités très considérables.

Bénéficiez de cette économie ! Servez à votre famille un thé plus délicieux qui vous coûtera meilleur marché. Achetez de ce Thé DOMINO dès demain ! Profitez en même temps des autres spéciaux Dominion. Pour épargner de l'argent, achetez aux Magasins Dominion.

SPÉCIAUX DE DEMAIN AUX MAGASINS DOMINION

SUCRE GRANULE 10 lbs .54 ★ FÈVES AU LARD CLARK 3 boites de 11 oz. .25 ★ CATSUP AUX TOMATES CLARK 2 bouteilles 12 oz. .25

[10] Feuilleton de l'"Action Catholique"

François de Bienville 131

prête ce nom si doux ! — veuillez lui donner la résignation que je vous demande pour moi-même. Que tout le poids de la douleur retombe sur moi seule ! Et lui, qu'il soit heureux avec une autre ... comme j'aurais pu l'être avec lui !

.....

Quand elle revint dans la chambre de son frère, Bienville s'approcha de la jeune fille d'un air joyeux.

—Marie-Louise ! dit-il en s'emparant d'une main qui se retira doucement de la sienne, Marie-Louise, ce nuage de malheur qui a paru plusieurs fois devoir crever sur nos têtes, disparaît enfin à l'horizon. Les desseins parvers de nos ennemis sont anéantis avec eux. Plus de craintes ni de larmes ! A nous la joie, car l'avenir est à nous !

—L'avenir n'est qu'à Dieu seul ! répondit Marie-Louise, dont le coeur se serra comme sous l'étreinte de la mort.

CHAPITRE XVII

JOIE ET DEUIL

Où courez-vous donc de si grand matin, mon compère ? disait M. Pelletier, le maigre mais riche marchand de fourrure de la rue Sault-au-Matelot.

La tête encore couverte de son bonnet de nuit, et ses bretelles négligmment attachées en guise de ceinture autour de son haut-de-chausses, il ouvrait en ce moment la porte de son magasin.

—Eh ! par la corbleu ! répondit M. Poisson qui passait en courant, ne savez-vous donc point la nouvelle qui court dans les rues ?

—Comment saurais-je ce que mon épouse ignore encore ?

Madame Pelletier passait à bon droit pour avoir l'oreille toujours à l'affût des nouvelles.

—I parait que la flotte de l'amiral Philippe a quitté le port et redescend vers le golfe, répondit l'épicier, qui continua sa course après s'être arrêté quelque peu pour reprendre haleine.

—Quoi ? qu'est-ce dit à cet instant une voix criarde partant de l'intérieur de la maison.

C'était madame Pelletier qui venait de s'éveiller.

Au même instant, la grosse cloche de la cathédrale fit entendre sa voix de basse, tandis que celles de toutes les communautés de la ville lançaient leurs notes d'alto ou de soprano à travers les couches de la brume matinale.

—Assurément que ce n'est point l'**Angelus**, dit M. Pelletier en entrant dans sa chambre à coucher, car on l'a sonné il n'y a pas plus d'une demi-heure.

Comme il apparaissait, une salve d'artillerie, partie soudainement de la haute ville, fit faire un bond prodigieux à madame Pelletier. Celle-ci, perdant son centre de gravité, vint s'abattre lourdement entre les bras de son époux, qui, gémitet, plia sous le fardeau.

—Mon Sauveur ! qu'est-ce que c'est ? s'écria la bonne dame. Le bombardement recommencerait-il ? On disait pourtant qu'il était fini.

—Je vais aller voir ce qui se passe à la haute ville, fit le mari, qui sortit après avoir endossé son pourpoint.

Ceci avait lieu le matin du 23 octobre.

Quand le digne marchand arriva à la haute ville, tout y semblait en mouvement. Officiers et soldats, militaires et bourgeois, tous couraient par les rues, s'appelant les uns les autres, se serrant les mains et riant aux éclats. Les femmes, en toilete des plus matinales, allaient d'une maison à l'autre, le teint très animé, la langue aussi. Il n'était pas jusqu'aux chiens qui n'aboyassent à l'envi, excités qu'ils étaient par cette joie bruyante qu'une bonne fée semblait avoir secouée durant la nuit sur cette ville si sombre et si peu riante depuis le commencement du siège.

Au château, M. de Frontenac se tenait sur la terrasse, entouré d'un groupe d'officiers non moins joyeux que les bourgeois de Québec.

—Le voilà donc qui s'enfuit, cet arrogant amiral, disait un officier garcon. Sont-ce là les résultats de ces grands airs de croque-mitaine que trahissait sa sommation ?

Le gouverneur regardait les dernières voiles des vaisseaux anglais. Elles s'éloignaient entre la Pointe-Lévis et l'île d'Orléans, et disparaissaient graduellement dans les derniers flocons de brume qui remontaient dans l'espace aspirés par le soleil.

C'était sur l'ordre du comte qu'on avait tiré le canon et sonné les cloches en signe de réjouissance.

Et certes, il y avait bien lieu d'être content de la prompte retraite des Anglais. Car outre le danger qu'on avait couru d'être conquis par un ennemi bien supérieur en nombre, la famine sévissait déjà dans la ville depuis quelques jours, lorsque les Anglais se décidèrent à lever le siège.

Mais pour expliquer le départ précipité de la flotte anglaise, il faut d'abord raconter en quelques mots les événements qui avaient eu lieu durant les deux jours précédents.

Pendant la nuit qui suivit le combat où Harthin trouva la mort et où MM. d'Orsy et de Sainte-Hélène, ainsi que Dent-de-Loup, furent tous trois blessés, Whalley fit approcher ses troupes de l'endroit où elles avaient débarqué. Mais ceux qui montaient les chaloupes s'y prirent avec tant de lenteur, que les Anglais durent renoncer à s'embarquer pendant cette nuit.

Le jour suivant, ils furent attaqués par quelques volontaires que commandaient les sieurs de Villieu, de Ca-

QUI VA PAR LA BONNE VOIE NE TOMBE PAS

Savoir choisir son chemin, c'est tout l'art de bien conduire sa vie. Vous connaîtrez sûrement la bonne voie pour vous enrichir si vous suivez régulièrement la route qui conduit à ***La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec*** pour y déposer vos épargnes.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
BANQUE D'ÉPARGNE

BUREAU-CHEF : 21, RUE SAINT-JEAN
12 SUCCURSALES À QUÉBEC ET 2 À LÉVIS

CINÉ BULLETIN

(Titre et texte enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1938)

Sous cette rubrique, pour l'information de nos lecteurs, nous donnons des indications diverses et une appréciation morale sur les films actuellement à l'affiche dans les cinémas de Québec, sans toutefois assumer la responsabilité quant aux autres parties du programme offert en ces salles.

Il n'est tenu, ici, aucun compte des réclames des exploitants du cinéma, et ce bulletin ne contient pas d'annonce payante.

Les cotations morales mentionnées plus bas s'inspirent aux meilleures sources d'information. Pour les films jugés condamnables, la note sera tempérée, s'il y a lieu, suivant les modifications ou coupures effectuées par le Bureau de Censure des vues animées de la province de Québec.

APPRÉCIATION MORALE
Classification

1. — Ne semble offrir aucun danger pour le public en général.
2. — Ne convient qu'aux spectateurs adultes sérieusement formés.
3. — A déconseiller, parce que dangereux
4. — A proscrire et à combattre.

N. B. — L'étoile (*) placée à la suite d'un chiffre indique un spectacle qui nous paraît comporter un réel intérêt.

Cette classification ne remplace d'aucune façon le jugement de la conscience; elle veut seulement le faciliter. Mu:ie de nos renseignements, chaque personne doit voir à quelle catégorie elle appartient et, dans le cas d'un danger particulier, déterminer prudemment si elle peut s'y exposer. Il va de soi que le jugement du confesseur prime tout autre en la matière.

"Cambrai"

MAID OF SALEM — — — — — — — 2
Chasse à un sorcier dans le village de Salem aux alentours de 1692. Film mettant en vedette Claudette Colbert et Fred MacMurray. Le fanatisme des puritains. Production qui ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.

HIT PARADE — — — — — — — — 1
En vedette : Phil Regan et Frances Langford. La scène où le héros fait un appel à la radio pour une jeune fille est émouvante.

COMMENÇANT DEMAIN
AFTER THE THIN MAN — — — — — 2
Voici la suite de THE THIN MAN. Myrna Loy et William Powell continuent l'histoire là où ils l'avaient laissée. Ce film repose sur un meurtre mystérieux. On ne connaît pas avant la fin l'identité du meurtrier, de sorte que l'intérêt reste toujours soutenu. Cette identité surprend le spectateur.

CALL OF THE WILD — — — — — — 1
Interprètes : Clark Gable, Loretta Young, Jack Oakie. Film adapté du roman de Jack London. Bon jeu des acteurs. Belle photographie. Les paysages sauvages de l'Alaska sont beaux à voir.

"Canadien"

LE MESSAGERS — — — — — — — 2
Drame tiré de la pièce d'Henry Bernstein. Et c'est du vrai Bernstein-triangulaire, intense et d'un monde spécial. Oeuvre qui retient l'attention par ses qualités techniques. Excellente photo bien montée. La mise en scène rend très bien l'atmosphère africaine. Interprétation merveilleuse de Gaby Morlay, Jean Gabin et J.-P. Aumont. Il y a dans cette pièce un suicide inexplicable. Le film est strictement réservé aux adultes cultivés.

L'OCCIDENT — — — — — — — — 2
Une jeune Marocaine, Hassinai, étudiante à Paris, tombera t dans la plus dégradante misère si un officier de marine ne la recueillait... Conflit des civilisations arabe et européenne. Interprètes : Charles Vanel, Le Vigan, etc.

LE PRINCE DE MINUIT — — — — 2
En vedette : Henri Garat, qui joue ici un de ses meilleurs rôles. Opérette adroitement réalisée, allegre et coupée de jolis airs. Musique agréable. Une bande joyeuse roule dans une splendide voiture vers le royaume de Palestrie et le pays des rêves heureux.

COMMENÇANT DEMAIN
ADRIENNE LECOUVREUR — — — 2
Maurice de Saxe rêve d'une couronne en Courlande. Un soir, à la Comédie française, il voit jouer Adrienne Lecouvreur et devient amoureux d'elle, au grand dépit de la duchesse de Bouillon. Maurice s'en va en Courlande, où le peuple prend parti pour lui. Il lui faudrait des troupes pour vaincre ses adversaires. La duchesse de Bouillon empêche que ces troupes lui soient envoyées. Dans ces pénibles circonstances, le comte Maurice de Saxe échoue et revient à Paris. Il aime toujours la charmante Adrienne. La duchesse, qui le sait, fait emposonner sa rivale. Lorsque Maurice rejoindra l'élue de son coeur, celle-ci expirera dans ses bras. Interprètes : Pierre Fresnay, Yvonne Printemps, Junie Astor.

LA DANSEUSE ROUGE — — — — 2*
Film interessant malgré ses défauts techniques. Bonne interprétation de Vera Korène, Jean Galland, et J. Worms. Vera Korène défend bien un rôle difficile. La note religieuse est correcte. A l'occasion d'un attentat nihiliste, une fille d'auberge, Tania, est condamnée à vingt ans de réclusion, mais un énigmatique personnage, le Docteur Karl, lui rend la liberté. Tania devient danseuse vedette. Un bâtonnier s'éprend d'elle. Survient alors la déclaration de guerre. La belle Tania avait toujours caché à son ami, le bâtonnier, qu'elle était au service de l'espion Karl. Car ce mystérieux bonhomme est un espion, et un vrai ! On dénonce et arrête Tania comme espionne. Malgré toute son éloquence, son bâtonnier d'ami ne peut lui éviter la peine capitale. Aidée d'une religieuse, LA DANSEUSE ROUGE affronte le peloton d'exécution avec courage.

LA BATAILLE SILENCIEUSE — — 1
Film dans le genre des romans d'aventures. Bonne bande dramatique et mouvementée. Jeu correct et agréable de Pierre Fresnay, Michel Simon et Kate de Nagy. René Bordier est envoyé dans les Balkans par son rédacteur en chef à la place d'un camarade. Il y retrouve la petite étudiante bulgare qu'il aime. Suit une série d'aventures peu drôles pour ce jeune reporter.

"Capitol"

ROAD TO RENO — — — — — — — 2
Une célèbre étoile de l'opéra a des difficultés en amour, mais, finalement elle sait apprécier les qualités et mérites de son mari. En vedette : Randolph Scott, Hope Hampton et Helen Broderick.

CHARLIE CHAN IN HONOLULU — 1
Mélodrame sur un meurtre mystérieux. Interprètes : Sydney Toler, Phyllis Brooks et John Ring.

COMMENCANT DEMAIN
ARTISTS AND MODELS ABROAD — — — — — — — — — 2
Comédie musicale mettant en vedette Jack Benney et Joan Bennett. Les femmes goûteront particulièrement la parade des créations des célèbres couturiers parisiens.

"Cartier"

CAREFREE — — — — — — — — — 1
C film marque le retour à l'écran du duo Astaire-Rogers. Bellamy est en amour avec Ginger Rogers. Néanmoins, celle-ci est très indifférente à son égard. Alors, Bellamy décide Ginger à consulter un psychiâtre, Fred Astair. Pendant les traitements, Ginger devient amoureuse de Fred. A la suite de nombreux incidents, c'est Fred qui remporte... la partie. Interprètes : Ginger Rogers, Fred Astair, Ralph Bellamy.

BULLDOG DRUMMOND IN AFRICA — — — — — — — — — — 2
Warner, dépositaire de secrets officiels, est kidnappé et conduit en Afrique. John Howard s'en va lui aussi dans ce continent. Après maintes difficultés, il réussit à délivrer Warner. Interprètes : John Howard, Heather Angel, H.-B. Warner.

COMMENCANT DEMAIN
JUST AROUND THE CORNER — — 1
Shirley Temple soulève une fois de plus l'enthousiasme de ses admirateurs. Elle est la fille d'un jeune architecte qui doit faire face à de nombreuses difficultés.

THE YOUNG IN HEART — — — — 1*
Film mettant en vedette Janet Gaynor et Douglas Fairbanks jr. Comédie dramatique. Bonne interprétation. Quelques scènes sont émouvantes au point de pouvoir faire pleurer. THE YOUNG IN HEART nous montre la régénération d'une famille.

"Cinéma de Paris"

LA SOEUR BLANCHE — — — — — 2
Ramuntcho demeure avec sa mère dans un village basque. Une jeune fille du nom de GRACIEUSE aime Ramuntcho, malgré l'interdiction de ses parents. Le jeune homme fait partie d'une équipe de contrebandiers. Il est compromis dans une affaire et ses amis lui font quitter le pays. Ramuntcho s'en va faire son service militaire. Pendant ce temps, la mère de Gracieuse rend à celle-ci la vie intolérable. La jeune fille s'enferme au couvent pour attendre le retour de son fiancé. Mais là, la prière et les conseils agissent sur son âme. Et comme elle ne reçoit plus de lettres de son fiancé, elle prend le voile. Ramuntcho revient au pays et veut revoir sa fiancée, qui ne veut pas sortir du couvent. Mais les supérieures de Gracieuse voyant son chagrin, comprennent que sa vraie vocation n'est pas la vie religieuse et lui permettent de sortir du couvent, avant le renouvellement de ses voeux. Gracieuse devient une bonne épouse pour Ramuntcho. Interprètes : Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, Jacques Edwin, etc.

RADIO-VEDETTES — — — — — — 1
Première partie: un reportage technique sur la radio. Après un bref historique de la radio, depuis ses origines, auxquelles sont attachés les noms d'Ampère, de Maxwell d'Hertz, de Branly et de Marconi, jusqu'à nos jours, le film présente successivement toutes les phases d'une émission radiophonique au poste Marseille-Provence, et de la construction d'un appareil-récepteur. Seconde partie: une journée radiophonique depuis la leçon de culture physique jusqu'à la retransmission d'un opéra en passant par la présentation du Saint-Père.

LA CARTE FORCEE — — — — — — 1
Comédie qui roule sur la méprise que font deux couples. En vedette : Larquey.

COMMENÇANT DEMAIN
LUMIERES DE PARIS — — — — — 1
Carlo Ferrari échoue dans une guinguette de banlieue où il fait connaissance de deux couturières. Il avait auparavant été excédé par les préparatifs de sa revue et par la vanité extravagante de la vedette féminine, une danseuse du nom de Pénélope. Carlo s'éprend vite de la plus jolie des deux couturières Renée; son ami Toto courtise l'autre, Yvonne. Cependant, les deux jeunes filles finissent par reconnaître la véritable identité de Carlo; elles ne peuvent comprendre la raison de son incognito. Carlo Ferrari retourne bientôt préparer sa revue; un impresario tente en vain de le brouiller avec la délicieuse Renée. Le soir de la première, au music-hall, Carlo fait remplacer Pénélope par Renée, qui devient sa partenaire... et bientôt son épouse. Interprètes : Tino Rossi, Conchita Montenegro, Oudart, Raymond Cordy, Michèle Alfa, Marie Bizet, Dounel, Pasquali.

GOSSE DE RICHE — — — — — — 1
Le sujet met l'accent sur certains conflits entre ouvriers et patrons. Les uns et les autres sont dépeints avec une objectivité méritoire. Les traits de satire sont nombreux et portent. Mise en scène habilement rythmée. Interprètes : Pierre Brasseur, Madeleine Robinson, Burguet, etc. Simone Maravon, fille d'un gros industriel, a fini ses études en Angleterre, où elle a pris le goût des études sociales. Elle veut aussitôt rentrée à la maison s'intéresser aux ouvriers et améliorer leur sort.

"Empire"

OFF THE RECORD — — — — — — 1
Film mettant en vedette Pat O'Brien et Joan Blondell. Ces deux as reporters s'éprennent l'un de l'autre. Leur idylle est interrompue par les efforts de Miss Blondell pour réformer et réhabiliter un gamin des rues.

ALL-AMERICAN SWEETHEART — 1
Film sur la vie collégienne. Le héros de l'histoire est bien sympathique. En vedette : Scott Colton et Patricia Farr. La course sur l'eau est émouvante. A ce moment, les gangsters essaient de contrôler l'équipe gagnante.

COMMENÇANT DEMAIN
DAWN PATROL — — — — — — — 1*
Voici un intéressant mélodrame sur l'aviation en temps de guerre. Les scènes montrant les combats entre les aviateurs allemands et anglais, le bombardement d'un aérodrome et d'une usine de munitions sont amenées d'une façon si réaliste qu'elles tiennent constamment en haleine l'attention des spectateurs. Le film nous rend bien sympathique tous ces hommes qui s'en vont à la mort le sourire aux lèvres. Très bonne interprétation d'Errol Flynn, David Niven, Basil Rathbone et Donald Crisp.

MEN ARE SUCH FOOLS — — — — 2
Interprètes : Wayne Morris, Priscilla Lane, Hugh Herbert et Humphrey Bogart. Priscilla Lane est la secrétaire de Herbert. Elle a de bonnes idées sur la publicité.

"Français"

THE ADVENTURES OF ROBIN HOOD — — — — — — — — — 1*
Belle production en couleurs qui obtient sans peine la faveur de tous les publics. Le sujet est emprunté à l'histoire du Moyen Age. La plupart des détails sont historiques. Dans ce film en couleurs, on trouve de beaux décors et des scènes poignantes. Les exploits du valeureux Robin dans la forêt de Sherwood sont vraiment intéressants. Robin est beau à voir quand il ose défier les tyrans et prendre la défense du pauvre peuple. L'attention du spectateur est continuellement tenue en haleine. Très bonne interprétation d'Errol Flynn, Olivia DeHavilland, Basil Rathbone et Claude Rains.

BLIND ALIBI — — — — — — — — 1
Mélodrame. Des lettres écrites par une jeune fille sont la cause pour elle-même et pour son frère, de tribulations et d'ennuis. Interprètes : Richard Dix, Whitney Bourne, Eduardo Ciannelli.

COMMENÇANT DEMAIN
SPAWN OF THE NORTH — — — — 2
Mélodrame puissant. Belle photographie. Les combats entre pêcheurs et pirates sur les côtes de l'Alaska sont bien tragiques. Film mettant en vedette : George Raft, Henry Fonda, Dorothy Lamour et Louise Platt.

MELODY FOR TWO — — — — — — 1
Interprètes : James Melton et Patricia Ellis. Comédie. Chansons.

Impérial

HOLD THAT CO-ED — — — — — — 1
George Murphy dirige l'équipe de football d'une université. Il se rend vite compte que le recteur n'est pas un sportif; il ne peut obtenir l'équipement nécessaire. Le recteur veut devenir sénateur. Pour se rendre populaire auprès de tout le monde et en particulier, des étudiants, il accorde l'équipement demandé. Alors, il y a une partie entre l'équipe de son adversaire et la sienne, afin de décider qui des deux candidats sera élu au sénat. Interprètes : Georges Murphy, John Barrymore, Marjorie Weaver.

SUBMARINE D-1 — — — — — — 1*
SUBMARINE D-1 est un film intéressant et instructif. Il met en vedette Pat O'Brien, George Brent, Wayne Morris et Doris Weston. Cette production nous fait assister à la façon de procéder pour les sauvetages, lors des attaques ou des accidents. Elle nous fait voir aussi ce qu'est la division sous-marine de l'United States Navy. Les scènes finales où un sous-marin coule, après avoir été torpillé, sont palpitantes. L'attention des spectateurs est tenue en haleine jusqu'au sauvetage du dernier homme.

LE VERTIGE — — — — — — — — 1
Henri de Cassel a comme maîtresse une Russe mystérieuse. Histoire d'adultère. Le film comporte une approbation évidente de cette bêtise qu'est la recherche de la femme d'autrui.

COMMENCANT DEMAIN
COWBOY FROM BROOKLYN — — 1
Comédie musicale avec chants et musique de cowboys. Interprètes : Pat O'Brien, Priscilla Lane, Dick Foran, Ann Sheridan.

L'HEURE SUPREME — — — — — — 2*
Chico recueille chez lui Diane, pauvre fille. Leur amitié devient vite de l'amour. Le mariage se prépare, lorsque la guerre éclate. Chico part au front, tandis que Diane lui reste fidèle à l'arrière. Chaque jour, ils se donnent rendez-vous à distance et, baisant une médaille qu'ils ont mutuellement échangée au jour du départ, ils se retrouvent en esprit. Puis l'armistice est signé. On croit Chico mort. Diane ne veut pas y croire et, rentrant chez elle, elle le retrouve qui l'attend, mais aveugle. Ils seront heureux quand même. Oeuvre intéressante. Simone Simon et Stewart font un couple très vivent.

"Princess"

INTERNATIONAL CRIME — — — 1
En vedette : Rod LaRocque et Astrid Allwyn. Comédie. Astrid Allwyn est la secrétaire de Rod LaRocque, reporter sur les affaires criminelles.

RENEGADE RANGER — — — — — 1
En vedette : George O'Brien et Rita Hayworth. Le héros du film est constamment menacé. Voilà pourquoi le spectateur est très intéressé au dénouement de l'affaire.

COMMENCANT DEMAIN
I AM THE LAW — — — — — — — 2
Sorte de thèse illustrée sur le courage civique nécessaire pour dénoncer à la justice quelques bandits qui terrorisent leurs victimes. Plusieurs meurtres sont commis ar des gangsters. Mais justice sera faite. Photo bonne. L'histoire est bien charpentée et interprétée avec un naturel parfait. En vedette : Edward-G. Robinson (le professeur qui entreprend la guerre contre les criminels), Wendy Barrie et John Beaul.

"Rialto"

UN COUP DE ROUGE — — — — — 1*
Voici ce que Maurice Huot en dit dans "Le Devoir" : C'est une suite des meilleurs sketches de la revue de Dorin et Saint-Granier que l'on a tiimée avec bonheur. Il faut voir le grassouillet Pauley nous camper avec une verve débordante le soldat de 1960. Le mauvais contribuable qui est appelé à reviser ses déclarations au contrôleur des impôts est un numéro qui vaut à lui seul le prix du billet d'admission. Le monde sans argent, un billet de loterie, et les propos d'un fou échappé de l'asile, sont autant de fantaisies d'une satire légèrement mordante, où ce que l'on a accoutumé d'appeler l'esprit parisien fuse dans chaque mot. Le tout est agrémenté de chansons bien dans le genre revue"

SON OF THE SHEIK — — — — — 2
En vedette : Rudolph Valentino et Wilma Banky. Ahmed, fils d'un sheik, s'est épris de Yasmin, jeune fille qui vit en bohémienne dans une troupe de nomades. Reprise du film silencieux du même nom, auquel on a ajouté un accompagnement sonore.

COMMENCANT DEMAIN
AU JARDIN D'ALLAH — — — — 2*
Film en couleurs. En vedette : Charles Boyer et Marlene Dietrich. Decors merveilleux.

HAPPY LANDING — — — — — — 2
L'excellente patineuse Sonja Henie est intéressante à voir. Elle accomplit sur la glace les exploits les plus difficiles. Son patinage est ici supérieur à ses précédents. En vedette : Sonja Henie, Don Amèche et Cesar Romero.

"Victoria"

NUITS BLANCHES DE ST-PETERSBOURG — — — — — — — — — 2*
Drame d'après une oeuvre de Tolstoi. Musique merveilleuse. Interprétation excellente de Gaby Morlay, Pierre Renoir et Jacques Erwin. Dimitri est marié. Extrêmement jaloux, il croit à tort que son épouse le trompe. Il cherche alors à tuer et sa femme et celui qu'il pense être son amant. Dimitri manque son coup. La raison où il expie lui révèlera la fidélité de sa compagne. Quand il aura fini son terme d'emprisonnement pour tentative de meurtre, sa femme l'aura attendu avec leur fils et lui pardonnera.

LA ROUTE ENCHANTE — — — — 2
Jacques Minervois quitte sa famille pour aller à l'aventure, à la recherche du bonheur; au cours de ses pérégrinations, il arrive à un château... Puis, après bien des peripéties, il s'engage au music-hall et devient un grand artiste. Jacques trouve le bonheur si longtemps cherché dans la personne de Geneviève.

COMMENCANT DEMAIN
KATIA — — — — — — — — — 2*
Cette histoire d'amour a pour cadre la cour du Russie, avec ses fastes et ses intrigues et le Paris de 1867. Elle nous fait connaître l'époque troublée de la libération des serfs russes.
Au cours de l'été 1857, pendant les grandes manoeuvres de son armée, l'empereur Alexandre II décide de se retirer au château du prince Dolgouroukv. Il y est reçu par la petite princesse Catherine qui l'intéresse vivement. Quelques mois plus tard, le tsar revoit la jeune fille à la cérémonie annuelle de la présentation des débutantes aux souverains. Alexandre II devient follement amoureux de la jeune princesse qui, pour lui éviter des ennuis, s'exile en France.
Invité à l'Exposition de Paris, le tsar retrouve Katia qu'il ramène à Saint-Pétersbourg et épouse secrètement, après la mort de l'impératrice, malgré l'opposition de la cour et des conseillers. Follement épris de Katia, le tsar suit ses conseils et décide de doter la Russie d'une constitution libérale.
L'avant-veille de la cérémonie du couronnement de Katia comme impératrice de Russie, le tsar est tué au cours d'une explosion et Katia, éperdue de douleur, recueille ses derniers regards d'amour.
Oeuvre sans prétention historique. Bonne interprétation de Danielle Darrieux, Carpentier, Marcel Simon.

TROIS ARTILLEURS EN VADROUILLE — — — — — — — — 1
Production qui amusera par sa gaieté et plaira spécialement aux spectateurs qui demandent à l'écran un peu de détente. Marcel Simon, Pierre Larquey, Gisèle Préville et tous les autres acteurs sont pleins d'entrain et de mouvement. Un colonel a une fille qui aime le fils d'un banquier. Il s'oppose tout d'abord au mariage, mais après une série d'aventures, revient sur sa décision.

LEVIS
Académie de Musique

MAD ABOUT MUSIC — — — — — 1
Une jeune couventine doit se trouver un père, afin de pouvoir prouver tout ce qu'elle a avancé devant ses compagnes. Comédie. En vedette : Deanna Durbin, Herbert Marshall et Arthur Treacher.

COMMENCANT DEMAIN
PRENDS LA ROUTE — — — — — 2
Un jeune oisif rencontre sur la route la femme de ses rêves. En vedette : Pills et Tabet.

BEYOND BENGAL — — — — — — 2
Film d'aventures sur la jungle.

"Cinéma de Lévis"

PRENDS LA ROUTE — — — — — 2
Un jeune oisif rencontre sur la route la femme de ses rêves. En vedette : Pills et Tabet.

BEYOND BENGAL — — — — — — 2
Film d'aventures sur la jungle.

COMMENCANT DEMAIN
NAPLES AU BAISER DE FEU — — 2
Le chanteur Mario habite avec son ami Michel, organiste. Mario est fiancé à Assunta, mais il s'éprend de Lolita, une femme que Michel a recueillie un soir à l'église, où elle priait. Elle lui a conté une histoire. En vedette : Tino Rossi, Viviane Romance, Michel Simon, Mireille Balin.

FORTY FIVE FATHERS — — — — 1
Interprètes : Jone Withers, Thomas Beck et Louise Henry. Quelques scènes provoquent un rire abondant. Les leçons de danses classiques que malgré sa volonté, prend la belle Jane sont drôles.

SHAWINIGAN
Théâtre Auditorium

COEUR DE GUEUX — — — — — — 2
Comédie dramatique. Interprètes : Madeleine Renaud, André Burgère, Ermete Zacconi. En dépit de la fausse initiale des héros, l'impression qui se dégage du film n'est pas malsaine. Si les fautes ne sont pas condamnées avec netteté, on ne les justifie pas non plus puisqu'elles sont à l'origine d'une succession de malheurs et de souffrances. Bonne interprétation.

WEST OF SANTA FE — — — — — 1

SPECIAL SAMEDI SOIR
LES HOMMES SANS NOM — — — 1*
Interprètes : Constant Rémy, Tania Fédor, Suzet Mais, Gridoux, Bourdelle. Drame. Le colonel de Joyeuse commande le 7e régiment de la Légion étrangère. Pour soumettre un chef indigène, il achète la collaboration d'un autre, moyennant 500,000 francs. L'argent ne venant as de France, il demande à son épouse de céder sa dot. Le colonel, après avoir fait plusieurs sacrifices, fait celui de sa vie, au cours d'un combat, en portant secours à l'un de ses hommes. Impression excellente, sentiments nobles, patriotiques.

Théâtre Roxy

COMMENCANT DEMAIN
THE KID COMES BACK — — — — 1
Un film intéressant pour les amateurs de lutte. A cause de son ton comique, il peut plaire à tous. Interprètes : James Robbins, Joseph Crehan, Dickie Jones, etc.

NANCY DREW DETECTIVE — — — 1
Deux jeunes gens essaient d'éclaircir des actes criminels mystérieux sans l'aide de la police. Quelques scènes sont du dernier comique, surtout celle où les jeunes gens rencontrent les gangsters. Interprètes : Dick Purcel, James Stevenson et Frank Orth.

Le nouveau
Gratis
Une prime avec chaque achat de
6 BRIQUES
SIMON ROYAL BOURBO SOAP SAVONNERIE BOURBEAU
Demandez-le à votre épicier

AMUSEMENTS

Charité • Travail • Convocations • Avis divers

CANADIEN 3e SEMAINE
Charles VANEL dans TAHE Jules BERRY L'OCCIDENT
3e FILM
GABY MORLAY JEAN-PIERRE AUMONT dans "LE MESSAGER"

3e FILM
HENRI GARAT — PAULEY dans "LE PRINCE DE MINUIT"

PALAIS MONTCALM
20 Février
Conférence - Concert
Sous le patronage de M. le curé J. Ferland, au profit de l'Ouvroir des Pauvres de St-Roch.
M. L'abbé Pierre GRAVEL
sera le conférencier et vous dira... "Comment ne pas être triste"
AU PROGRAMME :
Mlles MARTHE LAPOINTE, Rachelle DROUIN, etc.
CARTES 35c. et 50c.
En vente au Presbytère St-Roch, échangeables les 18 et 20 fév.

VICTORIA
Dernier Jour
GABY MORLAY dans "LES NUITS BLANCHES DE ST-PETERSBOURG"
CHARLES TRENET dans "LA ROUTE ENCHANTEE"
DEMAIN
Danielle DARRIEUX et John LODER dans Katia
LARQUEY PAUL AZAIS ROLAND TOUTAIN dans Artilleurs en Vadrouille
La Super Ouverture

GAGNEZ LE NASH 1939 !

Chaque $1.00 de souscription à la nouvelle salle paroissiale de St-Jean-Baptiste vous donne droit de participer à la distribution de 107 prix, dont les principaux sont :
Un Sedan Nash 1939 — une machine à coudre Singer et 5 radios De Forest.
Sur réception de $1.00, nous vous enverrons un livret de cinq billets.
Les souscripteurs peuvent être assurés qu'il ne se fera pas de ventes de ces billets par lots ou à l'enchère.
Adressez vos demande comme suit : Le secrétariat, presbytère St-Jean-Baptiste, 443, rue St-Jean, Québec.
Les tirages auront lieu les 12 et 20 février.

Communiqué.

PALAIS MONTCALM

ATTENTION ! ATTENTION !

Parents et amis des Guides, allez visiter la "GRANDE KERMESSE" des Guides catholiques, au Palais Montcalm, du 8 au 11 février.
Comptoirs des plus intéressants : Accessoires de bridge, fleurs naturelles, objets d'art . . . etc.
Le THE est servi de 4 à 6, tous les jours. Le SOUPER, à 7 heures, mercredi et jeudi.
Détail à retenir : pas de sollicitation ennuyeuse dans la salle.

M. Chaloult croise le fer avec le premier ministre....

(Suite de la page 22)

rope et qu'il est à perfectionner un appareil conditionné aux nécessités de notre pays. Deux tracteurs, et des camions équipés aux gazogènes fonctionnent très bien. Puis, s'adressant au député de Laval, il demande comment il se fait que ce dernier a formé une compagnie pour exploiter les gazogènes.

M. Leduc fait alors une mise au point.

—Lorsque j'étais ministre de la Voirie, nous avons voulu coopérer avec le ministre de la Colonisation pour développer l'emploi de gazogènes. Nous avons fait venir des gazogènes qui ont été installés sur des camions et qui ont accusé une économie de 60 à 70 pour cent dans le coût du combustible. De plus, un gazogène a été installé sur un compresseur et a donné des résultats satisfaisants et remarquables. Et finalement, nous avons ordonné la construction d'un gazogène de 150 c. v., qui marche à merveille. Mais je suis parti du ministère et on n'a pas voulu payer celui qui avait encouru les frais et fait les installations, et on lui a fait perdre $4,000, et on l'a ruiné.

Ce n'est pas une compagnie qui a fait cela, mais une personne privée qui a voulu utiliser cette invention vieille de deux siècles, qui a travaillé pour réaliser quelque chose de grand pour l'intérêt des cultivateurs et des colons et qu'on a ruiné.

M. Auger répond que M. Leduc a travaillé dans son dos pour s'approprier le mérite de l'emploi des gazogènes, qu'il s'est même servi des employés de la colonisation dans ce but, sans avertir le ministre. M. Auger déclare que M. Alain travaille à cette affaire, et le département veut procéder étape par étape, afin que le public ne soit pas déçu.

Il demande ensuite à M. Leduc: "Si comme le prétend le député de Laval, les gazogènes existent depuis des siècles, pourquoi a-t-il attendu pour commencer après le ministre de la colonisation ?

M. Leduc veut répondre, mais M. Trudel, assistant-orateur, déclare qu'il n'y a pas de question posée, et M. Leduc doit s'asseoir.

Le ministre dit que ce qui fait la force du professeur Alain, c'est qu'il connait parfaitement les résultats obtenus dans les autres pays, qu'il a accumulé une documentation importante, qu'il a lui-même fabriqué trois genres différents de gazogènes avec des résultats remarquables. Il dit que l'invention, une fois à point, sera de nature à rendre de grands services à peu de frais, puisqu'on pourra s'en servir sur les fermes pour le hersage, le labourage, la force motrice, etc.

Plus loin, M. Auger parle des ponts de son département. Il dit que depuis le nouveau gouvernement les ponts construits par le ministère de la Colonisation sont plus économiques, plus pratiques et plus attrayants. Jusqu'ici, dit-il, nous devions importer en grande partie du bois de la Colombie pour fabriquer les poutres nécessaires. Or, des expériences récentes faites à l'Ecole technique de Montréal, sous la direction de M. Victor Riendeau, ont démontre que l'on peut utiliser les bois de chez nous très avantageusement. Cette découverte représentera une économie de près de $500, pour un pont de 100 pieds de longueur.

En passant, M. Auger demande aux compagnies industrielles de recourir davantage aux services des diplômés de nos écoles techniques et polytechniques.

Le ministre parle aussi de la colonisation industrielle, en particulier, de la culture du tabac à cigarettes dans le comté de Joliette. Il rend hommage à Me Antonio Barrette, député de Joliette, pour le travail accompli dans ce domaine. Il dit combien le gouvernement s'intéresse à cette entreprise et mentionne qu'en 1938, il a été récolté en notre province 2 millions de livres de tabac à cigarettes, pour une valeur de $500,000.

M. Auger parle des travaux de drainage faits par son ministère, dans le but de convertir certains marais et certaines savanes en des régions propres à la culture maraîchère.

Il dit que l'industrie de la chèvrerie convient à notre province, qu'il n'y a pas de plus bel endroit pour faire l'élevage des chèvres que les Laurentides, que le lait de chèvre sert à fabriquer les meilleurs fromages.

Abordant l'étude du plan Rogers-Auger, le ministre dit qu'il en coûte environ $2,500, à $2,600, pour établir une famille sur un lot de colonisation et que le gouvernement fédéral ne paye sur ce montant que $333.33.

En réponse à une question de M. Laurent Barré, député de Rouville, le ministre dit que ce montant de $2,500. comprend les différents octrois accordés aux colons, l'ouverture des chemins, la construction des écoles et chapelles, etc.

Plus loin, le ministre parle de l'établissement des cultivateurs. Il déclare que sous l'ancien régime, les octrois donnés à cette fin étaient distribués par l'entremise des députés qui en faisaient souvent une question de patronage. Depuis septembre 1936, dit-il, tous les chèques sont envoyés directement aux pères qui établissent leurs fils sur des terres. Le nombre des établissements de fils de cultivateurs a de beaucoup augmenté. Il y en a eu 1,366 pour l'année 1936-37, 1,566 pour l'année 1937-38, et plus le 1,000 pour les six premiers mois de 1938-39.

Le ministre déclare aussi que les primes de labour étaient souvent distribuées frauduleusement sous l'ancien régime. Il y a des lacs pour lesquels on a donné des primes de défrichement, dit-il.

Le ministre de la Colonisation parle de voirie. "Nous avons, dit-il, construit des chemins qui constituent aujourd'hui des raccourcis. Nous en avons un qui évite 40 milles dans le Temiscouata. Nous en avons un autre de Ste-Anne-des-Monts à Cascapedia qui raccourcit de 300 milles.

"Dans Charlevoix-Saguenay, région négligée par l'ancien régime, nous avons fait faire un chemin depuis Portneuf-en-bas jusqu'à la Baie-Comeau. Les communications fluviales étaient aussi négligées, de sorte qu'autrefois, le foin qui était de $8. la tonne dans Maskinongé, se vendait $58. la tonne sur la Côte-Nord.

M. Drouin. — L'hon. ministre peut-il nous dire quand le chemin de la Côte-Nord vers la Baie-Comeau sera terminé ?

M. Duplessis (à M. Auger). — Dites dans le plus court délai possible.

M. Auger. — Dans le plus court délai possible (rires et applaudissements). Le ministre ajoute, au sujet des secours directs, que le gouvernement a voulu recevoir des travaux en échange de l'argent qu'il payait en secours. "C'est ainsi, dit-il, que nous avons fait construire des ponts, des ponceaux, des maisons."

M. Auger termine son discours en faisant l'éloge de M. Duplessis dont il vante les qualités d'honnêteté, d'intégrité, ajoutant que c'est réconfortant d'être loyal à un tel premier ministre.

M. Candide Rochefort demande l'ajournement du débat.

M. Duplessis demande, à la fin de la séance, de référer nombre de bills aux comités des bills privés et des bills publics.

Ce sont les bills de Valleyfield, des Trois-Rivières, de Farnham, aux bills privés ; le bill de la succession J.-B.-E. Letellier, bills publics ; le bill de Châteauguay, aux bills privés ; un bill étendant une hypothèque sur des lots de deux paroisses de Rimouski, aux bills publics ; bill modifiant la charte des Pères de St-Benoît-du-Lac, aux bills privés.

(Suite à la page 8)

LAIT ÉVAPORÉ Borden's

Si c'est du Borden's il FAUT que ce soit Bon !

VISITEZ LE
BAZAR
St-Jean-Baptiste
6 au 20 février
TOUS LES SOIRS
un voyage à MONTREAL
comme
PRIX DE PRESENCE
AUCUNE SOLLICITATION DANS LA SALLE

Le 13 février à 8 h. 15 p.m.

Grand bingo, nouveau genre, salle paroissiale St-Malo, coin des rues Marie de l'Incarnation et Ste-Thérèse.
25 chances ou tours pour 25c.
Prix : Couvertes, couvre-pieds, aluminium.
Cartes en vente à la salle et au presbytère. Tél. : 3-4088.

Père éternel, c'est par moi, avec moi et en moi que vous recevez toute gloire. Que ce soit aussi par moi, avec moi et en moi que mes disciples vous glorifient.

Quoi ! tu persisterais à desservir ainsi ma cause, alors que les impies ne triomphent que grâce à ton entêtement et à ton peu de clairvoyance !

SPECIAL SPECIAL

OEUFS frais A. P., 2 douz	.39
OEUFS frais A. Med., 2 douz	.45
BEURRE "Impérial", la lb	.24
SUCRE gr Redp., 10 lbs pour	.52
GRAISSE pure, paquet 1 lb	.10
GRAISSE pure, ch 20 lbs	1.98
JUS tomates, 10½ onces, douz	.45
JUS tomates, 2½s, douz	.79
POIS verts, la douzaine	.79
TOMATES, ble d'Inde, fèves jaunes ou vertes, 7 boites pour	.49
SALADE aux lég., 3 pour	.25
CAFE Spécial, 2 lbs pour	.35
THE Japon, la livre	.28
THE noir India Pekoe, la lb	.35
NOIX Brésil, 2 lbs pour	.29
SUCRE érable, la lb	.10
SAVON du pays, 10 pour	.34
MORUE salée, par 10 lbs	.04½
SARDINES salées, la lb	.05
SAUMON salé, la lb	.15
HADDECK gelé, la lb	.07
ORANGES Sunk., 2 douz	.29
PAMPLEMOUSSES, 6 pour	.25
CITRONS, la douz	.25
POMMES pour cuire, panier	.19
POMMES Fam. et Spy, pan.	.25
POMMES pan 1 minot	1.50
POMMES, baril de 3.50 et	4.25
NAVETS, la poche	.39
CAROTTES, la poche	.75
OIGNONS rouges 10 lbs	.25
PATATES bl No 1, sac 80 lbs	1.19

Arthur THIVIERGE
EPICIER-BOUCHER
30, RUE HERMINE
Téléphone: 2-3804

TEL. : 8188 — 8

Calendrier

VENDREDI, 10 FEVRIER 1939
Aujourd'hui :
Ste Scholastique, vierge
Demain :
Notre-Dame de Lourdes
QUARANTE-HEURES
Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur

SOLEIL : Lever : 7.13 Coucher : 5.18

LUNE : Lever : 8.10 Coucher : 10.25

MAREES DE DEMAIN
Haute : 11.43 a. m. — Basse : 6.35 a. m. — 7.20 p. m.

LUNES DU MOIS
Pleine lune le 4, à 2 h. 58 m. du matin
Der. quart, le 10, à 11 h. 12 m. du soir
Nouv. lune le 19, à 3 h. 28 m. du matin
Pre. quart, le 26, à 10 h. 36 m. du soir

Température

Bas St-Laurent: beau et considérablement froid ce soir, suivi de légère neige, demain, fort vent de l'ouest à l'est.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE, 12 FEVRIER 1939
Sexagésime 2e cl., semi-double (violet). — Messe du dim., 2e or. des Sept SS. Fondateurs Servites, 3e or. CREDO, préface de la Sainte Trinité.
Vêpres du dim., mém. des SS. Fondateurs Servites (II V.).

PAPE

et chefs d'Etat.

Le Pape, en apparence, n'en mène pas large en diplomatie et en influence politique. Le moindre principicule, le moindre chef de ministère est plus en vedette que lui.

La mort rétablit bien des choses, dont le sens des réalités.

Comparez les réactions de l'Univers devant ce qui vient d'arriver et qui n'était pourtant pas imprévu.

Il n'y a pas un chef de peuple, fut-il dans la force de l'âge, puissant, même génial, dont la disparition provoque une commotion comparable à celle d'aujourd'hui.

Réfléchissons un moment sur ce fait incontestable.

Cela nous aidera à mieux apprécier notre titre de catholique, et peut-être à nous montrer plus soucieux d'en rester digne.

J. D.

Condoléances de Hitler et Mussolini

BERLIN, 10. — (U.P.) — Le Fuehrer Adolf Hitler a donné instructions, aujourd'hui, à son ambassadeur au Vatican, le Dr Diego von Bergen, d'exprimer les condoléances du chef du Reich allemand au cardinal Pacelli, à l'occasion de la mort du Pape.

ROME, 10. — (U.P.) — Le premier ministre Mussolini a envoyé le télégramme de sympathies suivant à Son Eminence le cardinal Pacelli, camerlingue de la Sainte-Eglise.

"La disparition du Pape de la conciliation est un grand malheur pour l'Eglise et pour le peuple italien. Interprétant les sentiments de la population de l'Italie, j'adresse à Votre Révérendissime Eminence et aux membres du Sacré Collège les condoléances du gouvernefent fasciste et les miennes propres".

NOUVEAUTES

L'Académie canadienne de St-Thomas d'Aquin. Septième session 1936. 1.00, par poste 1.10

Klug. — **Les Profondeurs de l'âme.** Etudes de psychologie et de morale. 1.75, par poste 1.85

Garnier, A. — **Dans la joie !** Pour lire dans les temps de misère. 0.60, par poste 0.65

Rigaux. — **La Formation à la pureté.** Tome II. L'Information prudente. 0.85, par poste 0.95

Marc, Abbé. — **Pages d'Evangile.** Méditations. 0.50, par poste 0.55

Bouvier, G.-C. — **Katerine Tekakwitha.** La plus belle fleur épanouie au bord du St-Laurent. 0.50, par poste 0.55

Csaba. — **La Vie en fleur.** IIe partie : ce qu'une jeune fille du XXe siècle doit savoir. 0.85, par poste 0.95

Robert-Tricot. — **Initiation biblique.** Introduction à l'étude des Saintes Ecritures. Un fort volume de 860 pages. 3.00, par poste 3.15

Librairie de l'"Action Catholique", Québec.

Séance des plus orageuses à la Chambre des Communes

L'honorable Ian Mackenzie se porte vigoureusement à l'attaque de ses dénonciateurs. — Conservateurs et CCF forcent le ministre à retracter quelques-unes de ses paroles.— Une sortie pathétique.

LE COLONEL GEORGE DREW

Ottawa, 10.— (D. N. C.).— Hier soir l'hon. Ian Mackensie, au cours de la séance la plus tumultueuse de toute la session, a pris non seulement sa propre défense dans l'affaire de la mitrailleuse Bren, mais se porta vigoureusement à l'attaque de ses dénonciateurs des trois partis de l'opposition. Le ministre poussa même sa réplique si loin que les chefs de deux partis de la gauche — les conservateurs et les CCF — le forcèrent au milieu d'un chahut indescriptible, à se rétracter à quelques minutes seulement d'intervalle.

RETRACTATIONS

M. Mackensie avait entamé son plaidoyer avec un dynamisme qui paraissait faire grande impression sur toute la députation, même sur certains parlementaires de la gauche. L'un après l'autre il indiquait du doigt, en les marquant d'une épithète péjorative, ses principaux dénonciateurs. Les interruptions de la gauche commencèrent de cribler en véritable mitraille le tir de barrage que le ministre de la Défense dirigeait dans les rangs de l'opposition. Soudain, après une interruption plus raide que toutes les autres, il s'écria : "Je n'ai pas la mentalité prussienne de Waterloo-Sud." On imagine le beau tapage que fit M. Karl Homuth, le député attaqué de la sorte. Il ne se leva pas moins de six fois en l'espace de cinq minutes pour obtenir une rétraction en bonne et due forme de M. Mackensie, Tandis que les parlementaires de la gauche appuyaient leur collègue Homuth, les ministériels leurs criaient d'un travers à l'autre de la Chambre : "Taisez-vous." Finalement le ministre se rétracta après une intervention de l'hon. J.-R. Manion.

SORTIE PATHETIQUE

Peu après il dut se retracer de nouveau à la demande de M. J.-S. Woodsworth. M. Mackensie avait alors insinué, en montrant les CCF, qu'il existait des groupes "semi-communistes" au parlement canadien. Le ministre de la Défense dans son plaidoyer, qui dura près de quarante minutes, affirma que le colonel Georges Drew n'avait pas eu le cran de prouver à l'enquête royale Davis les insinuations de son article publié de la magazine torontonien MacLean's. M. Mackensie qui parla devant des tribunes combles, prononça le discours le plus incisif de sa carrière gouvernementale. Il usa de toutes ses ressources oratoires et, en sa péroraison, il donna même quelques instants dans le sentimentalisme patriotique. La Défense habile du ministre n'eut toutefois pour résultat que de stimuler les attaques des orateurs suivants de la gauche, notamment l'hon. C.-H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat.

Des acclamations de toute la droite libérale saluèrent M. Mackensie quand il se leva pour répondre aux attaques de trois partis de l'opposition qui ont contribué pendant plusieurs jours consécutifs contre le contrat de 7,000 mitrailleuses Bren octroyée à la firme John Inglis de Toronto par le ministère de la Défense nationale.

—o—

Ottawa, 10, (D. N. C.). — "Si les députés libéraux ont une once de patriotisme, ils renieront publiquement le maire Camillien Houde de Montréal pour sa déclaration récente que les Canadiens français se rangeraient du côté de l'Italie dans une guerre entre Rome et Londres. "Voilà l'ultimatum que donnait, hier soir, de l'enceinte des Communes aux parlementaires ministériels de la métropole, le Dr A.-B. Hyndman. "M. Houde, "continua le député conservateur de Carleton, "s'est fait élire grâce au vote des libéraux fédéraux et aux promesses gouvernementales de construire le terminus du Canadien National dans la métropole. Non seulement les députés libéraux de Montréal mais même l'hon. Ernest Lapointe, qui appuya M. Houde dans la campagne municipale, devrait la renier officiellement ici même au parlement de la nation".

(Au moment où le Dr Hyndman prononçait ces paroles, le maire Houde, bien en évidence dans l'une des tribunes réservées aux dignitaires officiels, suivait avec un vif intérêt les débats. Le premier magistrat était arrivé à Ottawa de bonne heure, hier matin, et sa présence dans la capitale faisait gloser — on le comprend — depuis qu'on avait décelé sa seconde visite à Ottawa, en moins d'une quinzaine. On imagine que sa présence aux tribunes causa quelque étonnement et provoqua surement l'attaque dont il fut l'objet de la part du parlementaire de Carleton).

La kermesse de St-J.-Baptiste est fructueuse

Des milliers de personnes l'ont visitée jusqu'ici. — Les rafles sont suivies avec un intérêt extrême. — Des banquets.

LES ZOUAVES

La kermesse de Saint-Jean-Baptiste remporte un succès qui dépasse toutes les espérances. M. Lorenzo Déry, président du comité d'organisation, nous en a exprimé sa satisfaction, hier soir.

Hier soir, les zouaves ont eu leur banquet sous la présidence du commandant J.-H. Paquette. M. Paquette prononça une allocution. On entendit aussi M. l'abbé Léo Paquet, aumônier de l'harmonie des cadets de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Pettigrew, curé de Stoneham, ancien aumônier des zouaves, et M. Huot, président de l'harmonie des cadets. M. l'abbé Pettigrew était l'invité d'honneur.

Demain soir, les voyageurs de commerce auront leur banquet. Tous les "chevaliers de la valise" de Québec y sont invités avec leurs femmes. L'invitation s'étend à tous les amis.

Lundi soir, dans la salle de la kermesse, le programme comporte une fête à Mgr J.-E. Laberge, curé de la paroisse.

Les prix de présence jusqu'ici ont été gagnés par Mlle Cécile Leclerc, 365, rue Saint-Gabriel; M. Hermas Goulet, 33, rue Sainte-Claire. Hier soir, il a été gagné par Mlle Rochon. Le prix de présence consiste en un voyage à Montréal.

Les rafles suscitent un intérêt considérable.

Des milliers de personnes ont visité la kermesse jusqu'ici.

Les Voyageurs de Commerce

C'est à 7 heures 30, samedi soir, qu'aura lieu le banquet des Voyageurs de commerce, à la kermesse de la paroisse St-Jean-Baptiste, à la salle paroissiale, entrée rue St-Jean. Tous les voyageurs de commerce du cercle y sont invités. On se procurera des cartes au bureau du Cercle, 384, rue St-Jean ou à la porte de la salle. M. Honoré St-Hilaire, président du Cercle, présidera le banquet.

La grippe n'est pas dangereuse

C'est ce que déclare le docteur Nadeau, à la suite des nombreux cas de grippe signalés. — Grippe saisonnière.

PRECAUTIONS

La grippe qui sévit actuellement en notre ville n'est nullement maligne et il n'y a pas lieu de s'alarmer a déclaré, hier soir, M. le docteur Emile Nadeau, président du comité de la Santé publique.

"C'est la grippe saisonnière, a déclaré le docteur Nadeau, et il n'y a aucun lieu de s'alarmer.

Tous les ans, à une époque ou l'autre de l'hiver, la grippe fait sentir ses atteintes; dans le cas actuel, la grippe n'est pas maligne et aucun cas grave ne nous a été rapporté".

Cependant, le Dr Nadeau a demandé au public de ne pas négliger pour cela de prendre les précautions d'usage en pareils cas. "Qu'on évite les refroidissements", nous disait-il "et qu'au premier signe de fatigue, on reste chacun chez soi et qu'on se soigne comme il faut. Les jeunes doivent être entourés de soins particuliers, car une période de grippe est encore la meilleure pour l'éclosion des maladies contagieuses".

Les parties gardent les mêmes positions

LONDRES, 10. — (UP). — On continue les négociations dans l'espoir de rétablir la paix en Espagne. Le gouvernement anglais et le gouvernement français continuent à chercher un plan d'entente entre les deux groupes de belligérants espagnols.

D'un autre côté, le général Franco continue d'insister pour une capitulation sans condition, tandis que le premier ministre Negrin continue de maintenir son projet de capitulation avec trois conditions. L'Angleterre et la France veulent trouver une formule pour mettre fin à la guerre.

Les guides catholiques

L'abondance de matière nous force à remettre à demain le rapport de la Journée des Amies et du banquet qui a eu lieu, hier soir, à la kermesse des guides catholiques. Disons, cependant, que cette journée fut particulièrement intéressante et que le repas réunit un très grand nombre de convives.

La kermesse se continue aujourd'hui et demain.

Ce soir, à 7 heures : souper des Jeannettes et de leurs amies.

Demain soir, à 7 heures : souper des mamans des guides et de leurs amies.

Un billet de présence donne droit au tirage d'un panier de prévisions.

Les lettres d'acceptation des ministres

Les hons. Ian Mackenzie, W.-D. Euler, J.-E. Michaud, J.-G. Gardiner, F. Rinfret, J.-L. Ilsley et T.-A. Crerar ont accepté.

LE BANQUET LAPOINTE

L'organisation du banquet en l'honneur du T. H. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, se poursuit avec entrain. Le comité a reçu de nombreuses adhésions de la part de membres du cabinet et aussi d'anciens ministres fédéraux. Ces lettres d'acceptation d'assister au banquet du samedi, 18 février, sont adressées à l'hon. C.-G. Power, ministre de la Santé Nationale et des Pensions. L'hon. Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, écrit :

"Je reçois votre lettre du 19 courant, lettre où vous me parlez du projet de fêter le Très Honorable Ernest Lapointe. Un Ecossais est toujours heureux de voir la vieille cité de Québec : il devrait l'être doublement lorsqu'il s'y rend pour présenter ses hommages à celui qui est l'objet d'une telle fête."

Quant à l'hon. W.-D. Euler, ministre du Commerce et de l'Industrie, il s'exprime ainsi :

"C'est avec plaisir que j'accepte votre gracieuse invitation de prendre part à la fête qui sera donnée à Québec, le samedi, 18 février, en l'honneur de notre collègue Ernest Lapointe. Veuillez croire que je serai heureux de compter, en cette mémorable circonstance parmi les nombreux admirateurs de notre ami commun."

De l'hon. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, M. Power a reçu la lettre suivante : "J'accuse réception de votre lettre du 19 janvier, ainsi que de votre invitation de prendre part au banquet qui sera donné à Québec, le samedi, 18 février, en l'honneur de votre ami, le Très Honorable Ernest Lapointe. Soyez assuré que je me ferai un plaisir de me rendre à votre invitation."

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. James-G. Gardiner, a répondu en ces termes à la lettre d'invitation : "J'accuse réception de votre lettre du 19 janvier. En réponse, permettez-moi de vous dire que je me considère très honoré d'être au nombre de ceux qui, ne demeurant pas dans la province de Québec, ont été invités au banquet qui sera donné à M. Lapointe à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée à la Chambre des députés et de son mariage. Vous pouvez certes compter sur ma présence."

L'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, fait part de son acceptation comme suit : "Je suis on ne peut plus désireux de prendre part au banquet qui sera offert à notre ami Ernest Lapointe, le 18 février, au Château Frontenac. D'autant plus que je me flatte de compter au nombre de ses amis intimes."

De son cabinet de ministre du revenu national, l'hon. J.-L. Ilsley écrit : "Mes plus vifs remerciements pour votre lettre du 19 janvier, lettre où vous me fournissez certains détails sur la fête qui sera donnée à Québec en l'honneur du trente-cinquième anniversaire de M. Lapointe en qualité de député à la Chambre des Communes. Je serai on ne peut plus heureux de prendre part à la célébration du 18 février prochain."

Enfin, l'hon. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, écrivait à l'hon. Power : "En réponse à votre lettre du 19 janvier, je tiens à vous dire que je serai enchanté d'assister au banquet qui sera donné à Québec, le samedi, 18 février, en l'honneur de M. Lapointe. J'estime que c'est un privilège pour moi d'avoir l'occasion de rendre hommage à notre cher ami Ernest Lapointe."

Nationalisation des armements

OTTAWA, Ontario, 10. — (UP) La nationalisation de tous les armements, manufacturés aussi bien que vendus, est contenue dans un projet de loi soumis aujourd'hui, à la Chambre des Communes par E.-J. Poole, député du Crédit Social de Red-Deer, Alberta.

A la Société linnéenne

● La Société Linnéenne a tenu une réunion, hier soir, à l'université Laval, sous la présidence du R. Père Joseph-Henri, O.F.M. Des causeries ont été prononcées par MM. Dominique Gauvin et par M. Maurice Rousseau. (Photo de l'"Action Catholique").

Une réunion des Anciens de St-Malo

Elle aura lieu le 17 février, en la salle du collège, 6, rue Aqueduc. — Tous les anciens sont cordialement invités.

UN PROGRAMME

L'Amicale des jeunes de l'Ecole supérieure de St-Malo tiendra une réunion générale, le vendredi, 17 février, et elle invite l'Amicale des Aînés et des Moyens à assister à cette réunion, qui se tiendra en la salle du collège, 6, rue Aqueduc. Les directeurs de l'Amicale cadette adressent une pressante invitation à tous les anciens de l'école, anciens et moyens. Tous y sont donc compris, et tous se feront sans doute un devoir d'y participer.

Un programme récréatif et musical intéressera l'auditoire par sa variété et son choix approprié. Sous la rubrique: "Chantons en choeur avec nos anciens", des couplets de chansons populaires seront interprétés par Maurice Turcotte, Léon Gaumond, Benoit Gobeil et Paul-E. Bélanger. Une partie de euchre-bridge précédera. La fanfare des cadets de Dollard des Ormaux fera les frais de la musique. L'incomparable trio musical Thiboutot figurera probablement à ce programme. Ce dernier d'ailleurs comportera des surprises. Donc impossible d'en parler maintenant. Tous les Anciens vinedront donc à leur Alma Mater, à cette occasion. La soirée commencera à 8 heures 15.

Negrin à Valence

PERPIGNAN, frontière franco-espagnole, 10. — UP) — Le premier ministre Juan Negrin, du gouvernement espagnol républicain, est parti en avion pour Valence, aujourd'hui, afin de consulter les chefs de l'Espagne centrale et de décider avec eux s'il est préférable de continuer la guerre ou de se rendre aux nationalistes.

Negrin est parti de Toulouse. Il n'a fait aucune déclaration avant son départ. On croit qu'avec le général Jose Miaja, commandant suprême des forces loyalistes dans l'Espagne centrale, Negrin est disposé à continuer la guerre.

Le "Dail" ajourne en signe de deuil

DUBLIN, 10. — (U.P.) — Le "Dail" ou parlement irlandais s'est ajourné aujourd'hui en signe de deuil à l'occasion de la mort du Pape après que le premier ministre Eamon de Valera et William-R. Cosgrave, président du parti oppositionniste, eussent fait l'éloge de l'illustre défunt. De Valera a annoncé que le gouvernement de Dublin a envoyé ses condoléances au cardinal Pacelli.

A Rome

CITE DU VATICAN, 10.— (U.P.)—Le corps de Sa Sainteté le Pape Pie XI a été transporté de la chambre mortuaire à la chapelle Sixtine au cours de la matinée (dans l'après-midi à Rome).

BUENOS AIRES, 10 — (U. P.) — Le cardinal Giacomo Capello, archevêque de Buenos Aires, a annoncé aujourd'hui qu'il s'embarquera demain à bord du "Neptunia", en route pour Rome.

Il doit respecter les règlements de cette institution

Un jeune homme de Québec, âgé de 18 ans, qui s'est enfui de chez lui pour des raisons qu'il n'a pas voulu dévoiler à la cour, et qui s'était réfugié à l'Armée du Salut, a comparu, ce matin devant le recorder, sur une accusation de vagabondage. Après avoir promis au juge de respecter les règlements de l'institution, le jeune homme obtint d'être libéré.

Les croisés à St-Sacrement

Une réception de nouveaux croisés du Saint-Sacrement donnera lieu à une belle démonstration religieuse en l'église du même nom le mardi gras prochain.

Il y aura le matin, messe de communion générale, célébrée par le R. P. Bernard Milot, S.S.S., sermon par le R. P. Armand BrBière, S.S.S., curé. Cette cérémonie sera suivie d'un goûter.

Il change son plaidoyer

Antonio Gagnon a changé son plaidoyer de culpabilité en un plaidoyer de non culpabilité, ce midi, devant M. le juge Lactare Roy. Gagnon avait plaidé coupable à l'accusation de complot pour l'alambic de Saint-Anselme de Dorchester. Me Oscar Drouin qui représente l'accusé a fait cette demande et il a signalé à nouveau qu'il y avait eu erreur, lorsqu'on avait produit le record de l'accusé. Ce dernier n'avait pas de record et l'on a produit à la place le record d'Adélard Gagnon, un autre franco-américain qui fait le commerce de contrebande. Me Drouin a cité le "Lewiston Evening Journal" pour déclarer qu'Adélard Gagnon avait actuellement des démêlés avec la justice américaine dans une affaire de contrebande. L'autre Gagnon ne peut être à la fois à la prison et aux Etats-Unis, de conclure Me Drouin.

MONTREAL, (D.N.C.). — L'association conservatrice de la division Mont-Royal recevra l'hon. M. H.-H. Stevens au Community Hall, le 13 février 1939, sous la présidence de MM. J.-J. Harold et V. Archambault.

Le visiteur sera présenté par M. Allan Wall, vice-président de la division Mont-Royal et aussi par Mme Hoddles, représentant les dames.

La charge au client et les conventions

La C.T.C.C. a été saisie d'un important jugement du juge Gibsone. Une vingtaine de conventions collectives menacées.

DES DEMARCHES

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. a été saisie hier du jugement rendu à Montréal par le juge Gibsone, dans lequel la charge aux clients, dans une convention collective de travail, est considérée ultra vires.

Dès hier après-midi, M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C. a communiqué avec le ministère du Travail pour discuter cette question. Hier soir, le secrétaire général de la C.T.C.C. a communiqué avec M. Alfred Charpentier, président général, et cet avant-midi, M. Picard a eu une entrevue à ce sujet avec M. Guy Hudon, avocat, aviseur légal des syndicats catholiques. La C.T.C.C. va faire toutes les démarches nécessaires pour éviter les effets du jugement du juge Gibsone sur une vingtaine de conventions collectives de travail, où une charge est prévue pour les services aux clients.

Le juge Gibsone a rendu son jugement à Montréal dans la cause du comité paritaire des réparateurs en chaussures contre "La Patrie Repairing Shoe".

Le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Montréal a adopté une résolution à son assemblée d'hier soir demandant à la C.T.C.C. de faire toutes les démarches nécessaires pour protéger les conventions collectives de travail sur lesquelles le jugement pourrait avoir des effets. Les conventions visées sont celles des barbier et coiffeurs, celles des garages et débits d'essence, celles de la réparation des chaussures, et même certaines dispositions de conventions collectives de l'industrie du bâtiment.

BERLIN, 10. — (BUP) — Une nouvelle substance pour fabriquer les caractères typographiques vient d'être découverte par la maison I.-G. Farben, de Berlin. Il s'agit de la "polystrol", mélange de calcaire et de charbon qui remplacera l'alliage utilisé présentement et formé de plomb, de zinc et d'antimoine.

Nouveau poste à J.-B.-L. Morin

OTTAWA, 10. (DNC) — M. J.-B.-L. Morin, jusqu'ici directeur des postes de Québec, vient d'être nommé directeur adjoint du district postal de Québec. Auparavant, M. Morin n'avait juridiction que sur les bureaux de postes de la ville. Maintenant, il est l'adjoint du directeur du district postal de Québec, le plus grand des districts postaux du Canada, puisqu'il s'étend des Trois-Rivières à Gaspé et du Labrador aux frontières américaines.

Aujourd'hui

Les Patriotes : inauguration officielle de la salle de la Ligue des Patriotes, rue d'Auteuil, à 8 heures 15. Conférence, assemblée générale et goûter.

Etudes juridiques : conférence de Me Léo Pelland, au Palais de Justice à 8 heures 15, à la Société des Etudes Juridiques. Sujet : La notion thomiste du droit.

Syndicalisme : assemblée du Syndicat catholique des Ouvriers en confection de Québec, à 19, rue Caron, à 8 heures. Renouvellement du contrat collectif.

Auto-Club : assemblée générale annuelle du Club Automobile, au Palais Montcalm, à 8 heures, sous la présidence de M. Auguste Pion.

Hôtel de ville : séance du conseil de ville, à 8 heures.

Club nationaliste : réunion du Club nationaliste de Québec-Ouest salle Robitaille, 195, boulevard des Oblats, à 8 h. 15.

Demontigny & Poniat
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent

J.-E. GREGOIRE
JOS. MARINEAU
Avocats
111, côte de la Montagne
Québec

"Acheter une AUTO R & G c'est acheter ce qu'il y a de mieux après une auto neuve".

Cette étiquette
LAURENTIDE R&G
symbolise
Une haute qualité
Un long service
Une entière satisfaction
Une solide garantie
Ces quatres raisons
devraient suffire pour vous convaincre d'acheter une auto usagée avec étiquette R & G . . . vendue en exclusivité par
LAURENTIDE AUTOMOBILES
● 25, RUE DORCHESTER ● Tél. : 8181
MM. PAUL et JEAN CHAMPOUX, prop.

Tél. : 2-4256 Tél. Rés. : 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean, QUEBEC

Tél. : 2-8061
LAPOINTE & LAPOINTE
Avocats
71, rue St-Pierre, Québec
Simon Lapointe, Jacques Lapointe
C. R

Dr. J.-E. BELANGER
ancien médecin en chef de la COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL de Québec.
SPECIALITES : Evaluation des incapacités dans accidents de travail, d'automobiles, etc.
80, rue ST-PIERRE, Tél. : 4-1159

TEL. : 2-1581 — 2-1582
MARK DROUIN & ROSS DROUIN
AVOCATS
Ch. 305 229, St-Joseph
Edif. Que. Power, Québec

Annonceur ayant plusieurs années d'expérience dans les affaires est prêt à investir quelques mille dollars dans commerce de détail ou de gros (restaurant, épicerie, boucherie, exceptés). Proposition sérieuse considérée seulement. Confidentiel. S'adresser à M. Lefebvre, 196, St-Cyrille. Tél. : 3-1512.

SOURD ? Démonstration gratuite des appareils auditifs SONOTONE
La Corporation Sonotone et ses ingénieurs spécialistes auxquels le monde est redevable du premier appareil à Conduction osseuse vous présentent un nouvel appareil d'une étonnante précision. S'adapte aussi par voix Aéro-tympanique.
Un EXPERT de la Compagnie sera au bureau de notre représentant, MONSIEUR R. JOLIN, les 13, 14 et 15 février prochain, de 10 hrs à 3 hrs.
Edifice "LE SOLEIL", Chambre 411, Tél.: 4-1007, Québec
Bureaux à Montréal : 3492, avenue Delorimier

ALMANACHS 1939 CALENDRIERS
Calendrier de l'Archidiocèse de Québec. 5 sous l'unité, par poste 0.06 ; la douzaine 0.50, par poste 0.65.
Calendrier d'Art religieux. Un calendrier instructif. 0.35, par poste 0.38.
Almanach de l'"Action Catholique", le plus beau des almanachs canadiens. Celui de 1939 ne le cède en rien à ceux des années antérieures. Ne manquez pas de le lire. Prix : 0.50, par poste 0.60
Calendrier du Congrès eucharistique. Le messager du T. Saint Sacrement. Prix : 0.25.
Calendrier de Saint-Joseph. Le roi des calendriers. $0.50, par poste 0.55.
Calendrier du Frère André. Calendrier très populaire. 0.40, par poste.
LA LIBRAIRIE DE L'"ACTION CATHOLIQUE", 1, boulevard Charest, Québec.

DIPHTERINE
Remède par excellence pour le rhume, mal de gorge ou catarrhe. - - - -
Dr N. LACERTE, Enrg., Lévis.